N° 738 40e Année Tome CCX 15 Mars 1929

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE

PRIX DU NUMÉRO

France....... 4 fr. | Étranger....... 4 fr. 50

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

LE

CRAPOUILLOT

MAGAZINE LITTÉRAIRE

Directeur : Jean GALTIER-BOISSIÈRE

apporte
En Province, aux Colonies, à l'Étranger

L'AIR DE PARIS

avec son éblouissante collaboration

Henri BÉRAUD, Roland DORGELÈS, Paul MORAND, Gus BOFA, Mac ORLAN, Thomas RAUCAT, Georges DUHAMEL, André ROUVEYRE, Marc STÉPHANE, Alexandre ARNOUX, Jeanne RAMEL-CALS, Paul CHACK, Jean COCTEAU, Marc CHADOURNE, Claude BLANCHARD, OBERLÉ.

SES RUBRIQUES

Le philosophe sur le trapèze. — Des livres à lire... et les autres. — Les salons et les expositions. — Les premières théâtrales. — Le cinéma. — La photographie. — Les disques. — Le graphisme et la vie. — La bourse du livre.

UNE REVUE VIVANTE

NUMÉROS SPÉCIAUX DU "CRAPOUILLOT"

VOYAGES A TRAVERS LE MONDE

(Juin 1928) Numéro de luxe **12** francs. (Etranger : **16** francs).

LA GUERRE

numéro commémoratif (Dorgelès, Duhamel, Galtier-Boissière)
7 francs. (Étranger : 10 francs)

LE JARDIN DU BIBLIOPHILE

1927 : 12 fr. (Etr. **16** fr.) **1928 : 12** fr. (Etr. **16** fr.)

LE SALON DES INDÉPENDANTS 1929 : 7 fr. 1928 : 7 fr. — 1927 : 7 fr. — 1926 : 5 fr. — 1925 : 5 fr. — 1923 : 5 fr. — LE SALON D'AUTOMNE 1928 : 7 fr. — 1927 : 7 fr. — 1926 : 5 fr. — 1925 : 5 fr — 1924 : 5 fr. — 1923 : 5 fr. — 1922 : 5 fr. — LE SALON DES TUILERIES 1928 : 7 fr. — 1927 : 7 fr. — 1926 , 5 fr. — 1925 : 5 fr. — 1924 : 5 fr. — 1923 : 5 fr. — LE SALON DE L'ARAIGNÉE 1927 : 7 fr. — 1926 : 5 fr. — L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS 1925 : 5 fr. — LE CINÉMA 1919 : 5 fr. — 1922 : 5 fr. — 1923 : 5 fr. — LE BIEN-MANGER : 5 fr. — LE CIRQUE : 5 fr. — DEAUVILLE 1926 : 5 fr. — PARIS-MOSCOU EN AVION (par Claude Blanchard : 1927) : 5 fr.

Port France : Gratuit. — Port Étranger : 2 fr. 50 par livraison.

Abonnement d'un an : France, 65 fr. ; Etranger, 85 fr. (et demi tarif 75 fr.)
3, place de la Sorbonne, PARIS (Chèque postal 417-26)

L'OFFICE

du « Crapouillot », 3,

L'Office de Livres de l'excellente revue littéraire, « Le C
s'adressant à tous les lettrés des colonies et de l'étranger
çaises.

Organe de centralisation, l'Office est basé sur le systè
chèques multiples. Au reçu du premier versement, un comp
averti à chaque envoi de son solde créditeur.

I. Souscripteurs « avec envoi d'office ».

Le correspondant charge l'Office de lui choisir chaque mois les meilleures nouveautés, suivant les directives données dans le bulletin de souscription (page ci-contre), qu'il peut d'ailleurs modifier à son gré, au cours de l'année.

L'abonné qui réside dans un pays éloigné, grâce à cette méthode nouvelle, au lieu de commander en France les livres qu'il désire et d'attendre l'aller et le retour des courriers, reçoit dès leur parution les œuvres nouvelles de ses auteurs préférés et les meilleures nouveautés dans les genres qu'il a désignés.

Les livres sont facturés au prix de Paris, plus le port, alors que certains libraires coloniaux ou étrangers font subir au livre français, en prétextant le change, les majorations les plus fantaisistes.

En dehors des clients possédant des comptes cou
en tous genres accompagnées de leur montant (plu

MONTANT DES PROVISIONS A

(*Port reco*

Pour recevoir 2 livres nouveaux par mois..................
— 4 livres nouveaux — ....
— 8 livres nouveaux — ....
Pour recevoir 10 à 12 livres nouveaux par mois pendant un a
des éditions originales, des éditions d'art et de grand luxe..

Ce tarif est basé sur le nouveau prix moyen des liv
tatif) à la revue illustrée d'arts et de lettres « Le Cra

...DE LIVRES

...e de la Sorbonne, Paris-Ve

...llot », *fonctionne depuis* 7 ANS *à la satisfaction générale* ...*sirent se tenir au courant des nouveautés littéraires fran-*

...*la PROVISION qui supprime les frais de mandats ou* ...*rant est ouvert comme en banque au souscripteur qui est*

II. Souscripteurs « sans envoi d'office ».

Le souscripteur, une fois sa provision déposée, se sert de son compte courant pour toutes ses commandes de librairie, qui sont toujours exécutées *par retour du courrier*.

Il peut également se servir de sa provision pour régler sans frais ses renouvellements d'abonnements aux revues et journaux, pour passer des souscriptions aux ouvrages ou collections à tirage limité, aux éditions originales et de luxe.

L'Office comporte un rayon « d'éditions originales », particulièrement bien assorti. (Catalogue mensuel sur demande.)

L'Office, d'autre part, se charge de fournir tous les ouvrages de science, de médecine, d'enseignement, de musique que ses clients désirent.

...l'Office sert pour tous pays les commandes de livres ...).

...ICE DE LIVRES POUR UN AN
...*é compris*)

...e et Colonies......	**348** fr.	—	Etranger......	**372** fr.
...e et Colonies......	**696** fr.	—	Etranger......	**744** fr.
...e et Colonies......	**1392** fr.	—	Etranger......	**1488** fr.

... de **4.000** fr. à **12.000** fr. par an.

...nçais et le nouveau tarif postal ; l'abonnement (facul-...t » doit être réglé en dehors.

Bulletin de souscription à l'abonnement du
" CRAPOUILLOT " et à " L'OFFICE DE LIVRES " du Crapouillot

3, place de la Sorbonne, PARIS-Ve

NOM ET ADRESSE : ....

....

1. — Je vous adresse ci-joint { **65 fr.** (France) / **85 fr.** (Etranger) } pour un abonnement d'un an au " Crapouillot ". 1929
(et **75 fr.** pour les pays ayant accepté le demi tarif postal
plus **12** fr. (ou **16** fr.) pour la livraison de luxe « Le Jardin du Bibliophile ». 1928

OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

2. — Je vous adresse ci-joint une provision de ...., destinée à couvrir les frais d'achat et d'envoi de 2, 4, 8, 10 à 12 .... livres par mois, les plus intéressants à votre choix et d'accord avec votre critique littéraire — ainsi que tous les ouvrages que je vous commanderai personnellement.

INDICATIONS SPÉCIALES

I. Je désire, en principe, recevoir, dès leur apparition, les grands prix littéraires :

....

II. Les œuvres de mes auteurs préférés (à savoir) : ....

....

III. J'aime : les romans psychologiques, d'aventures ; les livres de voyage ; les livres d'histoire et les biographies romancées ; les pièces de théâtre ; les livres de critique littéraire, artistique, théâtrale ; les livres sur la guerre et sur l'histoire de la guerre ; les livres de vers ; les romans coloniaux ou exotiques ; les livres gais ou satiriques ; les traductions inédites d'auteurs étrangers contemporains.

IV. Je désire des livres d'art illustrés d'un prix ne dépassant pas (20 fr., 150 fr., 500 fr.)

V. Je m'intéresse de plus aux questions suivantes :

VI. M'adresser uniquement les livres que je commanderai.

LA POLOGNE, L'ALLEMAGNE ET LE « CORRIDOR »

—

Navigare necesse est,
Vivere non necesse...

Les Allemands ne cessent de répéter que l'état de choses créé par la séparation de la Prusse orientale de la patrie allemande est « intolérable » ; ils parlent du « corridor insensé » et ils réclament la réincorporation de la Poméranie au Reich. « Ce qui était allemand — écrivit le maréchal von Hindenburg (1) — doit redevenir allemand ! »

Les Polonais considèrent qu'il n'y a ni question du « corridor », ni « corridor » proprement dit. Il y a, d'une part, une vieille province polonaise qui a fait retour à l'Etat polonais restauré ; il y a, d'autre part, la Ville Libre de Dantzig qui s'est développée parallèlement à l'essor de l'ancienne Pologne, dont elle a toujours été le port, et qui est unie économiquement à la Pologne nouvelle.

Les Polonais estiment que les frontières actuelles ger-

(1) Nous avons en mains un ouvrage édité en 1920 chez Fr. Zillessen, à Berlin. Il est intitulé : *Was wir verloren haben* (*Ce que nous avons perdu*). En tête de ce livre s'étalent, reproduites en fac-similé, ces lignes significatives de l'actuel Président du Reich :
« *Mit wehmütigen Betrachtungen ist die Sache nicht abgethan. Was deutsch war muss wieder deutsch werden. Das merke dir, du deutsche Jugend !* — Von Hindenburg. »
Ce qui veut dire : « On ne règle pas une affaire en se livrant à des considérations mélancoliques. Ce qui était allemand doit redevenir allemand. Ne l'oublie pas, jeunesse allemande ! »

mano-polonaises sont justes, car il n'y a pas sur le territoire polonais un seul district où les Allemands soient en majorité. Ils estiment aussi que ces frontières sont raisonnables, étant donné la complexité de la carte ethnographique de cette partie de l'Europe.

Les Polonais refusent absolument d'« acheter des relations de bon voisinage au prix de la révision de leurs frontières ». « A aucun prix, — dit M. Auguste Zaleski, ministre des Affaires étrangères, — les Polonais ne céderont un seul pouce de terre poméranienne, polonaise depuis des siècles » ; la Poméranie, seule, leur assure un libre accès à la mer ; aussi « tout Polonais sacrifierait son sang et sa fortune pour défendre ces territoires contre toutes tentatives, de quelque côté qu'elles viennent... » (2).

Mais les Polonais ne se refusent jamais à expliquer les raisons de cette attitude. Ils ont pour eux le droit et le bon sens. Ils ne craignent donc pas l'opinion mondiale.

§

DANTZIG ET LE « CORRIDOR » SONT HISTORIQUEMENT POLONAIS

Les droits historiques n'ont joué qu'un rôle infime quand il s'est agi de tracer les frontières germano-polonaises. Cependant, il est utile de rappeler les principaux arguments que l'histoire fournit à la Pologne lorsqu'il s'agit de la Poméranie.

Ce nom de Poméranie — *Pommern* en allemand — ne signifie rien si l'on ignore le nom polonais de cette province : *Pomorze*, ce qui veut dire « pays au bord de la mer » ou « pays surgi de la mer ». Il est clair que c'est le nom polonais qui est le plus ancien. Il a un sens, il indique la position géographique de la province en question et, peut-être aussi, son origine géologique.

(2) Discours prononcé le 10 janvier 1927 à l'inauguration de la « Société d'Études Internationales », à Varsovie.

La même observation s'applique aux noms des localités et des cours d'eau poméraniens. Ce sont toujours des noms polonais germanisés. Le nom de Dantzig (*Gdansk*) lui-même est d'origine polonaise, comme le reconnaissent deux historiens allemands : Gottfried Lengnich au XVIII[e] siècle et

LE « DRANG NACH OSTEN » GERMANIQUE

Les hachures espacées indiquent les territoires qui étaient slaves au X[e] siècle. Les hachures plus denses couvrent les territoires qui faisaient partie de la Pologne jusqu'au premier partage (1772).

P. Simson tout récemment. « Il est absolument sûr — écrit ce dernier — que Dantzig n'est pas un nom allemand, mais slave... (3) »

A l'aube des temps historiques, tous les territoires à l'est de l'Elbe sont habités par les tribus slaves. Ptolémée le constate dès le II[e] siècle après J.-C. Il existe une curieuse

(3) P. Simson : *Geschichte der Stadt Dantzig*, 1913. « Es steht unzweifelhaft fest, dass Danzig kein deutscher, sondern ein slawischer Name ist. » (vol. I, p. 12). En effet, *Gdansk*, qui est l'appellation polonaise de la ville, vient de *Ku Dana* qui sont deux mots slaves. *Ku* signifie *vers*, *dana* était un nom primitif de l'eau, qui se retrouve dans une quantité de noms géographiques actuels, tels que Dniepr (*Danapris*) ou Dniest (*Dinaster*). *Gdansk*, anciennement *K'dansko*, c'était l'établissement situé *du côté de l'eau*, au bord de la mer.

relation de voyage accompli dans la Mer Baltique au IXe siècle par le navigateur anglo-saxon Wulfstan. Il partit de Haedum (Slesvig). Il assure que naviguant le long des côtes baltiques pendant sept jours et sept nuits, jusqu'à l'embouchure de la Vistule, il avait toujours à sa main droite des populations slaves... (4).

Le plus ancien texte historique qui fait mention de Dantzig est *La Vie de Saint Adalbert* (5), qui, en 997, se rendit de Pologne dans le pays des anciens Prussiens afin de leur prêcher la foi et de les baptiser. L'apôtre s'embarqua à Dantzig, qui faisait alors partie des possessions du duc de Pologne, Boleslas le Vaillant, comme tout le pays situé sur la rive gauche de la Vistule : la Poméranie. Lorsqu'en 1138 le roi Boleslas III divisa avant sa mort la Pologne entre ses fils, les pays voisins de l'estuaire de la Vistule devinrent le lot d'une dynastie locale. Cela n'a pas empêché le pape Eugène II, dans sa bulle du 4 avril 1148, de confier Dantzig à l'autorité spirituelle d'un évêque polonais et de l'attacher au diocèse de Wloclawek, sous la direction duquel elle resta jusqu'au début du XIXe siècle (6).

Sous l'administration des princes slaves de Poméranie, Dantzig s'agrandit progressivement et se transforma, grâce à une affluence de colons allemands que ces princes encouragèrent, surtout au cours du XIIIe siècle. Mais l'historien allemand Perlbach constate que l'afflux de ces colons n'a pas changé le caractère foncièrement polonais de la province ; Perlbach ajoute que la politique de Mestwin II, dernier duc de Poméranie, était « résolument polonaise » (7)

(4) La relation de Wulfstan fut interpolée par le roi Alfred le Grand, fondateur de l'Université d'Oxford, dans sa traduction de la chronique de l'historien espagnol Paul Orosius. Voir *Script. rer. pruss.*, vol. I (1861), p. 732.

(5) Ioanes Canaparius : *Vita S. Adalberti* : « Ipse vero adiit primo urbem Gyddanyzc... » Ce texte établit la consonance préslave du nom primitif de Dantzig.

(6) On trouve cette bulle dans le recueil de M. Perlbach : *Pommerellisches Urkundenbuch*, Dantzig, 1881, Doc. n° 2. A remarquer qu'en 1148 le pape écrit déjà « Kdanzc ».

(7) M. Perlbach : *Preussisch-polnische Studien zur Geschichte des Mittel-*

et c'est pour cela que ce prince, mort le 25 décembre 1294 sans descendant, laissa son duché en héritage à son cousin Przemyslaw II, duc de Grande-Pologne. En 1295, celui-ci se fait couronner comme « roi de Pologne » tout court, mais, l'année suivante, le margrave de Brandebourg le fait assassiner... Ladislas le Bref lui succède et, après une période de troubles, devient roi de la Pologne de nouveau unifiée.

Ici, jetons un coup d'œil en arrière.

En 1225, Konrad, duc de Mazovie, fit appel à l'Ordre allemand de la Vierge Marie, dit Ordre Teutonique, en lui demandant d'évangéliser la Prusse et, en même temps, de protéger son duché. La Pologne a payé cher l'acte de Konrad. En effet, en 1308, l'Ordre Teutonique, après avoir conquis la Prusse orientale d'aujourd'hui, s'empara de Dantzig par surprise et envahit la Poméranie polonaise (c'est-à-dire le « corridor » actuel). Le 14 novembre, la population polonaise de Dantzig et de Tczew fut passée au fil de l'épée. Selon l'historien dantzicois Loeschin, il y eut 10.000 victimes (8).

Un général allemand, qui écrivit l'histoire de Dantzig à l'occasion du premier centenaire de la prise de la ville par les Prussiens, avoue le crime et l'explique ainsi :

La conduite de l'Ordre envers Dantzig et Tczew n'est qu'une manière de faire la guerre à la façon mongole... Djenghis-Khan agissait ainsi, car il ne possédait pas d'armée assez forte pour pouvoir laisser des contingents dans les villes plus importantes. L'Ordre, ne disposant que d'une petite force armée, n'a pu qu'user du même moyen (9)...

alters. Halle, 1886 : « Mestwin II... lenkte in eine entschieden polnische Politik ein, die darin ihr konsequentes Ende fand, dass der söhnelose Herzog sein Land dem grosspolnischen Vetter hinterliess... » (Vol. II, p. 1.)

(8) Löschin: *Geschichte Danzigs*, 1828, vol. I, p. 38.

(9) General-Major Köhler : *Geschichte der Festung Danzig*, 1893 : « Es liegt ein Stück mongolischer Kriegsführung in d. Verfahren d. Ordens gegen d. Städte Danzig und Dirschau. Tchingiskhan verfuhr bei..., da er nicht mit hinlänglichen Truppen versehen war, d. grossen Städte mit Besatzungen zu

C'est ainsi qu'avait commencé la germanisation de Dantzig.

En 1410, entre Grünwald et Tannenberg, la Pologne battit l'Ordre Teutonique, mais il parvint à demeurer maître de Dantzig jusqu'en 1454, époque où les instances de la population poméranienne, opprimée par la main de fer de l'Ordre, incitèrent le roi de Pologne, Casimir Jagellon, à incorporer à la Pologne la Poméranie et Dantzig. Après la guerre qui s'ensuivit et qui dura douze ans, la paix conclue à Torun (Thorn), le 19 octobre 1466, entre la Pologne et l'Ordre Teutonique, confirma cette restitution (10).

En 1525 son grand-maître, Albert von Hohenzollern-Anspach, passa au luthéranisme avec la majorité de l'Ordre. L'Etat des Teutoniques, en se sécularisant, devint monarchie héréditaire. Le roi de Pologne, Sigismond Ier, accepta, à condition qu'Albert et ses successeurs reconnaîtraient la suzeraineté de la Pologne. Le 6 avril 1525, à Cracovie, le Hohenzollern vint prêter solennellement serment de vassalité au roi de Pologne. Sigismond était alors assez fort pour supprimer purement et simplement les résultats politiques de l'acte de Konrad. Il ne le fit pas. Il eut confiance dans le serment d'Albert et dans le traité signé par lui. A maintes reprises, les historiens polonais ont reproché à Sigismond cet excès de générosité.

La ville de Dantzig, qui formait depuis 1454 partie intégrante de la Poméranie, est demeurée possession polonaise jusqu'au deuxième partage de la Pologne en 1793. Car, bien que la Poméranie fût échue à la Prusse dès le premier partage, en 1772, la ville de Dantzig elle même

versehen. Bei d. geringen Kraften, über welche d. Orden gebot, blieb ihm nichts anderes übrig, als ebenso zu Werke zu gehen... » (vol I, p. 20 et suiv.)

10 A partir de 1569, en vertu du décret du roi Sigismond-Auguste publié le 16 mars, la Poméranie polonaise envoyait des députés à la Diète de Varsovie exactement comme les autres provinces du Royaume. Et c'est ainsi que les signatures des députés poméraniens figurent, elles aussi, au bas du traité conclu à Lublin, le 1er juillet 1569, et consacrant l'union réelle polono-lithuanienne.

resta rattachée à la Pologne (11). Bien qu'Allemands, les Dantzicois ne furent jamais persécutés par la Pologne à cause de leur nationalité, mais, au contraire, obtinrent de larges privilèges, et il en résulta ce fait remarquable que, depuis 1454 jusqu'en 1793, les habitants de Dantzig furent les sujets les plus dévoués de l'État polonais. Ils y trouvaient, évidemment, leur intérêt. A la fin du XVII[e] siècle, Dantzig — l'unique port de la Pologne — comptait déjà 77.000 habitants et c'était alors la ville la plus peuplée de l'Europe centrale. Hambourg n'a atteint ce chiffre que cent ans plus tard.

Après la signature du traité du second partage de la Pologne, en vertu duquel Dantzig était cédée à la Prusse, sa population s'opposa, les armes à la main, à l'armée prussienne qui s'en emparait. Aussi, la Prusse n'allégua-t-elle point le caractère allemand de la ville comme prétexte de l'occupation qu'elle exigeait. Tout au contraire, dans sa déclaration du 24 février 1793, Frédéric II motive l'occupation de Dantzig par le danger que présente cette ville, hostile à la cause de la Prusse et attachée à celle de la Pologne : « Sans parler — disait-il — des dispositions hostiles que cette ville entretient contre la Prusse depuis une suite d'années » (12)...

En 1807, par le traité signé à Tilsit le 7 juillet, Dantzig devint Ville Libre. Dès l'automne 1808, la garnison de Dantzig se composa de deux régiments d'infanterie polonaise du Grand-Duché de Varsovie (fondé en 1806). Mais

(11) Dès 1772, Frédéric le Grand essaya de s'emparer de Dantzig. Il fit même occuper le port de Dantzig, Neufahrwasser, y établit un bureau de douane maritime et commença à lever des taxes sur les navires. Jeanne Schopenhauer, l'honorable patricienne de Dantzig, écrivain de mérite et mère du celèbre philosophe allemand, écrit à ce propos dans ses *Mémoires* : « Le roi de Prusse est tombé comme un vampire sur ma malheureuse cité et il en suça la sève vitale... » (J. Schopenhauer : *Jugend und Wanderbilder*, éd. 1884, chap. XI.) Mais Frédéric le Grand n'arriva pas à la réalisation de son projet : il dut renoncer à Dantzig. C'est son successeur, Fréderic-Guillaume II, qui acheva son œuvre.

(12) G. F. Martens : *Recueil des principaux traités*... Göttingen, vol. V, p. 444.

la situation économique de la Ville Libre n'était pas brillante, du fait que Dantzig restait territorialement séparée de la Pologne par un artificiel « corridor » prussien. Car l'impératif catégorique de la prospérité de Dantzig restera toujours le même : c'est son union avec l'Etat polonais. Rien d'étonnant, dans ces conditions, si en 1813 Dantzig aspirait de nouveau à une réunion avec la Pologne.

Napoléon venait d'être battu en Russie. De nouveaux remaniements de frontières se préparaient en Europe. Le 8 janvier 1813, une commission de cinq sénateurs dantzicois — Weickhmann, Wernsdorff, Doering, Trendelenburg et Soermans — avait rédigé une importante instruction secrète pour le Dr Keidel, délégué de la Ville Libre auprès du « gouvernement impérial » à Paris. L'instruction excluait le retour de Dantzig sous la domination prussienne comme « un mal suprême et inadmissible » ; elle considérait la Constitution de 1807 comme « indésirable », car elle « séparait la Ville de la Pologne » ; elle concluait que « la meilleure solution qu'on devait tâcher d'obtenir était la réunion de Dantzig à la Pologne, Etat puissant et indépendant » (13). C'est en ce sens que Keidel essaya d'agir pendant le Congrès de Vienne. Cependant, le Congrès finit par repartager la Pologne entre les monarchies qui l'avaient spoliée.

Les anciennes sympathies pour la Pologne n'étaient pas encore éteintes à Dantzig en 1863, lorsque, le 29 janvier, éclata dans le « royaume » l'insurrection polonaise. Le 8 février, les Gouvernements russe et prussien concluaient à Varsovie la fameuse convention secrète ayant pour but l'écrasement de l'insurrection par leurs forces communes. Mais l'affaire s'ébruita et suscita de graves reproches contre le gouvernement berlinois. Bismarck, chef du gouverne-

(13) Simon Askenazy : *Dantzig et la Pologne*, Paris, F. Alcan, 1919 ; pp. 118-19. — Keidel se rendit aussi à Londres où, le 1er juin 1814, il remit à lord Castlereagh une note disant : « S. M. Britannique n'a jamais reconnu la soumission passagère de Dantzig au sceptre prussien, effectuée en 1793 et terminée en 1807... »

ment prussien, invoqua alors, le 18 février, à la tribune du Reichstag, pour la défense de sa politique antipolonaise, ce principal argument, que « la future Pologne indépendante exigerait sans aucun doute, au cas d'une insurrection victorieuse à Varsovie, le port de Dantzig » (14). Quelques jours après, l'ambassadeur anglais à Berlin, sir Andrew Buchanan, l'interpella personnellement au sujet de cette convention secrète. Bismarck lui répondit qu'après la proclamation d'un Royaume polonais indépendant à Varsovie, « le premier effort de ce nouvel Etat serait de recouvrer Dantzig, et si cette tentative réussissait, ses fatales conséquences pour la Prusse ne seraient que trop évidentes » (15).

Mais, chose extrêmement caractéristique, malgré toutes les menaces de Bismarck, l'Association des présidents des corporations marchandes de Dantzig publia une déclaration qui condamnait cette convention de Varsovie dirigée contre l'insurrection polonaise, de même qu'elle protestait contre toute politique antipolonaise de la Prusse. On publia cette protestation en 1863, sans tenir compte du séjour du nouveau roi Guillaume I[er] et de la reine Augusta à Dantzig (16).

Ce qui nous intéresse particulièrement dans cet épisode, c'est l'opinion de Bismarck sur les liens vitaux et naturels unissant Dantzig à l'Etat polonais indépendant. Bismarck n'a jamais changé d'avis sur cette question. Après sa disgrâce, il s'est exprimé bien plus nettement encore.

Le 16 septembre 1894 arrivait chez Bismarck, à Varzin, une députation des Allemands de Posnanie pour lui rendre

(14) Bismarck, *Reden* (*Discours*) : vol. II, p. 75.

(15) « The first effort of the new (Polish) State would be to recover Dantzig, and if that attempt succeded, the fatal consequences to Prussia were too evident... » On trouve ces paroles de Bismarck dans le rapport que Buchanan envoya le 22 février 1863 à lord Russell, chef du « Foreign Office ». [Voir Filipowicz : *Confidentional Correspondance of the British Government respecting the Insurrection in Poland*, Londres, 1914, Doc. N° 70].

(16) D'après le rapport de Buchanan du 1[er] mars 1863. Voir le recueil de Filipowicz, Doc. N° 138.

hommage. Le Chancelier de fer, en la remerciant, lui recommanda « de tenir sur la Warta et sur la Vistule une garde encore plus vigilante que sur le Rhin » :

— Là, disait-il, on ne peut pas céder un seul pouce de terre... Si un nouvel Etat polonais se formait, il serait l'allié de nos ennemis et serait une puissance active et offensive jusqu'à ce qu'il réussît à occuper la Prusse occidentale avec Dantzig...

Le 23 septembre 1894, en recevant une semblable députation allemande de la Prusse occidentale (ou Poméranie polonaise), Bismarck renferma la quintessence de ses jugements et de ses prévisions sur la question polonaise dans ces quelques mots :

— Si les rêves des Polonais devaient se réaliser, Dantzig surtout serait en danger... Les Polonais devraient absolument annexer Dantzig. Cette ville serait le premier objet des convoitises d'un Etat ayant Varsovie pour centre. Dantzig serait une nécessité vitale pour l'État polonais (17)...

Ces indications et ces avertissements, dictés par une conscience inquiète et par des pressentiments de mauvais augure, comme le remarque l'historien polonais Askenazy, dirigèrent toute la politique antipolonaise de la Prusse. Mais en vain. Dantzig, en 1920, est redevenue Ville Libre — sans « corridor » prussien! — et port de la Pologne restaurée ; la Poméranie polonaise a fait retour à la mère-patrie.

Une chose est à retenir de ce bref exposé :

Ce que les Allemands appellent le « corridor » de Dantzig n'est pas une invention des auteurs du Traité de Versailles. Le « corridor » a toujours existé. Dès sa première apparition dans l'histoire, en 997, Dantzig appar-

(17) « Wenn d. polnische Phantasiegemälde verwirklich würde, so wäre zunächst Danzig in Gefahr... Die Polen müssten Danzig annektieren...Danzig wäre der erste Objekt der Begehrlichkeit eines Warschauer Staates, ... das Bedurfniss eines polnischer Staates... » (Bismarck : *Reden*, vol. XIII, p. 104 et suiv.)

tenait à la Pologne, et, au cours des huit siècles suivants, jusqu'en 1793, elle n'en a été détachée, pour passer sous la domination de l'Ordre Teutonique, que pendant un intervalle de 146 ans, tandis que pendant 650 ans elle a toujours continué à faire partie des pays soumis à la souveraineté polonaise.

§

LES POLONAIS ONT TOUJOURS CONSTITUÉ LA GRANDE MAJORITÉ DE LA POPULATION DU « CORRIDOR »

Après les raisons historiques, les raisons ethnographiques. Malgré les deux annexions allemandes — la deuxième (1772-1920) dura 148 ans — malgré la colonisation systématique et impitoyable entreprise en 1886, et qui a coûté à l'Allemagne plus d'un milliard de marks or, la population de la Poméranie polonaise (c'est-à-dire du « corridor ») est restée en majorité polonaise.

En 1921, la *Wirtschaft und Statistik*, de Berlin, estimait la population allemande de la Pologne, au lendemain du règlement des frontières, à 1.363.000. Depuis, près d'un demi-million d'Allemands sont partis. Ces nouveaux venus en très grande majorité ont quitté la terre polonaise volontairement (la Pologne n'a expulsé que 30.000 colonistes ou optants). Ils se sentaient mal à l'aise sans l'appui du gouvernement prussien et de l'*Ansiedelungskommission* (Commission de colonisation). Cet exode n'a pas augmenté le prestige des envahisseurs chez les autochtones.

Dans aucun arrondissement de la République Polonaise les Allemands ne sont en majorité.

Voici un tableau où nous donnons — d'après le recensement officiel polonais du 30 septembre 1921 — le nombre d'habitants polonais et allemands de dix-huit arrondissements de la voïévodie de Poméranie (18) :

(18) D'après le *Skorowidzm iejscowości Rzeczypospolitej Polskiej, Województwo Pomorskie* (*Liste des localités de la République de Pologne : la Voïévodie de Poméranie*), Varsovie, Office Général de Statistique, 1926 ; vol. XI,

ARRONDISSEMENTS	POLONAIS	ALLEMANDS
—	—	—
Puck (Putzig)................	24.175 (88 o/o)	3.738
Wejherowo (Neustadt in W. Pr.)	39.504 (90 o/o)	4.119
Kartuzy (Karthaus)............	59 546 (92 o/o)	5.037
Koscierzyna (Berlat)...........	40.609 (81 o/o)	9.290
Chojnice (Konitz)............	57.824 (81 o/o)	13.129
Starogard (Stargard)..........	56.229 (90 o/o)	5.946
Tczew (Dirschau).............	29 283 (82 o/o)	6.367
Gniew (Mewe)................	25.635 (94 o/o)	1.487
Sepolno (Zempelburg).........	14.331 (52 o/o)	13.430
Tuchola (Tuchel)..............	28.445 (83 o/o)	5.660
Swiecie (Schwetz).............	62.869 (76 o/o)	20.178
Chelmno (Culm)...............	33 897 (72 o/o)	12.872
Grudziadz (Graudenz).........	55.346 (73 o/o)	21.401
Torun (Thorn)................	76.774 (83 o/o)	16.175
Wabrzezno (Briesen)...........	32.307 (69 o/o)	14 678
Lubawa (Löbau)...............	51.979 (92 o/o)	4.478
Brodnica (Strassburg-in-W. Pr.).	51.502 (84 o/o)	9 599
Dzialdowo (Soldau)............	15.496 ([illegible]5 o/o)	8.187
Totaux	757.801 (81 o/o)	175.771

Si les chiffres donnés par nous sont par eux-mêmes suffisamment probants pour le caractère essentiellement polonais du « corridor », on peut encore les corroborer par un fait qui ouvrira les yeux aux plus méfiants. C'est que les huit districts dont se compose le « corridor » — durant la période d'occupation allemande et durant les treize législatures qui eurent lieu depuis 1871 jusqu'en 1912 (19) — n'ont jamais envoyé un seul député allemand siéger au Reichstag de l'Empire, mais toujours et sans interruption des députés polonais... Cela malgré toutes les pressions politiques et administratives prussiennes.

Les Allemands essayent quelquefois d'obscurcir ce fait

pp. VIII à XI. — Le recensement de 1921 a relevé un million d'Allemands en Pologne. Depuis, encore une centaine de mille sont partis. M. Sigismond Stolinski calcule qu'en 1927 il y avait en Pologne 884.105 Allemands, soit 3 o/o de la population totale. La plus grande diminution de la minorité allemande s'est produite justement en Poméranie, où il n'y avait plus que 95.4[illegible]0 Allemands (9,3 o/o). [Voir S. Stolinski : *Les Allemands en Pologne*, éd. de l'Institut pour l'étude des questions minoritaires, Varsovie, 1927, p. 20.]

(19) Pendant cette période, les élections législatives eurent lieu dans le Reich en 1871, 1874, 1877, 1878, 1881, 1884, 1887, 1890, 1893, 1898, 1903 1907 et 1912.

en s'écriant : « Mais non ! Sur 13 circonscriptions électorales de la Prusse occidentale, trois seulement envoyaient des députés polonais au Reichstag... » Les Allemands créent ainsi une confusion entre la « Prusse occidentale »

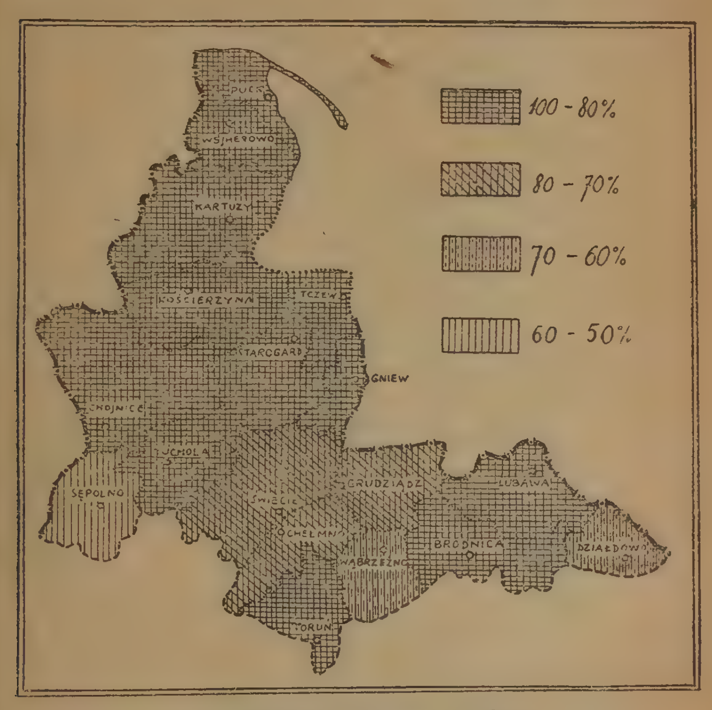

LE DÉPARTEMENT DE LA POMÉRANIE
ET SES HABITANTS

Les hachures indiquent les pourcentages des Polonais d'après le recensement de 1921.

et le « corridor ». Territorialement, ce n'est pas la même chose, car toute la Prusse occidentale, ancienne unité administrative allemande, n'a pas été attribuée à la Pologne par le Traité de Versailles. Ce qu'on appelle le « corridor » n'est, en quelque sorte, que la partie centrale de la Prusse occidentale. Il est vrai que les Polonais n'envoyaient leurs députés au Reichstag que dans trois circonscriptions. Mais

quelles sont ces circonscriptions ? La première englobe les arrondissements de Puck, de Wejherowo et de Kartuzy ; la deuxième — ceux de Koscierzyna, de Starogard et de Tczew ; la troisième — ceux de Chojnice et de Tuchola. La

LE « CORRIDOR » ET L'ANCIENNE « PRUSSE OCCIDENTALE »

Les arrondissements hachurés envoyaient régulièrement des députés polonais au Reichstag.

proportion des voix données aux candidats polonais, allemands et socialistes, dans ces circonscriptions, au premier tour de scrutin, était en 1912 la suivante :

CIRCONSCRIPTIONS	Polonais	Allemands	Socialistes
Kartuzy-Puck-Wejherowo.......	17.344	9.224	316
Koscierzyna-Starogard-Tczew...	16.259	10.056	374
Chojnice-Tuchola..............	9.104	6.266	245

Reportons-nous à la carte et nous constaterons que ces

huit arrondissements forment très exactement le « corridor » actuel (20). L'argumentation allemande n'aboutit donc qu'à la confirmation rigoureuse de la vérité.

Et comme la vérité ethnographique est ici en faveur de la Pologne, les Allemands s'efforcent de l'affaiblir en distinguant entre les Polonais et les Cachoubes. Il paraît que les Cachoubes — qui habitent dans la partie nord du « corridor » — et les Polonais, parlant chacun dans sa langue maternelle, ne se comprennent pas... Du moins, certains Allemands l'affirment. Comme cette allégation n'a rien de scientifique, il est inutile de la discuter. Les Cachoubes parlent un dialecte polonais, comme les montagnards de Zakopane en parlent un autre, mais un intellectuel de Varsovie les comprend fort bien tous les deux. Les Cachoubes n'ont jamais manifesté le moindre séparatisme antipolonais. Au contraire : ils envoyaient avant la guerre des députés polonais au Reichstag ! Leur poète Jarosz Derdowski a fort bien exprimé leur sentiment patriotique en lançant, en 1885, ce mot d'ordre lapidaire :

> Pas de Cachoubes sans la Pologne,
> Pas de Pologne sans les Cachoubes (21) !...

Deux professeurs américains de l'Université de Harvard, MM. Charles H. Haskins et Robert H. Lord, experts ter-

(20) En 1912, les Polonais perdirent le mandat de la circonscription de Swiecie bien que le candidat polonais ait obtenu 8.487 voix et le candidat allemand seulement 8.328. Là, les manœuvres éhontées auxquelles se livra M. Halem, *Landrat* (sous préfet) et candidat en même temps, prirent un caractère particulièrement scandaleux.

(21) Dans un poème intitulé : « Comment Messire Czarlinski allait à Puck chercher des filets » (*Jak Pan Czarlinski do Puka po sece jechol*), Derdowski écrit :

> *Niema Kaszub bez Poloni*
> *A bez Kaszub Polsci...*

Au voyageur visitant le littoral polonais nous conseillons vivement de visiter les cimetières de villages et de jeter un coup d'œil sur les inscriptions tombales : elles sont toutes rédigées en polonais. Au cimetière d'Oksywia, tout au bord de la mer, repose M. Abraham, un vaillant Cachoube qui, en 1919, fut envoyé en délégation à Paris par ses compatriotes ; il fut reçu par le Président Wilson et l'assura que tous les Cachoubes se sentent Polonais et veulent appartenir à la Pologne.

ritoriaux de la Délégation Américaine, écrivent dans leur livre *Quelques problèmes de la Conférence de la Paix* (22) :

La Pologne avait besoin d'un accès à la mer, mais ce n'est pas seulement pour cela qu'elle l'a obtenu. La conférence de la Paix n'aurait probablement pas donné satisfaction à ce désir si des raisons ethniques ne l'y avaient autorisée. La Conférence n'a pas inventé le corridor : il existait déjà et il est nettement inscrit sur toute carte linguistique honnêtement dressée...

La cause est entendue : le « corridor » — qui a toujours existé — a toujours été habité par une importante majorité polonaise. Tous les Allemands impartiaux le reconnaissent. Ainsi M. Löbe, Président actuel du Reichstag, déclarait le 16 janvier 1927, à Lodz, en Pologne :

— En Allemagne on proteste contre le « corridor », mais tout le monde est d'accord sur ce que la population en est polonaise (23)...

Un disciple de Karl Marx ne pouvait parler autrement. Le père du socialisme a prédit le rétablissement de la Pologne indépendante et, le 6 septembre 1848, il disait aux Prussiens dans la *Neue Rheinische Zeitung* :

Vous avez dévoré les Polonais, mais vous n'arriverez pas à les digérer...

Et terminons par trois citations encore.

Un membre du *Labour Party* britannique, Mr Hugh Dalton, député à la Chambre des Communes, économiste bien connu, qui a visité le « corridor » en 1926, écrit dans son livre intitulé *Vers la paix des Nations* :

Le soi-disant corridor est habité par une population incontestablement polonaise... Du point de vue des nationalités, la posi-

(22) *Some Problems of the Peace Conference*, Cambridge, Mass., U. S. A., 1920, p. 153 et suiv.

(23) Voir *Lodzer Freie Presse* du 17 janvier 1927. — M. Löbe n'est pas le seul Allemand qui, dans ce cas, dit la verité. M. Georg Bernhardt, directeur politique de la *Vossische Zeitung*, a déclaré à un collaborateur de l'*Œuvre* (1. XI. 27), de Paris : « Je reconnais que dans le fameux corridor il y a plus de Polonais qu'il n'y a d'Allemands. »

tion de la Pologne dans le corridor est déjà très forte et deviendra chaque année plus forte encore (24)...

M. Isaiah Bowman, le fameux géographe américain, constate dans son ouvrage *The New World* que la population du « corridor » est polonaise, bien que les Allemands aient effectué en cette région « le plus fort mouvement de germanisation qu'ils aient réalisé depuis de longues années » (25).

Enfin, un érudit historien et publiciste italien, le regretté Aurelio Palmieri, fort au courant de tout ce qui touchait la Pologne, a consacré en 1925 une étude très fouillée à la « Poméranie polonaise ». Il est d'avis que la Poméranie est *storicamente una terra polacca*, que ses habitants *sono anch'essi Polacchi* et que ceux qui veulent priver la Pologne de sa côte maritime ne cherchent qu'à *paralizzare la sua vita economica* (26).

§

LES RAISONS ÉCONOMIQUES DE LA RESTITUTION DE LA POMÉRANIE A LA POLOGNE

Un savant allemand, le Dr Ernest Tiessen, écrit dans un mémoire intitulé « Le Traité de Versailles et la géographie politique » :

La frontière maritime a une importance toute spéciale. C'est

(24) Hugh Dalton : *Towards the Peace of Nations*, London, G. Routledge and Son, 1928 ; « The so-called Corridor is inhabited by an indisputable Polish population... On grounds of nationality, the case for Poland retaining the Corridor is very strong already, and will grow stronger with every year that passes... » (pp. 40-41).

(25) Voir *Le Monde Nouveau*, adaptation française par M. Jean Brunhes, Paris, 1928, p. 281. — Un publiciste américain fort connu, M. Frank H. Simonds, qui a enquêté sur place, a conclu que les auteurs du Traité de Versailles, en restituant la Poméranie à la Pologne, n'accomplirent « qu'un acte de simple justice ».(Voir l'article : « Pomerania and the Poles », *The New Republic*, New-York, 20 août 1924, pp. 362-63.)

(26) « La Pomerania polacca », *L'Europa Orientale*, Roma, Agosto 1925, pp. 517-38. — Voir aussi : Palmieri. « Danzica e la Polonia », *L'Europa Orientale*, Marzo 1925, pp. 197-211 ; Remo Renato Petitto, « La Polonia sul mare », estratto dal *Rivista Marittima*, Dicembre 1927, Roma 1928, 14 p.

ainsi que, depuis le développement prépondérant du mouvement maritime, l'étendue, ainsi que la situation favorable d'une frontière maritime par rapport à l'Océan, est devenue une nécessité vitale pour un Etat puissant et possédant une forte population (27).

C'est pour cette raison justement que la Pologne a reçu, en 1918, la promesse des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie d'un débouché sur la mer, libre et garanti.

Le 8 janvier 1918, le Président Wilson donnait lecture au Congrès de Washington de sa fameuse déclaration dont le point 13 était ainsi conçu :

XIII. — Un Etat polonais indépendant devra être établi ; il devra comprendre les territoires habités par des populations incontestablement polonaises, auxquelles on devra assurer *un libre et sûr accès à la mer*, et dont l'indépendance politique et économique, ainsi que l'intégrité territoriale, devront être garanties par un accord international.

Le 3 juin 1918, MM. Georges Clemenceau, David Lloyd George et Orlando, Présidents des Conseils des ministres de France, de Grande-Bretagne et d'Italie, publiaient à Versailles la déclaration suivante :

La création d'un Etat polonais uni et indépendant, *avec libre accès à la mer*, constitue une des conditions d'une paix solide et juste et d'un régime de droit en Europe.

Il était évident que ce « libre accès » ne pouvait être mieux garanti à la Pologne qu'en le faisant passer par des territoires polonais. L'expert américain Robert H. Lord, que nous avons déjà cité, écrit à ce propos dans le recueil publié par le Colonel House et M. Charles Seymour sous le titre *Ce qui se passa réellement à Paris* (28) :

Le libre accès de la Pologne à la mer aurait paru beaucoup moins assuré, si le cours inférieur du plus grand fleuve polonais et le port de son embouchure eussent été laissés dans les mains

(27) *Zeitschrift für Geopolitik*, 1924, p. 211.
(28) *What Really Happened at Paris*, New-York, 1921 ; p. 67 et suiv.

de l'Allemagne. Car c'est l'Allemagne qui a toujours été le principal ennemi de la Pologne.

Ce furent ces considérations qui amenèrent la Conférence de la Paix à restituer à la Pologne la Poméranie ethnographiquement et historiquement polonaise. Quant à Dantzig, on l'érigea en Ville Libre, autonome dans son administration intérieure ; on garantit à la Pologne l'accès à la mer par le port de Dantzig à l'aide d'un ensemble des droits ; on plaça le tout sous la protection de la Société des Nations.

La Pologne couvre une superficie de 388.000 kilomètres

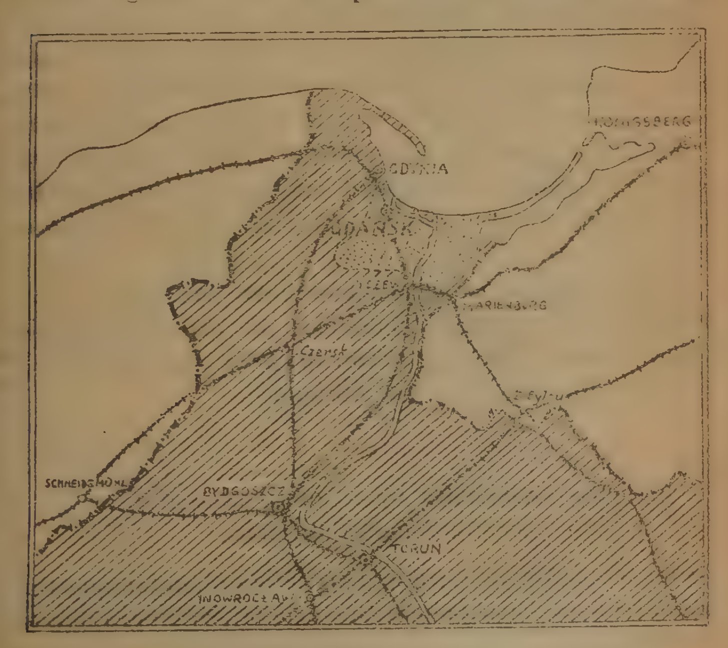

LE « CORRIDOR » ET LA VILLE
LIBRE DE DANTZIG (GDANSK)

carrés, l'Allemagne 472.000 ; la Pologne compte aujourd'hui 30 millions d'habitants, l'Allemagne — 65 millions. Mais tandis que le littoral polonais est long à peine de 73 kilomètres (147 si l'on compte le contour de la presqu'île de Hel), l'Allemagne, elle, a 1.488 kilomètres de littoral ;

498 sur la Mer du Nord et 990 sur la Mer Baltique. L'Allemagne dispose de quantité de ports de première importance, plus de soixante, tandis que la Pologne ne dispose que de Dantzig (où elle n'est pas tout à fait libre) et de Gdynia. Les 73 kilomètres de frontière maritime donnant à la Pologne accès à la Baltique, et par le fait aux mers du monde entier, ont la même qualité potentielle pour la Pologne que les 1.488 kilomètres de la côte allemande.

M. Eugène Kwiatkowski, ministre de l'industrie et du commerce polonais depuis le mois de mai 1926 et grand animateur du port de Gdynia, nous a déclaré récemment :

— Considérons le volume du commerce extérieur polonais de l'année 1928. Eh bien, par 1 kilomètre de notre frontière maritime entrent et sortent 360 tonnes de marchandises par jour, tandis que par 1 kilomètre de notre frontière terrestre (qui compte 3.744 km.) pénètrent à peine 12 tonnes par jour... Notre frontière maritime est donc 30 fois plus active !

Voilà qui démontre merveilleusement la valeur potentielle de la côte maritime polonaise. Et cependant l'Allemagne a fait de la campagne contre l'accès de la Pologne à la mer le point central de sa politique.

§

LES FRONTIÈRES DU « CORRIDOR » SONT ÉCONOMIQUEMENT INVISIBLES

Nous avons démontré que dans cette prétendue question du « corridor » les arguments historiques, ethnographiques et économiques militaient en faveur de la Pologne.

Mais la Pologne profite-t-elle égoïstement du fait que son retour aux bords de la Baltique sépare la Prusse orientale du Reich ? Nullement. Les relations entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne ne sont pas entravées. En 1928, le très honorable M. Hugh Dalton, déjà cité par nous, conseillait à la Pologne « de faciliter par tous les

moyens possibles les communications à travers le corridor », car, par ce moyen, elle « discréditera une large part des critiques qu'on adresse à ses présentes frontières » (29).

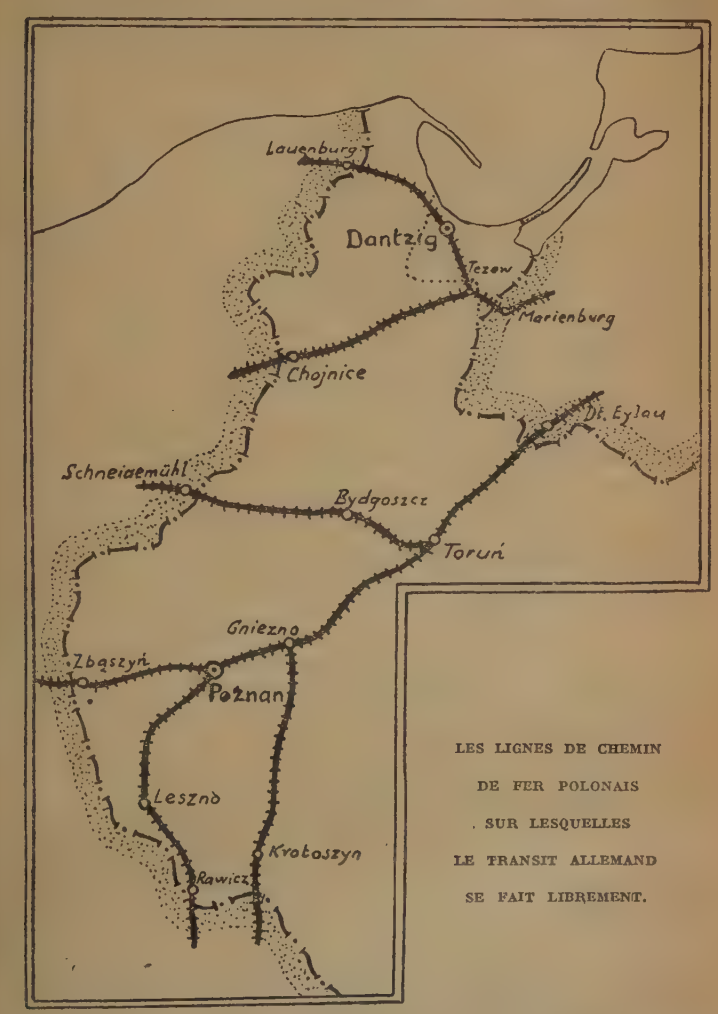

LES LIGNES DE CHEMIN DE FER POLONAIS SUR LESQUELLES LE TRANSIT ALLEMAND SE FAIT LIBREMENT.

La Pologne avait appliqué la recommandation de M. Dalton par... anticipation, dès 1921.

(29) Dalton, ouvr. cité, pp. 40-41.

En effet, le 21 avril 1921, à Paris, M Casimir Olszowski, au nom de la Pologne et de Dantzig, et M. von Mutius, au nom de l'Allemagne, ont signé une convention sur « la liberté de transit entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne ». La Pologne exécute cette convention depuis le 1er juin 1922. Au moment de sa ratification par le Reichstag, le gouvernement allemand exprimait la crainte que l'interprétation de la convention ne donnât lieu à de nombreux différends qui devraient être soumis au tribunal arbitral. Cependant cette crainte était injustifiée. Le transit fonctionne à l'entière satisfaction de l'Allemagne. Les frontières du « corridor » sont économiquement « invisibles ». Pas de formalités de douane ni de passeports pour les voyageurs se rendant de Berlin à Königsberg ou *vice versa*. En revanche, les Allemands, pour créer une apparence de « difficultés » dans le « corridor », réveillent très inutilement les voyageurs en pleine nuit et procèdent à une vexatoire *Passkontrolle* pour les étrangers.

Un économiste allemand, le Dr Rühl, dans un livre consacré au rôle de la navigation maritime dans le commerce extérieur du Reich, constate que le commerce entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne « se faisait, avant la guerre, principalement par voie de mer » (30). Aujourd'hui — malgré ce terrible « corridor » — le gros du trafic des voyageurs et des marchandises entre la Prusse orientale et le Reich se fait par voie ferrée.

Ce renversement de la situation est dû, entre autres, à l'empressement de l'administration des chemins de fer polonais à donner à l'Allemagne toute satisfaction dans le domaine du transit. Le nombre des trains assurant le trafic répond, et au delà, aux nécessités de l'Allemagne. La Pologne fera, d'ailleurs, bon accueil à toute proposition raisonnable de l'Allemagne lorsqu'il s'agira du transit.

Que ce transit fonctionne bien, les Allemands eux-mêmes

(30) Rühl : *Die Nord und Ostseehäfen im deutschen Aussenhandel*, Berlin, 1920, p. 87.

le reconnaissent. Le Dr Holz, haut fonctionnaire à la direction des chemins de fer du Reich à Königsberg, a publié en 1923 une brochure intitulée *La vie économique de la Prusse orientale et ses moyens de communications avant et après la guerre*. Nous y lisons :

On peut constater... avec satisfaction que, grâce aux démarches faites par l'administration des chemins de fer du Reich auprès de l'administration des chemins de fer polonais, les difficultés relatives au transit ont pu être enrayées. *C'est pourquoi la Prusse orientale, au point de vue du transit, n'est plus une enclave. Le chemin de fer du Reich a lancé un pont à travers le territoire polonais...* Le transit se fait sans aucune entrave, il s'effectue comme si l'administration des chemins de fer allemands détenait encore entre ses mains le trafic sur le parcours du territoire polonais... Les prix de transport, établis selon le tarif intérieur allemand, sont maintenus comme si le territoire situé entre la Prusse orientale et le reste de l'Allemagne était encore territoire allemand. Il faut encore reconnaître que l'administration des chemins de fer polonais s'efforce de tenir ses engagements... C'est pourquoi... la question de l'utilité de diriger le trafic entre la Prusse orientale et le Reich en totalité ou en partie par voie de mer a perdu de sa raison d'être... (31).

En effet, annuellement environ 600.000 voyageurs profitent des trains de transit privilégié par le « corridor » polonais. Par contre, le nombre des voyageurs qui prennent place sur les bateaux de la ligne Stettin-Königsberg ne se monte, dans les deux sens, qu'à 5.000 par an (32). Ces chiffres éloquents prouvent, eux aussi, le bon fonctionnement du transit par voie ferrée à travers la Pologne.

(31) Holz : *Ostpreussens Wirtschaft und Verkehr vor und nach dem Kriege*, Königsberg, Gräfe und Unzer, p. 9 : « Es kann... mit Befriedigung festgestellt werden, dass es den fortgesetzten Bemühungen der deutschen Reichsbahn gelungen ist, im Wege langwieriger Verhandlungen mit den polnischen Bahnen diese Schwierigkeit zu beseitigen. *Für den Durchgangsverkehr ist Ostpreussen kein Enklave mehr. Die Reichsbahn hat die Brücke über das polnische Durchgangsgebiet geschlagen...* »

(32) Stanislas Slawski : *L'accès de la Pologne à la mer et les intérêts de la Prusse orientale*, Paris, Bossard, 1925 ; pp. 125-31.

§

LE TRAFIC POLONAIS DANS LE « CORRIDOR »
EST PRÈS DE SIX FOIS PLUS GRAND QUE LE TRAFIC ALLEMAND

Bien que l'Allemagne eût la possibilité d'exploiter sans la moindre entrave les voies de communication allant de l'ouest à l'est, le trafic allemand à travers le « corridor » était en 1922 environ 20 o/o moins grand que le trafic polonais allant du nord au sud, de Dantzig vers la Pologne et retour. Depuis, cette différence a fortement augmenté en faveur du trafic polonais. Elle a augmenté malgré les efforts tenaces et généralement peu connus de l'Allemagne et de la Russie des Soviets.

Le 3 octobre 1928, les *Isvestia*, organe officiel soviétique, publiait un curieux article consacré au problème de la Prusse orientale :

Les auteurs du Traité de Versailles, — écrivait la feuille de Moscou, — ont, entre autres abominations, accompli le forfait de séparer la Prusse orientale du reste de l'Allemagne...

Ainsi est né « un problème politique d'une acuité insoupçonnable » et qui « inquiète toute l'Europe ». D'après les *Isvestia*, « c'est le germanisme de la Prusse orientale qu'il s'agit de préserver ». Mais comment ?

Si l'Allemagne voulait voir clair dans l'imbroglio de l'Europe orientale, elle ne verrait que la Russie et ses puissants moyens d'aider la Prusse — si précieuse pour la politique baltique du Reich — à se relever et à remplir sa mission germanique dans tout l'Est européen...

Les « puissants moyens » de la Russie des soviets ne sont pas bien considérables, mais ils ne sont pas négligeables non plus. Sur le terrain de la politique ferroviaire et tarifaire, la collaboration germano-russe existe depuis 1925 ; elle a pour but de détourner de la Pologne tout le trafic germano-russe, en le faisant passer par le « corridor », la Prusse orientale, la Lithuanie et la Lettonie. Les tarifs alle-

mands, lithuaniens et russes sont calculés de façon à ce que le transport des marchandises entre la plupart des centres allemands et russes coûte moins cher par cette voie, bien que la distance à parcourir ainsi soit plus longue que par la Pologne.

Trois exemples suffiront pour illustrer cette collaboration germano-russe (33) :

1° La distance entre Mannheim et Kharkov est de 2.439 kilomètres par la Pologne et de 2.821 km. par la Lithuanie ; mais le transport d'une tonne de machines agricoles coûte entre ces deux villes 25,41 dollars par la Pologne et 21,02 dollars par la Lithuanie ;

2° De Nuremberg à Rostov, il y a 2.891 km. par la Pologne et 3.190 km. par la Lithuanie ; mais le transport de produits de l'industrie mécanique coûte 40,42 dollars la tonne par la Pologne et 33,04 dollars par la Lithuanie ;

3° La distance entre Hambourg et Moscou est sensiblement égale par la Pologne (2.138 km.) et par la Lithuanie (2.133) ; mais ici encore le transport d'une tonne de plomb coûte par la Pologne 24,57 dollars, et par la Lithuanie 16,34...

C'est par ces moyens que l'Allemagne a augmenté le trafic à travers le « corridor » polonais, pour diminuer les recettes des chemins de fer polonais et surtout pour démontrer l'importance économique du « corridor » pour le Reich. A-t-elle réussi à affaiblir la position économique de la Pologne dans le « corridor » ? Nullement.

Voici un tableau comparatif entre les trafics polonais et allemand dans ou à travers le « corridor » (34) :

(33) Czeslaw Landsberg : « Au sujet des transports en transit entre l'Allemagne et l'U. R. S. S. , revue *Przemysl i Handel* (*Industrie et Commerce*), Varsovie, 6 octobre 1928, pp. 1642-44.

(34) Ce tableau nous a été aimablement communiqué par M. Joseph Sniechowski, directeur du bureau de statistique au Ministère de communications polonais.

ANNÉES :	Trafic polonais	Trafic allemand
—	Tonnes.	Tonnes.
1925	2.850.520	2.083.650
1926	6.747.371	3.316.914
1927	8.619.909	4.177.583

Ces chiffres — qui ne concernent que le trafic des marchandises par chemin de fer à l'exclusion du trafic fluvial — nous permettent de tirer deux conclusions :

1° le trafic allemand à travers le « corridor » ne cesse de croître ;

2° le trafic polonais dans le « corridor » augmente encore plus vite.

LE TRAFIC POLONAIS ET LE TRAFIC ALLEMAND DANS LE « CORRIDOR »

Les épaisseurs des courants correspondent aux chiffres de 1927.

La première conclusion témoigne du bon fonctionnement des transports en transit par les voies ferrées polonaises du « corridor » ; elle met en pleine lumière la bonne volonté de la Pologne, qui fait tout pour faciliter le trafic alle-

mand ; elle démontre enfin que le « corridor » ne constitue nullement pour l'Allemagne une gêne économique.

La deuxième conclusion justifie politiquement et économiquement la restitution de la Poméranie à son légitime possesseur : la Pologne. Politiquement, car le libre accès à la mer a permis à la Pologne de soutenir victorieusement la « guerre » douanière que l'Allemagne lui avait imposée en juin 1925. Economiquement, car malgré les efforts conjugués germano-russes, le trafic polonais dans le « corridor » dépasse de beaucoup le trafic allemand.

Mais examinons les chiffres de plus près. Tout d'abord, notons qu'ils ne représentent que le trafic par voie ferrée. Quand on parle de l'accès de la Pologne à la mer, on ne saurait oublier le trafic fluvial. Ce trafic n'est pas très important. Si les Allemands ont régularisé pendant leur occupation la basse Vistule, les Russes n'ont rien fait pour améliorer la navigation dans le cours moyen du grand fleuve polonais. La Pologne avait tant de besognes urgentes au cours des dix premières années de son indépendance, tant de ruines à réparer, tant de bâtiments publics à construire, qu'elle a dû ajourner l'énorme effort que nécessite la régularisation de la Vistule moyenne (35).

C'est pour cette raison que la navigation fluviale est encore peu développée en Pologne. Toutefois, en 1927, 2.878 bateaux transportèrent entre la Pologne et la Ville Libre de Dantzig 703.467 tonnes de marchandises (36). Cela fait monter le chiffre total du trafic polonais entre la mer

(35) Sait-on, en Europe, que la Pologne, qui a eu, pendant la guerre, 1.837.305 bâtiments détruits et qui n'a pas touché un centime de réparations, a reconstruit, à la fin de 1927, plus de 82 o/o de ces bâtiments ? Sait-on que la Pologne a bâti depuis la fin de la guerre plus de 6.200 écoles ? Qu'elle a reconstruit jusqu'au 1er janvier 1928 plus de 1.100 ponts de chemin de fer, ouvert à la circulation 2.000 kilomètres de lignes ferrées nouvelles ? Qu'elle a acheté ou construit 1.200 locomotives, 2.000 voitures de voyageurs et 60.000 wagons de marchandise ? Qu'elle a construit 10.000 kilomètres de chaussées nouvelles ?

(36) D'après le *Rocznik Statystyki* (*Annuaire Statistique*), Varsovie, 1928, p. 556 ; pour notre calcul, nous avons délibérément ignoré le mouvement des bateaux fluviaux à l'intérieur de la Ville Libre de Dantzig.

et l'intérieur du pays à 9.323.376 tonnes. Mais de ce chiffre il faut soustraire à peu près 620.000 tonnes, qui représentent les marchandises passées par Dantzig ou Gdynia pour le compte de la Tchécoslovaquie et d'autres pays de l'Europe centrale. Nous obtenons donc, en chiffres ronds, 8.700.000 tonnes, c'est-à-dire le volume du trafic polonais proprement dit, en 1927.

Calculons maintenant la grandeur du trafic strictement allemand, c'est-à-dire intéressant uniquement les échanges entre la Prusse orientale et le reste du Reich. Car les 4.177.583 tonnes qui avaient traversé le « corridor » en 1927 représentent aussi une grande partie du commerce germano-russe, germano-lithuanien, germano-letton et germano-esthonien. Nous n'allons pas infliger à nos lecteurs des calculs trop fastidieux, opérations d'arithmétique que chacun peut d'ailleurs faire soi-même. Bornons-nous à indiquer qu'en soustrayant de la totalité du trafic « allemand » le volume de marchandises traversant le « corridor » à destination ou en provenance de Russie, de Lithuanie, de Lettonie et d'Esthonie, nous obtenons 1.500.000 tonnes. Ce dernier chiffre représente donc le trafic allemand à travers le « corridor » en 1927. C'est cette donnée seule qui doit être comparée avec les 8.700.000 tonnes représentant le trafic polonais.

Que nous disent ces chiffres ? Que le trafic polonais dans le « corridor » est près de *six fois* plus important que le trafic allemand à travers le « corridor ». C'est la justification économique la plus éclatante de la restitution de la Poméranie à la Pologne.

§

IL Y A BIEN D'AUTRES « CORRIDORS » DANS LE MONDE...

Le « corridor » polonais, on l'a vu, n'est pas une invention méchante dirigée contre l'Allemagne. Mais ce qu'on sait moins, c'est qu'il y a pas mal d'autres « corridors » ou « demi-corridors » en Europe et en Amérique.

Nous appelons « corridor » le territoire d'un Etat par lequel doivent obligatoirement passer les nationaux d'un Etat voisin, s'ils veulent se rendre d'un point à un autre de leur territoire national par le chemin le plus court ou le plus rapide.

Nous appelons « demi-corridor » une enclave territoriale d'un Etat s'avançant entre les possessions de deux ou plusieurs autres Etats.

Voici quelques exemples de « corridors » :

1° Si un Hollandais se rend en chemin de fer de Rotterdam à Terneuzen, en territoire hollandais au sud de l'Es-

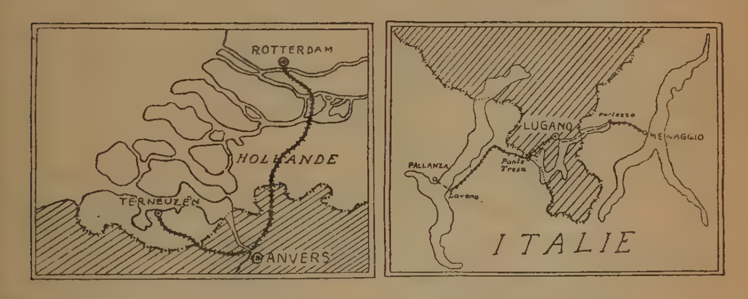

« CORRIDOR » BELGE ET « CORRIDOR » SUISSE

caut, il est obligé de passer par Anvers : il traverse le « corridor » belge.

2° Vous visitez les Lacs italiens. De Menaggio, au bord du *Lago di Como*, à Pallanza, au bord du *Lago Maggiore*, le chemin le plus court et le plus pittoresque passe par Lugano. Mais vous ne ferez pas cette ravissante excursion si vous n'avez pas votre passeport en règle ; c'est le « corridor » suisse qui vous en empêcherait.

3° Vous allez de Bâle à Schaffouse, deux villes suisses. Mais n'oubliez pas de vous munir de passeport et de visas nécessaires : vous traversez en route le « corridor » allemand.

4° Un Français va de Gex (Ain) visiter ses cousins à Annemasse (Haute-Savoie) ; une trentaine de kilomètres

séparent ces deux localités, mais, pour ne pas faire trois fois plus, il faut passer par Genève : « corridor » suisse.

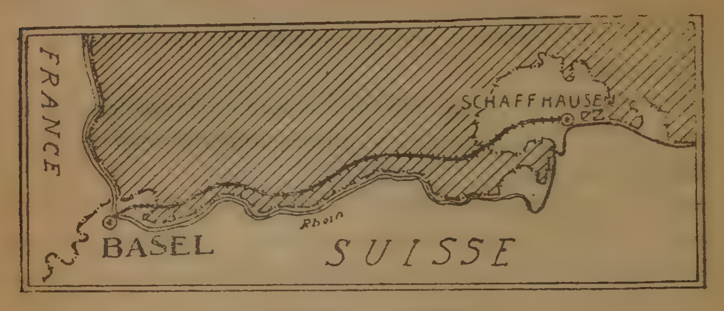

« CORRIDOR » ALLEMAND

5° Un Turc va de Constantinople à Andrinople, deux villes turques ; entre Sarikeuï et Karagatch, il est obligé de passer à travers le « corridor » grec.

6° Un Letton va de Riga, sa capitale, à Libau, grand port letton sur la Mer Baltique : à Mozieikiai (Mozejki) il traverse obligatoirement le « corridor » lithuanien.

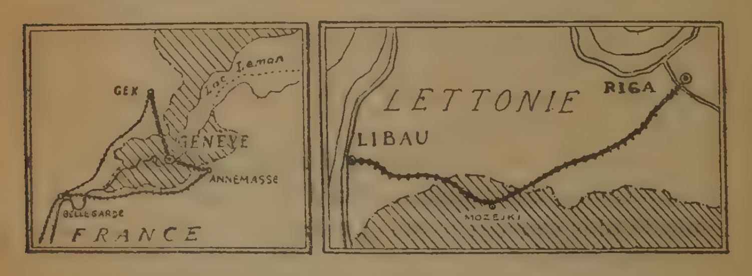

« CORRIDOR » SUISSE ET « CORRIDOR » LITHUANIEN

7° Le 30 octobre 1928, MM. Tardieu et Giurati, ministres des Travaux publics français et italien, ont inauguré dans les Alpes la ligne de chemin de fer Coni-Vintimille avec embranchement pour Nice. Cette ligne permet aux habitants de Turin et de la région d'accéder directement à la partie occidentale de la Riviera italienne. La branche italienne Coni-Vintimille emprunte, par la vallée de la Roya,

le territoire français sur un espace de 20 kilomètres. C'est un nouveau « corridor » qui vient d'être créé en Europe.

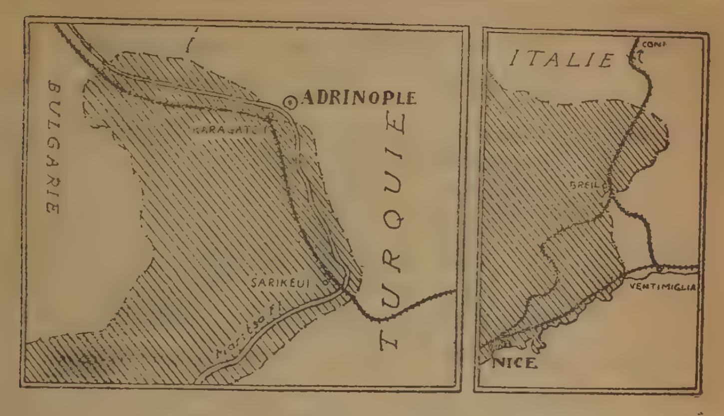

« CORRIDOR » GREC ET « CORRIDOR » FRANÇAIS

8° Un Canadien rentre chez lui après une visite en Europe, il débarque à Saint John, port canadien (Brunswick), prend son billet pour Ottawa ; eh bien ! sur un parcours de plus de 200 milles, son train du *Canadian Pacific Railway* traverse l'Etat du Maine (U.S.A.) : « corridor » américain.

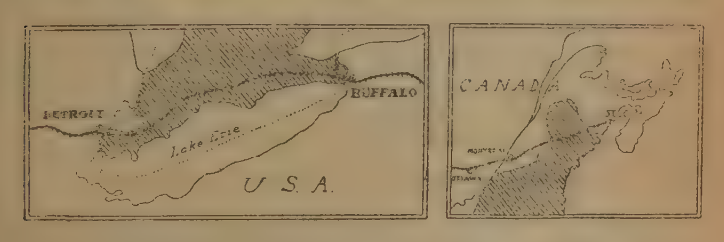

« CORRIDOR » CANADIEN ET « CORRIDOR » AMÉRICAIN

9° Un citoyen de Buffalo se rend à Detroit, deux grandes villes des Etats-Unis : il prend le train de *New-York Central* ou de *Michigan Central*, mais, dans les deux cas, son voyage se fait presque entièrement à travers la province d'Ontario : « corridor » canadien.

10 Un Canadien va de Ottawa à Winnipeg ; au sud du

Lake of the Woods, il traverse l'Etat de Minnesota : « corridor » américain.

11° Dans l'Ouest américain, entre la province de *British Columbia* et l'Etat de *Washington*, la frontière suit le 49° parallèle de latitude nord ; rien d'étonnant dans ces con-

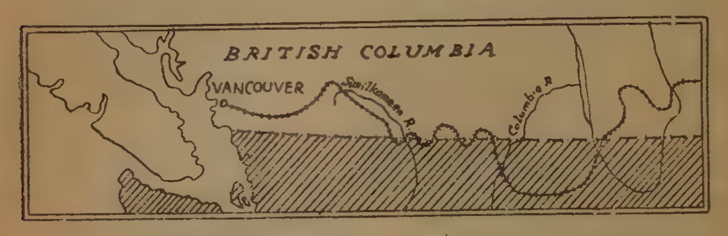

LE CHEMIN DE FER CANADIEN ET LA FRONTIÈRE DES ETATS-UNIS

ditions si dans cette région montagneuse, entre les rivières Columbia et Similkameen, une ligne de chemin de fer canadienne traverse *huit fois* la frontière des Etats-Unis.

12° L'énorme territoire du Congo Belge accède à l'Océan

« CORRIDOR » CONGOLAIS ET « CORRIDOR » AMÉRICAIN

Atlantique par une étroite bande de terre au nord de l'embouchure du fleuve du Congo ; comme des deux côtés se trouvent les possessions portugaises, on peut parler sans métaphore du « corridor » congolais-belge...

Quant aux « demi-corridors », en voici quelques-uns :

1° Le Limbourg hollandais, avec Maestricht pour centre, sépare le Limbourg belge de la Rhénanie ;

2° L'accès de l'Autriche au Lac de Constance à Bregenz

coupe les communications directes entre la Suisse et la Bavière ;

3° La Finlande dispose de 23 ports sur la Mer Baltique ; elle avait cependant besoin d'un accès à l'Océan Arctique et elle l'avait obtenu, puisqu'en vertu du traité de Dorpat, signé le 2 février 1920, la Russie lui avait cédé le territoire du Petsamo donnant sur le Varanger-Fjord ; ce territoire sépare la Russie de la Norvège ; elles avaient jusqu'ici une frontière commune ;

4° Si l'on jette un coup d'œil sur la carte politique de l'Afrique, on constate qu'un formidable « corridor » britannique — constitué par une suite ininterrompue de protectorats, colonies, territoires à mandat ou dominions — va du Caire à Capetown...

En rappelant l'existence de ces « corridors », nous n'en blâmons aucun. Nous savons trop bien que chacun est le résultat de droits légitimes et indiscutables. Nous savons trop bien que le trafic à travers tous ces « corridors » se fait dans des conditions satisfaisantes et qu'aucun des Etats intéressés ne réclame à son voisin une rectification de frontières. Là où les réclamations apparaissent, c'est parce que le « corridor » a été trop cavalièrement supprimé. Tel est, par exemple, le cas de la Bolivie, à qui on a coupé en 1883 l'accès du Pacifique.

§

LA SITUATION DE LA PRUSSE ORIENTALE EST DIFFICILE PARCE QU'IL N'Y A PAS DE TRAITÉ DE COMMERCE GERMANO-POLONAIS

Les Allemands créèrent un vocabulaire spécial pour définir le tracé soi-disant impossible de la frontière polono-allemande. Ils lancèrent le terme de « corridor polonais » ; ils parlent de la « situation insulaire » (*insulare Lage*), unique dans son genre, de la Prusse orientale ; ils se plaignent de l' « étranglement » (*Abschnürrung*) de cette province (37).

(37) La Prusse orientale couvre une superficie totale de 38.521 kilomètres

Il n'est pas vrai que la situation de la Prusse Orientale soit actuellement unique dans son genre. Voici quelques cas analogues :

1° La ville de Zara fut cédée avec ses environs par la Yougoslavie à l'Italie, par le Traité de Rapallo, en date du 12 novembre 1920 ; cette ville maritime, entourée sur le continent exclusivement par le territoire yougoslave et éloignée de Fiume, port italien le plus proche, de 150 kilomètres, est condamnée uniquement à des communications par voie de mer, car elle ne possède aucune communication par voie ferrée avec l'Italie.

2° Depuis la signature du traité anglo-irlandais de 1921, et surtout depuis le pacte du 3 décembre 1926 délimitant les frontières ulstero-irlandaises, la situation de l'Ulster par rapport à l'Angleterre peut être comparée à celle de la Prusse orientale par rapport à l'Allemagne.

QUELQUES SITUATIONS ANALOGUES
AVEC CELLE DE LA PRUSSE ORIENTALE
L'Alaska et les Etats-Unis. — La zone du Canal de Panama. — Zara et l'Italie.

3° En dehors de l'Europe, l'Alaska, territoire américain, est séparée des Etats-Unis par le territoire canadien. Mais aucun Américain n'a jamais eu l'idée de réclamer au Canada

carrés et compte 2.256.000 habitants, c'est-à-dire qu'elle est grande comme les Pays-Bas, avec une population trois fois moins dense.

son littoral du Pacifique, afin que l'Alaska communique avec les Etats-Unis par voie ferrée.

4° La République de Panama est coupée exactement en deux parties plus ou moins égales par la « Zone du Canal de Panama », possession des Etats-Unis (1365 kilomètres carrés, 23.000 habitants).

Si l'on se place à un autre point de vue, on constate que la situation de la Prusse orientale, qui n'est qu'une province allemande faiblement peuplée, est bien meilleure que celle de la Suisse, de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie, de la Bolivie, du Paraguay, de l'Afghanistan et de l'Abyssinie, Etats indépendants qui ne possèdent pas de littoral propre et sont, par conséquent, obligés de se servir de ports étrangers. La Prusse orientale compte moins d'habitants que la Suisse, pays le plus petit de ces Etats ; pourtant elle possède son propre littoral et ses propres ports. Et un pays qui touche à la mer ne peut parler d'« étranglement » (38).

C'est la Pologne qui serait sûrement « étranglée » si on la privait de son accès territorial à la mer. Certains le contestent, citant les exemples de la Suisse, de la Tchécoslovaquie, etc. Mais ces exemples ne sont pas applicables. La Suisse a quatre ou cinq débouchés : Marseille, Gênes, Hambourg, Rotterdam et Anvers se disputent son trafic. L'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Hongrie se trouvent dans des situations analogues. L'Allemagne est obligeante envers tous ces clients, parce qu'ils peuvent se faire servir ailleurs. Or, la Pologne n'a pas le choix. Sa position géographique la condamne à se servir de Dantzig. Lorsqu'on regarde une carte, on s'en aperçoit immédiatement.

Il est, d'autre part, indéniable que la situation économique de la Prusse orientale est difficile. La source de ces

(38) La mer n'est pas une frontière, la mer ne sépare pas. La Corse n'est pas « étranglée » parce qu'elle est séparée par huit heures de bateau de Marseille. La Sardaigne et la Sicile ne sont pas « étranglées » non plus. Le Japon et, en partie, le Danemark sont deux Etats insulaires et ils prospèrent aussi bien que les Etats dont le territoire est d'un seul tenant.

difficultés ne se trouve nullement dans l'existence du « corridor », mais dans l'absence d'un traité de commerce germano-polonais. Les difficultés de la Prusse orientale ont été analysées et prévues dès 1919 par un économiste allemand, le Dr Fritz Simon, syndic de la Chambre de Commerce de Königsberg, dont les conclusions étaient les suivantes :

> Quoique sans attrait affectif pour un Prussien, l'idée d'une union douanière de la Prusse orientale avec la Pologne s'impose comme une nécessité. La Prusse orientale profiterait, en effet, grâce à cette union, de toutes les facilités qu'offre le mouvement des échanges en Pologne par rapport à l'Allemagne et aux pays voisins, en supprimant par là même tous les inconvénients qui résultent pour cette province de son incorporation dans le système économique du Reich. La Pologne, de son côté, aurait tout intérêt à aider au développement économique de Königsberg sans faire porter désormais tout son effort sur Dantzig. Or, c'est seulement en étant forte économiquement que la Prusse orientale pourra se maintenir politiquement unie avec l'Allemagne (39)...

Il serait, sans doute, utopique d'escompter de la part du Reich un brusque désaveu de sa politique actuelle en faveur de ce projet. La meilleure solution serait la conclusion d'une entente douanière dans le cadre d'un traité de commerce germano-polonais, qui — sans porter la moindre atteinte au statut politique actuel de la Prusse orientale — stabiliserait les relations politiques et économiques dans l'Est européen et serait le plus sûr gage de la paix.

Quand nous constatons le fait que la prospérité économique de la Prusse orientale dépend surtout de son *hinterland* polonais, nous risquons d'être accusés d'impérialisme. Mais la géographie est là pour nous défendre. La

(39) Cité par « Prutenus » dans son intéressant article intitulé : « Le problème de la Prusse orientale à la lumière des lois de la nature », *Przeglad Polityczny* (*Revue Politique*), Varsovie, Janvier-Février, 1928, p. 29. — Ajoutons à ce propos que l'article 82 de la Constitution allemande de Weimar autorise l'entrée d'une province allemande dans un *Zollverein* étranger.

Rhénanie est bien l'*hinterland* d'Anvers et de Rotterdam. Aucune conclusion annexionniste ne doit être tirée de ce fait. Une intelligente et saine politique d'entente économique doit, au contraire, en découler. Au lieu de cela, que fait le gouvernement du Reich ? Il s'est buté dans une attitude négative et stérile ; il dépense des centaines de millions de marks en divers *Sofortprogramme* ou *Hilfsprogramme*, destinés à la défense du « germanisme en Prusse orientale ». Cette politique ne paraît pas, du reste, donner les résultats qu'on escomptait.

§

GRACE A LA POLOGNE DANTZIG EST LE SEUL PORT DU MONDE QUI AIT QUADRUPLÉ SON TRAFIC D'AVANT-GUERRE

Tandis que le mouvement des bateaux dans les ports de Stettin et de Königsberg a diminué par rapport à la situation d'avant-guerre (40), le mouvement dans le port de Dantzig a énormément augmenté. Qu'est-ce qui lui vaut ce privilège ? C'est qu'une proportion de 31 o/o de tout le mouvement commercial sur la Pologne passe par Dantzig et que les marchandises importées ou exportées par ce port sont à destination ou en provenance de la Pologne dans une proportion de 95 o/o.

Dans les premières années du nouveau régime, l'impératif du nationalisme était si fort que les Dantzicois, en dépit de cette extension de leur champ d'activité, répugnaient à considérer ces résultats comme une suffisante

(40) D'après *Wirtschaft und Statistik*, le mouvement des navires dans le port de Stettin, qui se chiffrait en 1913 par 2.012.500 tonnes, n'a atteint en 1925 que 1.014.000 tonnes ; pour Königsberg les chiffres respectifs sont 646.000 et 574.000 tonnes. — Supposons que le mouvement total des ports de Dantzig, de Gdynia, de Königsberg et de Memel est égal à 100. En 1927, ce mouvement se partageait entre ces quatre ports d'après la relation 73 : 8 : 11 : 8. En 1913, le mouvement de Dantzig, de Königsberg et de Memel (Gdynia n'existait pas) s'exprimait par la relation 49 : 35 : 16. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

compensation à l'étroite solidarité qui les lie désormais à la Pologne. Mais une évolution se dessine. Le Dr Werner Mahrholz a consacré dernièrement à la « question de Dantzig » un curieux article dans la *Vossische Zeitung* (19, VIII, 1928). Il constate que les Dantzicois sont

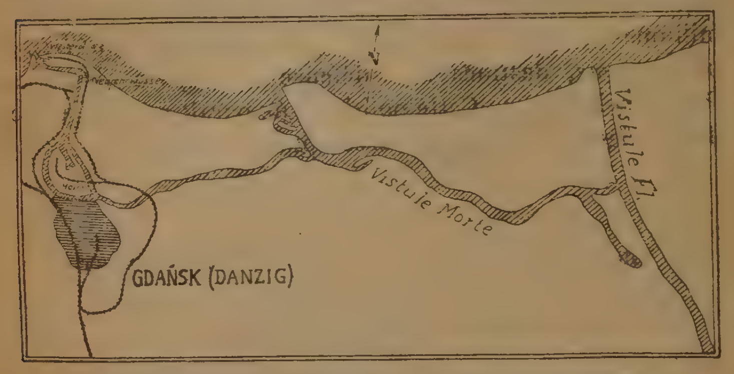

L'EMBOUCHURE DE LA VISTULE ET LE PORT DE DANTZIG

toujours sentimentalement Allemands, mais qu'ils savent que « sans la Pologne, ils ne représentent rien économiquement ».

Le développement du trafic du port de Dantzig est illustré par le tableau suivant (entrées et sorties ensemble) :

ANNÉES	NAVIRES	TONNES
1912	5.966	1.963.905
1922	5.409	2.851.949
1923	5.786	3.412.180
1924	6.642	3.283.033
1925	7.944	3.735.161
1926	11.870	6.628.200
1927	13.892	7.832.431
1928	12.381	8.071.236

Comme on le voit, le trafic de 1928 a été plus de quatre fois supérieur à celui de 1912 — qui a été l'année la plus favorable pour Dantzig avant la guerre — et de 18 0/0 par rapport à celui de 1926.

Pour affaiblir l'éloquence de ces chiffres, les Allemands

objectent que les navires entrant ou sortant dans le port de Dantzig ne sont pas toujours chargés. Nous répondrons par des chiffres officiels du Conseil du Port et des Voies d'Eaux de Dantzig, organisme composé de cinq Polonais, de cinq Dantzicois et d'un Suisse, M. de Loës, qui le pré-

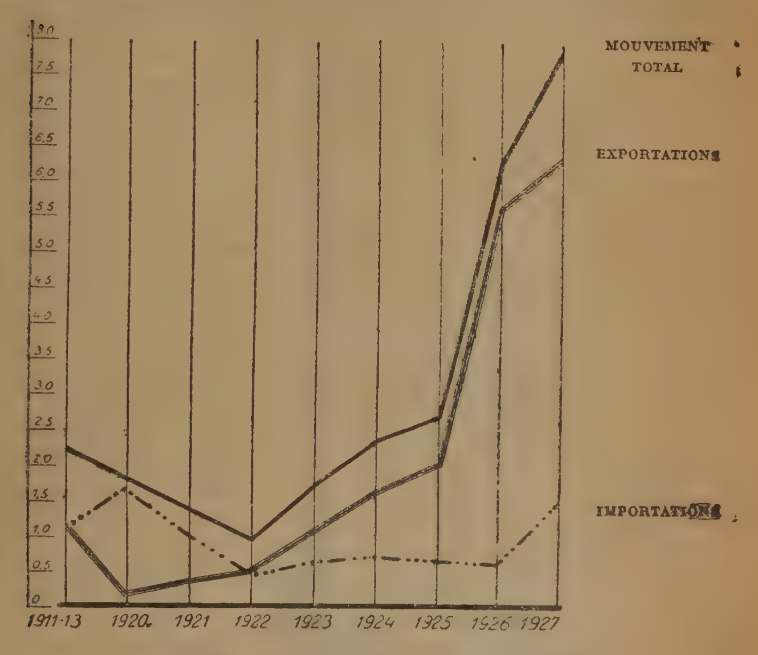

LE TRAFIC DU PORT DE DANTZIG APRÈS LA GUERRE
(en millions de tonnes)

side. Dans le tableau ci-dessous, il ne s'agira pas du jaugeage des navires, mais uniquement des marchandises chargées ou déchargées dans le port de Dantzig. Voici les chiffres d'après-guerre comparés avec ceux d'avant-guerre :

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
—	—	—	—
1912	1.141.455	993.152	2.134.607
1922	466 287	1.428 828	1.895.107
1923	654.929	1.062.863	1.717.792
1924	738.071	1.636.485	2.374.556
1925	690.778	2.031.969	2.722.747

1926	640.695	5.659.605	6.300.300
1927	1.517.194	6.380.419	7.897.613
1928	1.730.642	6.755.159	8.485.801

D'où il résulte que les chargements du port de Dantzig

LE PORT DE DANTZIG ET SON ROLE DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE LA POLOGNE

augmentèrent entre 1912 et 1928 dans la proportion de 400 o/o.

Simultanément à l'accroissement du trafic a augmenté

le nombre de lignes de navigation régulières desservant Dantzig. A l'heure actuelle, il existe 70 lignes reliant Dantzig à tous les ports principaux du monde. Le nombre des pavillons représentés est passé de onze, en 1912, à vingt-huit, en 1928. C'est le pavillon allemand, fait significatif, qui détient la première place (26 o/o) dans la statistique du tonnage par nationalité des navires ; puis suivent les pavillons : danois 18 o/o, suédois (16 o/o), britannique (10 o/o), norvégien (6, 4), letton (5, 8), finlandais (2, 8), français (2, 67), polonais (2, 62), etc.

Le port de Dantzig, après son incorporation à l'organisme économique de la Pologne, de port provincial de troisième ordre qu'il était avant la guerre, est devenu un des ports principaux de la Baltique et de la Mer du Nord. Son trafic est aujourd'hui supérieur à celui de Göteborg, de Malmö, de Stettin, de Leningrad, de Lübeck, de Reval (Talinn), de Königsberg, de Riga, de Memel, etc. Dantzig ne cède, sous le rapport du volume de marchandises, qu'à celui de Hambourg, de Brême, de Copenhague et de Stockholm.

Il est clair que l'avenir et la prospérité de Dantzig sont dans son union avec la Pologne.

§

MAIS LE PORT DE DANTZIG NE SUFFIT PLUS AU COMMERCE POLONAIS : LE PORT DE GDYNIA LE COMPLÉTERA

Le développement de la vie économique de la Pologne et l'augmentation de sa population permettent de prévoir une croissance continuelle du trafic maritime polonais. C'est ce qui explique la création du port de Gdynia, qui n'est pas destiné à faire concurrence à Dantzig, mais est la conséquence de l'optimisme du gouvernement polonais, basé sur l'expérience. Les statistiques prouvent, en effet,

que les deux ports pourront à peine satisfaire aux besoins du développement économique de la Pologne restaurée.

La construction du port polonais de Gdynia — ancien village de pêcheurs situé au bord de la baie de Dantzig, mais sur le littoral polonais — a été commencée en février 1920. Ce n'est que le 23 septembre 1922 que le Parlement autorisa le Gouvernement polonais à entreprendre à Gdynia la construction d'un port moderne. Ce port fut inauguré le 29 avril 1923 en présence du Président de la République et des délégués des marines britannique, française et

LE PORT DE GDYNIA
Les traits pleins indiquent son état actuel.

esthonienne. En 1924, les travaux purent être activement poussés (41). Aujourd'hui, le voyageur arrivant à Gdynia

(41) Grâce à un contrat signé le 4 juillet entre le Gouvernement polonais, d'une part, et un consortium franco-polonais représentant les firmes suivantes: la *Société de Construction de Batignolles*, la maison *Schneider et C^ie*, la *Sté Anonyme Hersent* et la *Polski Bank Przemyslowy* (Banque Polonaise de l'Industrie, de Lwow), de l'autre. Ce contrat a été modifié le 2 juillet 1926. Jusqu'au 1^er janvier 1928, on a dépensé pour la construction du port de Gdynia 16.469.632 zlotys.

constate que toute une ville a surgi du sol, à l'américaine, en l'espace de quelques années (42).

Le port de Gdynia est loin d'être terminé, mais son trafic se développe. Voici les chiffres relatifs au mouvement de ce port (entrées et sorties ensemble) :

ANNÉES	NAVIRES	TONNES
—	—	—
1924	54	81.232
1925	164	146.462
1926	601	412.951
1927	1.080	8[illegible]4.842
1928	2.201	1.9[illegible]7 795

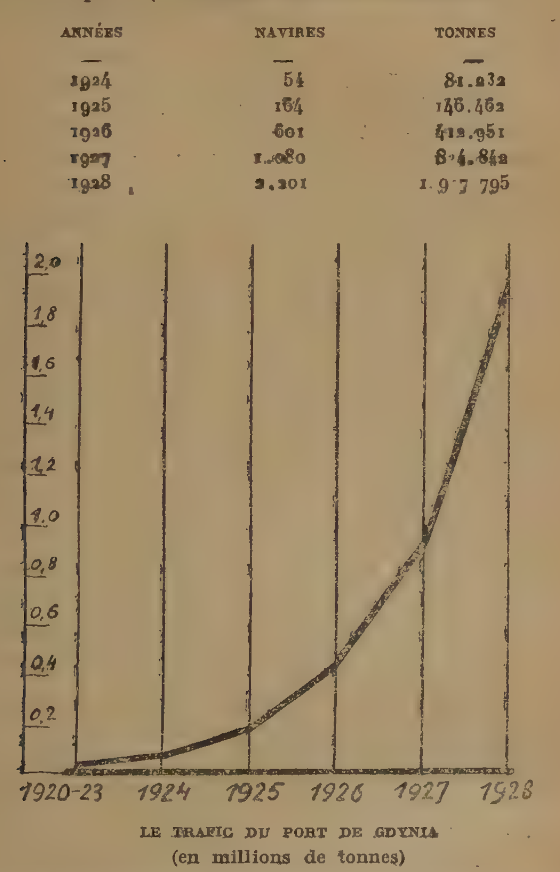

LE TRAFIC DU PORT DE GDYNIA
(en millions de tonnes)

Et voici maintenant la statistique des chargements du port de Gdynia :

(42) Gdynia, qui avait 8.000 habitants en 1927, en comptait 18.000 l'année suivante.

ANNÉES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	TOTAUX
—	—	—	—
1924	631	9.086	9.717
1925	1.646	49.[illegible]43	51.389
1926	178	410.297	410 475
1927	6.702	891.497	898.199
1928	190.962	1.766.386	1.957.348

Comme on le voit, le trafic du port de Gdynia s'accroît avec rapidité. Cette augmentation est observée surtout dans le domaine des exportations, ce qui est dû à la concentration de tous les efforts sur le développement des exportations du charbon Le charbon constitue l'article principal des exportations de Gdynia ; le développement des exportations des autres produits ne sera possible qu'après l'aménagement des quais, à l'entrée du bassin intérieur, et la construction des entrepôts, c'est-à-dire à partir de 1929. Après l'achèvement de la première série des travaux (en 1931), le port de Gdynia pourra exporter un million de tonnes de charbon et 367.000 tonnes d'autres marchandises par mois, et importer 157.000 tonnes de marchandises dans le même laps de temps.

La Pologne, tout en construisant son propre port à Gdynia, n'oublie pas Dantzig. En juillet 1927, sur l'initiative de la Pologne, le Conseil du Port de Dantzig a contracté un emprunt extérieur de 20 millions de florins dantzicois, destiné à l'agrandissement de ce port. Cet emprunt est garanti par la Pologne aussi. Ce fait indique d'une façon manifeste que le Gouvernement polonais n'a pas l'intention de « boycotter » Dantzig. Deux ports, ce n'est pas trop pour un grand pays.

Certains Allemands, par exemple M. Arnold Rechberg, suggèrent la « solution » suivante du problème du « corridor » : la Pologne abandonnerait ce territoire polonais à l'Allemagne et recevrait en « échange » la Lithuanie avec son port de Memel...

Cette « solution » est absolument irréalisable. Sans parler des raisons politiques et morales qui s'y opposent, on

paraît oublier que Memel est un petit port sablonneux dont la capacité n'atteint pas celle de Gdynia dans son état actuel. En 1913, son année la plus favorable, le mouvement du port de Memel était de 1.580 navires et 608.900 tonnes. En 1927, il atteignait à peine 1.656 navires et 858.900 tonnes.

§

LA NAISSANCE DE LA MARINE POLONAISE

Après avoir assaini, en 1924, ses finances et créé une monnaie-or — le *zloty* — la Pologne dirigea ses efforts vers le terrain économique. La production ne cesse d'augmenter et le commerce extérieur polonais se développe. Quelques chiffres illustreront cette affirmation.

En 1924, la production de charbon n'a pas dépassé 28 millions de tonnes; en 1928, elle a atteint 40 millions. Passons aux transports : en 1924, on chargeait en moyenne 11.000 wagons de 15 tonnes par jour, en 1928 17.000 wagons. En 1924, l'industrie de transformation occupait 250.000 ouvriers, en 1928 590.000. Les capitaux investis dans l'industrie électrotechnique ont passé, en 1924 et 1928, de 20 à 80 millions de zlotys.

Le commerce extérieur de la Pologne se chiffrait en 1924 à 18 millions de tonnes et représentait la valeur de 3 milliards de zlotys; en 1928, il a atteint respectivement le volume de 28 millions de tonnes et la valeur de 5.400 millions de zlotys. Parmi les principaux fournisseurs de la Pologne figurent : l'Allemagne (25 o/o), les Etats-Unis (12 o/o), la Grande-Bretagne (10 o/o) et la France (7 o/o). Et les principaux clients de la Pologne sont : l'Allemagne (32 o/o), la Grande-Bretagne (12 o/o), l'Autriche (11 o/o) et la Tchécoslovaquie (10 o/o).

Si, en 1924, 13 o/o à peine des échanges polonais passaient par voie maritime, en 1928, près de 40 o/o des importations ou exportations polonaises passent par Dantzig et Gdynia. Mais, tandis qu'en 1924 la marine marchande

polonaise n'existait pour ainsi dire pas, en 1928, 4 o/o du commerce maritime polonais se fait sous le pavillon polonais.

On ne crée pas du jour au lendemain une marine marchande. Il y faut du fret, il y faut des capitaux, il y faut de l'expérience. Quelques entreprises polonaises privées, qui ne réunissaient pas tous ces facteurs, périclitèrent entre 1921 et 1925. Mais, en 1926, le Gouvernement polonais s'intéressa à l'affaire. M. Eugène Kwiatkowski, ministre de l'Industrie et du Commerce, élabora un plan méthodique d'organisation de la marine marchande polonaise et avança les fonds nécessaires pour créer la première compagnie de navigation sérieuse. C'est ainsi qu'est née la *Zegluga Polska* (Navigation Polonaise), dont le directeur est M. Julien Rummel, ancien président de la Ligue Maritime et Fluviale Polonaise.

La *Zegluga Polska* acheta aux « Chantiers Navals Français », de Caen les cinq premiers cargos de 3.000 tonnes chacun : *Torun*, *Poznan*, *Katowice*, *Krakow* et *Wilno* et inaugura ses services réguliers en automne 1926. En 1927, ses bateaux transportèrent déjà 308.000 tonnes et, en 1928, plus de 430.000 tonnes de marchandises.

En 1927, la *Zegluga Polska* acheta trois autres cargos : un de 4.460 tonnes (*Warta*) et deux de 5.000 tonnes chacun (*Wisla* et *Niemen*). Ses bateaux sillonnent régulièrement la Baltique, la Mer du Nord et la Méditerranée. La *Zegluga Polska* collabore avec une compagnie de navigation française (les *Chargeurs Réunis*) en vue d'organiser une ligne régulière entre la Pologne et l'Amérique du Sud. Tout récemment elle a créé une société anglo-polonaise de navigation au capital de 310.000 livres sterling. L'associé britannique, la *Ellermann Wilson Line*, participe dans ce capital pour 25 o/o et il fournit quatre bâtiments rapides de 4.500 tonnes chacun, capables de transporter les marchandises périssables et 500 passagers, qui navigueront entre Gdynia, l'Angleterre et la France.

C'est peu, mais cela suffit pour que le commerce maritime polonais ne soit pas à la merci des armateurs étrangers. La Pologne peut aujourd'hui influer sur les prix des transports maritimes. En considérant qu'une tonne de fret coûte 8 shillings en moyenne, c'est au moins 160.000 livres sterling qui restèrent en 1928 dans les mains polonaises, grâce à l'existence de la *Zegluga Polska*. Et quant aux économies réalisées sur les frets étrangers, du fait de la concurrence de la marine polonaise, elles sont appréciables elles aussi, quoique plus difficiles à calculer.

Et la marine militaire polonaise ? Elle n'a pour but que de défendre, le cas échéant, les côtes polonaises. Elle se compose de deux canonnières, de six petits torpilleurs et de quatre trawlers. Ces douze bâtiments portent ensemble 12 pièces de 76 m/m. et 16 de 47 m/m. Deux grands contre-torpilleurs et trois sous-marins sont en construction en France (43).

Comparée aux flottes des grandes puissances maritimes, la marine polonaise paraît minuscule. Mais ce n'est qu'un commencement. Là où, il y a deux ans, il n'y avait rien ou presque, il y a aujourd'hui 23 navires de commerce. Le pavillon polonais flotte dans le ciel brumeux de la Baltique et, d'année en année, il occupera dans le commerce maritime polonais la place de plus en plus grande.

§

CONCLUSION

Telle est, sous tous ses aspects, cette affaire du « corridor ».

Il s'agit d'une province polonaise qui, au cours de mille

(43) Les contre-torpilleurs *Wicher* et *Burza* ont été commandés aux « Chantiers Navals Français » à Blainville, près de Caen. Voici leurs caractéristiques : un déplacement de 1.500 tonnes, 107 mètres de longueur, une puissance de 35.000 chevaux pour une vitesse de 33 nœuds, quatre canons de 130 mm., deux pièces de 75 mm., et deux tubes lance-torpilles triples de 550 mm.. La commande des sous-marins a été passée aux « Chantiers de la Loire » à Nantes. Enfin, trois bâtiments mouilleurs de mines sont en construction au Havre, à Nantes et à Caen.

ans d'histoire, a été séparée de la Pologne à deux reprises. Bien que chacune de ces deux séparations ait duré près d'un siècle et demi, la Poméranie polonaise, chaque fois, a fait retour à sa mère-patrie.

Sa population — les Allemands le reconnaissent — n'a jamais cessé d'être polonaise.

Elle constitue l'unique accès à la mer de l'Etat polonais, qui compte 30 millions d'habitants et dont la population augmente en moyenne de 360.000 chaque année.

L'Etat polonais accorde à l'Etat allemand toutes les facilités de transit entre la Prusse orientale et le reste du Reich. L'Allemagne a la possibilité d'exploiter pleinement ce transit et cependant le trafic polonais, allant du nord au sud, est six fois plus grand que le trafic allemand.

Non seulement l'Allemagne n'a aucun droit sur le « corridor », mais encore son existence ne la gêne nullement.

Elle le revendique cependant.

Mais ses « raisons » sont d'ordre spécial : c'est, d'abord, une question de prestige ; ce sont, ensuite, des considérations d'ordre stratégique.

Au cours des siècles passés, le slavisme a beaucoup reculé vers l'est devant le germanisme. C'est un fait. Mais lorsque les Slaves reculaient de l'Elbe sur l'Oder et de l'Oder sur la Vistule, le sentiment national se formait à peine. Aujourd'hui, la situation est tout autre. Le germanisme trouve devant lui des nations politiquement mûres et moralement unifiées. La restauration de la Pologne et de la Tchécoslovaquie a marqué un arrêt et un recul du germanisme. L'esprit germanique se sent humilié par ce fait, car il croyait que les peuples slaves étaient promis de tout temps à la colonisation allemande.

Nous comprenons cet état d'esprit, que nous ne voulons nullement exaspérer par de nouvelles revendications territoriales qui seraient justifiées. Nous voulons oublier le passé. Nous ne nourrissons pas de haine contre la Nation allemande, une grande Nation, dont l'apport au patrimoine

commun de la civilisation européenne est important. Mais les Allemands eux aussi doivent s'incliner devant le verdict de l'Histoire.

Déjà, dans certains milieux allemands, un mouvement caractéristique se dessine en faveur du rapprochement germano-polonais.

Dans un article qui fit sensation, M. Richard Künzer, membre influent du « centre » allemand, écrivait dans la *Germania* du 20 février 1927 :

> Entre la Pologne et l'Allemagne se dressent quelques sérieuses différences matérielles. Mais c'est aussi l'aveuglement humain qui a échafaudé les obstacles entre elles, et ces obstacles-là sont plus difficilement surmontables encore que les oppositions qui découlent des faits. Est-ce de la peur ? De la part de la Pologne ? ou de l'Allemagne ? Une peur réciproque ? Est-ce une haine héréditaire des Prussiens contre les Polonais ou des Polonais contre les Allemands ?... Quelques spécialistes se rendent seuls clairement compte qu'à l'est de l'Allemagne se trouve la Pologne avec ses 30 millions d'habitants, après la France, le voisin le plus fort, le plus important et bientôt le plus peuplé... Il y a une littérature polonaise, un art polonais, une riche tradition polonaise. La fidélité des Polonais à leur idéal national pendant les cent cinquante ans de séparation est la preuve décisive de leur droit à l'existence comme Etat indépendant. Et si aujourd'hui la Pologne, par suite de je ne sais quel cataclysme, disparaissait de nouveau, il n'y aurait de repos et d'ordre dans notre coin de terre de l'est que le jour où elle ressusciterait à nouveau. Le droit d'existence en tant qu'Etat indépendant de la Pologne fait partie des vérités fondamentales de la politique européenne.
>
> Il faudrait être d'une naïveté sans limite pour s'imaginer que l'Allemagne pourrait entreprendre contre la Pologne une guerre séparée. L'édifice politique créé à Locarno est si complexe que la chute d'une seule pierre entraînerait sa ruine. La fameuse théorie de l'effondrement ? L'espoir d'une décadence économique et financière ? Thèse qui ne compte plus d'adhérents parmi les têtes qui pensent en Allemagne...
>
> Il n'y a qu'un seul chemin à suivre vis-à-vis de la Pologne : c'est le chemin d'entente, en tout cas celui d'un loyal essai d'en-

tente... Il est temps qu'enfin notre politique envers la Pologne suive une ligne déterminée et constante, et *vice versa*.

Le 20 avril 1927, M. Paul Scheffer, journaliste allemand de talent et observateur perspicace, écrivait de Varsovie au *Berliner Tageblatt* :

C'est une faute que les Allemands commettent en envisageant les possibilités polonaises avec un pessimisme côtoyant le sadisme. La Pologne n'est pas un Etat saisonnier. Elle se développe et se forme petit à petit, malgré les nombreuses difficultés qui se dressent sur son chemin... Du côté allemand, il faudra regarder les réalités en face et se demander comme il faut organiser nos relations futures avec la Pologne.

M. Scheffer sait bien qu'il y a entre les deux pays de « graves difficultés politiques » qui sont pour le moment « insolubles ». Cependant, observe-t-il, les relations mutuelles entre les deux Etats « ne peuvent rester toujours en suspens » et « l'Allemagne doit se décider à établir un *modus vivendi* avec la Pologne, surtout dans le domaine économique ». Pour conclure, M. Scheffer conseille aux deux pays d'appliquer une politique d'*als ob*, ou plutôt d'*als ob nicht*, c'est-à-dire une politique qui considérerait les « difficultés politiques » comme inexistantes.

Le 21 octobre 1928, un autre grand publiciste allemand, M. Georg Bernhardt, écrivait dans la démocratique *Vossische Zeitung* :

Actuellement, les rapports de l'Allemagne et des puissances occidentales n'impliquent aucun danger. Les accords de Locarno, qui peuvent être interprétés par chaque pays à sa guise, constituent sans nul doute une garantie contre toute velléité de guerre à l'ouest. Le danger par contre existe à l'est.

L'auteur insiste sur la « susceptibilité » et la « nervosité» polonaises d'une part, sur « l'amertume causée en Allemagne par l'échec qu'elle a subi dans la guerre mondiale » de l'autre ; et il ajoute :

Il existe en Allemagne une catégorie d'hommes politiques qui,

à un moment, croyaient à la possibilité de récupérer par les armes les territoires perdus... Il faut faire justice de ces illusions... Une guerre entre la Pologne et l'Allemagne ne se limiterait pas à deux ou trois Etats et deviendrait une guerre universelle, qui se déroulerait sur le territoire allemand, et dont l'enjeu serait non seulement les territoires silésiens ou le corridor, mais l'existence même de l'Allemagne... La plus grande partie de la nation allemande a compris l'inutilité de tels efforts. Il ne peut être question de velléités de guerre de la part de l'Allemagne envers la Pologne... En conséquence, il importe de faire un pas en avant. L'Allemagne doit enfin comprendre que la Pologne n'est pas un Etat qui peut disparaître du jour au lendemain. Elle doit se faire à l'idée que la Pologne est et restera sa voisine et que tous les inconvénients et les désagréments qui résultent pour l'Allemagne de cet état de choses ne peuvent être écartés que par une entente pacifique... La Pologne existe, conclut M. Bernhardt, elle est un facteur avec lequel l'Allemagne doit compter, et l'Allemagne doit, par conséquent, établir avec elle des rapports de bon voisinage.

Il ne faut pas s'exagérer la portée de déclarations de MM. Künzer, Scheffer et Georg Bernhardt. A bien des milieux allemands, elles apparaissent comme la manifestation d'une faiblesse intolérable et presque comme un langage antipatriotique.

Au cours d'une polémique avec nous, au sujet du « corridor », M. Arnold Rechberg, grand industriel allemand — dont les contacts avec le *Jungdeutscher Orden* sont connus — a écrit :

La justice n'a rien à voir avec la politique... Seule, la puissance militaire et économique compte pour l'Allemagne... Et, si la Pologne ne rend pas le corridor, l'Allemagne lui appliquera une correction exemplaire en lui reprenant non seulement ce territoire, mais encore la Posnanie, la Haute-Silésie et d'autres territoires encore... (44)

« L'européen » que parle M. Rechberg, encore qu'il ne

(44) L'*Avenir* de Paris, du 7 août 1927.

soit pas très en harmonie avec le pacte Kellogg, n'est pas un langage nouveau. Le monde le connaît. C'est parce que le droit ne comptait pas pour l'Allemagne impériale, parce que son Chancelier a qualifié de « chiffon de papier » les traités signés volontairement, que vingt-quatre nations du monde entier se sont jointes à la France, à la Belgique et à la Serbie, ignominieusement attaquées. Cette leçon n'a-t-elle donc servi à rien ? Le peuple allemand oubliera-t-il encore une fois qu'il n'est pas le seul en Europe ? Que d'autres peuples ont le même droit à leur place au soleil ? Nous n'avons fait état jusqu'ici que d'arguments historiques, ethnographiques et économiques. Mais il y a des arguments moraux qui sont encore les plus forts.

La justice immanente a triomphé. Les frontières absolument parfaites, et qui contenteraient tout le monde, sont impossibles. Mais on ne peut honnêtement nier que grâce au statut territorial de l'Europe nouvelle, statut acheté par des torrents de sang, il y a aujourd'hui plus de justice en Europe qu'il n'y en a jamais eu.

Pourquoi réincorporer le « corridor » à l'Allemagne ? Pourquoi remplacer un prétendu « corridor » polonais par un corridor allemand, véritable celui-là, car il passerait à travers un territoire non-allemand ? Pourquoi un orgueil mal placé et des spéculations stratégiques doivent-ils l'emporter sur le droit d'une grande nation à l'indépendance pleine et entière ? Pourquoi l'accès territorial au Reich d'une province de deux millions d'habitants serait-il plus important que l'accès d'une nation de trente millions à la mer ?

Non, on ne révisera pas les frontières germano-polonaises. Le « corridor » est nécessaire à l'Europe. La Pologne, par le fait qu'elle possède son propre littoral, est, pour ainsi dire, *voisine* de tous les Etats maritimes du monde. Si l'on admettait sa thèse, l'Allemagne — comme l'a remarqué avec raison un grand publiciste anglais signant « Augur », « exercerait un véritable *monopole* des communications

avec le continent » (45). Ce monopole ferait dépendre du bon vouloir de l'Allemagne les commerces britannique, scandinave, français et américain, non seulement avec la Pologne, mais encore avec tous les pays de l'Europe centrale.

« Augur », dont le jugement est sûr et qui est toujours bien informé, envisage le cas de la Tchécoslovaquie. Il écrit à ce propos dans son dernier livre intitulé *Eagles Black and White*:

Le corridor allemand éliminerait toute compétition et permettrait à l'Allemagne d'imposer les tarifs à l'Europe centrale tout entière. Ceci n'est pas désirable, non seulement du point de vue de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie ou des autres Etats du continent, mais encore du point de vue des intérêts du commerce britannique. D'autre part, dans les conditions normales, qui ne manqueront pas de revenir, une grande partie du commerce russe gravite vers la Baltique occidentale. Eh bien, le corridor polonais permet aux commerces de tous ces pays de pouvoir choisir leurs routes. Le corridor allemand les mettrait à la merci de Berlin. Ainsi, du point de vue des intérêts du commerce international, le corridor polonais est préférable au corridor allemand (46).

Les Tchécoslovaques sont parfaitement d'accord avec l'opinion britannique sus-mentionnée.

Pour la Tchécoslovaquie — écrit un économiste tchèque (47) — l'importance de Dantzig et de Gdynia résulte du fait qu'ils sont accessibles par une voie directe, qui permet d'éviter le parcours en territoire allemand. Cette considération prendrait tout son intérêt dès l'instant où l'Allemagne tenterait, en adoptant une politique tarifaire préjudiciable à la Tchécoslovaquie, de mettre obstacle au commerce extérieur de celle-ci.

(45) « The Polish Corridor » dans la *Fortnightly Review*, de Londres, août 1928.

(46) *Eagles Black and White* (*Aigle Noir et Aigle Blanc*). London, D. Appleton and Co., 1929 ; pp. 120 et suiv. Ce livre est un excellent exposé d'ensemble de la question du « corridor ».

(47) M. Georges Hejda dans l'*Europe Centrale*. (Prague, du 5 mai 1928.)

Le « corridor » est nécessaire à l'Europe pour une autre raison encore. C'est une nouvelle expérience de droit international. Voici une ville maritime qui dépend de la Société des Nations dans ses affaires intérieures et de la Pologne dans ses affaires extérieures ; voici une province polonaise à travers laquelle l'Allemagne communique avec la Prusse orientale comme elle veut. C'est une nouvelle formule de collaboration internationale qui, avec le temps, s'étendra certainement à d'autres régions de l'Europe. Car notre Europe est petite, et si l'on s'entête à y reviser toujours les frontières, on n'y provoquera que des nouvelles guerres dans lesquelles sombrera, peut-être, notre civilisation commune. Oublie-t-on que le bolchévisme nous guette tous et que c'est précisément dans les chocs continuels des nationalismes inintelligents qu'il place ses espoirs ?

L'interdépendance économique des nations est aujourd'hui reconnue par tous les esprits éclairés. L'avenir n'est pas à ceux qui songent à la réincorporation des territoires restitués à leurs propriétaires légitimes. L'avenir n'est pas à ceux qui tendent à changer les frontières de place pour mieux dominer, mais à ceux qui s'efforcent à les abaisser et à les rendre économiques invisibles. C'est cette politique que la Pologne applique dans sa province maritime, ce carrefour germano-polonais.

La Pologne désire une collaboration franche et loyale avec l'Allemagne. Sûre d'elle même et sûre des alliances qu'elle a su se ménager, la Pologne avance résolument dans la voie du règlement de tous les différends que la reconstitution de son existence indépendante a pu laisser subsister dans l'Est européen. Elle serait prête, croyons-nous, à démilitariser le « corridor », si l'Allemagne démilitarise la Prusse orientale et une partie de la Poméranie prussienne, comme le suggérait il y a quelque temps un écrivain anglais (48).

(48) « Nordicus » dans la *Review of Reviews*, de Londres, Mars 1928.

Mais les Polonais ne peuvent penser du « corridor » autre chose que Frédéric le Grand et Bismarck. Frédéric a écrit : « Quiconque possédera l'embouchure de la Vistule et la ville de Dantzig sera plus maître de la Pologne que celui qui la gouverne (49)... »

Et quant à Bismarck, il n'a pas douté que « pour un Etat polonais, posséder Dantzig et la Prusse occidentale (c'est-à-dire le « corridor ») est une nécessité vitale. »

La plante tient à la glèbe par une tige mince, mais ne pourrait vivre sans lui être unie. La Pologne est jointe à la mer par une bande de terre étroite, mais sans ce contact elle ne saurait exister. Ceux qui veulent couper à la Pologne son accès naturel à la mer tendent à lui rendre la vie impossible.

CASIMIR SMOGORZEWSKI.

(49) Voir G. B. Volz : *Die politischen Testamente Friedrichs der Grosse* p. 135. — Rappelons ici une autre parole du même Frédéric. Le 9 avril 1772, au moment du premier partage, il écrivit à son frère Henri ces paroles blasphématoires : « Nous communierons du même corps eucharistique qui est la Pologne, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, cela sera sûrement un grand objet pour le bien de nos Etats... » (*Œuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, 1855, vol XXVI, p. 356.)

BOURROIS ET HEUVET

—

à Pierre Derocque.

Il était écrit que ces deux hommes devaient se haïr. Ce n'est point toutefois un Destin figuré qui les contraignait à ce rôle. Ce Destin a trop beau jeu chez les hommes. Il leur a été légué par les dieux qui le donnaient pour excuse à leurs faiblesses et s'ôtaient ainsi jusqu'au reproche d'avoir créé l'existence. Crochons ce Destin dans leur Musée.

Notre destin, c'est nous qui le façonnons. Nous mettons plusieurs générations à le parfaire et si, dans une minute impie, nous essayons de le fuir, d'autres s'unissent pour nous le ramener.

C'était ce destin humain qui obligeait Bourrois et Heuvet à se détester sans se connaître. Ils avaient les meilleures raisons du monde, vous l'allez voir, de lui obéir.

Bourrois, le docteur Félix Bourrois, exerçait depuis huit ans à Pont-le-Duc, lorsque Heuvet vint s'y installer à son tour. Bourrois avait conquis sur la place une situation brillante. Professeur à l'Ecole, médecin des Hôpitaux, il groupait autour de sa renommée nombre de clients et d'élèves. Il était, à la vérité, bon clinicien et, à la vanité près, honnête homme.

Les médecins sont vains. C'est leur force et c'est leur faiblesse. On peut être modeste quand on vend du ruban, de la toile, du papier timbré ou toute autre marchandise qui se palpe. La marchandise a ses mérites et le papier timbré emprunte sa grandeur à la malfaisante majesté des biens dont il traite. Les simples paroles que le méde-

cin vend n'ont pas de prix par elles-mêmes. Elles ont celui que leur accorde le praticien qui les débite. Ce prix est rarement modéré.

J'ai dit que les médecins étaient vains. Ils sont désintéressés autant que vendeurs peuvent l'être. Il en est d'eux comme de tous les marchands de vent, d'écrits ou de gestes, poètes et acteurs. Point d'écus qui vaillent pour ces naïfs les délices de la parade et les bravos des galeries.

Bourrois était donc un homme de science, un homme honnête, assez désintéressé et vain. La place qu'il occupait chez ses concitoyens lui rendait aisé l'exercice de telles qualités.

Autour de lui, les vieux praticiens, absorbés par la tâche journalière, s'occupaient à gagner de quoi élever leurs garçons, doter leurs filles et solder l'ardent recrépissage d'épouses provinciales sur le retour.

Les confrères de Bourrois convenaient de sa supériorité. Les êtres qui vont par troupe ont besoin que l'un prenne la tête. Bourrois s'y était mis de lui-même. Les médecins de quartier ou de village goûtaient son jeu libéral et sa politesse. Il n'était pas de ces autoritaires qui disent aux clients : « Jusqu'à moi, personne n'y avait rien vu. Mademoiselle votre tante serait morte sans qu'on sût que c'était de la rate ». Son autorité couvrait les défaillances. Il n'avait pas à redouter que quelqu'un vînt au chevet après lui, hormis Télesphore, le dieu langoureux de la convalescence, qui entre par la cheminée, ou le prêtre qu'on réveille et qui heurte doucement aux portes.

Bourrois n'était pas marié. Il paraissait résolument décidé à garder cet avantage. Sa maîtresse habitait Paris, ce qui lui permettait une visite hebdomadaire à la cité du savoir. La politique ne l'intéressait pas plus que le jeu d'oie, legs, comme elle, du génie hellénique. Seul, un jeune rival pouvait inquiéter une position si bien assise.

★

Heuvet fut ce jeune rival. Le pressentiment en vint à Bourrois avant qu'il connût les traits de l'adversaire.

Ce jour-là, un mois après le décès impromptu de l'inoffensif Taruche, son suppléant à la chaire de clinique interne, notre homme parcourait le courrier lorsqu'il y découvrit une large enveloppe portant la mention « personnelle ». Bourrois fend le papier, l'âme tranquille, et sa tranquillité se trouble, en constatant ce que l'enveloppe contenait. C'était une thèse de doctorat en médecine, signée Heuvet, Jean-Romain, interne des hôpitaux de Paris, chef de laboratoire à la Pitié. Sur la page de garde, se juchait cette dédicace : « A Monsieur le professeur Bourrois. Hommage d'un admirateur de ses travaux et d'un disciple inconnu ».

La vanité que Bourrois promenait avec lui, lorsqu'il enjambait la scène du monde, cet amour-propre tenace ne l'empêchait pas de porter sur lui-même, dans le privé, certains jugements dont le parti pris d'estime aveugle était parfois bridé. Sans doute, à force de se l'entendre dire et de se le répéter, Bourrois s'accordait une indiscutable supériorité sur les confrères de la région. Il ne reculait pas à l'infini les frontières de son empire. Il ne les poussait pas jusqu'à l'octroi de Paris, distant, chacun le sait, de deux heures de chemin de fer.

Le sujet de la thèse qu'il tenait en mains : *Recherches cliniques et microbiologiques sur les angines ourliennes*, ne touchait pas ses compétences. Bourrois n'avait jamais publié une ligne sur les oreillons. Son service n'était pas celui des enfants que cette maladie frappe avec une fréquence presque exclusive. Tranchons le mot, les oreillons sortaient de son ressort.

Nulle raison par conséquent qui rendît recevable sans soupçon la dédicace respectueuse. Tandis que la logique faisait apparaître la coïncidence de l'envoi déférent et

celle de la succession ouverte par le décès de Taruche aux places que le défunt occupait dans les Hôpitaux et à l'Ecole de Médecine.

Du jour de la disparition de son suppléant, Bourrois s'était fait à l'idée qu'un autre de ses élèves, le petit Darcet, remplirait la double place, à moins qu'il ne prétendît qu'à l'une et que l'autre fût laissée à quelque comparse aussi peu gênant. De toute façon, nulle atteinte n'étant portée à la suprématie du Maître, l'événement aurait des suites très sûres.

D'un coup d'œil, Bourrois vit à bas ces heureuses perspectives. L'inconnu avait de trop bons titres pour ne point bousculer les fantoches locaux, si même ils se risquaient à l'affronter. Il en avait un infiniment trop beau, puisque, celui d'ancien interne parisien étant commun au professeur et à lui, Heuvet possédait en plus celui de chef de laboratoire.

Jusque-là, dans cette ville arriérée, les premières connaissances que la médecine a reçues des découvertes pastoriennes n'avaient guère pénétré. Bourrois, étant l'esprit le plus accessible au progrès, était seul à les connaître. Il tirait de l'originalité d'en parler, tranchait dans l'espèce. On sentait que les nouvelles méthodes l'intéressaient.

Il se trouva de moins fortes raisons d'y croire, du moment où il lui apparut que, sur ces questions, il serait vite distancé par un autre. Traitant le lendemain à sa clinique d'un cas d'érysipèle récidivant, sans nier précisément la nature infectieuse, il s'étendit sur la valeur du terrain et conclut que les données microbiologiques n'apportaient pas une solution définitive de l'origine. Il dit cela incidemment, sans s'y attarder. Ce fut incidemment aussi que, la manche droite de son pardessus passée, avant d'engager la seconde, il confia :

— J'ai feuilleté une thèse assez amusante, amusante du moins par son titre : *Les angines ourliennes*. J'avoue

n'en connaître qu'une. Les jeunes d'aujourd'hui ont la manie de tout diviser pour y loger chacun son microbe.

Il passa la manche gauche.

— L'auteur, continua-t-il, porte un nom normand, comme Heuvet. Oui, Jean-Romain Heuvet.

Personne, ce matin-là, ne connaissait Heuvet Jean-Romain, dans le service du professeur Bourrois.

Le lendemain, un des externes apporta quelques renseignements. Heuvet était fils d'un ancien médecin d'Offranville. Orphelin, il avait été élevé au collège de Dieppe et, le bachot passé, il était allé à Paris faire ses études de médecine.

Bourrois recevait ces détails d'un air détaché, sévère pourtant, comme s'il avait suspecté un mauvais diagnostic.

— Il paraît, conclut le nouvelliste, que c'est un travailleur remarquable.

Les lèvres de Bourrois s'allongèrent.

— Sa thèse ne l'est guère, en tout cas.

Et ce fut tout pour ce jour, encore.

Ce ne fut tout, pour ce jour, qu'à la clinique. Ce ne fut pas tout chez MM. les étudiants. Le rais de lumière que Bourrois avait laissé imprudemment filtrer sous la porte hermétique de sa conscience, ce filet discret n'était pas tombé dans des yeux aveugles.

La jeunesse est un public perspicace; elle prête attention au moindre geste inhabituel des acteurs. L'inquiétude de Bourrois n'avait pas échappé à son auditoire. La vacance des deux places rendait, d'autre part, vraisemblables toutes les hypothèses.

Cet Heuvet inconnu, sauf par un lointain ouï-dire, prit, dès ce moment, dans l'imagination des élèves, une per-

sonnalité merveilleuse. Et, tout naturellement, on l'opposa à Bourrois.

La majorité dit bien : Bourrois est au-dessus de toute atteinte. Sa situation ne saurait être ébranlée par qui que ce soit. La majorité dut convenir qu'Heuvet n'était pas un concurrent ordinaire, qu'il portait des connaissances nouvelles et que, dans une mesure ou une autre, Bourrois allait avoir près de lui quelqu'un avec qui il faudrait compter.

Notez que nul ne mit en doute la venue d'Heuvet et son succès aux deux concours. Rien n'était encore qu'hypothèses. Cependant la réalité possède une telle force qu'on la voit en scène avant que le livret marque son entrée.

Trois jours plus tard, sans qu'aucune autre révélation se fût produite, il y avait, chez les étudiants, un clan déterminé d'heuvetistes. Les partisans d'une secte nouvelle naissent rarement un par un. Ils éclosent, comme les vers à soie, à plusieurs, un jour tiède. Rien ne remuait la veille; on ouvre la boîte, la vie grouille.

Ces heuvetistes de la première heure étaient plutôt, il en faut convenir, des antibourristes. La jeunesse ne s'en laisse imposer par aucun mérite. Le don de critique qui échoit à la plupart des hommes, elle l'exerce impitoyablement sur les idoles consacrées. Aucun marbre qui ne porte son irrévérencieux barbouillage. Bourrois était déjà célèbre, dans cette illustration particulière, par son second prénom d'Aldhémar, par ses guêtres et par le sillon vertical qui, partageant en deux l'extrémité de son nez, donnait à l'organe l'aspect que les anatomistes appellent natiforme. Il était tout aussi populaire par un léger bégaiement, apparent surtout, disait-on, le lendemain de ses voyages hebdomadaires à Paris. Une récente revue affirmait :

Quand il s'égaie
Le samedi,
Bourrois bégaie
Jusqu'au mardi.

Cependant, sous ces atteintes risibles, la réputation du professeur demeurait intacte, telle dans sa couche de son une chrysalide. L'annonce de la venue d'Heuvet allait lui donner pattes et ailes difformes.

De ce même jour, en salle de garde, on mit Bourrois sur la table et on l'y déboutonna; on le porta déboutonné sur le billard des estaminets; au coin des rues, on lui retourna les poches en bavardant; et, tout naturellement, on le disséqua, la pipe en bouche, à l'amphithéâtre. Chacun de ces examens laissait poils ou plumes aux mains des critiques. C'est le propre des analyses de montrer que rien n'est pur.

En même temps, à ce Bourrois dépouillé, s'opposait un Heuvet flambant neuf.

Au reste, les renseignements commençaient à faire nombre sur Heuvet. On lui avait reconnu un cousin chez Riberval, le courtier maritime. Ce Riberval était pourvu d'une fille boulotte, insignifiante, dont on remarqua soudain la mise plus coquette et la gaîté. Elle se nommait Lucie. On la donna comme fiancée au jeune médecin. Rivaut, le fils du bijoutier, qui suivait les rites de la pharmacie au foyer des Folies-Bergère, fournit des précisions sur les bijoux et déclara le chiffre de la dot : 200.000 francs, un beau denier, encore que Riberval eût pu se fendre davantage. Un autre indiqua la maison de la rue aux Cannes où le jeune médecin devait s'installer. Plus osée, Mademoiselle Huant, sage-femme, révéla le jour du mariage et laissa entendre qu'on l'avait retenue pour les premières couches.

Cependant, quelque chose manquait à la mise au point du personnage. Ce quelque chose avait bien son impor-

tance. Ce quelque chose était le physique d'Heuvet. Après flottements, l'opinion publique s'accorda à le reconnaître petit, rond, alerte, le nez droit, les cheveux crépus et noirs, portant veston et, sans cesse, la cravate dénouée. Tout cela parce que Bourrois répondait aux traits contraires, qu'il était grand, maigre, chauve et grave, en redingote été comme hiver, d'aspect cérémonieux et le nez natiforme, c'est-à-dire à l'image de deux fesses. Il fallait qu'Heuvet fût ceci, puisque Bourrois était l'inverse.

On pense bien que chacun de ces traits était rapporté, sitôt né, au professeur. Celui-ci avait beau dire, pour parer les soupçons : « Que voulez-vous que me fasse cet Heuvet? » D'une entente tacite, sans faire allusion au fond du débat, on rivalisait pour lui enseigner de la façon la plus précise les caractères de son rival.

Ce fut bientôt le tour des titres et des travaux. La documentation était plus aisée; il suffisait d'entretenir quelques relations dans le milieu parisien et de feuilleter les journaux de médecine. De ce côté, Bourrois n'avait rien à apprendre; il possédait des sources d'information exactes. Elles lui avaient révélé, avec les antécédents, le signalement du personnage et ses mérites. On peignait le jeune médecin comme un esprit sérieux, concentré, timide et d'un avenir assuré, encore que nul ne connût quelles étaient ses intentions d'avenir. C'était un point vraiment singulier; Heuvet, si tant est qu'il eût la pensée de venir s'installer à Pont-le-Duc, semblait n'en avoir fait la confidence à personne.

La limite d'inscription des candidatures approchait. Bourrois commençait d'entrevoir l'espérance, assise à la porte de sa conscience et qui, d'un signe imperceptible, lui demandait la permission d'entrer. Il ne la lui donna pas tout de suite; mais on remarqua le beau ton encourageant avec lequel il accueillit Darcet, lorsque celui-ci lui apprit qu'il s'était rendu, la veille, au secrétariat de la Faculté de Paris.

— Le chef de bureau ne pouvait arriver à mettre la main sur le registre. Quand il l'eut enfin déniché, il me dit : « Cela manque d'amateurs pour la ligne de Pont-le-Duc ». Le fait est que la page est blanche.

— Je le regrette pour vous, répliqua gaîment Bourrois; la victoire aurait été plus belle.

S'il s'était trouvé là quelque heuvetiste déclaré, il n'eût pas manqué d'opposer à cette prétention les mérites du champion parisien. Il ne pouvait y avoir d'heuvetiste présent, pour cette raison qu'il n'y avait plus d'heuvetistes. On avait appris que Lucie Riberval était promise au fils d'Arsène Ouvrel, le filateur de Maromme. Comment conserver sa sympathie pour Heuvet quand celle qui l'abandonnait n'était pas même plus sa cousine?

Dans la petite pièce, garnie d'un poêle en faïence, d'un berceau et qui leur servait de salle à manger et de cuisine, Jean Heuvet souriait à sa jeune femme et à son bébé. La première, accroupie, invitait, de ses bras tendrement tendus, le moutard à quitter l'appui du fauteuil de paille. Craintif et fiérot, l'enfant lâcha enfin le meuble tuteur. Il fit la moitié d'un pas et tomba.

— Bébé marche, s'écria la mère triomphante, et elle embrassa, ravie, le petit en pleurs. Puis elle le remit au lit, estimant que c'était assez de fatigue, d'effroi mutuel et de gloire.

— Alors? fit-elle en revenant vers Jean.

Celui-ci repoussa livres et notes.

— Je suis sûr que tu mourras d'ennui en province.

— A deux heures de Paris?

— A deux heures? Ce sont les indicateurs qui disent cela. Eh bien! les indicateurs mentent. Pont-le-Duc est à la distance moyenne de trois quarts de siècle et, sur certains point de vue, de quelques centaines d'années. Là-bas tout est sombre. L'extérieur des gens, les âmes

sont couleur de brique. Ne dis pas qu'il se trouve, autour de la ville, une ceinture de forêts, au milieu le ruban du fleuve et, piqués parmi les ardoises, des monuments épiques. Ce spectacle, c'est bon pour les touristes. L'habitant ne lève pas le nez du pavé qui est gras et bancal et, s'il le lève, il l'y replonge aussitôt, car pires que les pavés sont ses semblables. Et puis, à quoi bon avoir travaillé? La province est la mort de tout. On ne peut travailler en province.

— C'est peut-être que personne ne s'y est essayé, fit la femme.

— Je me le suis dit. Mais il faudrait être bougrement solide et riche pour y parvenir.

— Et ici?

Le jeune homme sourit.

— Ici, c'est autre chose. Ici, la misère est reçue. Elle se porte sans honte. A Pont-le-Duc, qui n'a pas le gousset gonflé est réputé sans esprit, sans mérite, sans moralité par-dessus. On ne croit pas au génie mal peigné. On ne croit pas au génie du tout. C'est la boîte du concierge, potinière, enfumée et sans les distractions du cordon.

— Tu penses rester à Paris à présent? Tu m'avais pourtant dit que, pour y arriver, il fallait faire de la clientèle et que les clients empêchaient l'étude.

— J'ai dit cela parce que cela me paraît vrai. Je voudrais que cela me parût autre. Il y a même, en plus, les concours, les abêtissants concours. Evidemment des deux côtés, c'est le suicide.

L'enfant poussa un cri.

— Ecoute, reprit le père, si tu veux que j'aille à Pont-le-Duc, fais-moi l'éloge de Paris. Tant que tu me parleras de Pont-le-Duc, c'est de l'autre côté que je regarde.

— Et, dans huit jours, le registre ferme.

— Parle-moi de Paris, ma fille. Parle-moi de Paris.

— Eh bien! puisque tu ne te décides pas, s'écria la femme émue, je vais te dire une chose. C'est que j'y resterai à Paris; mais toute seule, seule avec Bébé. Si tu crois que cela me gênera de reprendre mon métier...

Le jeune homme s'était levé, moitié furieux, moitié blagueur.

—Le fait est, fit-il, que, pour un type comme moi, sans fortune, sans piston, indépendant par-dessus, Paris serait la dernière des folies. Avec vous, c'est pis. N'être rien pour n'être rien, autant être un bonze en province qu'un jobard de plus ici. Il y a encore, là-bas, la campagne, la vraie campagne, pas plus loin que ne sont les Invalides ou Bercy. Et puis, ce serait vraiment épatant de faire quelque chose de propre en province. Alors, Pont-le-Duc, cela te chante?

— C'est à toi de décider.

— Tu sais que ça l'est. Donne-moi mon veston propre. Seulement, la pilule est dure.

Jean, sur le point de partir, revint sur ses pas. Il embrassa sa compagne devant le bambin endormi.

— Ma biche, fit-il d'une voix tendre, il faudra s'épouser avant.

— Tu jugeras, répondit la jeune femme, en lui rendant son baiser.

★

Ce matin-là, Pont-le-Duc ne causa pas à Heuvet l'impression défavorable que lui avait forgée sa mémoire. Tandis qu'il suivait les quais, allant du logis de son vieil ami le père Bulot, lunettier, à l'hôpital, le bruit et les mouvements des navires mettaient, au tableau tendu sous ses yeux, les attraits d'une teinte vivante. On se fait mal à l'idée que, derrière les façades du port, gise une morte cité. Nulle bandelette plus riche ne para si froide momie. L'air frais de mai frappait le jeune homme au visage. Jean ne voyait du c davre que le

fard. Et, profitant de ces impressions, les rêves qui rôdent aux fenêtres des cœurs enthousiastes poussaient de leurs ailes les volets mal clos et se glissaient dans le faible organe.

Aux siècles échus, Pont-le-Duc avait rayonné d'une gloire magique. Son peuple hardi parcourait les mers nouvelles; la richesse des Iles n'avait pas abêti ses bourgeois. Il lui restait, de sa grandeur, avec les couronnes de ses tours, l'orgueilleuse couronne du grand poète héroïque.

Plus tard, elle avait ressenti, des premières, la poussée vivifiante de l'industrie. Comme autrefois, les denrées exotiques s'acheminaient vers son port. A ce second regain de vie, les produits, confectionnés dans les proches usines, partaient de ses quais et s'écoulaient avec ces nouvelles richesses. Les fils des grands commerçants prenaient âmes et figures de rentiers. La machine s'était arrêtée.

Ne pouvait-on espérer qu'elle repartît? Jean voyait dans ce port fluvial le cœur encore intact de l'organisme glacé. Que ce cœur accrût ses mouvements, l'être connaîtrait de nouveaux jours. La résurrection se ferait par la science. Aux braves pionniers, allait faire suite une lignée d'intelligences d'élite. Et, comme toutes les sciences se tiennent, qu'elles forment une même famille, la plus jeune, la médecine, prometteuse de bienfaits, y aurait part. Dans l'entreprise, le naïf conquérant se taillait un rôle. Certes, il ne le voyait pas comme une sinécure. Il connaissait sa volonté et savait qu'il pouvait compter sur elle. Il savait moins bien qu'il lui faudrait compter avec l'effort dissolvant des hommes.

L'homme est ainsi fait qu'il détruit l'homme. La province s'attaque à la tête. Elle ne brûle plus ses grands citoyens sur les places, elle est économe même du feu; elle ne les pend plus aux fourches patibulaires dressées sur la bordure de ses bois, elle est jalouse des hauts

lieux pour ses victimes; sournoisement, obscurément, elle les torture et les étouffe à domicile. Elle y emploie ses ressources qui sont inlassables et puissantes; l'envie, la médisance dont la calomnie est la sœur de lit, la passion agressive de ses mégères, leur haine de l'intelligence, une politique sordide, l'habitude, chaîne horrible, et, le pire des maux, l'indifférence fangeuse, l'indifférence morne. La province est un tube digestif sans cesse à table, gavé sans mesure. Le cerveau ne pense que pour assurer la tranquillité de cette fonction unique. Il doit aussi veiller à la limitation des enfants.

Distrait par la musique grisante qu'il se jouait et qui lui voilait une réalité si plate, Heuvet se trouva sur le boulevard et, d'un pas rapide, il eut tôt gagné l'hôpital.

Bourrois, l'oreille plaquée au mouchoir, interrogeait le souffle écourté du malade.

— Veuillez compter, mon ami, dit-il. Comptez à partir de quarante. Quarante, quarante et un, quarante et deux...

Une fois de plus dans le silence de la salle en chapelle, les chiffres retentissants et tristes que le médecin recommande se répétaient : quarante, quarante et un, quarante et deux. Mais, presque aussitôt, la voix se tût.

Lorsqu'un de ses patients s'arrêtait dans ce chapelet redondant de dix grains, le professeur l'invitait à reprendre. Il l'y invitait d'une voix tantôt impitoyable, tantôt encourageante, suivant sa propre humeur ou le degré d'oppression du malade. Cette fois, il ne réclama point son reste. L'oreille libre lui avait appris que les assistants s'écartaient et qu'un visiteur entrait dans leur cercle. Bourrois leva la tête.

Il voyait devant lui un jeune homme très grand, l'air un peu gauche, petite moustache, cheveux plats et châtains, yeux bruns doux, assez vagues. Presque aussitôt,

d'une voix légèrement bredouillante, l'inconnu se présenta.

— Monsieur, j'ai voulu que ma première visite au corps médical de Pont-le-Duc fût pour vous. Heuvet. Jean Heuvet. Je suis candidat à la place de suppléant des chaires de médecine.

Il y eut un léger silence, pendant lequel les regards se portèrent sur le professeur.

— Je savais, dit celui-ci en bégayant, comme il eût dit en bégayant : Je ne savais pas. Et il tendit la main à l'arrivant.

La visite s'acheva sans éclat. Aucun des malades du service réputés marquants par la rareté ou le caractère admirablement classique de leurs symptômes, aucun de ces spécimens qu'il était d'usage de présenter aux visiteurs ne fut jugé digne par Bourrois d'intéresser le jeune confrère. Un sentiment d'ennui, une sorte d'intimidation, lui faisaient craindre d'exposer ses connaissances devant cet égal. Il n'insista point sur les ordonnances, répondit à peine aux réclamations des malades et, devant un entrant qu'on lui signalait, il remit, contre son habitude, l'examen au lendemain. Mais il redemanda deux fois de l'eau pour se laver les mains, et reprocha vertement à l'infirmier sa lenteur à le servir.

De temps en temps aussi, Bourrois laissait filtrer quelques réflexions attristantes.

— Peu de malades intéressants. Salles sans hygiène. Personnel insuffisant, alcoolique et crasseux. Aucun crédit.

Il lâcha :

— Point de laboratoires.

— J'en créerai, repartit le jeune homme avec bonne humeur.

— On ne crée rien en province, conclut le Maître d'une voix de fossoyeur; et, comme il avait conscience du

méchant rôle qu'il se donnait en public, d'un geste amical cette fois, il demanda à Heuvet :

— Vous sortez?

Sur la réponse affirmative de l'autre, les deux confrères franchirent ensemble la grille.

Tandis qu'ils s'éloignaient, le cercle des étudiants se fermait et les réflexions retenues jaillissaient des jeunes lèvres. Elles se résumaient en deux constatations essentielles : Heuvet semblait un type intelligent, sympathique. Bourrois avait l'air prodigieusement embêté.

En quelques minutes, l'heuvetisme, refoulé la veille dans ses derniers retranchements, avait regagné ses positions solides. Bientôt il prononçait l'attaque.

Bourrois n'eut, ce matin, que de rares partisans résolus. Il comptait, parmi eux, un mécontent, Darcet. Pas la moindre allusion dans les paroles du Maître à sa candidature. Bourrois avait négligé de le présenter à son rival, tant il lui paraissait assuré que l'autre ne ferait qu'une bouchée de ce médiocre comparse.

— Si Aldhémar continue à être aussi déplaisant, fit-il, je me retire du concours. Je ne veux pas être le dos sur lequel ils vont s'accorder.

Si Bourrois avait pu s'accorder avec Heuvet, il n'y aurait pas eu dos qu'il lui eût coûté d'employer et celui de Darcet eût, naturellement, le premier servi à la signature du pacte. Bourrois ne songeait pas à traiter. Il avait entrepris cette œuvre périlleuse de dégoûter Heuvet de ses projets.

— Entre nous, lui dit-il, tandis qu'ils avançaient le long des arbres grêles de la rue, entre nous et franchement, je dois avouer que je vous vois des nôtres avec plaisir. Certes, il se trouve un certain nombre de con-

frères estimables à Pont-le-Duc. Il n'en manque pas qui ont une grosse clientèle, bien plus forte que la mienne dont on exagère l'importance. De compétence réelle, j'entends de compétence clinique et scientifique, n'en cherchez pas. J'étais, je puis le dire, le seul. Nous serons deux. Jusqu'au jour où, par le merveilleux effort de l'âge et de la fatigue, vous serez seul.

Heuvet n'eut que le temps d'esquisser un geste de dénégation polie. Son interlocuteur l'arrêta.

— Je ne parle pas de la mort physique. Je suis solide. Je parle de la mort intellectuelle, de la décrépitude. Vous ne connaissez pas la province. Demeurer ce que je suis resté et pendant huit ans, mon cher, est un acte méritoire. Vous ne savez pas ce qu'est la clientèle ici, ses préjugés, ses manies, ses exigences, sa grossièreté. Sans compter qu'elle ne paie pas. Vous vous dites : Pont-le-Duc est une grande ville, préfecture, chef-lieu d'un corps d'armée (nous passons devant), Ecole des Sciences et Lettres, Ecole préparatoire de Médecine, Cour d'appel, fabrique de nougat et de coton, quatre gares dont une entre deux tunnels, que sais-je encore? Voilà sur le papier des ressources admirables. Vous vous en laissez compter par ces perspectives du *Joanne*. Vous quittez Paris. Le préfet vous considère moins que la première culotte rouge venue; le président est un âne; les marchands de nougat et de cotonnades, des cuistres; vos collègues... Vous m'en direz des nouvelles de vos collègues... Supérieurs? En rosserie. C'est tout l'avantage que je leur accorde, avec une mauvaise foi vraiment parfaite.

Moi-même, si je n'allais pas me retremper tous les huit jours à Paris, il y a beau temps que je caractériserais l'espèce.

Un sourire détendit les traits du professeur. La pensée secrète, jaillie de son âme, suffit à embellir sa face.

Il avait raison; ce court relai parisien retardait l'engourdissement de son esprit.

— Vous êtes marié?

Heuvet rougit.

— Pas d'enfants?

— Un.

Bourrois avait repris son masque procédurier

— Faute! dit-il; lourde faute! Je ne suis pas curieux. Je ne suis curieux de rien, sauf à titre scientifique. Si je me permets de traiter devant vous une question privée, c'est d'un point de vue général. Evidemment, c'est un avantage d'amener sa femme de Paris. Vous l'avez toute à vous. Elle ne participe pas au vilain milieu de la province. Mais il faut convenir que vous vous privez de l'appui d'une famille pontdeducale. Vous n'avez peut-être pas une énorme fortune?

L'expression comique d'Heuvet ne pouvait tromper sur l'énormité de son bien.

— Justement, reprit Bourrois, puisque vous n'avez pas de fortune, une grosse héritière du cru neût pas été un maigre atout pour votre succès. Sans compter que, jusqu'au jour du mariage, vous auriez eu pour vous toutes les mères en mal de filles.

Le célibataire disait vrai; l'ambition tenace des mamans lui faisait encore une clientèle de vierges nubiles.

Avec un concurrent peu renté, l'argumentation devenait aisée. L'honnête homme pouvait lui donner carrière sans mentir. Il fit toucher du doigt au jeune homme la solution à laquelle celui-ci allait se trouver acculé : la clientèle, monter les étages, accepter les pires obligations du métier, même les accouchements; avec ses titres et sa valeur, se réduire au rang de praticien, sans réussir aussi bien que certains, plus fortunés, pourvus de belles-familles et d'influences. Faire de la science, il n'y fallait pas compter.

— La médecine, mon cher, j'entends la médecine pro-

vinciale, le métier, cette médecine est incompatible avec la recherche.

— Monsieur, répondit enfin le jeune homme, je vous remercie de vos conseils. Il ne s'y trouve rien que je ne me sois dit. Je conviens que ce n'est pas encourageant. Cependant, il y a eu des exemples ici de belles carrières médicales, les Floquet, les Leudrain, Dumeril, les Hellouard, aujourd'hui vous.

— Mon jeune ami, reprit plus doucement Bourrois, la plupart de ces gens étaient chirurgiens, et la chirurgie, vous êtes bien de mon avis, vaut pour l'intelligence, aux revenus près, la noble profession de casseur de pierres. Et puis, la médecine de jadis était autre chose. Comment voulez-vous mener à la fois la pratique, l'enseignement (quel enseignement!) et le laboratoire? Vous poursuivez l'impossible.

— Je tenterai, dit encore le jeune homme, et il ajouta : Le laboratoire est l'avenir. L'avenir se fait toujours.

Bourrois regarda le téméraire avec bonté; il se souvenait d'avoir prononcé des phrases aussi ridicules.

— L'avenir, pour qu'il se fonde, monsieur Heuvet, exige des cadavres, c'est un rôle qui n'a guère d'attraits. Et puis, ce n'est pas ici que le progrès se fera; il vous arrivera de Paris par petits paquets, étiqueté d'autres noms, tout fait. Tenez, ajouta-t-il, en s'arrêtant devant la porte du premier président son client, nous en reparlerons dans un an.

Le jeune médecin prit la main que son confrère lui tendait.

— Réfléchissez, prononça le professeur. Et, de toute façon, bonne chance.

— Merci, monsieur, repartit l'autre.

— Un garçon pas méchant, se confiait Bourrois dans l'escalier.

— On me l'avait dit pire, pensait Heuvet en s'éloignant.

Une demi-heure après, la vanité et l'inquiétude, personnages ombrageux, avaient fait leur chemin, chagrin dans les deux âmes.

— Je viens de rencontrer Darcet, demandait à Bourrois, en l'abordant, le vieux Larchevêque, son confrère. *Quid de Heuveto Johanni Romano?*

— Peuh! répondit l'autre, un petit Monsieur qui se croit quelqu'un.

Dans la même minute, Jean, retrouvant sa femme à l'hôtel, déclarait :

— Bourrois, un faux bonhomme.

Il y eut quelques flottements; puis, la situation s'affirma nette. Si les deux hommes avaient eu l'occasion de se connaître, si nul n'était intervenu entre eux, leur opposition eût pu fondre dans l'échange d'idées communes. Il n'est pas d'exemples d'hommes de bon sens et bien doués qui, dans le tête-à-tête, ne s'accordent. L'ignorance où l'on se tient l'un de l'autre habille chacun d'un vêtement suspect. La malveillance des tiers écrit les rôles.

Bourrois n'était pas assez méchant homme pour nier les mérites de son rival. Il lui en reconnaissait quelques-uns.

— M. Heuvet, disait-il, m'a paru un travailleur. Il sait des choses que personne ne sait. L'essentiel est de savoir si ces choses en valent la peine. J'incline à ne le pas croire. On n'improvise pas en médecine sans imprudence. Les moindres acquisitions demandent à être triées, contrôlées, revisées, tenues en juste quarantaine. Il en passe peu au crible de l'expérience.

Il entendait par expérience le jugement convenu qui s'oppose aux conquêtes des expériences. Notre langue est admirable d'esprit puisque, suivant qu'on y ajoute ou non la lettre du pluriel, un même mot signifie les

vérités qui cheminent, ou bien l'habitude immobile de l'erreur.

Bourrois n'admettait pas les travers que des courtisans zélés prêtaient à son rival et qui se contredisaient à l'essai : le caractère de l'arriviste, d'un conspirateur ténébreux, ou bien une absence totale de pudeur. Ce qu'il jugeait à reprendre chez Heuvet, c'était le seul de ses biens qu'il estimait menacé, son amour-propre médical. On n'en veut au prochain que des mérites qui blessent les vôtres.

Le hasard avait pour Bourrois l'estime que nous lui accordons. Il veilla sur son honnêteté en laissant Heuvet seul candidat, par suite du désistement de Darcet. Il est bien difficile à la conscience la plus stricte de ne pas avantager un élève dans un concours, surtout si l'on doit en tirer avantage. Bourrois était juge de droit avec l'insignifiant Laroue et trois professeurs de Paris. L'un de ceux-ci, tout au plus, tenait pour le jeune interne. Bourrois par son influence, eût pû contre-balancer la chance.

Ce fut Darcet qui rendit impossible toute manœuvre. Il avait lui aussi son amour-propre. Sans concurrent, soutenu par Bourrois, il pouvait espérer, au moyen de ternes épreuves, décrocher un titre assez peu recherché. Il connaissait trop son insuffisance pour tenter d'être contre Heuvet le mignon du piston et de la veine.

— Attendez de connaître les questions, répétait Bourrois. Un concours est une loterie. Allez au moins jusqu'à la porte : qui vous dit que votre concurrent ne renoncera pas à la dernière minute? On a vu des candidats se tromper de jour, d'heure, tomber malades la veille.

De si alléchantes perspectives avaient trop peu de solidité pour tenter le champion défaillant. Elles le

désobligeaient assez pour qu'il y trouvât l'argument le plus digne à couvrir sa retraite.

— Je désirerais arriver par mes épreuves.

— En ce cas, répliqua Bourrois d'un ton sec, vous êtes sûr de n'arriver jamais.

Le destin s'accomplit. Bourrois en fut le témoin immédiat. Il vint à Paris siéger, ressentit au contact de ses collègues de la capitale l'humilité qu'une courtoisie affichée impose aux provinciaux qui la subissent; il en éprouva une sympathie pour le futur camarade d'exil, assis de l'autre côté de la table; il souhaita chez lui des mérites tels que, sans l'atteindre lui-même, l'orgueil de ces parigots fût éclaboussé; il goûta, sans agrément, l'excellence des premières épreuves, découvrit chez Heuvet un air intelligent, agréable par moments, souverainement désobligeant dans d'autres; il déposa des questions difficiles, n'éprouva aucune satisfaction à en voir sortir de plus aisées; joua enfin, suivant le mode commun, son rôle de juge vexé et impuissant et ne discuta que pour la forme les notes qu'obtint son rival. Il s'associa aux félicitations du Président.

— Une bonne recrue pour vous, conclut celui-ci en levant la séance.

Bourrois allait acquiescer mollement; le Président poursuivit :

— Je dis pour vous. Je ne dis pas pour votre Ecole. Vous savez mon opinion sur les Ecoles de province. Des mares, mon cher, des mares stagnantes. Enfin, vous serez deux à y faire la planche.

Bourrois ressentait si vivement l'injure du cuistre qu'il chercha Heuvet dans la cour afin de l'associer à sa révolte.

L'autre avait jugé inutile d'attendre les compliments de ses juges.

Un mois plus tard, le jury, siégeant en l'Hôpital général, présentait à la Commission administrative le docteur

Jean Heuvet au titre de médecin adjoint. Cette fois encore, le jeune Parisien n'avait pas trouvé de concurrents assez naïfs pour l'affronter. Le hasard, cette fois, avait fait à Bourrois la faveur de ne pas l'obliger à mettre dans la seconde place son rival.

— Heuvet a eu un très bon concours, lui glissa le lendemain son interne à la visite.

Le Maître ne professait pas sur ces joutes une opinion défavorable. Il les défendait en toute occasion. Pourtant, ses lèvres exprimèrent une note différente.

— Affaire de mémoire.

Heuvet vint s'établir à Pont-le-Duc. Il prit un petit appartement rue des Franciscains, au lieu dit autrefois La Mître. Il avait au-dessous de lui un charcutier, voisinage certes indigne; mais on dominait, des fenêtres de son cabinet, la fontaine toute proche et l'endroit était central.

Bourrois habitait à deux pas, rue des Chausettiers, un vieil hôtel aux pièces richement boisées, hautes et sombres. Il avait accumulé, selon le goût de mise en scène de l'époque, un mobilier gothique construit sur mesure, d'aspect rigide. Lorsque sa maîtresse, M[me] D..., venait lui rendre visite, elle comparait l'appartement aux ruines reconstituées dont les Anglais peuplent leurs tendres campagnes et qui sont à l'image des préjugés décevants que, dans leurs âmes, ils entretiennent.

Le logis d'Heuvet, son décor, étaient appropriés aux ressources de la bourse. Petite salle d'attente, meublée de chaises cannelées, servilement assises le long du mur, cabinet banal, mais clair et toujours fleuri, avec un laboratoire décent. Le reste, salle à manger, chambres et cuisine, n'occupait pas plus de place que les pièces nécessaires à la profession. La plaque fut posée, telle une carte de visite timide, au bord de la charcuterie

orgueilleuse, et le ménage, plus la bonne, se logea à l'étage.

Heuvet connut tout de suite des clients. La curiosité des femelles du quartier, des sympathies instinctives d'étudiants, la protection de l'homme du rez-de-chaussée les lui amenèrent. Il vit encore plus d'agents d'assurances et de placeurs de vins ou de livres. Il accepta les nécessités du métier, comptant qu'elles lui permettraient de reprendre ses travaux, en assurant la vie matérielle.

Il avait commencé son enseignement. Il l'eût voulu plus riche de démonstrations pratiques. Leçons et recherches se heurtaient à l'indigence des budgets. Heuvet se rendit compte qu'il pouvait tout au plus prétendre, pour le moment, à des examens de contrôle. Les matériaux lui faisaient défaut. Adjoint aux hôpitaux, il n'avait de service de malades que par intervalles. Certains confrères lui avaient ouvert les leurs. Rouillés, les mieux disposés, les moins jaloux ne savaient démêler les cas qu'il cherchait, l'appelaient à faux, lui faisaient perdre son temps et lui en voulaient de ne pas tirer de bribes incomplètes le sujet de communications où leurs noms eussent figuré, comme de juste, en premier.

Bourrois, dont l'intelligence était sage, aurait pu aider son jeune collègue. Il possédait dans son service un laboratoire où nul ne pouvait faire de recherches; lui, parce que sa clientèle ne lui en laissait pas le temps et que le goût et les moyens lui en passaient; d'autres, parce que, hors Heuvet, nul ne possédait les premiers rudiments utiles.

Si Bourrois avait compris son intérêt, il eût appelé à lui son jeune confrère. Il se fût assuré un collaborateur autrement introuvable. Leur entente lui eût servi plus qu'à Heuvet, car il n'aurait pas obligé celui-ci, le laboratoire lui manquant, à le concurrencer en clientèle.

On peut accepter un sort médiocre, le faire partager aux siens, lorsqu'on suit un but et que les moyens de le

toucher apparaissent. Heuvet ne pouvait douter qu'il lui était impossible de l'atteindre dans le moment. La tactique la meilleure, la moins lâche, était qu'il patientât le nombre d'années suffisantes pour que, joignant enfin matériaux et moyens, il pût reprendre ses recherches laissées à l'écart.

Il advint de Heuvet ce qu'il était advenu de Bourrois, passé par les mêmes désillusions avant que d'avoir laissé se noyer sa chimère. Il mit le monstre dévorant en cage, accepta l'inévitable.

Malgré cette désertion dont il s'accusait encore, Heuvet gardait de ses visées ambitieuses les avantages publics qu'elles lui avaient donnés. Ce qu'il n'exécutait pas, son langage, devant les élèves, continuait d'en affirmer la maîtrise. Il représentait, par rapport à Bourrois, le médecin de la génération d'après, mieux instruite des nouveautés.

Il possédait, en outre, des qualités personnelles : le physique agréable, un bon regard. Ses gestes n'avaient pas la brusquerie de ceux de l'autre; sa parole visait à se faire comprendre, à persuader plutôt qu'au commandement. Il était aussi poussé par le sentiment de la nécessité, qui l'obligeait au métier pour assurer l'existence du ménage.

Heuvet, dans cette lutte, fut diligemment aidé par sa femme. Bien que de médiocre extraction, Suzanne était intelligente et fine. La province n'effraie pas toutes les Parisiennes. Certes, celle-ci ne possédait pas la force innée de caractère des barbares auxquels elle s'affrontait. Elle portait en elle ce que bien peu de celles-ci connaissent, le charme.

Elle le déployait dans son sourire, dans sa démarche glissante, une mise élégante et brave, son effacement aisé, une conversation sans jalousie dépouillée de toute chicane, dans sa maternité heureuse. Le bonheur non dé-

guisé de vivre, la grâce, même en ces climats mortels, font passer un souffle de joie.

Il ne fut bientôt bruit plus solide dans les salons pont-leduquois que la reconnaissance publique des avantages de Mme Heuvet. On les admit provisoirement, bien entendu, jusqu'à ce que l'occasion permît de casser les reins à l'idole. Et, du coup, la science du mari se trouva portée sur les ailes de sa généreuse alliée.

Cinq ans après leur arrivée, les Heuvet avaient quitté leur petit logement, sis au-dessus du marchand de chair de porc, au lieu dit la *Mître*. Ils s'étaient installés dans un appartement tout neuf de la rue de la Reine-Mathilde, dont on venait d'abattre les saintes demeures cahotiques. La clientèle affluait. Par la faveur du hasard, des vides s'étaient produits coup sur coup dans le corps médical des hôpitaux. Heuvet se trouvait, tout jeune, à la tête d'un service de l'Hôpital général. Une cour fidèle d'étudiants se pressait autour de lui et, comme il accordait plus de soin aux données de laboratoire, sans toutefois avoir pu entreprendre une seule originale recherche, il tirait des armes de ces connaissances précises qu'il était seul à répandre.

Bourrois, prisonnier de sa vanité susceptible, se refusait décidément à les admettre. Il prenait d'instinct leur contre-pied dans ses leçons. L'anatomie pathologique avait son respect parce qu'elle n'apporte que des constatations muettes. La microbiologie qui prétend au contrôle dans la vie trouvait en lui un adversaire. Sans doute, Bourrois était trop bon esprit pour juger sa conduite irréprochable en conscience. Si Heuvet eût disparu, il se serait trouvé heureux d'interrompre sa fâcheuse marche en arrière. Les succès de clientèle de son rival ne le touchaient pas par le côté financier. Il souffrait qu'un autre eût part aux bravos d'un public sur lequel il avait régné sans émule.

Jamais, entre Heuvet et lui, ne s'étaient livrées ces

passes vilaines où l'un fouille la vie privée de l'autre pour se faire un mérite de la boue qu'il y met, en attendant qu'une manœuvre pareille l'atteigne. L'honnêteté de Mme Heuvet était pour beaucoup dans ce bien, l'état de célibataire de Bourrois aussi. Lorsque les femmes sont privées d'entrer dans la danse, la danse demeure décente.

On commençait bien d'opposer le jeune service de l'Hôpital général à celui de l'Hôtel Saint-Roch où Bourrois tenait sa chaire officielle. Quoique s'aggravant chaque jour, les choses n'étaient pas au pire. Il fallut, pour précipiter leurs cours, certains incidents aigus, jeux du hasard pervers et que la galerie rendit intolérables. Ces incidents furent nombreux. Il y eut surtout l'affaire Rillette et l'affaire Mauffre.

Rillette était une célébrité du service Bourrois, un de ces malades auxquels la singularité de leur cas crée une situation enviée dans le peuple hospitalier et vaut, pour le favori, autant que pensions et rubans. Il possédait son observation imprimée dans plusieurs gazettes médicales, précieusement collectionnées et qu'il vous sortait de sa table de nuit, pour peu qu'on touchât le bouton facile de son amour-propre.

L'habitude où il était d'être produit aux leçons plusieurs fois par an, présenté à tous les visiteurs, interrogé dans des français alambiqués, parfois même par interprète, mesuré, tâté, scruté, tatoué au crayon ou dessiné à la plume, l'accueil choyé qu'il recevait chaque matin du chef de service, ces marques publiques avaient fait de lui une autorité dans la salle. Les autres malades, atteints d'affections vulgaires, avouaient sa supériorité évidente; les infirmiers lui obéissaient; les bonnes sœurs lui réservaient de petites attentions et toutes les indulgences.

Il touchait le premier sa part, non de la nourriture commune, mais des meilleurs régimes, osait des protestations et menaçait de la Presse. On racontait, dans le service, que la veille d'un article paru dans le *Petit Pont-le-Duquois* et signé Crevasson, Rillette avait reçu la visite d'un inconnu dont le faux col portait des taches d'encre sur ses franges. Le lendemain, l'économe venait en personne s'informer des desiderata du malade.

Ses confrères de lit lui demandaient des conseils, son appui auprès des internes et des recettes pour prolonger leur séjour. Il tranchait en médecine, jugeait de son oreiller les élèves nouveaux et les instruisait de l'exercice des diagnostics. Il jugeait tout aussi bien ses visiteurs de passage, que ce fussent des praticiens timides ou d'illustres maîtres à lunettes.

Il disait : Celui-là est un malin; il a mis dans le mille tout de suite. D'un autre : Il serait passé à un quart de lieue de mon cas, si je ne l'avais remis dans le bon chemin. Il professait plutôt de l'indulgence, satisfait qu'il était de relever les erreurs. Il ne détestait que les indifférents : « Qu'est-ce qu'il leur faut, disait-il? Des ataxiques à trois pattes. » C'était son mot, un mot méprisant pour ses indignes contempteurs et pour toute la gent ataxique.

C'est que ceux-ci étaient ses concurrents en longévité hospitalière, surtout l'un d'eux, qui se brisait chaque os après l'autre en éternuant. Mais, l'ataxie, on le sait, est une affection banale. Des tas de bourgeois la promènent en butant aux pavés, et bien des ouvriers lui doivent un lit à l'hôpital. Tandis qu'un particulier atteint de maladie de Friedreich, ils n'en ont qu'en Allemagne. A la vérité, par un sentiment de patriotisme louable, la langue prononçait Frédéric.

C'était Bourrois qui avait porté sur Rillette l'illustre diagnostic et créé ainsi sa fortune. Il n'eut pas affaire à un ingrat. Nul visiteur qui ne reçût de la bouche de

Rillette l'éloge du chef de service, pas un élève qui ignorât la démonstration de ses mérites et leur preuve la plus évidente.

— Vous savez, mes petits, sans lui, je crois bien que je ne me serais pas douté que j'étais un Frédéric.

Cette estime n'empêchait pas notre homme, lorsque Bourrois passait devant lui trop vite, de bougonner :

— Le patron est dans ses mauvais jours. Faut croire que sa guenon l'asticote.

Rillette n'eût jamais pardonné au professeur de montrer le service à un étranger sans faire à son lit la pause obligatoire. Et Bourrois y trouvait trop d'avantages pour commettre une pareille injure vis-à-vis de son Frédéric.

Est-il utile, après cela, d'écrire que Rillette fut dès la première heure un antiheuvetiste? Il le fut d'autant plus farouchement qu'Heuvet, par discrétion d'abord, plus tard par suite de la sourde tension de ses relations avec Bourrois, ne visitait ni le service, ni son malade historique. On le voyait tout au plus montrer au bout d'un couloir sa taille efflanquée, ou d'un pas pressé traverser la salle. Rillette toisait l'indifférent d'un regard dédaigneux et, tournant la tête de l'autre côté, il crachait :

— Ça, un clinicien? Un monsieur qui ne cherche pas à s'instruire.

Pour rien au monde, on le comprend, Bourrois n'eût pris un congé qui devait ouvrir ses salles à son suppléant. Il fallut pour qu'Heuvet eût connaissance de Rillette que Madame D... tombât malade en pleine saison des cours. L'inflexibilité des règlements appelait Heuvet à remplacer le titulaire.

Heuvet vint. L'interne, pour lui faire les honneurs du service, voulut lui présenter les malades intéressants. Il mena le jeune médecin au lit de Frédéric. Celui-ci, malgré ses préventions, n'était pas fâché de la revanche.

Il prévoyait un examen sévère, suivi de compliments. Sa fierté en fut pour ses frais d'attente.

— Rillette, je sais, fit le nouveau chef en passant, il a son traitement. Voyons les aigus, les entrants. C'est plus utile. Je verrai plus tard les chroniques.

Ce renvoi brutal, ce terme méprisant, c'était l'humiliation la plus forte qu'eût subie notre homme. Il en subit une plus grande.

Lorsque les malades qui demandaient des soins immédiats furent assurés d'un diagnostic, d'un régime et de médicaments, Heuvet commença d'examiner les anciens. Il le fit avec discrétion. Ces vétérans, c'était le bien de Bourrois, son trésor scientifique. Heuvet n'avait pas l'intention sournoise de chercher à prendre son rival en défaut. Il estimait son sens clinique, s'il n'admettait pas ses idées retardataires ni les coups de boutoir qu'il recevait.

Quand vint le tour de Rillette, le jeune médecin ne pensait pas s'y attarder; il palpa mollement les membres contracturés, essaya de faire jouer les réflexes; puis, rejetant la couverture sur le patient, il interrogea pour la forme :

— Avez-vous le désir de quelque chose, mon ami?

— J'ai le désir, monsieur, articula d'une voix formelle le malade, j'ai le désir et le droit que vous m'examiniez à fond.

Heuvet ne prêta point attention à l'accent. Un cas de maladie de Friedreich est trop rare pour qu'un clinicien refuse de s'instruire. Il avait agi courtoisement, ne précipitant pas l'examen. Il pouvait donner carrière à sa curiosité. Il répondit au réclamant :

— Je ne demande pas mieux, mon ami.

Rarement, même entre les mains sympathiques de spécialistes, le malade s'était senti si bien retourné, palpé, scruté, mensuré et admiré sur toutes les faces. Heuvet poussait à la minutie la chasse aux symptômes.

Il interrogea tous les réflexes, visita les plis les plus cachés, sonda les orifices et même il soupesa des organes d'un commerce chanceux. Ce geste inconnu de lui charma le patient. Il s'enorgueillit de la question qui fit suite.

— C'est plutôt manque de fréquentation, répondit-il avec assurance.

L'examen prolongé de ses yeux lui fut désagréable en l'aveuglant; pas plus que l'exploration de ses muscles avec une machine toute nouvelle. Il y avait, dans la manière de l'explorateur, quelque chose aussi qui se dessinait et qui ne semblait pas bon.

Heuvet termina son enquête.

— J'hésite à vous donner mon impression, dit-il en s'adressant aux élèves. Cependant, les meilleurs cliniciens sont exposés à des erreurs qui, d'ailleurs, se comprennent. Je n'ai pas vu beaucoup de maladies de Friedreich. L'affection est trop exceptionnelle.

Il s'arrêta et, doucement, il lâcha :

— Je ne pense pas que, chez cet homme, il s'agisse du syndrome décrit par Friedreich.

La surprise des élèves fut moindre que la stupeur de Rillette. Cette stupeur fit vite place à la révolte.

— Je ne suis pas un Frédéric à présent, hurla-t-il. Il se souleva de toute la force de ses membres invalides.

— Je ne suis pas un Frédéric. Alors, signez-moi ma feuille. Je veux partir.

La feuille ne fut pas signée. Rillette ne partit pas, sitôt sa menace faite. Il partit un peu plus tard, d'autre manière. Et ce fut un événement regrettable pour la réputation de Bourrois et pour la sienne. Un mal subit, une pneumonie qui planait, l'étrangla en moins de cinq jours et le conduisit au pavillon des autopsies. Là, des fragments de ses centres nerveux furent minutieusement prélevés, après qu'on eut brutalement brisé la coque osseuse qui les enferme. On plongea ces morceaux découpés dans des liquides qui jaunissaient la peau. Ils

y reposèrent quelque temps sur un lit d'ouate immergée. Ils passèrent, de ces bocaux, dans des flacons plus petits et dans d'autres liquides, les uns clairs, les autres puissamment teintés. Vêtus d'une glu opalescente, ils s'en furent évaporer lentement leur haleine éthérée dans des capsules métalliques, sous le dais de cristallisoirs renversés. Quand la masse eut pris assez de consistance, on vous poussa le bloc élastique vers un couperet horizontal et méthodique qui le divisa en bouts de ruban, lesquels, collés au blanc d'œuf, colorés de façons diverses, finirent, en sandwich, entre deux parois de verre, dans un bain de baume. Et, comme la convalescence de Mme D... prolongeait l'absence de Bourrois, Heuvet put conduire les yeux de tout le service, par le moyen d'un microscope, aux points précis où le mal était logé dans la moelle épinière. Plus d'apparences cliniques qui tinssent; le fait se lisait brutal dans les zones pâles du cordon. Rillette, ce Frédéric apparent, était un vulgaire ataxique.

La mort est une échappatoire commode; l'inconscient faussaire avait pris les devants, si bien qu'il s'était épargné la blessure suprême. Bourrois n'était mort ni malade, et bientôt Mme D... se lassa de contempler une mer bleue. Elle revint à Paris; lui reprit son service.

Si réservé qu'Heuvet se fût montré, sa victoire sonna fâcheusement aux oreilles de Bourrois dès la première minute du retour. Elle sonna de toutes les cloches qu'autrefois le professeur avait imprudemment agitées et dont les voix indiscrètes continuaient à retentir dans l'écho des parades cliniques, de même que leur langage imprimé persistait au sein des procès-verbaux des sociétés et sur les pages des périodiques.

Incapable de se déjuger, trop sensé pour soutenir l'erreur devant l'évidence, Bourrois ne voulut rien entendre. D'un ton sec, il interrompit les nouvellistes.

— Le natiforme serre les fesses de son nez, disaient les impertinents.

Bourrois refusa d'examiner les préparations. Il fit plus; les rencontrant un jour, astucieusement mêlées à d'autres près du microscope, il alla les porter dans le seau à ordures. Il dédaignait de discuter le fond; il se prononça sur le procédé.

— Monsieur Heuvet, dit-il, s'est conduit d'une façon bassement incorrecte.

Désormais, entre les deux hommes, il y eut le cadavre de Frédéric.

Il y eut, deux ans plus tard, entre eux pis qu'un cadavre; il y eut la personne encombrante de M. Mauffre.

M. Mauffre, dans le privé, n'était pas plus qu'un petit miroitier de la rue aux Chantres. Sa boutique, ouverte sur cette venelle, recevait des cieux le peu de lumière qu'il plaisait aux murs de l'Archevêché d'y laisser couler. En plein midi, aux plus beaux jours, la ration restait chiche. Est-ce cet obscurantisme tyrannique, la privation de l'élément le plus nécessaire à la joie ou bien le souvenir du petit séminaire dans lequel pourtant sa piété faisait merveille? Etait-ce les progrès d'une intelligence raisonneuse? Qui sait ce qui détermine l'évolution des idées des hommes dans leurs pauvres marais intérieurs? Que ce fût ceci ou cela, l'effet était patent et populaire. M. Mauffre, l'obscur miroitier du quartier de la cathédrale, occupait aux loges maçonniques de Pont-le-Duc une place dominatrice. Je ne vous dirai pas quel y était son grade. Quand le divin secret des mystères d'Eleusis nous échappe, qu'importent les conspirations de quatre melons et de trois hauts de forme? Je suis sûr qu'au rebours de certains, M. Mauffre ne tirait de ses pouvoirs ténébreux aucun avantage matériel. Sa personnalité avait beau s'affirmer, ses discours

aux banquets ou aux enterrements embraser la ville et révolter les âmes bien pensantes, l'excommunication ou bien un mandat législatif s'en seraient mêlés, j'affirme que rien de ces triomphes n'avait ou n'aurait embelli le modeste local où, derrière les plus ternes des vitres, notre homme polissait ses glaces biseautées et ses flèches antireligieuses. Son petit chien, Curé, n'eût pas montré un poil plus correct ni observé, auprès des chiennes cléricales, une moindre impudeur.

Sorti de sa boutique, M. Mauffre était un autre homme. On le voyait en tête des manifestations de sa secte, portant ses insignes en belle place, toujours coiffé de son haut de forme aux bords usés et, des prêtres dont il se repaissait, ayant sa demi-douzaine de dents noire, Ses discours témoignaient d'une conviction arbitraire. Il embrigadait dans sa bande les recrues les plus imprévues, pourvu qu'il pût s'en faire une arme contre l'Eglise. Ce fut lui, guidant une délégation enrubannée devant la statue de Jeanne d'Arc, place des Roches, au jour anniversaire de son sacrifice, qui prétendit sertir la vierge du petit tablier et l'appela tendrement : Sainte consœur.

Le résultat d'une doctrine, si manifestement affichée, et de ses exhibitions rituelles, fut que notre fantoche prit figure de personnage dans la ville. Nul n'appréciait, même dans son clan, l'irréprochable tenue de ses miroirs, fils lumineux des ténèbres; chacun avait sur l'homme public une opinion populaire.

La presse cléricale le tenait en exécration. Ne pouvant s'en prendre à ses mœurs après en avoir fait le tour de très près, elle épluchait son style et ridiculisait sa personne. Les bigotes se signaient devant sa boutique. Il était, par contre, l'objet de l'enthousiasme des jeunes bourgeois radicaux et de l'adoration de quelques filles à col d'homme. Le préfet lui témoignait une considération réservée;les protestants lui faisaient risette; un

cercle de positivistes brésiliens avait écrit à sa loge et demandé sa fiche anthropométrique. Seul, le clergé romain semblait l'ignorer. L'Eglise, qu'arme une patience séculaire, attend, pour se prononcer sur les hommes, qu'ils touchent la fin de leurs jours.

Or, il advint à celui-ci l'aventure aux humains ordinaire. M. Mauffre tomba malade. Il toussa, maigrit. Des confrères remarquèrent son essoufflement à l'inhumation de l'huissier Grénu et la voix courte de laquelle il lança l'adieu total. On s'étonna d'en trouver le style terne. La semaine suivante, il ne sortait plus. Sa femme de ménage, Aglaé, donnait les pires nouvelles : M. Mauffre ne dormait pas. Il passait ses nuits, assis dans son fauteuil, las, les yeux rouges, le souffle rapide et bref. Les pieds enflèrent. La servante estimait que l'enfle gagnait les cuisses et l'abdomen. Mais, M. Mauffre, pudique comme un sacristain, ne lui avait pas permis de s'en assurer du regard.

Devant les progrès du mal, le médecin traitant, un maçon qui le soignait avec autant de désintéressement que d'incompétence, estima qu'il convenait d'en appeler aux lumières d'un consultant. Il se trouva qu'on choisit Heuvet.

Heuvet ausculta, prit le pouls, jugea les urines insuffisantes et déclara le cas grave. Il ne dit pas que ces sortes d'accidents, pris à temps, sont souvent enrayés à leur première atteinte. Il ne le dit pas parce que c'eût été desservir le confrère qui l'appelait et, parce que cette observation n'aurait pas servi à grand'chose. Nul étudiant ne se trouvait présent qui pût l'apprécier. Heuvet ordonna le traitement d'usage : lait, diurétiques, ventouses, mouchetures. Il pensa pratiquer la saignée. Il allait la proposer quand la servante attira son attention sur un point qu'elle jugeait urgent.

Bien qu'appartenant depuis longtemps à l'entourage de M. Mauffre, Aglaé ne partageait pas son opinion sur

les choses saintes. De son côté, M. Mauffre, intolérant le pas de sa boutique franchi, était, dans la vie de tous les jours, un bon homme. Il n'en voulait pas à sa femme de ménage de ses habitudes religieuses. Il savait que l'esprit du sexe manque de solidité et que, quand il s'évade de ses contraintes séculaires, il divague. Parfois il l'en plaisantait; le plus souvent il semblait ignorer. Il ne lui demandait que de la ponctualité dans le service et Aglaé ne croyait pas, en servant un athée notoire, offusquer la religion qu'elle suivait. Peut-être pensait-elle que, le cas échéant, il serait bon qu'une chrétienne se trouvât à la première place. Jugeant le moment venu des interventions salutaires, elle interrogea Heuvet dans le noir de l'arrière-boutique, lorsqu'il eut terminé d'écrire l'ordonnance.

— Ne serait-il pas bon de faire venir un prêtre?

Ce fut l'autre médecin qui répliqua : — Un prêtre, une robe noire au chevet de Mauffre? Qu'en penserait-on dans les loges? Qu'en dirait-on par la ville? Et puis, à quoi bon? Le malade, il en était sûr, n'en voudrait pas.

— Point si sûr, répondit tranquillement la servante. Je lui en ai glissé mon petit mot. Il n'a pas dit oui, c'est vrai; mais il n'a pas dit non, non plus. Et il ne s'est pas fâché.

Heuvet connaissait ces revirements de la dernière heure. Il ne croyait, pour sa part, à rien qu'à ce que les sens démontrent, ce qui amène à n'être point solide sur grand'chose; il professait des opinions avancées, tout en méprisant la politique des partis. Les médecins sont des individualistes résolus; c'est pourquoi, entre eux, ils ne s'entendent guère. Heuvet opina que, si les secours de la religion paraissaient souhaités du patient, il convenait de ne point tarder à lui en assurer le bénéfice.

Le confrère changea de système. Familier, lui aussi, de la commune faiblesse, il admettait le dire de la ser-

vante. Mais Mauffre n'était pas tout le monde. Il ne s'appartenait pas seulement. Il était le pilier, l'ornement, le membre le plus en vue de la secte. Le bruit de sa conversion porterait sur la compagnie le scandale. Il obtint qu'on sursît aux démarches jusqu'au soir. Heuvet assura que le malade passerait la nuit.

L'après-midi, le jeune médecin recevait, après sa consultation, la visite de Maître Arloin, notaire, qu'accompagnait le citoyen Nathan, brocanteur, tous deux maçons des plus huppés de la cité. Ces Messieurs ne prétendaient pas s'immiscer dans une question que barrait le secret professionnel. Ils désiraient savoir ceci : Heuvet était-il assuré que son malade ne s'en tirerait pas ou bien conservait-il de l'espoir? Dans le premier cas, bien que regrettable, la conversion de M. Mauffre pouvait s'admettre. On l'expliquerait, comme à l'ordinaire, par une perte de conscience ou bien l'affaiblissement de l'intellect, joints aux manœuvres souterraines de la bande noire. Il importait de s'opposer, dans l'autre cas, à la fantaisie incongrue de l'égrotant; il fallait substituer une volonté meilleure à l'infirme.

Heuvet ne cacha pas que, selon toute vraisemblance, l'affaire se terminerait mal. Il tenait la fin pour proche. Par l'honnêteté, il laissait libres ces messieurs d'appeler un autre consultant.

Ce fut Bourrois que ces Messieurs élurent. Bourrois ne professait aucune prévention contre les agissements du clergé. En toute occasion, il se montrait vis-à-vis des ministres du culte d'une convenance parfaite. Il siégeait au milieu d'eux à l'Académie de Pont-le-Duc. Ses sentiments humains le portaient à accorder aux grands malades l'inoffensive joie des consolations rituelles.

En toute autre occasion, appelé le premier par exemple, Bourrois n'eût pas donné un avis différent de celui d'Heuvet. Celui-ci avait parlé. Il s'était prononcé pour une fin fatale. Il y avait des chances, il y a toujours des

chances que les accidents cardiaques ou rénaux s'arrêtent et, sans guérir tout à fait, laissent, une fois calmés, le malade dans une apparence de santé convenable.

Mauffre, examiné de ce point de vue, ne parut pas fatalement condamné au docteur. Bourrois eut, il émit un espoir. Il pratiqua incontinent la saignée. Celle-ci faite, l'infortuné parut plus mal.

Cette aggravation trancha le différend. Devant la mort qui semblait accourir, la servante obtint carte blanche. Un prêtre vint, discret, effacé, parfait. Il sut dire les mots qu'il fallait à chacun et, lorsqu'il sortit de la chambre, son sourire annonça que la chose s'était passée à souhait.

— Une belle âme, monsieur, dit-il à Maître Arloin, et que Dieu ne pouvait manquer de reconnaître pour sienne.

Défait, Maître Arloin et son acolyte firent retraite. Dans la maison déserte où la servante et une sœur veillaient en prières, sous le poids de l'obscurité qui tombait des murs de l'Archevêché, on attendait la mort.

La mort ne vient pas toujours aux rendez-vous que lui fixent les hommes, fussent-ils de sa société, prêtres ou médecins. La mort a des fantaisies, des lubies; elle est femme. Elle vient quand la chose lui plaît, impromptue ou bien trop lente. La mauvaise vient rarement à souhait. Est-il, au demeurant, une heure à laquelle on l'accueille en amie? Sûre de les saisir à son gré, la mort se joue des hommes.

La mort donc, après avoir passé sa carte sous la porte de Mauffre, lui brûla la politesse et s'en fut faire des siennes ailleurs. Saignée, traitement judicieux, instruments associés des deux confrères, vinrent en aide à la nature qui, même affaiblie, lutte pour nous sauver, quand tout le monde désespère. Mauffre n'avait pu jusque-là reposer; il s'endormit vers le matin. Au réveil, il parut plus calme.

— C'est le sacrement qui agit, murmura la bonne sœur.

— Ce doit être le sacrement, confirma l'abbé, revenu pour surveiller sa recrue.

Que ce fût le sacrement ou non, l'amélioration ne s'arrêta pas en si belle route. Le ventre, les cuisses dégonflèrent; la respiration reprit son rythme bienfaisant. Les lèvres perdirent leur teinte bleue; les joues devinrent moins jaunes. Le malade se fâcha et réclama de la nourriture. Son œil reprit de l'assurance.

En même temps qu'il reprenait cette assurance, l'œil devenait moins tendre pour le prêtre. Il l'avait accueilli d'abord avec une expression reconnaissante; il était devenu amical. Bientôt, il parut que ce regard ranimé marquait, avec moins de politesse, une certaine impatience. Le prêtre n'attendit point la péroraison du discours oculaire. Il comprit que ce qu'on lui avait donné pour le dénouement n'était qu'un entr'acte; il s'éloigna, familier, sans bruit, assuré de faire sa rentrée aux dernières scènes de l'acte cinq.

Lorsque la guérison fut assise et que Mauffre eut repris le chemin des tenues maçonniques, il fallut bien expliquer cette conversion illusoire qui avait fait le tour de la ville. Il parut évident à l'assemblée que la bonne foi de leur confrère avait été surprise, Mauffre s'était trouvé désarmé par le mal devant une conspiration hardie. Outre la main du clergé qui mène sans trêve ses complots dans les coulisses des consciences, un traître avait dû se trouver là pour leur en ouvrir la porte. La servante était un trop mince personnage. Ce fut Heuvet que les bons compagnons affublèrent de ce rôle. Un médecin, un ancien interne, ne pouvait se tromper au point de condamner sans délai un malade qui devait se rétablir si vite. S'il avait inventé ce péril, c'est qu'il y trouvait l'occasion de son jeu sournois. Et le bruit courut dans les sphères avancées de Pont-le-Duc qu'Heu-

vet était vendu au parti prêtre. Par peur, ce parti le lâcha.

Chaque fois que le cancan était rapporté à Bourrois, celui-ci ne manquait pas de défendre son confrère. Il arrêtait l'accusateur, taxait ses propos d'invraisemblance. Il laissait entendre qu'il se trouvait, pour expliquer l'événement, une solution infiniment plus honnête, l'ignorance, la lourde erreur de diagnostic. Et, si l'on insistait, parfois sans qu'on insistât, le bon confrère ajoutait qu'Heuvet passait pour coutumier de ces bourdes. Il disait cela d'un ton si réservé que nul ne gardait de doutes.

Heuvet n'ignora rien du système et, comme il lui apparaissait qu'en dehors de la bêtise générale, une seule personne cherchait à lui nuire, ce fut à cette personne, à Bourrois, qu'il fit porter la responsabilité de la légende.

L'affaire Rillette, l'affaire Mauffre ne furent que les incidents brillants d'une rivalité désormais proverbiale. Ils ne la créèrent pas. Elle était dans la loi des choses. Ils la rendirent irréparable en l'affichant. Nul n'ignora dans la ville que Bourrois et Heuvet ne pouvaient se voir. Le monde est fait aux querelles des médecins. Son incurable maladresse les aggrave.

— Nous vous proposerions bien monsieur Bourrois comme consultant, disaient les parents du malade à Heuvet; on nous a prévenus que vous n'en voudriez pas.

— La famille réclamait vous devinez qui, ce jeune homme, insinuait le confrère; je leur ai fait comprendre les raisons que vous aviez de l'écarter.

Clients et médecins s'inclinaient devant ces veto décisifs que Bourrois ni Heuvet n'avaient pu prononcer et auxquels ils aboutirent. La question s'en trouva réglée.

Dans les sociétés médicales, il fut établi que si l'un défendait une opinion, l'autre se faisait un plaisir de la

combattre. Et la conviction que chacun en avouait rendit le fait révolu.

Lorsqu'une communication de Bourrois ou bien d'Heuvet était annoncée, on se donnait rendez-vous à la séance comme au spectacle. On ne pariait pas qui serait vainqueur. Dans les combats de la vanité, il n'y a que des vaincus. On se demandait qui recevrait les plus rudes coups.

Son argumentation longuement préparée, parfois essayée au matin devant son service, Bourrois prenait la parole d'un air impassible. La voix distinguait par un timbre approprié les diverses parties du discours : l'entrée en matière, déférente pour l'assistance; les faits, exposés chacun à part d'un débit clair, enchaînés en phrases souples; les menues objections, présentées lourdement, puis culbutées avec une aisance narquoise; la pensée de l'adversaire hâlée, saisie au col, déshabillée en un tournemain, montrée difforme et réduite à s'enfuir sous les quolibets; enfin comme conclusion, un pieux appel aux ancètres, gens par métier peu encombrants qui ne se montrent que quand on les sort et qu'il est inoffensif d'encenser. Parfois, la queue du discours celait un piège.

L'orateur à peine assis, Heuvet se levait pour répondre. Il commençait par devenir rouge. Sa voix s'affermissait à mesure que les arguments s'y pressaient. Il avait le verbe mordant, agressif; mais il lâchait vite sa proie. Son esprit rapide jugeait celui des autres aussi vif. Si bien que, lorsqu'il se sentait convaincu, il ne s'occupait plus de l'auditoire. C'était son faible. Il laissait l'adversaire outragé, non déconfit.

La méthode de Bourrois était autre. Lorsqu'il argumentait Heuvet, il se plaçait à distance. Ce n'était pas lui qui parlait, mais la Médecine, le Bon Sens, l'Expérience et, toutes les fois qu'il le pouvait, son Public. Il en appelait à chacun. A l'argument éternel du progrès dont Heu-

vet l'avait heurté, le professeur répondait par l'incertitude des acquisitions récentes, le besoin de les essayer comme on essaie des étoffes neuves. L'œil n'admet les couleurs voyantes que lorsqu'elles sont éteintes; ainsi, l'homme ne reçoit la vérité que lorsqu'elle est effacée par l'usage. Bourrois prêchait la prudence. Sa manœuvre préférée consistait à faire sortir l'adversaire de la chaussée ferme et à le lancer dans les marécages.

L'ardeur d'Heuvet le servait mal sur ce terrain. Il n'y rencontrait pas l'adversaire, s'y perdait en gestes violents, si bien que Bourrois n'avait plus à s'occuper d'un rival qui s'effondrait de lui-même. Lorsque la tactique manquait son but, que le rival restait solide, on assistait au morceau réputé le meilleur. La parole de Bourrois s'embrouillait; le bégaiement, témoin de l'émoi, retenait et précipitait, tour à tour, les mots dans une cavalcade confuse. Atteint de ce mal contagieux, l'adversaire sentait sa propre parole hésiter, se cabrer, piaffer; et le président ânonnait en séparant les disputeurs.

C'était donc par privilège de l'âge, de la position et de l'adresse, Bourrois, dans ces joutes fermées, qui l'emportait d'ordinaire. Ses défaites étaient les plus dures. Les armes d'un timide sont perçantes. La vanité de Bourrois souffrait mille morts.

Jamais, dans ces discussion, il n'était question que de faits, d'opinions. Les adversaires se respectaient trop pour manquer à l'autre. Ils étaient convaincus de leur mutuelle valeur. Plus ils s'efforçaient de la nier, plus elle leur paraissait évidente. Et, par la ferveur qu'ils mettaient à ne laisser passer les plus petites prétentions du rival, alors qu'ils demeuraient silencieux devant la platitude et les bourdes des autres confrères, ils montraient qu'ils n'entr'estimaient qu'eux seuls.

Si quelque trait méchant s'ajoutait, c'était dans leurs articles. Bourrois et Heuvet avaient naturellement leur journal. De la première à la dernière ligne, on sentait que

la raison d'être de chaque feuille était de s'opposer à l'autre. La plume est moins rapide que la langue; elle est moins primesautière, elle fouille et combine davantage, elle sait jouer sur les mots, elle fait des blessures secrètes, des plaies qu'une seconde attaque envenime. L'art de sous-entendre a trop de douceurs pour qu'un homme d'esprit refuse de s'y laisser conduire, et le même homme spirituel s'indigne avec sincérité de la manœuvre adverse, dès qu'il en sent la cuisson. Suivant chacun leur nature, Heuvet mordait dans ses articles, prônait l'ignorance de son adversaire, Bourrois tantôt planait, tantôt chicanait. Il cherchait les contradictions entre la saine clinique et les clartés infimes du laboratoire et concluait bonnement au manque de bon sens de l'adversaire. Il y avait beau temps que le professeur avait pris position contre toute innovation scientifique. Reculant dans la voie de l'ignorance, il se trouvait plus voisin de la tourbe de ses confrères. Par là même, il s'éloignait des étudiants et préparait sa défaite suprême.

Ce n'était pas seulement dans les sociétés médicales et dans leurs journaux que les deux hommes se combattaient. Ils s'affrontaient journellement dans les conversations de leurs services. La parole y était libre, l'attaque plus vive puisqu'ils n'avaient devant eux bouche ou plume pour la riposte.

Et les comparses recueillaient les éclats, les boutades et les transportaient, de l'un à l'autre, aiguisés, de façon à rendre leurs pointes plus piquantes.

Ces rapports leur étaient devenus si familiers que Bourrois parfois s'informait.

— Quelle illustre découverte a-t-on faite hier à l'Hôpital général? Lorsque nous serons à mille, nous verrons combien elles pèsent en plumes. Je ne dis pas en plumes d'aigle.

Et Heuvet demandait gouailleur :

— Ce vieux Monsieur Bourrois a-t-il enfin renoncé au

thermomètre? Est-ce de Dioscoride qu'il fait à présent son bréviaire. Pose-t-il des moxas? Goûte-t-il aux urines?

Dans le tête-à-tête avec leurs fidèles, les pensées se fixaient en formules plus brèves.

— Un énergumène, disait Bourrois.

Heuvet affirmait :

— Pis qu'un crétin, un crétinisateur.

Tandis que les deux hommes se perfectionnaient dans cette lutte décevante et qu'ils devenaient des pantins au guignol populaire, la vie couvrait de ses fleurs rares et d'épines acérées leurs existences.

La situation de Bourrois restait ferme, celle d'Heuvet augmentait chaque jour. L'un trouvait sa satisfaction dans la société, les honneurs, les livres; l'autre recevait la sienne de son travail, de ses espoirs encore vivants et des joies de sa famille.

Ce fut dans ces joies qu'il fut touché. Un mal rapide enleva sa jeune femme. Devant le désastre imminent, Heuvet pensa appeler son confrère. De tout le corps médical, Bourrois seul comptait à ses yeux. Il s'en ouvrit à la moribonde.

— A quoi bon? murmura la voix qui s'éteignait. Si je peux guérir, je veux que ce soit par toi et, si l'autre chose doit s'accomplir, je ne veux pas que ce soit par lui.

Heuvet n'osa pas davantage.

Bourrois s'attendait à être demandé. Sa vanité satisfaite, il se fût montré empressé, humain. Déçu, il ne dit pas, il laissa dire devant lui ce vilain mot :

— Il a préféré de laisser aller l'événement plutôt que de reconnaître une autre compétence.

Si Bourrois n'approuva pas, il parut que c'était par décence.

Ce fut à son tour d'éprouver la méchanceté de la vie.

Madame D..., cette maîtresse auprès de laquelle il combattait l'affadissement provincial, Madame D... trompait son ami de Pont-le-Duc de façon ingénue, ancienne et régulière. L'ami de Pont-le-Duc avait admis la présence d'un neveu, pensionnaire chez les dominicains d'Arcueil, plus tard saint-cyrien et que la dame faisait sortir l'après-midi du dimanche. Le jeune homme était plein d'attentions pour le conseiller de sa tante; il le remettait au chemin de fer. Bourrois accepta les visites d'un vieil ami, personnage sentencieux qui débitait ses maximes entre deux lèvres franchement juteuses. Il consentit trois officiers dont un de la marine de guerre, quoique il eût reconnu chez le dernier un penchant déplorable à la morphine et, chez les autres, des habitudes d'emprunt. N'est-il pas nécessaire que la robe nourrisse les armes, afin que celles-ci lui cèdent? Le professeur ne put supporter un tout jeune cousin dont les cheveux en crin et le teint olive dénotaient des écarts de sang, excessifs chez une famille franc-comtoise.

Bourrois cessa de se rendre à Paris, sans cesser de bégayer par intervalles. Par besoin d'affection, il fit venir une jeune nièce orpheline. Tant qu'il avait mené sa double existence, cette satisfaction ne lui avait pas été permise. Il s'y donna avec d'autant plus de force.

De son côté, Heuvet tirait une consolation de l'intelligence de son fils. Ce n'était pas qu'il retrouvât en lui l'enthousiasme de sa propre jeunesse. André montrait plus de ressemblance avec la morte. Il en avait le parfait sourire, la douceur, l'âme confiante et paisible. Témoin des propos de son père, il s'étonnait qu'un homme tel que Bourrois pût être, et il s'étonnait de ne pouvoir assez le haïr.

Peines et joies s'étaient partagées entre les deux hommes sans que leur rivalité en décrût.

★

Peines et joies avaient augmenté la rivalité des deux hommes. Les joies plus que les peines; c'est le propre de celui qui aime d'entourer celui qu'il aime d'une chaîne tyrannique. Heuvet adorait son fils, Bourrois s'était pris d'adoration pour sa nièce. C'était, à chacun d'eux, leur bien le plus cher, la seule raison de vivre avec leur rivalité légendaire. Et la même crainte à tous les deux venait que l'objet aimé ne prît pas sa part de leurs dissentiments. On a vu de si singuliers exemples. Une génération hait, l'autre se rapproche. Les fils n'épousent pas fatalement les querelles des pères; ils épousent à merveille les filles de ceux que leurs pères détestaient.

Hélène et André furent invités à s'associer à la divergence de leurs parents. Nous avons dit qu'André n'y parvint pas sans peine. Hélène, plus passionnée, entra avec fougue dans les vues de son protecteur. elle lui était reconnaissante de l'avoir recueillie; elle se plaisait dans ce bel hôtel dont il l'avait faite souveraine; elle l'admirait, le choyait, s'essayait pour la vie de demain sur cette poupée complaisante qu'est un vieil homme. Elle lui devait de détester ses ennemis plus que lui-même. Sincère, elle poussa cette ardeur si loin que, du père, elle l'étendit au fils. Elle ne la lui étendit à vrai dire que du jour où, la rencontrant dans la rue, il la regarda d'un air sage.

— Ce petit M. Heuvet, dit-elle, a l'air plus insolent que son papa.

André pensait au même soir :

— Mademoiselle Bourrois ne semble pas si méchante.

Sans rien changer, les années passaient. Elles apportaient pourtant à la rivalité des deux médecins les conditions affadissantes de l'habitude. Une haine qui s'éternise ne jette plus de hautes flammes; elle brûle d'un feu

constant, sans éclat. Au surplus, les positions étaient si bien établies sur tous les points que chacun pouvait deviner d'avance ce que l'un riposterait à l'autre, et quelle serait la marche du tournoi. A peine Bourrois achevait-il sa présentation, que le président se tournait vers Heuvet. Gestes et ripostes prenaient la régularité des rites. La coutume en était arrivée à tel point que, quand l'un manquait, l'adversaire présent éprouvait une gêne de l'absence.

Les premières fois, Heuvet dit bien :

— Faute d'arguments, il a préféré s'abstenir.

Bourrois préféra qu'on le devinât sans rien dire.

Mais bientôt tous deux laissèrent échapper ces mots dont nul, pas même eux, ne comprit l'inquiétude :

— Est-ce qu'il serait malade?

La sinistre guerre éclata. La bête tressaillit d'épouvante, avant de se repaître de sang. Dans chaque nation, dans chaque ville, les cœurs se rapprochaient. Bourrois et Heuvet ne purent communier en cette veillée grandiose. L'appel enleva, le même jour, le père et le fils. Ils allèrent par les routes vers la tuerie, l'un pour tuer, l'autre pour réparer quelques blessures. Le privilège de l'âge retint Bourrois à Pont-le-Duc. Il s'y prodigua. Sa nièce, enrégimentée par lui, se vouait avec fougue à sa tâche. Elle éprouvait le besoin d'une dépense et ne trouvait jamais assez de travail pour le satisfaire. Bourrois l'y encourageait, honteux que ni elle ni lui ne fissent autant que ceux qui étaient là-bas.

Dans les sociétés médicales désertes, personne ne s'intéressait plus à la science. On s'entretenait des absents, des deuils, de la patrie menacée. La parole passait aux ouvriers de la chair sanglante. Les chirurgiens éprouvaient le besoin de parler des plaies horribles qu'ils voyaient, des moyens extrêmes qu'ils apportaient comme

remèdes et de faire parade de leur adresse. Vains à leur manière, d'une vanité enfantine et plus bruyante, ils emplissaient les sociétés de leur verbe et contraignaient les médecins au silence. Il convenait de tailler, de recoudre, on philosopherait après. A côté des uniformes nationaux surannés ou superbes, d'autres uniformes se montraient aux réunions. Il s'en présenta d'anglais, puis on en admit de toutes les nations du monde. Beaucoup parlaient un français incorrect; les britanniques s'exprimaient dans leur langue.

En les écoutant, dans un silence consenti, Bourrois se remémorait les belles luttes des années d'avant et son constant adversaire. Lui, ne maniait ni scalpel ni trépan. Que devenait Heuvet? Bourrois demandait de ses nouvelles. Elles étaient rares et banales. Heuvet faisait obscurément son devoir. Il s'occupait de cette besogne atroce qui consiste à distinguer entre les plaies chaudes suivant leur gravité présumée, à diriger les unes vers l'intérieur, les autres vers l'ambulance ou bien à la tombe. Ses lettres ne disaient que sa fatigue et sa pitié. Elles s'informaient fiévreusement de son fils, dont il ne savait rien depuis leurs adieux.

Après de longs mois, on connut que, blessé en Belgique, André avait été fait prisonnier. Ce fut Hélène qui apporta la nouvelle. Sa jeune et franche figure découvrait le dégoût de son âme.

— Le fils Heuvet s'est mis à l'abri, dit-elle.

Bourrois ne professait pas l'opinion que l'état de prisonnier fût enviable. Le fils de son rival ne lui était pas sympathique. Volontiers, en temps de paix, il l'eût mis dans le sac du père; il l'eût au moins ignoré. Il sembla à Bourrois qu'il devait défendre André du soupçon injurieux. Peut-être son amour-propre trouvait-il à cette juste action une satisfaction inconsciente? Il répondit :

— Hélène, tu as grand tort de parler ainsi. Tu ne dois même pas le penser.

La jeune fille comprit qu'elle devait se taire. Un tel jugement de sa bouche semblerait au monde suspect. Ce silence, elle s'y résignerait. Ce n'était qu'une raison de plus pour se persuader à elle-même qu'André était un lâche.

Le cœur des femmes porte des sentiments excessifs. Il ne saurait qu'aimer ou haïr. Il est peuplé d'idoles et de ruines. Il ramène à ces deux extrêmes les pensées, les joies et les peines du monde. Hélène que souillait la misère sanglante, étalée chaque jour sous ses yeux, se prit à détester André de toutes les forces de son instinct, rebellé contre tant de malheurs.

Un soir qu'il rentrait de son hôpital, Bourrois, avant d'embrasser sa nièce, lui dit d'un ton singulier :

— Tu sais la nouvelle? Le fils Heuvet s'est échappé.

Puis il ajouta, bourru :

— Cet homme a toutes les chances.

Et, pour toutes les chances qui arrivaient à cet homme, à Heuvet, sa conduite exemplaire, silencieuse, l'audace de son fils, Bourrois se reprit à détester son rival.

A présent que la paix était signée sur les parchemins, sans l'être chez les hommes, si Bourrois continuait à détester Heuvet, c'était d'une autre manière. Sans doute, le beau temps des discussions médicales étant revenu et les chirurgiens reconduits à leur place, en toute occasion, le Maître éminent tenait tête à son collègue; il continuait à polémiquer contre lui; mais ce n'était plus tant l'écart des doctrines qui le séparait de son adversaire. C'était un sentiment plus intime, ce bonheur qu'avait eu son rival de se rendre immédiatement utile, de posséder un digne fils, alors que lui n'en avait pas. A la vanité d'autrefois, de toujours, la jalousie joignait son œuvre. Et cette jalousie, contrainte à ne pas poindre en public, il la laissait s'exprimer dans son intérieur.

Hélène, qui en recevait les éclats, en détestait l'injustice. Son cœur, mûri par la connaissance des maux, son cœur souffrant se refusait à présent d'être l'allié d'opinions aussi fausses. Elle ne connaissait pas André, hormis de vue; ils ne fréquentaient pas les mêmes milieux. Hélène ne ressentait rien pour lui. Elle s'en voulait de l'injure qu'elle lui avait faite en elle-même, et, par crises, ne pouvait en détacher sa pensée.

Lui, que la vie reprenait après une tâche si lourde, rajeuni comme un convalescent, voyait toutes les jeunes filles belles. Il les voyait aussi trop faciles. Celle-là qui l'était moins, qui lui était défendue, avait un charme qu'il ne trouvait pas aux autres.

Si tant est que ces sentiments imprécis aient dessiné une manœuvre dans son âme, le jeune homme eut bientôt d'autres soucis. Ces soucis lui vinrent de la santé de son père. Usé par les fatigues d'une jeunesse pénible, puis par les luttes de la clientèle, Heuvet offrait peu de résistance aux labeurs de la guerre. Tant que la lutte avait duré, il ne s'était rien avoué de cette lassitude. Celle-ci faisait trêve devant une volonté puissante. La tâche accomplie, la fatigue assit son empire. Bien qu'il continuât son existence ordinaire, il était patent pour tous que les forces d'Heuvet déclinaient.

Bourrois ne fut pas le dernier à s'en apercevoir. Heuvet, qui avait reparu aux séances des sociétés médicales, n'y apportait pas le même esprit d'opposition qu'autrefois. Les attaques ne semblaient pas profondément l'atteindre. Souvent, il ripostait pour la forme, par habitude, on eût pu dire par courtoisie. Son ton las, plus que ses paroles, disait son détachement. Si l'esprit agressif d'autrefois eût conservé des goûts de polémique, c'eût été peut-être vis-à-vis de nouveaux venus, plus avancés que lui dans les idées nouvelles, de concert avec

Bourrois, qu'il l'aurait exercé. Mais son détachement s'étendait maintenant à toute science.

Les articles qu'il écrivait témoignaient de la même indifférence pacifique. Ils traitaient de questions d'humanité, de bienfaisance. Sondant les tristes plaies que cause l'incurie des hommes, Heuvet s'efforçait d'en montrer les remèdes.

Bourrois ne professait pas ces idées; il était pour l'ordre établi, en médecine, en hygiène, en politique. Il les eût volontiers combattues. Le moyen, avec un adversaire aussi faible.

L'illustre professeur, qui appartenait à toutes les sociétés savantes d'Europe, d'Amérique et du Japon et n'eût pu porter, sans une double poitrine, les ordres que les Etats amis, alliés et neutres lui décochaient, Bourrois souffrait de ne plus trouver, dressé devant lui, l'obstacle qui le maintenait en forme. Dans les salles publiques, dans les pages de son journal, il lui semblait qu'il y avait des places blanches.

Bientôt, Heuvet cessa d'assister régulièrement aux séances; ses articles se faisaient plus rares, ils prenaient un ton de testament. Enfin, les progrès du mal l'obligèrent à cesser la clientèle.

La maladie a pour les habitués de son culte des attentions particulières. Pour eux, elle met à son œuvre néfaste une ardeur plus féroce. On dirait qu'elle les traite avec attention ou bien qu'elle se venge.

Heuvet dut s'en aller sous des climats nouveaux chercher l'illusion qu'ils apportent aux grands malades. Il goûta ce que les moribonds y goûtent, la beauté naturelle et la paix qui n'apparaissent guère aux hommes que pour leur donner des regrets. Il aima la vie des dernières forces de son corps, se révolta contre la destinée, il eut des paroles amères, puis, doucement, il se résigna.

Dans les salles vides de son rival, dans son journal déserté des polémiques, Bourrois promenait une âme plus déserte. Qu'eût-il écrit? Pour qui parler? Souvent, il se prenait à commencer une argumentation, à saisir la plume. Les mots s'arrêtaient sur ses lèvres, la plume lui tombait des doigts. Depuis des années, il lui semblait depuis toujours, il n'avait écrit, il n'avait parlé que contre Heuvet. Il devint triste et tout drôle. Ses admirateurs ne reconnaissaient plus le Maître brillant d'autrefois. On disait : Bourrois vieillit, Bourrois baisse. Et, nul ne pénétrant son âme (les âmes ne sont point les unes aux autres accueillantes), nul ne devinait le mal dont souffrait Bourrois.

Heuvet était maintenant l'objet de ses méditations perpétuelles. Il le cherchait partout et, ne le trouvant pas, il l'y plaçait de lui-même, par besoin, pour l'argumenter, pour le convaincre de torts anciens, de doctrines troubles, pour se plaindre ensemble.

De ces pensées, Bourrois s'ouvrait à sa nièce et si souvent, si clairement qu'il fallut bien qu'un jour, elle du moins lût dans l'âme du vieil homme.

— Ce pauvre Heuvet, disait-il, malgré son orgueil, ses défauts, c'était quelqu'un.

Et cet éloge mesuré s'enflait du mépris que Bourrois avait pour les autres confrères de « leur temps » et pour les audaces insolentes des « jeunes ».

— Heuvet ne serait pas allé jusque-là, protestait-il; ma parole, ils déraisonnent. Lui savait. Il était médecin.

André ramena son père d'Alger. Un mieux permettait le retour. Il dura quelques jours à peine; puis, par une grise matinée, l'homme laborieux succomba. On n'avait pas demandé Bourrois, par décence. L'agonisant dit bien :

— Fais-le venir, si tu le désires. Je ne lui en veux pas.

André avait évité à son père la scène ultime qui eût été plus pénible à l'autre.

Bourrois ne vécut pas les derniers jours, il ne pouvait travailler, lire, penser. Il allait, venait, sortait, rentrait et, laissant percer la cause de son mal, il envoyait, vingt fois la journée, chez des confrères, des voisins, chez n'importe qui, nièce, amis et domestiques, aux nouvelles.

Lorsqu'il eut appris la fin, il s'en alla vers la maison mortuaire. Emu, non surpris peut-être, André descendit recevoir le visiteur. Bourrois était pâle, triste et bon.

— Je ne suis pas venu pour le voir, dit-il. Je ne le pourrais pas. J'ai voulu vous dire que j'estimais votre père. Je le dois à sa mémoire. Je l'estimais beaucoup,... autant que moi.

N'ayant plus de raison de vivre, puisque, des raisons que la nature en donne aux hommes, il avait choisi la haine et que la haine, comme les hommes, est mortelle, Bourrois s'en alla à son tour.

On l'inhuma avec pompe dans l'affreuse colline et suivant le rituel d'usage. Des gens en costume discoururent au ras de la tombe. Le défunt fut couvert de ces fleurs sans parfums qui ne coûtent à personne, puisque le mensonge les prête et, sitôt sorties, les rempoche.

Les figurants partis, Hélène avait voulu rester seule pour une dernière prière. Celle-ci achevée, elle se releva. Près de la tombe voisine, fraîche aussi, André se tenait silencieux. La mort, qui ne sépare rien, donnait l'illusion d'avoir rapproché les deux hommes.

La même pensée vint aux jeunes gens. Leurs yeux allèrent de l'une à l'autre tombe. Une grande et confiante pitié détendit leurs traits attristés.

— Ils auraient mieux fait, dit André...

— De s'aimer, acheva la jeune fille.

Ce furent les premiers mots qu'ils échangèrent.

CHARLES NICOLLE.

LITANIES DES YEUX

—

I

C'est eux, d'abord que je veux dire,
Au bord de la chair, étonnés
D'en être encore — et mieux, ou pire —
Océans prêts, pour quels navires
Ou quel horizon suranné,
Pour quel vertige inopiné?
Les yeux pensifs et leur empire.

II

Un fjord au soleil de minuit,
A l'aube ingénue, une crique,
— Des arbres y trempent leurs fruits
D'où se détache un vol fortuit. —
Paix des jonques et des caïques,
Sieste des sampas apathiques,
— Et ces rames nageant sans bruit...

III

Reproche des yeux qui s'exilent
Dans les neiges de la Bonté,
Ceux qui portent, indélébile,
Le reflet des tâches serviles,
Et des jours qui n'ont pas été :
Yeux frileux songeant aux étés,
Dans les courants d'air de nos villes.

IV

Convoitise éparse de ceux
Qu'un jeune désir incendie,

Impitoyable et ombrageux,
Qui ne sauront pas que c'est eux
Qui défont, dans leurs insomnies,
La chevelure d'Ophélie
Dont est notre automne amoureux.

V

Yeux qui savent et vous pourchassent
Comme un remords, comme un aveu,
Et qui vous suivent à la trace,
Et qui vous prennent à leur nasse,
Et vous soumettent à leur jeu,
— Et ceux-là qui disent. « Je veux, »
Comme un grand secret, à voix basse.

VI

Yeux d'aube et d'espace, yeux durs
Comme la glace sur les cimes,
Chastes, tour à tour, et impurs,
Fruits verts, à la fois, et fruits mûrs,
Innocents au bord de l'abîme,
Bourreaux dorlotant leurs victimes.
— Et l'aumône de leur azur!...

JACQUES DYSSORD.

LA PAIX PERPÉTUELLE
EST-ELLE UNE UTOPIE ?

A PROPOS DE LA RATIFICATION DU PACTE BRIAND-KELLOGG

—

La ratification par la France du pacte Briand-Kellogg, lequel va bientôt acquérir un caractère définitif, pose une fois de plus, devant l'opinion, cette question qui, de tout temps, a hanté l'humanité : La paix perpétuelle est-elle vraiment une utopie ? Ne viendra-t-il pas un jour où l'humanité, arrivée à un degré de civilisation très avancé, pourra se dire assurée de ne plus jamais revoir le fléau des guerres ?

Poser cette question, c'est soulever un des problèmes sur lesquels les penseurs de tous les temps ont le plus écrit et le plus disserté. Aussi bien n'avons-nous pas la prétention de ressusciter ce débat, ni d'y apporter la conclusion que comporterait le dernier état de la question. Nous voudrions seulement évoquer ici l'opinion d'un grand penseur mort au début de ce siècle et qui a écrit à ce sujet des pages peu connues, le maître livre qui les contient, la *Psychologie économique*, et qui date de 1902, étant devenu complètement introuvable. L'éminent professeur au Collège de France, Gabriel Tarde, admettait avec Auguste Comte l'évolution de l'humanité comme unique, la civilisation, finalement triomphante, devant, après des soubresauts plus ou moins nombreux et répétés, en arriver, un jour, à couvrir le globe entier. Ce point ne paraît plus guère contestable de nos jours.

La civilisation n'échappe pas à la loi générale du rayonnement imitatif, qui veut que toute idée, se révélant avec

une apparence de vérité ou d'utilité supérieure, se propage suivant une sorte de progression géométrique, pouvant et devant aller logiquement jusqu'à l'universalité. Il est à prévoir, dans ces conditions, que « parmi les diverses sortes de civilisation qui aspirent toutes à se propager indéfiniment, il y en ait une qui devienne prépondérante et, en s'appropriant toutes les autres, assouplies et assujetties, s'universalise ».

Quelle est la forme de civilisation qui prévaudra ? L'auteur ne se prononçait pas, se contentant de conjecturer de quelle manière probablement s'opérera l'unification finale. Ici intervient le facteur géographique et, en particulier, l'influence que, dans cette conception, doit exercer la forme même de l'habitat humain, à savoir la sphéricité de la terre.

Si la terre était plane, les problèmes que soulève la tendance à l'imitation, à la progression indéfinie, se poseraient autrement. Il y aurait des Etats périphériques dont le rayonnement imitatif ne pourrait s'étendre que dans un sens à cause des bornes de la terre, tandis que les Etats du centre jouiraient du privilège de pouvoir rayonner imitativement dans tous les sens. La région centrale de la terre serait donc celle qui, inévitablement, à la longue, servirait de modèle à toutes les autres et ferait prévaloir sa forme sociale, étendue de proche en proche à tout l'univers. Le progrès des voies de transport n'aurait même pour effet que d'accentuer cette hégémonie, les réseaux routiers et ferroviaires devant tendre à devenir une immense toile d'araignée avec un centre unique. Cette disposition géographique supposée favoriserait le despotisme ; l'unité ne pourrait se réaliser que sous la forme impériale. L'empire romain s'était édifié sur l'illusion que la terre était plane et, de fait, elle l'était à peu près dans cette faible portion de la planète, qui était « le monde connu des anciens ».

Mais la terre est sphérique ; aucun point de sa surface n'est, à proprement parler, central; aucun avantage naturel de situation n'appartient donc à aucun Etat, et l'auteur de

cette conception en conclut que cette sphéricité doit favoriser l'unification sous la forme fédérative. Ce n'est pas que la domination universelle d'un seul Etat ne puisse s'établir *momentanément*. Mais pareil exemple ne manquerait pas de susciter des tentatives d'imitation parmi les peuples subjugués ; les grandes capitales soumises ne manqueraient pas d'éprouver à leur tour un besoin d'expansion rayonnante, d'abord sous forme économique, puis sous forme politique, comme Byzance et Alexandrie ont pu rêver en secret de rivaliser avec Rome, rêve comprimé par l'impossibilité de se développer autrement que du côté de Rome même, — car, de l'autre côté, c'était, sinon la fin de la terre, du moins la fin du monde civilisé. Mais, de nos jours, rien de pareil. Si la guerre mondiale avait consacré l'hégémonie de Berlin, rien n'aurait pu empêcher les autres capitales de donner carrière, de tous côtés, à leur besoin d'expansion et, par suite, d'acquérir autant de richesse et de pouvoir.

Tarde ne voyait, en conséquence, d'unité stable et de paix durable, dans l'avenir, que moyennant une *fédération* de *quelques* nations gigantesques.

La terre étant ronde, le trajet de la civilisation dans un sens quelconque, à force d'aller, finit toujours par revenir sur lui-même. Tous les *rayons d'exemples* finissent par s'y *réfléchir*. Si elle était plate, le déplacement de la civilisation serait son éloignement progressif, et sans retour, de son point de départ, et rien n'y contraindrait l'imitation à revenir à sa source.

En somme, une terre plate conduirait à l'inégalité croissante entre les Etats et les hommes, et, de là, à des conflits fréquents, à des conquêtes et à des annexions, conquêtes et annexions qui ne sauraient jamais constituer durablement un empire excédant un certain rayon-limite en fonction des moyens de locomotion et de communication. Un Etat conquérant ne pourrait conquérir toujours qu'à la condition de se déplacer sans cesse, de perdre d'un côté (par l'impossibilité pratique d'y maintenir sa domination) ce qu'il gagnerait de l'autre.

Jamais, donc, il n'y aurait de terme assignable à l'ère des guerres et c'est alors qu'on serait en droit de regarder l'espoir d'une paix finale, d'une paix romaine généralisée, étendue à la terre entière, comme une utopie. En effet, un Etat aurait beau s'étendre, il trouverait toujours des voisins, avec qui des causes de conflit ne manqueraient pas de naître... Mais sur notre terre sphérique, et qui, en outre, n'est pas d'un volume disproportionné à nos moyens de locomotion et de communication mentale, on peut, sans chimère, espérer la fin des batailles et assigner pour terme à l'ère belliqueuse le moment où une seule et même civilisation, susceptible de variations infinies et fractionnée en nationalités diverses, mais alliées et solidaires, régnera sur le globe.

Avec une vue en quelque sorte prophétique de ce qui se réalise de nos jours, Tarde apercevait l'histoire future sous un jour simplifié, étant admis que tous les efforts de toutes les sociétés embryonnaires et arrêtées dans leur développement jusqu'à ce jour tendraient inconsciemment au débordement d'une civilisation qui couvrît tout le globe. Ce but, ajoutait-il, ne pouvait être atteint avant les grandes inventions de notre âge, relatives à la locomotion rapide et à la communication instantanée de la pensée. Et songez que ces lignes étaient écrites en 1901 et que, à cette époque, si le télégraphe existait et l'automobile commençait, la T. S. F. et l'aviation n'avaient guère encore existé que dans l'imagination de Jules Verne.

Or, ce but atteint, une nouvelle période de l'histoire humaine s'ouvrira, infiniment plus intéressante et sans doute plus régulière dans son déroulement que la précédente. Il ne s'agira plus seulement, ni surtout, de s'étendre, pour une variété de civilisation nouvellement apparue, pour un nouveau type qui surgira de l'ancien ; car cette extension sera relativement facile et aura vite atteint sa limite infranchissable : le tour complet de notre petit globe. Mais, cela fait, il s'agira pour ce type, et ce sera là sa tâche la plus difficile et la plus chère, de se développer logiquement, avec une pleine harmonie, d'empêcher la naissance des

types hostiles et de susciter tous les perfectionnements d'accord avec son principe essentiel.

Mais quand donc ces temps seront-ils révolus ?

Quand tout sera colonisé, — car le globe n'est pas illimité et déjà ses bornes sont touchées partout, — il faudra bien, par force, que la fièvre coloniale s'arrête, épuisée, et que les nations civilisées cherchent un autre dérivatif de leur ambition, de leur besoin d'expansion économique ou politique.

Que se passera-t-il alors ? Une phrase nouvelle de l'humanité s'ouvrira, une troisième, si l'on veut bien considérer que nous sommes dans la seconde, la première ou phase préhistorique comprenant celle où les groupes sociaux étaient si petits et si épars, et les moyens suffisants de communication si éloignés les uns des autres, que leur distance équivalait à leur isolement absolu.

La seconde phase, celle qui a commencé avec l'histoire et où nous nous débattons encore douloureusement, nous fait voir les groupes humains grandissant séparément, s'alliant, se heurtant et, « à travers des guerres d'abord de plus en plus fréquentes et meurtrières, puis de moins en moins fréquentes, mais de plus en plus formidables, s'acheminant soit vers une immense fédération, soit vers un Empire gigantesque ».

Cet empire, le sort s'en est joué de 1914 à 1918; peu s'en est fallu que la première alternative de Tarde ne se réalisât, et rien ne nous garantit que de nouvelles entreprises de ce genre ne renaîtront pas dans un avenir plus ou moins éloigné. Mais, tout de même, n'aperçoit-on pas de très sérieux efforts dans le sens d'une fédération de nations — on dit aujourd'hui : Société des Nations ?

Troisième phase. Celle-ci suivra le moment où, l'unité de domination politique s'étant établie sur le globe entier, la guerre, du moins la guerre extérieure, sera close à jamais, où il n'y aura plus de terres à explorer ni à coloniser et où tout sera civilisé et pacifié. Mais Tarde admet finalement que la domination politique pourra s'établir soit sous la

forme impériale, soit sous la forme fédérative, s'écartant ainsi de son point de départ : n'écrivait-il pas quelques pages plus haut, comme nous l'avons vu, que la domination universelle d'un seul Etat ne pouvait avoir qu'une durée momentanée ? Attachons-nous donc à la seule unification résultant de la conception fédérative, celle que Tarde considérait comme la plus vraisemblable et vers laquelle semble bien aujourd'hui s'acheminer l'humanité, et relevons tout ce qu'il y a de vraisemblable dans les prophéties de cet auteur. Ne prédisait-il pas qu'à cette troisième phase se poseraient et se formuleraient, avec une rigueur et une acuité toute nouvelle, de profonds problèmes sociaux qui, de son temps, commençaient seulement à être agités par les fractions les plus avancées des écoles socialistes ? Aucun souci de politique extérieure, aucun dérivatif d'ordre colonial ne venant plus détourner les esprits des questions de politique intérieure et de réorganisation sociale et empêcher de les creuser à fond, « la conquête du pouvoir par un parti ou l'harmonie définitive et la fusion absolue des classes seront le but fixe, le but obsédant et persécuteur des grands ambitieux ».

Il semble bien que des tendances très nettes se manifestent de nos jours dans le sens prévu par cet esprit d'une rare clairvoyance, et il apparaît bien que l'évolution prévue par lui continuera à se réaliser ; mais lui-même nous met en garde contre une trop grande précipitation de jugement. Il faut bien prendre garde, quand on agite des questions sociales, à ne pas oublier qu'elles comportent des réponses très différentes, suivant qu'on a égard à la seconde ou à la troisième des trois phases envisagées.

Beaucoup de théories n'ont que le tort de se croire applicables à la seconde, tandis qu'elles ne le seront qu'à la troisième, *dans une certaine mesure bien entendu.*

Imitons la prudence de cette conclusion de 1901. Nous sommes en 1929 : l'ère de la colonisation est loin d'être close et nous sommes, par conséquent, et pour longtemps

encore, dans la deuxième phase ; nous y serons non seulement tant qu'il y aura des terres à coloniser, mais tant qu'il y aura d'immenses territoires, tels que la Russie et la Chine — pour ne parler que d'elles — dont la forme de civilisation et les mœurs diffèrent si complètement de celles des grandes nations européennes. Mais il est permis d'admettre que la troisième phase n'est pas un mythe, qu'il viendra un jour où, les distances ayant été supprimées par des moyens de locomotion et de transmission de la pensée, de la parole et de la vision puissants et rapides, la terre sera devenue une maison de verre. La guerre internationale pourra prendre fin grâce à des accords internationaux et à la forme fédérative des groupements humains, mais la lutte entre les hommes cessera-t-elle pour cela ? Ne nous berçons pas de cette illusion. La suppression des distances, les facilités de communication de la pensée rapprochent les classes sociales de tous les pays, et à la guerre internationale tendra de plus en plus à se substituer la guerre sociale, la guerre de classes, jusqu'au jour où « l'harmonie définitive et la fusion absolue des classes » pourront être envisagées. Mais mettons là un grand point d'interrogation.

Conclusion d'après les prophéties de Tarde et dont nous lui laissons toute la responsabilité :

Guerres probables ou tout au moins possibles pendant fort longtemps encore ;

Eventualité de la fin des guerres nullement impossible ;

Tendance de plus en plus marquée à la substitution de la lutte des classes à la guerre des peuples, jusqu'au jour de la fusion des classes ;

Pourvu que la fin du monde n'arrive pas avant l'aube de ce jour J. !

Et tout ceci démontre que les efforts auxquels nous assistons, en vue du rapprochement des peuples, ne sont pas vains et que ne seront pas vains non plus dans l'avenir les efforts encore trop timides en vue du rapprochement des classes.

CH.-L. JULLIOT.

LES « VRAIES » LETTRES DU RIMBAUD ARABO-ÉTHIOPIEN

I

La centaine de lettres écrites par Rimbaud aux siens du 17 août 1880 (1) au 30 avril 1891 nous offrent un document autobiographique aussi précieux qu'*Une Saison en Enfer*. Et n'est-ce pas le récit d'une saison infernale plus réelle encore que l'autre ? Ses derniers onze ans, le Damné les a passés dans une chaudière alimentée par les pires feux dont disposent le soleil asiatique et l'africain pour changer leurs rivages en déserts.

Vous ne vous figurez pas du tout l'endroit. Il n'y a aucun arbre, même desséché, aucun brin d'herbe, aucune parcelle de terre, pas une goutte d'eau douce. Aden est un cratère de volcan éteint et comblé au fond par le sable de la mer. On n'y voit et on n'y touche donc absolument que des laves et du sable qui ne peuvent produire le plus mince végétal. Les environs sont un

(1) 17 août 1880. — C'est la date où Rimbaud informe sa famille de son arrivée à Aden. Pour tout point de cette étude qui manque de précision ou de justification, nous renvoyons à l'ouvrage dont elle est détachée, *La vie de Rimbaud et de son œuvre*, que publient les éditions du Mercure de France. Cet ouvrage est tout différent, quant à la méthode et à la façon, de notre *Problème de Rimbaud* paru en 1923. Il en reproduit les conclusions générales, mais il les complète sur de nombreux points et les corrige sur certains. On y trouvera beaucoup de documents que l'ouvrage de 1923 ne pouvait pas connaître, et plus d'un document inédit. D'ailleurs les deux tiers du *Problème* avaient paru en revue, et au *Mercure* même, dès 1912.

La collaboration de Paterne Berrichon, publicateur en 1899 (Soc. du Mercure de France) des *Lettres de Jean-Arthur Rimbaud, Egypte, Arabie, Ethiopie*, à la correspondance de son beau-frère posthume n'était pour nous, en 1923, qu'une certitude morale, seulement basée au point de vue matériel, sur l'exemple fourni par la lettre du 15 janvier 1885 dont *Le Problème* donnait le fac similé. Nous considérons aujourd'hui que les missives respectées par Berrichon doivent être rares ; notre confrontation, ayant porté sur 46 lettres, en a trouvé frelatées 40 ; les six indemnes sont des lettres courtes.

désert de sable absolument aride. Ici les parois du cratere empêchent l'eau d'entrer, et nous rôtissons au fond de ce trou comme dans un four à chaux. Il faut être bien victime de la fatalité pour s'employer dans des enfers pareils !

écrira-t-il après cinq ans de séjour, le 28 septembre 1885. Il a bouilli là, par la fourche du démon du gain lardé !

Ses lettres, aussi, sont celles d'un *commerçant* au plein sens du mot, au sens où ce mot s'oppose pleinement à *poète*. Elles marquent des préoccupations non seulement étrangères à l'Art, mais fermées à l'idée que l'Art existe. Elles dénotent un esprit d'une positivité telle qu'on a peine, je ne dis pas à comprendre que l'auteur de *Bateau ivre* ait pu les écrire, mais à admettre qu'il les écrivit.

Mais si nous n'y reconnaissons pas le poète qui n'est plus, nous y retrouvons l'homme qui demeure. Qui demeure, certes, après un redressement moral qui saute aux yeux. Ce Rimbaud-ci, quant à ses actes, n'a *rien* de commun avec l'éphèbe aux mauvais penchants duquel la théorie démentielle du Voyant apporta une justification et un prétexte esthétique et apostolique. Ni non plus avec l'inquiétant vagabond resté anarchiste, s'il n'est plus littérateur, qui lui succéda. Il est l'individu qu'il faut qu'il soit pour atteindre le but qu'il s'est fixé : à savoir gagner, par les voies légales, de quoi jouir le plus tôt possible du repos nécessité d'urgence par la fatigue surhumaine qu'il s'imposa et qu'il s'impose toujours. Il est ce que doit être un homme qui joue sur la carte du négoce honnête l'enjeu de sa destinée, et dont l'enfance a reçu d'une façon indélébile le sceau de la morale chrétienne ; dans la cervelle duquel les leçons de la Bible-à-la-tranche-vert-chou furent enfoncées par une Vitalie Cuif. Il mène donc une existence droite et probe d'employé, du travail duquel ses patrons seront toujours satisfaits (s'ils ne le sont pas toujours de son caractère) et qui jouira auprès des gens qui traiteront avec lui ou à son côté d'une saine réputation. Ceux qui, comme Lepelletier, ont jugé de sa dernière période d'après

le passé dont ils furent les témoins calomnièrent Rimbaud ; aucun doute là-dessus. Mais il n'y a que ses actes qui soient changés et son âme de surface ; son âme profonde est la même. Elle nourrit toujours le même appétit d'indépendance, la même insociabilité, le même mépris de tous et de tout et la même lassitude. Les plus criants de ses péchés capitaux sont muselés, sont écrasés par la poigne et sous le poids des circonstances. Il ne boit plus que de l'eau ; cette luxure dont il disait dans *Une Saison* : « magnifique, la luxure ! », il semble bien qu'il l'ait abandonnée absolument comme l'alcool ; et la colère se refrène, et le mensonge chez lui n'est plus. Il vit dans une austérité morale qui en fait aujourd'hui le fils de sa mère.

Mais il en reste un, de ses vices, qui n'a point cédé parce que celui-là, c'est son élément essentiel ; si essentiel qu'il n'osa jamais le dénoncer, lui si impitoyable dans l'analyse de lui-même. Et ce péché-là s'appelle l'*Orgueil*.

Je suis mille fois le plus riche... L'idée de sa supériorité intellectuelle l'habite encore même maintenant qu'il n'écrit plus, et c'est précisément parce qu'il n'écrit plus qu'il est plus orgueilleux encore qu'autrefois, sinon d'une façon aussi indiscrète. L'idée de sa supériorité le possède d'autant plus qu'il réalise le commandement qu'il s'est adressé dans *Une Saison* : « Je suis mille fois plus riche ; *soyons avares comme la mer*. — Oui, soyons avares, ô *Je qui es un autre*; soyons avares tous les deux de ma richesse spirituelle ! » Et l'idée de sa supériorité lui dicte à chaque occasion, sur les gens et les événements qui le touchent, des jugements tranchants comme le couteau de la guillotine.

J'ai quitté mon emploi d'Aden après une violente discussion avec ces ignobles pignoufs qui prétendaient m'abrutir à perpétuité. J'ai rendu beaucoup de services à ces gens... mais je les ai envoyés au diable... et leur commerce et leur affreuse maison et leur sale ville. (Aden, 22 octobre 1885.) — Les Anglais, avec leur absurde politique... Leur Gordon est un idiot, leur Wolse-

ley un âne, et toutes leurs entreprises une suite insensée d'absurdités et de déprédations... Je crois cependant qu'aucune nation n'a une politique coloniale aussi inepte que la France (Aden, 30 décembre 1884). — Perdu au milieu des nègres... obligé de parler leur baragouin, de manger de leurs sales mets, de subir mille ennuis provenant de leur paresse, de leur trahison, de leur stupidité ! (Harar, 4 août 1888.)

Et cette phrase que j'inscrirai au fronton d'un musée d'anthropologie, si je deviens ensemble milliardaire et misanthrope :

Les gens du Harar ne sont ni plus bêtes, ni plus canailles que les nègres blancs des pays dits civilisés ; ce n'est pas du même ordre, voilà tout. (Harar, 25 février 1890.)

L'orgueil, et son fils naturel et légitime *l'égoïsme* — mis celui-là par *Une Saison* en tête des péchés capitaux d'Arthur ! Ses lettres émanent bien du *sans cœur* qu'au collège il se flattait d'être. Sèches de sensibilité familiale, autant que de chair ses pauvres jambes lorsqu'il demandera l'envoi du bas à varices. Sèches de sensibilité amicale : voir sa lettre à Delahaye, si loin de son esprit, lorsque l'autre lui écrira qu'il a oublié son prénom et l'appelle Alfred, sur l'enveloppe. Mais en 1882, il se soucie bien d'Ernest Delahaye, le *seul* ami cependant qu'il ait jamais daigné avoir ! Et sans la commission dont il s'empresse de le charger, probable qu'il n'aurait pas répondu.

Quant au côté brutal de sa volonté têtue, il n'est que de regarder la façon dont il se traite dans son propre corps. Les docteurs le lui ont dit : soigné dès les premiers jours, son genou se fût guéri. Il en convient (lettre du 15 juillet 1891) : « C'est moi qui ai tout gâté par mon entêtement à marcher et à travailler excessivement. »

Il reste en somme le volontaire sans frein, le logicien sans arrêt, l'absolutiste du négoce comme il fut celui de la politique, de la poésie, de la religion. Ses missives sont dénuées de toute curiosité pour le paysage, le milieu, la flore, la faune, les mœurs — si curieux cependant, si neufs

qu'il rencontre! Et son *Rapport sur l'Ogadine* n'est même pas le compte rendu d'un explorateur qui serait totalement privé du goût des lettres ; c'est la lettre d'un voyageur de commerce qui renseigne, sur « la place », ses patrons.

II

Le Biographe familial, publicateur, en 1899, de la correspondance d'Arthur aux siens, a constaté tristement le caractère ultra positif, supra-philistin de cette correspondance. Et il en rend responsable... sa belle-mère. C'est qu'il connaît « l'aptitude de l'âme complexe et formidable du poète des *Illuminations*, à se mettre aussitôt à la portée des intelligences interlocutrices » ! Or, Rimbaud écrit surtout pour sa mère, « une personne de vertu propriétaire, dont le cœur bat malgré soi vers l'argent... » C'est pour lui complaire, en bon fils, qu'il reste, « en somme, sous la sécheresse des témoignages d'affection », qu'il sacrifie ses « soucis idéaux les plus pesants et impérieux, qu'il exagère des trivialités et va jusqu'à médire des gens qui l'employèrent avec loyauté en l'aidant dans ses héroïques projets... Et cela est plein d'horreur ! »

Cette subtile découverte, à laquelle Isabelle collabora de tout son cœur sororal, je ne la rapporte point pour égayer le lecteur dans un sujet mené à un point qui ne prête pas à rire. Elle part d'un sentiment digne de respect, et la façon dont un fidèle sert sincèrement son dieu commande toujours (tout au moins sur le papier) le respect à l'analyste. Mais cette découverte nous a valu une pieuse opération que l'analyste doit divulguer. La Correspondance, telle que le recueil des *Lettres de Jean-Arthur Rimbaud* la donne, n'est pas entièrement de l'auteur : le publicateur y contribue. Puisqu'il est certain qu'Arthur n'a écrit ces lettres ainsi que pour ne point contrister sa mère (ont raisonné beau-frère et sœur), nous avons le droit de rectifier sa correspondance ; même nous en avons le devoir, nous,

défenseurs de sa mémoire et propagateurs de son génie. Nous devons montrer Arthur non pas tel qu'il fut obligé de paraître, mais tel que, réellement, il a été. La Correspondance a donc reçu un traitement que j'ai constaté quasi chaque fois qu'il m'a été possible de confronter le texte publié à l'original, et je l'ai fait près de cinquante fois.

Les lettres ont subi d'abord des corrections stylistiques. A Aden comme à Harar, l'ex-esthète de *Bateau ivre* loge si bien dans la peau d'un homme qui fait du négoce, que son style est celui d'un négociant. Il écrit comme l'on parle quand on vend des cotonnades et qu'on place des roupies. Il y a mieux — et je signale ce cas de mimétisme graphologique — son écriture, qui fut jadis celle d'un artiste, ressemble à présent, tout en conservant ses caractères essentiels, à celle d'un comptable ou d'un « représentant ». Chez Berrichon, le puriste se trouve donc souvent choqué, et corrige. Bien ou mal, je le laisse à juger aux experts ; mais Arthur, par exemple, ayant libellé (lettre du 15 janvier 1881) : « J'ai écrit *en décembre* que l'on vous envoie. une somme de... Il fait le temps du mois *de mai de France*... Vos deux lettres de novembre, je les ai perdues *tout de suite*... », Berrichon imprime : « *En ce même décembre* j'ai écrit que... mois de mai, *en France*... je les ai perdues *de suite* »

Elles sont altérées, ensuite et surtout, dans leur fond même. Rimbaud, quoi qu'il dise et quoi que l'on soutienne, est resté poète. C'est pourquoi lorsqu'il se contente d'écrire, 7 novembre 1881 : « Les pluies ont cessé ; il fait très beau et assez chaud, les caféiers mûrissent », Berrichon ajoute : «... *d'autres sont en fleurs et ça sent délicieusement bon, un goût qui rappelle tout à fait la fleur d'oranger* ».

Lettre du 13 décembre 1880 : « Les produits marchands de la contrée sont le café, l'ivoire, *les peaux*, etc. » — Voilà une mercerie d'un ordre bien peu relevé pour un poète, et qui trafique dans le pays même de la Reine de Saba ! C'est

pourquoi on nous remplace *les peaux, etc.*, par « *les parfums, l'or* ».

Etait-il digne cependant d'Arthur (et de sa famille) que nous constations combien furent minces les profits du malheureux ? — Hélas ! ils ont été misérables, et ses lettres ne font que le dire et en gémir. Mais nous, sœur et beau-frère, allons réparer la cruelle injustice du sort. Supprimons donc certains de ses gemissements, tarissons-en même la source. Majorons les chiffres d'Arthur. Lettre du 5 mai 1884, Rimbaud écrit : « J'ai de *12 à 13 mille* francs avec moi. » — Et Berrichon : « J'ai *une quarantaine de mille francs.* » Le 30 décembre 1884, Rimbaud : « J'ai à présent au moins *treize mille francs* ». — Berrichon : « *quarante-trois mille.* »

Convient-il qu'Arthur paraisse, dans ses rapports avec César Tian, comme un employé vis-à-vis d'un employeur ? — Associé, cela sonne mieux. Lettre du 4 avril 1888 : « Je vais à Zeilah *pour le compte* des négociants d'Aden ». Donc, Berrichon : « Je vais *pour mon compte, avec association d'un* négociant d'Aden... » Lettre du 10 janvier 1889 : « Ce que j'ai ne ressortirait qu'après la liquidation des affaires *que je fais ici pour la maison César Tian, d'Aden.* » — Berrichon : « des affaires que je fais *pour mon compte, et de celles que je fais en association* avec M. Tian, d'Aden ».

Un appareil photographique, qu'Arthur fit venir de France pour faire commerce de photographies a donné tourment au beau-frère, car il en est question trois ou quatre fois dans les lettres, et chaque fois la claire volonté mercantile d'Arthur paraît. Le 19 mars 1883, l'appareil lui arrive avec une caisse de livres. « *Je tirerai bon parti des photographies* », écrit il. « Bon parti *de tout cela* », nous donne-t-on, dans le dessein de réunir livres et appareil et d'imprimer à l'expression « parti » le sens de : parti intellectuel. Lettre du 6 mai 1883, Rimbaud écrit : « Si je veux, je regagnerai vite les 2.000 francs que ça m'a coûté. Tout le monde veut se faire photographier ici ; même on offre une guinée

par photographie ». Berrichon ajoute : « *Mais ce n'est pas pour cela que j'ai acheté mon appareil et j'en ai besoin pour autre chose* ». Lettre du 14 avril 1885 : *L'appareil photographique, je l'ai vendu mais sans perte* ». — Cette phrase se voit supprimée.

Il convient que le catholicisme latent d'Arthur ne soit pas moins indiqué, puisqu'il ne subsiste pas moins que sa religiosité esthétique. — C'est pourquoi, Arthur écrivant le 10 juillet 1889 : « Il y a ici une mission *chrétienne* à laquelle je confierai mon testament », notre beau-frère (un des violents anticléricaux, avant son embourgeoisement conjugal, que la bohème anarchiste ait vu hurler) nous fera lire : une mission *catholique*.

Que penser après cela des phrases d'où l'on pourrait inférer que le Rimbaud héroïque de bonté et de charité, providentiel aux indigènes et aux Européens, confident de Ménélick lié à « l'histoire humaine de la civilisation » (tel que le présente la folle préface de Berrichon aux *Lettres*) offre quelque semblant de vraisemblance ? Les missives qui les contiennent, — ou ne les contiennent point, — ne sont pas tombées sous mes yeux. Mais dans la phrase : « Ces environs-ci, où je suis connu à présent, où *j'ai pu rendre quelques services* (lettre du 5 mai 1884) », les mots soulignés sont apocryphes. De même, lettre du 18 mai 1889, dans : « car nous menons une triste *et méritoire* existence au milieu de ces nègres », les mots *et méritoire* sont tirés de l'encrier berrichonien. Le 3 décembre 1885, Rimbaud regrette qu'un certain amiral anglais ait fait signer à l'empereur Jean du Tigré un traité abolissant la traite : le seul commerce indigène un peu florissant. Il ajoute : « *Cependant* sous le protectorat français, on ne cherche pas à gêner la traite, *et cela vaut mieux*. » Or le premier et les quatre derniers mots seront supprimés.

Le 26 mai 1885, Arthur songe à quitter l'Arabie pour les Indes. « Mon capital arrive juste à 15 mille francs, écrit-il. Cela me donnerait à Bombay, à 6 0/0, sur n'importe quelle

banque, une rente à 900 francs, qui me permettrait de vivre en attendant un bon emploi. » Le recueil des *Lettres* tait le chiffre de ce maigre capital et de sa rente, et publie : « Où irais-je ? Peut-être à Bombay où l'argent rapporte 6 o/o. J'aurais alors de quoi vivre, en attendant de nouveaux emplois. »

III

De nouveaux emplois... Cela sonne mieux que l'expression mesquine que laisse échapper Arthur ; et le *Où irais-je*? n'évoque-t-il pas l'Homme-aux-semelles-de-vent qu'Arthur était obligé pour plaire à sa mère de cacher ?

Cette note romantique, Berrichon la fera sonner dans une lettre du 10 janvier 1889, où Isabelle et lui devaient conserver pour eux un passage intéressant la vie privée de la famille Rimbaud (et que je me garderai de révéler). A ce passage, venant après cette phrase : « Avec les complications où je suis engagé, il est peu probable que je sorte avant longtemps de ces pays », nous voyons substituer le couplet suivant. *Cuique suum* ; restituons-le aux œuvres complètes de Paterne.

Pour cette année, donc, mes perspectives ne sont guère au retour. Il en était de même de l'année précédente, comme de l'antécédente, comme il pourrait bien en être de même de la suivante et de la subséquente, etc., etc. Entré dans ces pays, on n'en sort plus, parce que les affaires s'enchaînent l'une à l'autre et, de cette façon ne se liquident jamais. Le plus souvent, le résultat final est : désillusion et mains vides.

Certes non, je ne suis pas ici pour toujours : je m'ennuie trop. J'espère bien un jour vivre à ma guise, voyager, voir. Je voudrais parcourir le monde entier, qui en somme n'est pas si grand. Peut-être alors trouverais-je un endroit qui me plaise à peu près.

Certes, falsifier n'est pas louable. Mais falsifier à contresens est doublement à blâmer. En croyant *romantiquer* (si j'ose le néologisme) le Rimbaud final, on nous le déroman-

tique. La réalité vraie est autrement significative que cette imagination fausse, elle est autrement poignante. Quand le damné arabo-éthiopien écrit du Caire, le 23 août 1887 :

Je suis excessivement fatigué. Je n'ai pas d'emploi à présent. J'ai peur de perdre le peu que j'ai. Figurez-vous que je porte continuellement dans ma ceinture seize mille et quelque cent francs d'or ; ça pèse une huitaine de kilos et ça me flanque la dysenterie.

ne croyons-nous pas que, pour si peu qu'il soit resté poète, il le demeurait davantage que quand sa sœur et son beau-frère lui feront écrire :

Je suis excessivement fatigué. *Je m'ennuie à mort...*. Je n'ai *rien à faire à présent...* Figurez-vous que je porte continuellement dans ma ceinture *quarante et des mille* francs d'or ; ça pèse une *vingtaine* de kilos, et ça me flanque la dysenterie.

N'est-il pas de l'essence d'un poète aussi absolu que celui-là l'a été, de rester — même quand il poursuivra le gain avec une obstination quasi héroïque — incompétent au gain aussi absolument qu'a été Rimbaud ? Son échec à s'enrichir sera absolu. Cette existence, à la lettre, de damné aura été vaine. Onze ans de fournaise et du labeur le plus dépendant (à cet être fou d'indépendance, comme le chien enragé, de rage) lui rapporteront moins de vingt mille francs, au lieu de la centaine de mille qu'à l'aide d'une arithmétique aussi compliquée que frelatée on arrivait à nous produire. Quant à sa passion de vagabondage mondial, elle est depuis longtemps satisfaite (1), et à quel au delà ! L'en-

(1) Elle ne l'était pas encore le 15 janvier 1885, puisqu'il écrivait (c'est la lettre donnée en fac-similé par le *Problème de Rimbaud* et où l'on relève d'autre part des changements graves) : « Si je reviens, ce ne sera donc jamais qu'en été et je serai forcé de redescendre en hiver au moins vers la Méditerranée. En tous cas, ne comptez pas que mon humeur deviendrait moins vagabonde, au contraire. Si j'avais le moyen de voyager, sans être forcé de séjourner pour travailler et gagner l'existence, on ne me verrait pas deux mois à la même place. Le Monde est très grand et plein de contrées magnifiques, que l'existence de mille hommes ne suffirait pas à visiter...»

Ce passage constitue une circonstance atténuante au procédé, ici, berrichonien ; notre publicateur s'en est certainement inspiré pour le second paragraphe de son interpolation à la lettre du 10 janvier 1889. Mais entre 1885 et 1889,

lui, aussi, n'est plus son amour, *Une Saison* nous en a expressément prévenu. Et les *je m'ennuie à mort* baudelairiens, dont Berrichon le saupoudre chaque fois que le malheureux fait l'aveu navrant de sa fatigue, conviennent comme du poivre sur une tarte à la crème.

Quel ennui ! quelle vie bête ! que fais-je ici, moi ? Et qu'irais-je chercher ailleurs... Et d'ailleurs l'inactivité me tuerait infailliblement... — Tout ceci, qui figure dans la lettre du 5 mai 1884, Arthur ne l'a point écrit. — Non, certes, l'inactivité ne le tuerait pas ! C'est elle au contraire qui lui permettrait de vivre, s'il pouvait, hélas ! jamais se la procurer.

Le repos ! Le repos, trésor si précieux
Qu'on en faisait jadis le partage des dieux !

Dès cette époque, son état est *renseigné* (comme disent nos amis belges) par ce vers de Leconte de Lisle :

J'ai marché si longtemps que le sommeil m'est dû !

Son idée fixe, son... idéal fixe ne l'a-t-il pas prophétisé jadis dans *Le pauvre Songe* ?

Peut-être un soir m'attend
Où je vivrai tranquille,
En quelque bonne ville.
. . . .
Puisque je suis patient...

Le recueil des *Lettres* ne falsifie pas ce passage de la lettre du 5 mai 1884 : « Excusez-moi de vous détailler mes ennuis, mais je vais atteindre mes 30 ans (la moitié de la vie !) et je me suis fort fatigué à rouler le Monde. Pour vous, vous n'avez pas de ces mauvais rêves ; et j'aime à me représenter votre vie tranquille et vos occupations paisibles. » — Non plus celui-ci (sinon pour remplacer le chiffre *treize* par celui de *quarante-trois*) : « Pour se reposer, il faut des rentes, pour se marier, il faut des rentes et ces rentes-là,

Arthur a vécu quatre ans de sa géhenne ; en outre, l'idée de vagabondage mondial a germé dans son esprit au moment où venait de s'y introduire l'idée de retour dans sa famille. *Ne comptez pas que mon humeur deviendrait moins vagabonde, au contraire...* A bon entendeur, salut !

je n'en ai rien... j'ai à présent en mains treize mille francs. Que voulez-vous que je fasse de cela en France ? » — (Lettre du 30 décembre 1884.)

Enfin pour en terminer,-- non certes avec les libertés de nos publicateurs, mais avec l'analyse du Rimbaud définitif (objet de notre insistance), citons ce passage d'une lettre du 6 mai 1883. Il est certes outrageusement non-baudelairien et voire anti-romantique ; il note le point extrême d'assagissement où la fatigue a conduit, dompté pour toujours, dans sa démence de mouvement, l'ancien agité. Non seulement Rimbaud répète ici comme dans *Une Saison* : « L'ennui n'est plus mon amour...», mais il rejette la solitude. J'y souligne cependant quatre mots qui ne sont point dans le texte et place entre parenthèses un début que le recueil des *Lettres* ne donne point.

(Isabelle a bien tort de ne pas se marier si quelqu'un de sérieux et d'instruit se présente, quelqu'un avec un avenir. La vie est comme cela, et) la solitude est une mauvaise chose ici-bas. Pour moi je regrette de ne pas être marié et *de n*'avoir une famille *à moi*... Hélas ! à quoi servent ces allées et venues, et ces fatigues et ces aventures chez des races étrangères et ces langues dont on se remplit la mémoire, et ces peines sans nom, — si je ne dois pas un jour, après quelques années, pouvoir me reposer dans un endroit qui me plaise à peu près et trouver une famille, et avoir au moins un fils que je passe le reste de ma vie à élever à mon idée, à orner et à armer de l'instruction la plus complète qu'on puisse atteindre à cette époque, et que je voie devenir un ingénieur renommé, un homme puissant et riche par la science ?

MARCEL COULON.

BOUILLOTTE

VIII

Après une période de pluies incessantes, matinée radieuse, miraculeuse, dorée.

Frisselis de vent vif, guilleret, qui entortille et désentortille aussitôt ses écharpes... Bordures d'œillets qui balancent et rebalancent leurs cassolettes... Ramages de bouvreuils, filtrant leur note finale, basse, enfiévrée, étranglée... Bouquets rose-rouge à cœurs blancs, des yawatas grimpants, tendus comme pour une fête... Feuilles de velours des guimauves argentées, qui caressent... caressent...

M. Modeste, qu'à la suite de sa longue discussion nocturne avec son épouse, la trompe terrible du boulanger n'a pu réveiller (elle réveille pourtant tous les vivants de la contrée, cette trompe de Jugement dernier!... en attendant les morts de la vallée de Josaphat!) vient de sortir du lit. Mme Modeste et « Bouillotte » ont dû « se lever » comme tout le monde, « au boulanger ». Ni dans la salle à manger, ni dans le cabinet de travail, ni dans la cuisine, il ne les rencontre. Sur la table de fer de la vérandah seulement, quelques miettes, débris, bribes de tartine beurrée; casseroles, soucoupes vides à terre; témoins d'un petit déjeuner.

Sous les fléchettes d'or du soleil, il s'avance dans le jardin.

Est-ce hors de lui ou en lui,... se demande-t-il, sens

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 737.

dessus dessous encore de sa discussion de la nuit,... ce frisselis qui entortille et désentortille si délicieusement ses écharpes?... Hors de lui ou en lui, ces œillets qui balancent et rebalancent leurs cassolettes?... Ces bouvreuils qui filtrent leur note finale, basse, enfiévrée, étranglée?... Ces yawatas grimpants, tendant leurs bouquets de fête?... Ces feuilles de guimauves qui, ainsi que des mains de velours, caressent?... caressent?...

Etait-ce hors de lui ou en lui,... « Bouillotte »,... cette nuit?

Pourquoi pas en lui?

Comme le reste?... Frisselis?... Œillets?... Bouvreuils?... Guimauves?... Yawatas?... Pourquoi rien refuser de la nature qui s'offre?... Même l'affection d'un chat, aspirant au rôle de rejeton?... S'il ne satisfait qu'imparfaitement nos desiderata,... amour-propre d'auteur,... orgueil, vanité de créateur,... est-on si auteur, créateur que cela en somme?... Qu'est-ce que ces glorioles qui nous font errer?... délirer?... Chaque agent de création n'a-t-il pas, derrière lui, une Volonté première, qui lui en fournit d'abord les moyens, puis le dirige et décide?... Puisqu'elle a décidé, à son égard, cette Volonté, n'est-il pas forcé d'accepter?... de se contenter de ce fils de substitution?... de contrebande?... Le lion en captivité ne se contente-t-il pas d'un ami-chien, en guise de lionne et lionceaux absents?... Robinson, dans son île, d'un ami-chien aussi, en attendant son ami Vendredi?... Latude, dans sa cellule, d'un ami-rat?

Passant au long d'une bordure sombre de buis taillé, il entrevoit sur le massif, dans l'ombre portée du buis, deux mûres à facettes rondes, brillantes, grésillantes..., comme de l'or sous du charbon... Qui a pu égarer ces mûres au long de cette bordure?... Ni ronces, ni mûriers, pourtant!... Un geai?... Un merle?... Une pie?... Ils les auraient mangées!... Un voleur comme celui de l'an dernier, qui, dérangé, avait laissé tomber de son sac les

pommes de terre déterrées d'un champ voisin?... Un voleur moins endurci?... coureur de buissons, de haies?... dénicheur de nids d'oiseaux?... écolier en fraude, en maraude?... Que n'y est-il resté à frauder, à marauder, cet écolier?... On en voit si peu dans le jardin!... Et tandis qu'au regret de ne pas même lui tirer les oreilles, il se baisse pour ramasser les mûres,... fantasmagorie!... prestidigitation!... sortilège!... voici que dans l'incendie de soleil aveuglant, insensé,... toutes deux sautent en l'air,.. entraînant un corps fantastique à leur suite... « Bouillotte!... Bouillotte!... Bouillotte!... » dont les yeux brillaient, grésillaient dans l'ombre, — comme de l'or sous du charbon.

Il file en flèche d'arbalète au bout de l'allée.

Des cris, des appels retentissent.

Mme Modeste y joue à cache-cache avec lui.

— Vilain!... Vilain!... Vilain!... Où étais-tu?... fait-elle,... que je ne te trouvais plus?... que je ne te trouvais plus?

Puis :

— Et où es-tu encore?... Vilain!... Vilain!... qu'à peine filé devant moi, tu re-disparais?

Puis :

— Ah!... Je te vois!... Je te vois!... Au bout de cette allée de mignardises!... Attends que je t'y rejoigne!... Et ne m'y mords pas!... Ne m'y mords pas, surtout!... Vilain!...

A peine s'approche-t-elle, qu'il se sauve... Elle le poursuit jusqu'à un prunier, où il est déjà grimpé :

— Attrape?... Attrape?... Attrape?... le menace-t-elle d'une baguette, tapant la branche feuillue où il se dissimule... Quand elle tape d'un côté, il allonge une patte... de l'autre, une autre,... pour s'en emparer... Le petit jeu ne cesse plus... Il semble tellement lui plaire, le passionner, qu'il continuerait ainsi toute la journée.

A un moment pourtant, il s'en saisit, l'emporte au sommet, où elle s'accroche, s'agrippe, tombe...

Il re-dégringole; re-court plus loin; re-grimpe dans un cerisier :

— Attrape?... Attrape?... l'y menace-t-elle de nouveau de sa baguette, tandis que, dissimulé sous le feuillage, il allonge toujours la patte.

Plus vite encore il la saisit, l'emporte, la laisse retomber, re-dégringole, re-court, re-grimpe dans un marronnier :

— Attrape?

Sans vouloir l'entendre, il a bondi de celui-ci sur le hangar proche, en bordure d'un chemin, en escaladant les tuiles jusqu'au faîte, à l'extrémité du plus haut pignon; s'y asseyant, s'y installant; sa petite silhouette noire, fine, impassible, détachée sur l'azur du ciel, inspectant l'horizon;... tel... aux jours de Marengo, d'Austerlitz,... Napoléon...

— Veux-tu bien vite descendre?... finir de contempler la bataille?... s'évertue-t-elle d'en bas... Ne comprends-tu pas que tu vas te blesser?... te tuer?... à sauter de si haut sur le chemin?... Par ici, tiens?... Par ici?... Je te tends le dos?

Elle le lui tend... Et se rapprochant, s'éloignant,... revenant, longeant le chêneau,... glissant des deux pattes de devant le long d'un pilier,... il se lance de celles de derrière sur ce dos...

Aussitôt, rabattant les bras, le happant, le ramenant, elle l'étreint contre sa poitrine, se sauve avec lui dans le jardin :

— Pris!... Pris!... s'écrie-t-elle joyeuse, victorieuse, au milieu de ses miaulements consternés... Tu ne m'échapperas plus!... Tu ne m'échapperas plus!

Et M. Modeste qui,... ainsi que dans le désarroi de la nuit,... pense que c'est sans doute l'existence voulue, normale, rêvée,... au fond d'une campagne suburbaine,...

pour un ménage, comme le leur, sans enfants!... qu'il a bien fait de l'admettre!... de s'y soumettre!... de s'y conformer!...la retrouve toute agenouillée auprès du chat couché sur le dos,... qui,... sans trop appuyer,... mord la main dont elle le maintient,... le caresse,... la fixant de ses regards irrités, vaincus...

— Que c'est curieux!... Que c'est curieux!... fait-elle dès qu'elle aperçoit son mari... Figure-toi que je nous croyais à Tahiti, mon ami!... ainsi que dans ce *Mariage de Loti*, que tu me lisais avec tant de ferveur l'autre soir!... Et que « Bouillotte » était un petit frère de cette Rarahu « aux yeux d'un noir roux, d'une langueur exotique, d'une douceur câline, comme ceux des jeunes chats quand on les caresse »!... Si exotiques et si câlines dans les siens aussi, qu'ils me semblaient refléter tous les cocotiers!... les palmiers!... les pandanus!... les mimosas!... les Iles Sous-le-Vent!... le Pacifique!... la Polynésie!

Et tandis que M. Modeste n'a pas l'air de s'étonner outre mesure qu'elle découvre ainsi « le Pacifique!... la Polynésie!... » dans les yeux de « Bouillotte »,... elle se penche vers le chat, qui lui mord de plus en plus, sans appuyer, la main,... doucement,... tendrement...

— Je ne te laisserai pas, va, mon petit Rarahu à moi!... lui murmure-t-elle... Je ne t'abandonnerai pas, comme cet affreux Loti abandonnait, paraît-il, ses maîtresses!... Je suis plus que Loti, d'abord!... Je suis ta mère!... Nous resterons toujours dans notre île!... dans ce jardin!... Et puisque je n'ai jamais pu y faire naître les regards âpres, profonds, ardents,... mystérieux surtout!... mystérieux!... de ce fils,... de ce « Roger »,... que j'y appelais sans cesse..., nuit, jour,... jour, nuit,... que j'y réclamais à tous les échos,... et que j'aurais tant aimé!... tant aimé!... s'il m'avait répondu!... il faut bien que je m'y satisfasse du petit mystère de tes yeux à toi,... sauvages!... doux!... animaux!... jolis!... de tes yeux, qui

me sont quand même deux veilleuses de tendresse,... jaunes, rousses,... bouton d'or, réséda,... pervenche, héliotrope,... pour y réconforter mon âme endolorie!... comme le fruit de ton arbre à pain réconforte le voyageur,... Rarahu!

IX

Jours encore plus radieux, merveilleux, miraculeux.

Halo de soleil, nimbe d'or, de miel, vous enlaçant de bandelettes, vous piquant d'aigrettes, vous berçant, vous grisant. Le soir, lune luisant en miroir si éclatant, si pur, si poli, qu'elle en fait flotter en gaze légère, diaphane, translucide, le manteau d'outremer rigide de la nuit.

Mme Modeste qui reste à présent jusqu'à des dix heures, onze heures, au jardin, vient de rentrer à la maison, et ouvre la porte du bureau de son mari, plus que jamais absorbé par ses importants travaux :

— Excuse-moi de t'importuner, ami, prononce-t-elle,... mais je viens pour une requête, vois-tu,... qu'il me faut t'adresser sans tarder... (Et s'avançant :) En me promenant tout à l'heure au long des allées avec « Bouillotte », que sa sociabilité naturelle pousse si heureusement, depuis que tu n'as plus le temps de fumer ta cigarette auprès de moi le soir, à m'accompagner,... comme nous tournions pour la vingtième fois autour du mirabellier,... je l'ai entendu qui sans avoir l'air, à la dérobée, réitérait cet indéfini roucoulement... « Aoû... Aoû... Maoû... Matoû... Rouâh... Rouâh... Marrrâhuoû... Marrrâhon... Marrrâhon... Rarrrâhoû... », qui nous intriguait si fort jadis, mais dont nous avons trouvé la clef depuis... Pour en avoir le cœur net, je l'ai ramené ici... Il a recommencé... Et comme, à chaque intonation, il tournait obstinément la tête du même côté, il ne m'a guère été difficile de traduire et de préciser. — Ne m'en veuille pas, mémère

chérie (Rouâh... Rouâh...), mais les ondes amoureuses de T. S. F,... qui aboutissent à mes oreilles,... à mon nez,... peut-être ailleurs (Matoû...), je ne sais,... viennent de me prévenir qu'une petite chatte jouvencelle (Marrrâhuoû), me prie instamment de lui rendre visite cette nuit... Alors, comme une petite chatte jouvencelle, c'est futé!... c'est frêle!... ça appelle!... ça n'attend pas!... j'ai tenu à t'avertir que me voici déjà monté à un tel diapason!... brûlant en tel tison!... (Marrrâhon!... Rarrrâhoû!... Marrrâhon!...) qu'il me faut y courir tout de suite!... dès que tu en auras averti pépère chéri!

— Comment?... « Monté à un tel diapason?... Brûlant en tel tison?... » Qu'est-ce que ces traductions?... frappe avec indignation sur sa table M. Modeste... Tout ce que nous avons tenté jusqu'ici, pour l'initier aux joies permises de l'intérieur,... du foyer,.. va donc être à nouveau oublié?... délaissé?... Il va revenir à ses pratiques?... à ses errements coutumiers?... Ça sera toujours à recommencer?

— Il y a progrès, tu vois bien, mon ami,... puisqu'il nous avertit...

— Bonnet blanc!... Blanc bonnet!... Pas de progrès du tout!... Il retourne purement et simplement,... à ses affaires!... comme avant!

— Affaires sans importance cette fois,... puisqu'elles le retiendront à peine une nuit...

— Affaires très importantes, au contraire,... puisqu'en s'y rendant, il nous prouve le peu de cas qu'il fait de nos efforts pour le hausser au-dessus de son milieu!... de sa condition!... de sa race!... lui inculquer, ainsi qu'aux jeunes gens d'ici, des devoirs!... des principes!... une conduite!... achever son éducation!... son éducation!..

— Il l'achèvera,... à la façon de ces jeunes gens,... au retour de sa promenade de santé...

— N'as-tu pas honte de prôner de tels abandons!... de telles compromissions!... de telles faiblesses!... A courir

ainsi toutes les chattes jouvencelles, qui ne sont que des chattes de gouttières!... tu verras les maladies qu'il rapportera bientôt de toutes ses promenades de santé!

— Toujours pas la gale, n'est-ce pas!... Puisqu'il l'a déjà eue!... est vacciné!

— Il y en a d'autres,... contre lesquelles il n'est pas vacciné!

— Pas chez les chats,... mon ami!...

— Si!... Si!... Chez les chats aussi!... A force de jouer le rôle de fils!... Ils les attrapent comme ces fils!... Sans compter les remèdes hors de prix, que se trouvent forcés de payer leurs parents!

— Pas chez les chats,... mon ami!

— Sans compter les maîtresses, flanquées de bâtards malingres, rachitiques, syphilitiques, qui, à l'exemple de celle du fils du notaire envahissant dernièrement l'étude de celui-ci,... cherchent partout à se faire héberger!

— Pas chez les chats!... mon ami!

— Tellement chez les chats!... chez les chats!... quand ils jouent le rôle de fils, je te dis!... que le seul moyen de couper court à tous les tracas,... maladies,... débours,... chantages,... est-ce que je sais!... que nous vaudra bientôt le tien...

— Eh bien?...

— C'est de l'enfermer!

— Oh!... s'approche-t-elle insinuante, câline, souriant de son sourire le plus délié, le plus discret... Figure-toi que c'est justement d'un autre moyen que je venais t'entretenir dans ma requête!

— D'un autre moyen?

— De l'accompagner,... mon ami!

— Hein?... Quoi?... Es-tu folle décidément?... se lève-t-il... Et se lançant à travers la pièce, allant, venant, repartant, esquissant mille gestes, circuits, paraboles ahurissants, se sentant tellement hors de lui, suffoqué, à la suite de cette proposition coquecigrue, qu'il ne sait d'a-

bord qu'y répondre : — Ah ça?... deviens-tu totalement inconsciente?... détraquée?... insensée, avec ton « Bouillotte »?... l'apostrophe-t-il... Sous prétexte que je lui ai fait l'autre soir l'incroyable concession de le laisser passer ses nuits près de nous,... dans notre chambre à coucher,... veux-tu que ce soit nous maintenant, qui passions les nôtres dans la sienne?... en plein air?... à la belle étoile?... c'est du propre!... qui non-contents de ses approbations, critiques de pacha,... du haut de nos matelas,.. allions jusqu'à solliciter ses exemples?... ses conseils?... ses avis?... exercices hygiéniques?... manœuvres de santé?... flirts intensifs, progressifs, avec ses demoiselles-jouvencelles?... et tout ce qui s'ensuivra?... comme s'il était passé notre professeur?... répétiteur?... maître à flirter?... et que, délaissant cette haute éducation où nous nous efforcions,... nous nous ravalions jusqu'à la sienne désormais?

— Je n'y ai pas songé,... que veux-tu!

— Sous prétexte que je lui ai accordé cette insigne faveur de rester la nuit à nos côtés, faudra-t-il lui en accorder de plus insignes encore?... Parce que j'ai mis la main dans un engrenage, vais-je être forcé d'y passer le corps tout entier?... Devrai-je user de tous ses assaisonnements, condiments, piments poivrés, salés, pour redonner à nos tête-à-tête, à notre intimité, du goût?... de l'intérêt?... m'initier à ses leçons de choses?... à ses cours de repopulation?... à son école d'application?... pour rendre enfin productive notre si suave et pure succession d'étreintes, succions, baisers?

— Je suis peut-être folle, mon ami!... Mais me rappelant seulement les angoisses incessantes par lesquelles je passais, il n'y a pas encore si longtemps, quand il restait des jours et des jours sans rentrer!... les embûches, guet-apens que je m'imaginais qu'on lui tendait!.. les criminels, les assassins, qu'il me semblait toujours voir apostés à sa suite!... comme il vient de me confier,

ainsi que je te l'ai dit, qu'il allait repartir, selon ton expression, vers un nouveau mystère,... un de ces redoutables mystères d'amour, où tous les êtres,... hommes,... femmes,... bêtes,... tout ce qui vibre,... tout ce qui vit,... donne sans compter son sang!... sa sève!... sa vie!... j'ai eu peur, vois-tu!... j'ai eu peur!... et je voulais te demander de consentir au moins à l'accompagner,... à nous rendre compte des dangers qu'il court,... à les lui épargner?

— Quels dangers?... Allons?... Tu sais bien que tous les matous de son espèce, finissent tôt ou tard par rentrer au logis?... Plus ou moins faits comme des voleurs, boueux, crottés, maculés, poil arraché, oreilles écorchées, déchirées?... Mais en quoi ça nous touche-t-il puisque nous allons l'enfermer?

— Non?... Non?... Pas ce soir?... Pas ce soir?... Ne l'enfermons pas?... Il ne le faut pas?... Il tient tant à cette sortie!... Il me l'a tant expliquée, d'abord!... détaillée!... « roucoulée »!... Je te l'ai tant traduite après!... Ça lui serait un tel plaisir!... une telle joie!... une telle fête, au pauvre chéri!... Et puis, il fait une si belle nuit, mon ami!... La lune, ainsi que tous ses frères et sœurs, a tant l'air de l'inviter!... de l'appeler!... Laissons-le aller vers cette lune qui l'appelle?... Nous marcherons derrière lui,... si tu veux,... sous les rayons bleus dont elle zébrera l'espace au-dessus de nos têtes?... parmi les rayons roses dont elle fera fleurir les buissons à nos côtés?...

— Pourquoi nous promener par ces rayons de lune bleus ou roses?... à quoi ça rime-t-il?... quand tous les honnêtes gens sont couchés?...

— Il souffle une petite brise si douce?... si fraîche?... si pure, cette nuit?... Elle rafraîchira tellement nos fronts, tandis que nous le suivrons?... Il nous semblera tellement entendre sourdre des chants enivrants, à cette pensée que nous allons le défendre?... Ça sera

tellement comme si tous les oiseaux du ciel, au fond de nos cœurs se mettaient à chanter?

— Pourquoi?... C'est absurde!... effarant!... Pourquoi?...

— J'ai tant pleuré!... tant pleuré, l'autre soir!... ajoute-t-elle plus bas... Après avoir d'ailleurs tant ri!... tant ri!... Ce n'est que pour lui éviter des dangers possibles? Ne me force pas encore à pleurer?

— « Les femmes rient et pleurent sans raison »!... Tu l'as dit!

— C'était avec raison!... avec raison, ce soir-là, va!... Parce que ça me paraissait trop pénible,... trop dur,... vraiment,... de penser qu'au lieu de ce fils,... de ce « Roger »,... que depuis si longtemps j'attendais,... j'espérais,... ainsi que cette « Edwige », toi,... je n'aurais jamais que ce pauvre petit être!... ce presque rien du tout!... ce « Bouillotte »!... Parce que c'était plus dur encore de me dire que, même ce rien du tout,... ce « Bouillotte »-là,... tu ne voudrais pas me le laisser aimer,... comme on a tant besoin d'aimer dans la vie,... parfois,... mon ami!

— Je te l'ai tellement laissé aimer, au contraire,... que j'ai fait abstraction de tous mes goûts personnels,... de mes habitudes,... de ma tranquillité,... pour te permettre de l'installer dans notre chambre à coucher!... C'est quelque chose pourtant!... Et que tu n'as qu'à l'y installer encore ce soir,... si ça t'agrée!

— Non?... Non?... Pas ce soir?... Pas ce soir?... Je t'en supplie?... Je t'en conjure?... Nous n'avons pas le droit de l'empêcher de sortir, puisqu'il le désire si ardemment!... si passionnément!... C'est lui,... qui, ainsi que tout être,... a droit de mener son désir,... sa vie,... sa liberté à sa guise!... où ça lui chante!... où ça lui dit!... Laissons-le donc partir, comme je le lui ai promis?... Et consens, puisque je t'en supplie,... par cette belle lune...? tu veux bien, dis...?

— Que penserait-on de nous, allons, si l'on nous ren-

contrait,... au milieu de la nuit,... avec ce fils,... à nous promener?

— Qui veux-tu qui nous rencontre,... « puisque tous tes honnêtes gens sont couchés »?

— Il n'y a pas que mes honnêtes gens!

— Qu'importent les autres!...

— Enfin,... c'est tout à fait délicat!... spirituel!... charmant!... ravissant!... je m'incline!... Seulement, comme c'est en même temps de la pure fantaisie!... du rêve!... de la fantasmagorie!... et que, si séduisant, féeriques, ailés, shakespeariens soient-ils,... (Shakespeare et Loti sont tes dieux!... c'est évident!...) l'on vit plutôt dans l'ordinaire!... le terre-à-terre!... la vie!... il n'est que temps de les ramener à leurs limites, barrières accoutumées!... et, prenant mes décisions, de te déclarer que nous allons rester toute cette nuit ici,... dans notre chambre à coucher,... avec ton chat,... ça nous suffit!... sans l'accompagner!

— Alors,... si malgré toutes mes raisons,... mes prières,... mes supplications,... tu refuses de venir avec moi,... se dirige-t-elle vers la porte,... c'est bien simple, mon ami,... c'est moi qui vais être forcée de partir toute seule avec lui!...

— Comment?... « Forcée de partir toute seule avec lui?... »

—Naturellement!... Tu vois bien!

— A cette heure?... En pleine nuit?... Comme ça?

— Naturellement!

— Mais non!... Assez de folies!... Tu divagues!... Tu vas rester?

— Je ne resterai pas!

— Tu vas rester?

— Je ne resterai pas!... répète-t-elle sur la porte, prête à passer... Il ne fallait pas me laisser m'y attacher, si je devais m'en détacher!... pas me laisser croire que j'y trouverais un oubli, une consolation, si c'était pour

'interdire d'oublier!... de me consoler!... Puisque je n'ai mais rien eu, de ce qu'ont les autres femmes, à aimer,... ii bien dû chercher ailleurs un remplaçant!... un équi-lent!... Un chat, mon ami!... Est-ce assez ridicule!... érisoire!... Il y a de quoi rire!... de quoi rougir!... se cache!... Ça ne s'avoue pas!... Un chat!... On en mposerait des chansons!... Comme celle que tu me iantas si délicatement un soir,... tu t'en souviens?... iand je crus le perdre pour la première fois?... où une mme échevelée, à sa fenêtre, réclamait le sien à tous s passants,... qui, en un double-sens d'un esprit char-ant,... lui répondaient « sur l'air du tra-la-la,... qu'il était pas perdu!... qu'il n'était pas perdu »!... Alors,... iisque, quel qu'il soit!... si ridicule et dérisoire aussi it-il!... je l'ai, maintenant, ce remplaçant!... cet équi-lent!... qu'il fait même partie,... que tu le veuilles i non,... de notre intérieur!... de notre ménage!... de tre intimité!... constitue notre famille,... toute notre mille,... c'est un fait!... que nous n'en aurons jamais autre!... jamais!... oh! pas ta faute!... je ne t'accuse is!... la mienne, non plus!... tu ne m'accuses pas non us!... personne ne s'accuse!... personne ne s'accuse!... ilà!... Alors,... puisqu'il la constitue!... fait-elle de plus i plus nette, décidée, prête à passer,... il faut bien le otéger!... le défendre!... l'accompagner!...

— Oh!... Et puis, après tout!... après tout!... après ut!... si tu y tiens tant!... l'arrête-t-il avec de grands as en moulinet qui ont l'air de s'envoler... Puisqu'en fet,... probablement,... apparemment,... ainsi que tu le s si éloquemment,... il fait partie de notre intérieur!... notre ménage!... de notre intimité!... qu'il constitue ême toute notre famille,... ça se peut!... je l'admets!... ie nous n'en aurons peut-être jamais d'autre!... ja-ais!... ça serait vraiment trop d'égoïsme, trop de cruauté ma part de m'y appesantir!... d'insister!... Aussi, n'é-nt ni un égoïste!... ni un tigre, tu le sais!... je vais,...

comme toi,... c'est bien simple aussi,... l'accompagner!... l'accompagner!... Et ce que je m'en moque! ce que je m'en moque! ce que je m'en moque désormais!... qu'on nous rencontre!... qu'on ne nous rencontre pas!... Puisqu'en somme, c'est ma famille!... ma famille, que j'accompagnerai!... Et qu'il n'y a que la famille,... quelle qu'elle soit!... la famille,... quand même!... la famille,... qu'on a!... Allons?... Vite?... Vite?... Mon foulard?... Mon paletot?... Mon chapeau?... Ton écharpe, toi?... Ton manteau?... Eh bien?... Tu n'es pas encore prête?... Qu'est-ce que tu attends?

— Il vient!... Il vient!... « Bouillotte »!... « Bouillotte »!... se précipite-t-elle vers la salle à manger, la cuisine, tandis que le chat saute de joie, les frotte, les caresse, les enlace, les entortille.

— On laisse la lumière allumée pour faire peur aux voleurs, pas?... On tire les verrous, pour les empêcher d'entrer!... On prend ses cannes de cornouiller, pour « leur z'y casser le nez »?... Surtout, on passe par la porte du fond,... celle de la rue, avec sa sonnette, devant fatalement réveiller nos honnêtes voisins,... qui en feraient demain sur notre compte,... des histoires de voleurs!... des histoires de voleurs!

Sous une lune verticale, perpendiculaire, luisant au zénith au-dessus du jardin, « Bouillotte » file en flèche à travers les plans successifs, géométriques, d'ombre, de lumière, s'arrêtant sur une pelouse où quelque chose semble remuer, voleter... des araignées, des papillons,... qu'il chasse, finit par manger...

Il repart vers un treillage sous lequel il se glisse, se faufile, tournant un peu la tête, les invitant à en faire autant.

— Non!... Non!... rit-elle de loin, ouvrant la porte, lui indiquant le sentier qu'ils prennent, au bout duquel il les retrouvera.

Il les y rejoint... Mais comme un mur s'offre, il y

grimpe... Il les retrouvera de nouveau à sa descente du mur opposé, près d'un second sentier.

A peine y arrivent-ils, qu'il s'y élance, de même que si une présence invisible déjà le hantait,... que si son mystérieux appareil de T. S. F.... entrait en action.

Avenue de Paris, il détale si vite, qu'il leur faut galoper le long des villas à sa suite, pour juste le voir s'engouffrer dans une pièce de terre vide, avec son écriteau, *Terrain à vendre.*

De l'autre côté d'un buisson d'aubépines roses, près du treillage d'un jardin, où ils se dissimulent, deux chats, un jaune, un gris, lents, déhanchés, calculés, s'avancent vers lui, et, de leurs museaux, lui touchent le nez. De la même démarche, lente, déhanchée, calculée, à son tour il les suit; et, pour leur rendre leur politesse, plus longtemps encore le leur touche. Soudain, comme à un signal, ces chats si déférents, courtois, bien élevés, se hérissent, se convulsent, battent leurs flancs de leurs queues, s'accablent d'injures, de jurons, de crachats, s'éternisent en hurlements sinistres, farouches, humains, anti-humains, de râle, d'agonie, d'assassinat.

— Mon Dieu!... gémit M^me^ Modeste effrayée.

Le jaune fonce sur « Bouillotte ». Ils se saisissent, s'étreignent, tombent à terre, roulent, enchevêtrés, amalgamés, mâchoires agrafées. Du haut d'un petit grenier à foin, surmontant un petit poulailler, où une échelle est appliquée, une chatte blanche, ondulante, électrique, lance des yeux de ciel enamourés sous la lune perpendiculaire, a l'air de se pâmer.

— Mon Dieu!... gémit plus effrayée encore M^me^ Modeste.

Du sang giclе en perles, en étincelles. Une flaque minuscule miroite sur une allée. C'est le jaune qui saigne, s'enfuit. Vers le vainqueur, la chatte descend. Il la saisit à la nuque, la mord, l'étreint, s'installe. Le gris hurle. Il le gifle. Il hurle, plus fort. Il le re-gifle.

Mais, pour en finir, il lui faut, quittant la chatte, lui administrer sa raclée. Et comme celle-ci fuit la bagarre et regrimpe au haut de son grenier, ayant déjà réglé son compte au gris, il escalade, avec tous ses « Aoû... Aoû... Maoû... Matoû... Marrrâhuoû... Marrrâhon, Marrâhon... Rarrrâhoû... » l'échelle derrière elle,... disparaît.

Au même instant, dans le jardin, un bruit naît, s'enfle, se propage, grandit, de même que si de nouveaux combattants approchaient.

Plus les chats, cette fois.

Nu-tête, visage, vêtements salis, déchirés, regards traqués, épouvantés, un jeune homme hâve, affolé, qui saute par-dessus le treillage, juste à l'endroit où ils sont dissimulés.

— Ils veulent me tuer!... me tuer!... les sauvages!... les bandits!... halette-t-il,... parce qu'au bal tout à l'heure, j'ai fait danser « leur Marceline!... leur Marceline!... » Alors, je saute par-dessus tous ces treillages des villas,... pour les dérouter!... les dépister!... les fuir!... les fuir!...

— Mon Dieu!...

Il repart aussitôt par les treillages de l'autre côté.

Des coups de revolver retentissent, claquent, au bout du terrain, près de l'avenue...

De nouveaux jeunes gens se précipitent, brandissant leurs armes fumantes, hurlant tous à la fois, furibonds :

— Il est passé par ici?... le lâche?... le lâche?... Vous l'avez vu?

— Rien vu!... réplique M. Modeste.

— Si?... Si?... Vous l'avez vu?... Vous allez nous dire où il est?...

Dans sa direction, un treillage s'effondre...

Ils se re-précipitent,... reprennent leur piste... de nouveaux coups de revolver claquent,... claquent sans arrêt...

Mme Modeste glisse entre les bras de son mari, comme si elle aussi allait s'effondrer...

De toutes ses forces il la retient, la soutient, essaye

de la soulever... Mais la sentant encore plus vacillante, défaillante, il l'accompagne vers la terre,... s'agenouille pour l'y recevoir,... lui adoucir,... lui amortir la chute,... la dispose comme sur un lit,... jusqu'à ce qu'elle y soit complètement étendue...

— Mon Dieu!...

— On ne les entend plus!... Ils sont partis!... Rassure-toi!... Rassure-toi!... s'étend-il contre elle, l'étreignant,... l'embrassant...

— Non...!

— Ils ne reviendront plus!... ne cesse-t-il de l'étreindre,... de l'embrasser...

Mais ce n'est qu'au bout d'un long moment que l'ombre d'un sourire,... incertain encore,... lointain,... lui revient :

— Et « Bouillotte »?... murmure-t-elle d'une voix toute faible,... fragile maintenant...

— « Bouillotte »?... Mais il est là!... là!... tu sais bien!... dit-il... Et toi, qui te faisais tant d'idées à son sujet!... t'imaginais qu'il courait tant de périls!... de dangers!... C'est lui, qui au milieu de tous ces événements!... ces aventures!... tu vois!... s'y entend à tirer son épingle du jeu... au haut de son échelle!... dans son grenier à foin!... avec sa jouvencelle!...

Et comme son sourire s'agrandit,... s'intensifie,... s'irradie :

— Et toi, mon ami?... prononce-t-elle... Ta jouvencelle?... Ta jouvencelle?...

X

Quand, par la lune oblique, descendue du zénith vers l'occident, ils quittent enfin ce buisson d'aubépines qui les abritait, ils croient apercevoir à quelques centaines de mètres, dans l'avenue, de larges taches noires sur le trottoir. De loin, on croirait d'immenses taupes, étendues,

vautrées, aplaties, crevées. En approchant, à de rapides frissons, sursauts, ils identifient des corps humains. Les jeunes gens de tout à l'heure sans doute, qui, désespérant de rejoindre le sauteur de treillages qu'ils voulaient « brûler », s'en consolent comme ils peuvent, avec « leurs Marcelines ».

Ils rentrent par la porte du fond, pour ne pas réveiller leurs voisins. Mais à peine endormis, voici que la trompe matinale résonne; qu'il leur faut déjà « se lever au boulanger ».

« Bouillotte » n'est pas là.

— Encore « à ses affaires »... hein?... En haut de son échelle?... Dans son grenier à foin?...

Le lendemain, pas encore là... Le surlendemain, le jour suivant non plus... Durée habituelle de ses randonnées!... Ça ne les étonne guère!

Elle pense, puisque, grâce à la proximité de la maison de ses maîtres, la chatte blanche a dû le ravitailler, qu'elle n'a qu'à déposer soucoupes de lait et morceaux de mou sous la vérandah,... au cas où, une fringale le prenant, il reviendrait de nuit quérir un supplément.

Un matin, M. Modeste lui annonce que les soucoupes sont vidées.

— Ah!... fait-elle tout heureuse... Grâce à ce supplément,... tu vois,... le voici qui nous donne enfin des nouvelles de sa santé!... Plus qu'à continuer, jusqu'à ce que... ses belles amours étant terminées,... il puisse venir ici se réconforter!

Par malheur, un autre matin, il surprend « son ex-angoratte hors d'âge », nez au fond des soucoupes, en train de se tout adjuger.

— Mettons ration double, que veux-tu, mon ami!... conclut-elle... De façon que si sa fringale le reprend, il lui reste encore quelque chose à manger!

Mais c'est toujours « l'ex-angoratte » qui replonge son museau dans les soucoupes.

— J'ai malgré tout confiance!... lui affirme-t elle... Nous sommes partis de là-bas sous une trop heureuse impression!... Avec trop d'espoir!... de satisfaction!... Tu m'as démontré avec trop de justesse qu'il était à l'abri de tout péril!... de tout danger, désormais!... Alors, comme il a dû quitter son grenier à foin,... c'est que, sur son chemin de retour,.. dans un but bizarre,... que je ne comprends pas,... quelqu'un l'aura arrêté!... retenu!... enfermé!

Le soir, sa supposition se confirme :

— Rencontré au marché l'une des deux demoiselles, tu sais : « Soyez tranquille, Madame Modeste!... » m'a-t-elle affirmé... « Personne ne lui a fait mal, à votre mini des minis, allez!... Avant peu, il reviendra!... j'en mettrais ma main au feu!... au feu!... vous verrez!... » Serait-ce elle, qui, dans sa cave à souris, l'aurait enfermé?

Un jour après :

— Rencontré le jardinier d'à côté, que j'accusais jadis de lui donner des coups de binette!... Et comme aussi, je le lui apprenais : « Pas perdu, le mini des minis, allez, Madame Modeste!... Il n'y a pas huit jours,... non, six,... quatre,... tandis que j'étais avec mon sécateur, au haut de mon échelle-double, à tailler, il est grimpé de l'autre côté, la bonne petite bête!... Sûr, qu'un de mes collègues, par mégarde, l'aura enfermé!... j'en donnerais ma tête à couper!... ma tête à couper!... » Serait-ce lui qui, pour qu'il ne détériore pas ses plates-bandes, l'aurait enfermé?

Un autre jour :

— Enfin,... en revenant de rôder comme une âme en peine autour du jardin où nous l'avions laissé,... je me suis heurtée à un chat qui lui ressemblait,... qui lui ressemblait,... ce qu'il lui ressemblait!... « Bouillotte?... Bouillotte »? me suis-je écriée... Il est accouru,... s'est dressé debout sur ses pattes de derrière,... m'a caressé les mains de sa tête, qui me frottait,... me frottait...

Seulement, il était plus petit!... N'empêche!... J'ai été bien heureuse!... Je me suis souvenue du jour où j'avais trouvé ce trèfle à quatre feuilles, tu sais!... Et j'ai pensé : « Voilà un nouveau trèfle à quatre feuilles qui m'arrive, sous forme de petite tête de chat noir!... de petite tête de « Bouillotte » adoré!... pour me dire que celui-ci va bientôt rentrer!

Hélas!... jours, semaines, se succèdent... « Bouillotte » ne rentre toujours pas.

Quand elle passe sous la vérandah, elle y éprouve une impression de vide obsédant, accablant... Ses murs, pilastres, potiches, table, chaises de fer, banc de square à lames vertes, ont l'air si indifférent,... insensible,... de ne pas se rappeler,... de ne pas se douter... Comme s'il n'y avait jamais dormi,... jamais couché...

Près du prunier, du cerisier, du marronnier, elle ne retrouve plus les branches, feuilles, que dans ses bonds, ses sauts, il y avait arrachées, froissées... Pas même la baguette dont elle le menaçait... Encore moins,... naturellement,... sur le plus haut pignon du hangar,... là-bas,... sa petite silhouette,... si farce et attendrissante,... de Napoléon...

Dans leur grand lit, où ils dorment seuls à présent,... si, par hasard, se figurant que c'est lui qui vient de la réveiller, elle se penche en hâte pour le caresser,... c'est comme si pas une fois il n'y avait reposé,... comme si c'était pure illusion de sa part de l'avoir cru,... comme s'il n'avait jamais existé.

Au bout de déjà plus d'un mois qu'il ne revient pas,... un jour qu'ils déjeunent en face l'un de l'autre,... sans en parler,... même par allusion,... ce serait trop triste,... quoi qu'ils en pensent au fond :

— Oh!... Mon Dieu!... s'arrête-t-elle tout à coup de manger, se cache-t-elle la figure dans les mains.

— Qu'y a-t-il?... relève-t-il la tête, étonné... Qu'est-ce qui te prend?

— Rien!... Rien!... les laisse-t-elle retomber, s'efforce-t-elle de sourire.

Elle a beau faire, vite elle est forcée de nouveau de l'y cacher.

— Tu vois bien qu'il y a quelque chose!... insiste-t-il... Qu'est-ce qu'il y a?

— Rien!... Rien!... C'est fini!... fini, je te dis!... reprend-elle son sourire stéréotypé.

Presque aussitôt la crise éclate... La voici toute secouée de sanglots... de sanglots...

— Tu ne nieras plus, tu vois!... constate-t-il... Je ne me trompe pas!... Tu vas me dire ce qu'il y a?

— Non!... Non!... C'est trop affreux!... affreux!... verse-t-elle des torrents de larmes... Je ne peux pas!... Je ne peux pas!

— Qu'est-ce qu'il y a?... Réponds-moi?... Tu entends?... Réponds-moi?...

— Laisse-moi!

— Qu'est-ce qu'il y a?

— Ces petits pois! C'est affreux!... Ces petits pois!... gémit-elle désespérée, effondrée, désignant son assiette.

— « Ces petits pois?... »

— Il les aimait tant!... tant!... le pauvre chéri!... le pauvre chéri!... tu comprends.

— Voyons?... Voyons?... se lève-t-il tout ému, remué, allant la consoler, la remonter, la calmer. Et comme il l'étreint affectueusement, la cajole, l'embrasse, lui donne même sur les joues une série de petites tapes de reproche, d'amitié... Toi qui étais si forte?... si patiente?... si raisonnable jusqu'ici?... Et moi, si fier de ton courage,... de ta résignation à supporter cette triste absence?... qui se prolonge tant?... tant?... mais qui ne se prolongera plus!... j'en suis sûr!... certain!... quelque chose me l'annonce!.. me le crie!... Te mettre dans des états pareils?... A propos de petits pois?... de petits pois?... Quel âge as-tu, dis?... Huit ans?... Sept ans?... Six?

Et comme confuse, honteuse, de cette crise de pleurs qui lui a échappé, elle lui promet, quoi qu'il arrive, de se faire une raison,... d'attendre avec plus de calme, de confiance, de sagesse,... de redevenir même tout à fait solide, d'attaque, d'aplomb,... voici qu'à l'un des déjeuners suivants,... sans que rien ait pu davantage le lui faire présager,... sans qu'il ait absolument rien remarqué,... une crise encore plus subite éclate,... qu'elle se remet à sangloter...

— Mais,... s'enquiert-il atterré, consterné,... ça devient incompréhensible!... inexplicable, vraiment!... Qu'est-ce qu'il y a, de nouveau?... Qu'est-ce qu'il y a?...

— Non!... Non!... C'est toujours trop affreux!... affreux!... reverse-t-elle des déluges de larmes... Ne m'interroge plus!...

— Si... Si... Tu vas me le dire aussi?... Il le faut?... Il le faut?...

— Je ne peux plus!...

— Je le veux!

— Ce ris de veau, mon ami!... Ce ris de veau!... gémit-elle encore plus effondrée, désespérée, désignant toujours son assiette.

— Ah!... Cette fois!... Cette fois!... Ça dépasse les limites!... se lève-t-il agacé, fâché, vexé!... Si je pouvais en effet, à la rigueur, admettre « les petits pois » puisque c'est nous qui les tirions de leurs boîtes, les lui préparions, les lui servions..., je trouve plutôt excessif, permets-moi de te le dire, « ce ris de veau », qu'il allait, tu le sais pertinemment, voler, filouter, chaparder chez la voisine... en dépit de la prétendue délicatesse que tu lui trouvais, de nous en laisser chaque fois sur le paillasson la moitié!... Aussi, si tu tiens à te lamenter sur sa pénible absence,... bien que celle-ci doive cesser,... j'en suis plus persuadé encore!... certain!... ces temps-ci!... je te prierais de choisir des sujets plus acceptables?... défendables?... honorables pour nous?... et non d'autres, où,

par excès de mansuétude, d'indulgence, de pardon, nous nous sommes tellement montrés de connivence... avec lui..., que nous en avons presque frisé la complicité!... complicité de recel!... c'est effrayant!

Devant ces objurgations, récriminations si fondées, justifiées, elle lui promet encore de prendre définitivement sur elle!... de se montrer plus résistante, solide, courageuse!... de s'observer, de lutter, de se maîtriser!... Mais comme le disparu trouvait toujours quelque plat à sa convenance parmi leurs menus, il est, par une sorte de fait-exprès, bien rare que l'un quelconque de ceux-ci ne vienne le lui rappeler de la façon la plus imprévue, affligeante,... et qu'elle ne recommence pas de nouveau à sangloter.

— Ça devient impossible!... inadmissible!... s'énerve-t-il de plus en plus... En voilà assez!... assez!... tu comprends!... Et il faut une bonne fois... coûte que coûte, à tout prix,... en finir avec ce drame inextricable!... effarant!... qui lèse gravement notre tranquillité,... notre repos,... nos digestions!

Mais ce n'est plus aux repas seulement que ces crises la reprennent!... N'importe où, désormais, partout!... Mille idées funestes la hantent!... ne la quittent plus!... Où est-il?... Que fait-il?... Quel misérable l'a ainsi enfermé?... cadenassé?... Et s'il l'a tué plutôt, comme c'est trop à craindre à présent, hélas!... à quel trépas mystérieux?... cruel?... atroce?... ignominieux, a-t-il succombé... Il a dû l'appeler à l'aide?... pourtant?... Comment, elle, qui l'aimait tant, n'a-t-elle rien éprouvé?... rien soupçonné?... ne l'a-t-elle pas deviné?... Comment a-t-elle cessé d'écouter les pressentiments, qui l'avaient si fort secouée, affolée d'abord, qu'elle avait sur-le-champ couru trouver son mari,... l'avait supplié de l'accompagner,... avait réussi à l'entraîner de nuit, à sa suite, avenue de Paris?... près du jardin de cette villa?... de ce petit poulailler?... de ce petit grenier à foin?... de

cette chatte blanche, surtout?... les chattes blanches doivent avoir une influence fatale, néfaste!... dont les regards enamourés, voluptueux, hystériques,... sous la lune perpendiculaire,... l'avaient irrémédiablement attiré?... aspiré?... pêché comme au bout d'une ligne?... d'un hameçon?... accroché?... balancé?...

— Enfin?... Enfin?... Enfin?... tonne M. Modeste, absolument hors de lui, excédé, exaspéré... Si même il lui était arrivé ce malheur qu'il n'y a décidément pas moyen de t'empêcher de redouter, bien que nous n'en ayons toujours nulle confirmation!... je te prie de le constater!... nulle confirmation!... serait-ce un motif suffisant à des regrets aussi exagérés?... disproportionnés?... J'ai été des premiers, tu le sais, à admirer sa drôlerie!... sa gentillesse!... son intelligence!... Il pensait, parfois!... parlait!... le vétérinaire le remarquait!... on le comprenait!... tu le traduisais!... Mais tout cela, à un degré inférieur, naturellement!... bien entendu!... en honnête petite bête qu'il était!... en humble petit animal impulsif, instinctif!... inéduqué encore, malgré nos efforts!... notre dévouement!... notre héroïsme!... inconscient, irresponsable, incompétent!... N'ayant nul rapport avec les représentants de notre espèce!... de notre race, à nous!... en dépit de cette T. S. F... que tu prétendais qu'il possédait,... mais qui n'aboutissait même pas à New-York!... à plus forte raison chez les Martiens!... Inutile donc de nous mettre la tête à l'envers, parce que cet humble petit animal aurait, selon toi,... comme tant d'autres qui lui sont supérieurs,... obéi à la commune loi!... et de risquer la méningite,... la congestion,... le transport au cerveau,... à propos d'un chat!... à propos d'un chat!

— Que veux-tu!... C'est tout à fait anormal!... exagéré, j'en conviens, mon ami!... je le reconnais!... essaye-t-elle de lui expliquer... Mais c'est plus fort que moi, tu vois!... Je ne peux pas m'empêcher de pleurer!... de pleurer!...

— Tu vas me forcer en ce cas, à te dire une chose

extrêmement délicate!... pénible!... douloureuse même!... Mais il le faut!... Tu m'y contrains!... Si c'était pourtant un autre,... un pauvre petit autre,... que nous ayons perdu à sa place?... Qu'est-ce que tu ferais, alors?... Qu'est-ce que tu ferais?

— Je ne sais pas, mon ami!... répond-elle, toujours pleurant...

— Car enfin,... il faut bien mettre les choses à leur point!... sous leur jour,... sur leur plan, véritables!... authentiques!... nous aurions pu en avoir un!.. c'est incontestable!... si les circonstances nous avaient un peu plus favorisés!... si la fatalité, la natalité, ne s'étaient pas si cruellement liguées pour nous en empêcher... Qu'est-ce que tu ferais pour ce petit autre,... ce pauvre petit autre,... alors?... si nous l'avions perdu?

— Puisque nous ne l'avons pas eu,... mon ami?

— Si nous l'avions eu?... évidemment?... si nous l'avions eu?...

— On ne regrette que ce qu'on a perdu!

— Ah?... C'est ça!... C'est ça!... J'aurais dû m'y attendre!... m'en douter!... Impossible de te sortir de là!... Voilà à quoi devaient fatalement aboutir mes exhortations,... mes encouragements pour t'arracher à cette affliction!... à cette apathie!... à ce marasme annihilants!... Tu ne peux absolument regretter que ton chat!... que ton chat!... Et bien! veux-tu que je te dise?... Eh bien, c'est honteux!... c'est sinistre, tiens!... de placer ce félin au même niveau, que cet infortuné petit dont je te parle!... et que, par tact!... par pudeur!... je n'ajouterai pas : par amour,... puisque tu n'en as pas pour lui!... tu ne devrais pas ravaler aussi bas!.. aussi bas!... bien que nous ne l'ayons jamais eu,... d'ailleurs!... jamais eu!...

— Arrête-toi?... Je t'en prie?... pleure-t-elle sans trêve... Ne continue pas,... mon ami?

— Si!... Si!... Je continuerai!... Je continuerai!... C'est un outrage, tiens!... un blasphème!... un sacrilège!...

de les mettre ainsi en comparaison!... en parallèle!... Un « Bouillotte »!... Est-il possible!... En face de ce qu'il y a en nous de plus frais!... de plus pur!... d'une « Edwige »!... d'un « Roger »?... Pourquoi l'ai-je laissé prendre une telle place?... une telle importance dans notre vie?... Pourquoi l'ai-je autorisé à faire partie de notre famille?... de notre intérieur?... de notre foyer?... l'ai-je admis à jouer ce rôle de rejeton?... d'héritier présomptif?... de fils unique, destiné à recueillir plus tard chez le notaire notre succession?... quand le seul qui aurait droit à la recueillir serait ce petit autre dont je te parle!... que nous n'avons jamais eu,... d'ailleurs!... jamais eu!...

— Ne continue pas?... Je t'en supplie?

— Sais-tu ce que je me demande maintenant, devant ton entêtement, ton obstination, incroyables?... inqualifiables?... Le sais-tu?... Non?... Eh bien, je vais te le dire aussi!... Je me demande si ça n'est pas un bien... malgré tout,... pour toi?... pour moi?... pour nous?... parfaitement?... parfaitement?... que nous ne revoyions plus jamais ce chat?.. ce chat?... ce chat?... qu'il soit à jamais parti?... disparu?... volatilisé?... évanoui?...

— Tais-toi!... C'est odieux!... éclate-t-elle en une crise de sanglots tragiques, éperdus...

— Il y a longtemps que j'en ai assez!... assez!... vois-tu!... de sa toison!... de sa pelisse!... de sa fourrure!... Même de leur rappel!... de leur souvenir!... Ils m'ont trop barré la vie, comprends-tu!... trop empêché d'y trouver qui j'y cherchais!... qui j'y aimais!... Je ne veux plus en entendre parler!... Ne m'en parle plus!... plus!...

— Tais-toi!... sanglote-t-elle, plus tragique, éperdue encore.

— Laisse-moi penser à la fin,... tout mon soûl!... à cet autre,... à ce pauvre petit autre,... que depuis si longtemps, je désirais!... que j'espérais tant,... chaque

jour,... voir venir... Et qui,... par sa faute à lui!... à lui!... qui t'en tenait lieu!... n'est jamais venu!... jamais venu!

Et il se prend à sangloter plus fort encore qu'elle... Chose curieuse, cependant,... à mesure que ses sanglots se précipitent, halettent, se désespèrent, les siens à elle décroissent, diminuent, s'atténuent... Et c'est les yeux rougis et meurtris certes, mais sans larmes presque, qu'elle s'avance,... s'avance vers lui :

— Il n'avait qu'à venir,... mon ami!... murmure-t-elle tout bas... Tu n'avais qu'à me le donner!

Il sursaute, s'exalte, s'exaspère :

— Tu n'as pas le droit de me dire cela non plus!... s'écrie-t-il... Tais-toi, à ton tour!... Tais-toi!...

— Tu ne me l'as pas donné pourtant!... pas donné!

— Tais-toi!... Ne comprends-tu pas que c'est odieux aussi!... odieux, voyons!... Vas-tu te taire!... Vas-tu me laisser!

— Pas donné!...

Il s'affole de plus en plus :

— Et toi?... toi?... Me l'as-tu donné, toi?... C'est inconcevable!... inouï!... Ça n'a pas de nom!... Suis-je seul ici, décidément?... N'y es-tu pas, avec moi?... Sera-ce sans cesse ma faute à moi?... Pas la tienne?... Vais-je être pour la vie responsable?... Toi, pas?... Ah!... Tu étais mieux inspirée, il y a quelque temps, quand tu m'affirmais que nous n'avions rien à nous reprocher! que nous n'avions pas à nous accuser!... que ce n'était notre faute ni à l'un!... ni à l'autre!... la faute à personne!... à personne!... à personne!... jamais!... jamais!...

— Si je te l'ai affirmé, c'était pour ne pas te faire de peine puisque tu ne m'en faisais pas, mon ami!... pour t'aimer, puisque tu m'aimais!... Au fond, je ne le savais guère!... n'y avais guère réfléchi!... guère songé!

—Mais si!... Mais si!... Tu y avais réfléchi!... songé!... Il vient toujours un moment où l'âme laisse filtrer sa pensée secrète!... Ce moment est venu!... Je connais ta

pensée!... ta pensée!... Je sais que depuis que nous sommes unis, et que nous n'avons pas eu de cette union qui nous en espérions, tu ne cesses de te dire que c'est ma faute!... ma faute!... Or, comme il n'y a pas d'examen post-nuptial pour établir rétroactivement nos responsabilités,... ça continuera à n'être pas ma faute!.. pas ma faute, tu entends!... Mais,... ainsi que dans ces tristes ménages qui s'accusent à ce sujet,... et que l'opinion publique, qui juge en dernier ressort, a tôt fait de renvoyer dos à dos,... notre faute à tous deux!... à tous deux!...

— Je n'ai jamais dit que c'était ta faute, tu le sais!... Je me suis seulement insurgée, parce que tu prétendais tout à l'heure que ce malheureux petit être, que j'ai perdu, était le seul que je puisse aimer!... Mais si ce n'est pas ta faute,... ce n'est pas la mienne non plus!... pas la mienne!... je peux te le crier!...

— Notre faute à tous deux!... à tous deux!...

— Pas la mienne!... Pas la mienne!...

— A tous deux!...

— Ah!... Ça devient trop cruel!... trop injuste!... trop inique, à la fin!... Ne m'as-tu donc jamais connue?... jamais comprise?... jamais aimée?.... N'as-tu donc jamais senti que j'étais uniquement créée et mise au monde pour être mère, tiens?... pour avoir des enfants?... leur consacrer mes forces?... mon cœur?... ma vie?... Que c'était toute ma raison d'être?... mon destin?... N'as-tu jamais vu mes yeux de tremblement, de passion, quand nous en rencontrions avec leurs parents?... de quelle façon ils les suivaient?... les caressaient?... les couvaient?... se rembrunissaient parfois, quand leurs mères se penchaient trop pour les embrasser?... « Allons-nous-en vite?... vite?... Ne les gênons pas,... mon ami?... » te criais-je, pour que tu ne voies pas ma figure anxieuse, désolée?... Ne te rappelles-tu pas ma joie intense, forcenée, quand un ménage de nos amis, contraint de partir

en province, vint nous supplier de garder les siens durant un mois?... tout un mois?... Je ne les quittais plus, les bien-aimés!... ne cessais de les suivre!... de m'occuper d'eux!... de prendre part à leurs jeux!... me faisant plus enfant qu'eux!... m'asseyant près de leurs lits, pour les y regarder dormir la nuit!... Tout ce qu'ils me demandaient,... avec quelle ferveur,... quelle ivresse je le leur donnais!... rien que pour voir leurs petits gestes,... leurs jolis sourires,... leurs grands yeux,... me remercier!... Vraiment, les souvenirs les plus doux!... les plus exquis de ma vie!... Et les deux ou trois fois, tu dois t'en souvenir?... où ce fut presque de la folie?... de la folie?... Quand j'allai te trouver, sursautante, frémissante, te disant tout bas, confidentiellement — « Je crois,... vois-tu,... je crois,... » — « Qu'est-ce que tu crois?... » me demandais-tu — « Que notre « Roger », notre « Edwige », tu sais,... ajoutais-je mystérieuse — « Que notre « Roger »?... notre « Edwige »?... » — « Sont peut-être en train de faire route vers nous,... vers nous!... mon ami!... — « De faire route vers nous?... » répétais-tu stupéfait. — « Voilà deux mois,... trois,... que je n'ose te le dire,... car je veux être plus sûre!... tout à fait sûre!... Mais maintenant... » Malheureusement,... chaque fois,... aussitôt que je te le disais,... je ne les apercevais plus!... ils disparaissaient!... s'évanouissaient!... — « Ne partez donc pas?... Ne partez donc pas, petits?... Vous voyez bien qu'on vous attend?... qu'on a préparé vos layettes, vos berceaux?... » les appelais-je, me sentant défaillir, mourir... Mais on aurait dit qu'ils n'avaient plus la force de se dégager de l'ombre qui les envahissait!... où ils s'enfonçaient!... s'enlisaient!... de venir palpiter de leurs petites figures claires,... de leurs petites chairs nues,... à la belle lumière!... au splendide soleil de la vie!... Et moi, qui étais allée jusqu'à t'avouer que j'étais presque prête à les nourrir,... je restais toute seule, toute seule désormais,... serrant leur pauvre rem-

plaçant contre ma poitrine,... tandis que tu me disais en te moquant, que je n'aurais jamais que celui-là à allaiter!... à allaiter!...

Violemment secoué, retourné par cette confession si simple, si franche, si sincère,... ne cessant plus de la contempler de ses yeux intenses, profonds, ancrés, figés au fond des siens,... il a l'air d'implorer son pardon de tout ce qu'il vient d'articuler contre elle,... mais qui, elle le sait bien, n'est qu'un effet de son délire, de sa fièvre,... n'a jamais existé...

— Puisque tu en désirais tant!... tant!... ma pauvre amie!... et que nous en avions si peu!... si peu!... finit-il par lui dire,... n'aurait-il pas mieux valu tenter d'en avoir d'autres,... ailleurs?... malgré tout?... aller vers quelque Assistance, par exemple?... tâcher d'en adopter?

— J'y ai pensé, mon ami!... Mais j'ai pensé en même temps que ta famille à toi,... qui nous trouve si bien sans enfants,... ne nous l'aurait peut-être jamais pardonné!

— Qu'importait ma famille!...

— Et j'ai pensé également,... comme ç'aurait été l'aveu public, définitif, flagrant, que nous n'en aurions plus,... que toi aussi plus tard, ne me l'aurais pas pardonné!

— Qu'importait!... Puisque nous aurions eu enfin des petits enfants à aimer!

— Que veux-tu!... On fera sans doute un jour une loi bienfaisante, soulageante d'adoption, qui donne quand même l'illusion d'une postérité aux époux auxquels le mariage a si mal réussi!

—Sans doute!

— Mais comme elle n'est pas encore faite,... il m'a bien fallu, en attendant,... ainsi que tant de malheureuses femmes, dont la maternité jamais assouvie,... jamais apaisée,... ne cesse d'appeler!... de se lamenter!... de pleurer!... de saigner!... reporter tout mon besoin d'af-

fection, de tendresse, sur autre chose!... sur un pauvre petit être!... une pauvre petite bête!... un pauvre petit « Bouillotte », comprends-tu!... comprends-tu!... qui, comme nous n'en avons jamais eu d'autre, était,... tu le vois bien,... malgré tout,... notre enfant!... notre enfant!...

Il se tait de nouveau... Sa figure un instant se plisse, se contracte,... puis palpite, se colore, s'illumine... Et tandis qu'il lance à l'improviste son ordinaire geste de bras envolés, en moulinet,... il change en même temps une fois de plus d'opinion — afin de garder pour lui la seule qui compte : ne pas risquer de blesser à mort un cœur qu'il aime!... dont il est aimé!...

— Naturellement!... Naturellement!... Naturellement!... crie-t-il à tue-tête... Avais-je perdu l'esprit?... le sens, vraiment?... Devenais-je totalement fou?... insensé?... Mais oui!... Mais oui!... Ça éclate!... Ça flamboie désormais!... Il était sûrement notre enfant!... notre enfant!... puisque c'était quand même un peu d'oubli qu'il nous apportait, ton pauvre aimé!... Et maintenant que, la dernière nuit où nous l'avons vu, près de sa chatte blanche, de son grenier à foin, sous la lune perpendiculaire, nous avons enfin suivi son éducation,... son éducation,... il va peut-être nous permettre en échange, ainsi que l'eût dit ce saint François d'Assise, qui vaut bien ton Shakespeare et ton Loti, va, et qui savait qu'en attendant les enfants qu'on aime, on doit d'abord aimer la vie, de lui donner un frère!... de lui donner un frère!

MAURICE BEAUBOURG.

FIN

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Maximin Deloche : *Les vrais Mémoires du cardinal de Richelieu*, Bordeaux, Impr. J. Bière — C.-A. Sainte-Beuve : *Port-Royal*. Edition documentaire établie par René-Louis Doyon et Charles Marchesne, tome IX. La Connaissance. — La Bruyère : *Les Caractères*, Editions G. Crès et Cie, 2 vol. — Mémento. — Revues.

Lorsque la Société de l'Histoire de France décida de publier les *Mémoires* du cardinal de Richelieu, d'après les manuscrits et les imprimés subsistant qui pouvaient être considérés comme provenant de l'Eminentissime ou comme dictés par lui, des rapports, qui tiennent plusieurs volumes, furent fournis par divers érudits ayant pour but d'entourer cette publication de garanties certaines. Les manuscrits n'étaient point autographes, en effet, et l'on n'était pas très assuré d'autre part que le ministre eût réellement dicté et contrôlé les textes imprimés qu'on lui attribuait.

Des historiens s'élevèrent contre cette publication, prétendant établir, par un faisceau de preuves, que Richelieu n'eut aucune part à la rédaction de ses *Mémoires* et que ceux-ci furent, en réalité, composés après sa mort par son secrétaire Harlay de Sancy durant les trois années où ce secrétaire survécut à son maître. A leur avis, par suite, on ne pouvait accorder aucune confiance à cette relation de faits de tout ordre commentés arbitrairement par un homme d'intelligence moyenne et n'ayant, en dehors des papiers à sa disposition, aucune lumière particulière sur un passé entouré de mystères.

M. Léon Lecestre, dans l'*Annuaire-Bulletin* de la Société de l'Histoire de France, paraît avoir assez bien démontré la fragilité de cette thèse et que, si une partie des *Mémoires* fut peut-être l'œuvre de Sancy, la majeure part de ceux ci ne peut avoir été écrite que du vivant de Richelieu et sous sa direction.

Il semblait que, pour apporter des éléments certains de convic-

ion dans cette polémique, M. Maximin Deloche fût tout dési-gné. Cet historien, en effet, est l'auteur de deux volumes considé-rables sur le *Père du cardinal de Richelieu*, la *Maison du cardinal de Richelieu*, et aussi de cette remarquable étude : *Autour de la plume de Richelieu*, où il établit, avec une mer-veilleuse pénétration, quelles œuvres sortirent du cabinet poli-tique du ministre, dans quel but ces œuvres furent lancées, quels collaborateurs furent employés à les composer, et quelles d'entre elles le prélat, les jugeant de plus d'importance que les autres, écrivit de sa main.

Or, M. Maximin Deloche ne s'est mêlé que tout dernièrement à la polémique susdite. Se rangeant, pour l'ensemble des *Mémoires*, aux conclusions de M. Léon Lecestre, il s'est plus parti-culièrement appliqué, dans son opuscule : **Les vrais Mémoires du cardinal de Richelieu**, opuscule fondé sur des documents pertinents, à démontrer que la partie de ces *Mémoires* la plus contestée, celle concernant les années 1600-1624, appartient bien à l'illustre prélat et que lui seul pouvait l'ali-menter de faits précis.

C'est, d'après lui, vers 1631, que Richelieu entame l'histoire de ces années délicates et obscures. Des circonstances particulières le déterminent à abandonner toute autre tâche du même genre. Mathieu de Morgues, qui a suivi le destin de Marie de Médicis et qui le combat avec d'autant plus d'efficacité qu'il fut lui-même l'un de ses plumitifs et qu'il possède maints moyens de lui nuire, menace, à ce moment, de publier des révélations sur la période trouble où Richelieu ne souhaite point que l'on plonge avec trop de netteté. Le cardinal le prévient. M. Maximin Deloche montre quelles furent, en dehors de ses souvenirs per-sonnels, ses sources diverses, justifie les contradictions et les erreurs que l'on a relevées dans sa relation. Aisément il retrouve, dans cette relation, les différentes physionomies du rédacteur, celle du diplomate, celle, plus accusée, du théologien. Enfin il examine le style et y recueille en bon nombre des expressions et des maximes favorites du cardinal.

Du travail de M. Maximin Deloche, fait sans la moindre pas-sion, ne prenant, en aucun de ses paragraphes, la forme de la polémique, soucieux surtout d'atteindre à la vérité, il ressort, en définitive, que les *Mémoires* de 1600-1624 ne doivent rien à la

collaboration de Sancy. Ils sont achevés à la mort du cardinal. Il semble improbable que la duchesse d'Aiguillon, qui avait reçu de son oncle mission de faire terminer, dans le sens où ce dernier le désirait, ses ouvrages en suspens, ait touché à une rédaction dont elle savait qu'elle était définitive.

Richelieu, dans maints passages de ses *Mémoires*, s'efforce de montrer que, loin de pratiquer la férocité que ses adversaires lui reprochaient, il témoigna le plus souvent de la plus grande modération. Cette modération s'exerça surtout, ce semble, dans le domaine religieux où il n'était nullement partisan d'une coercition. Il eût voulu, par exemple, éviter de verser le sang huguenot et il ne s'y détermina que lorsque les voies pacifiques lui furent entièrement fermées. Il persécuta cependant, avec quelque violence, l'abbé de Saint-Cyran, considéré par lui comme un dangereux esprit. Celui ci ne sortit de la geôle où il l'avait enfermé et le retenait sans pitié qu'à l'heure de sa mort.

Richelieu haïssait le jansénisme parce qu'il découvrait, dans son sein, des doctrinaires capables, comme les doctrinaires protestants, de sortir des chemins pieux pour enfiler les routes politiques. Sainte Beuve raconte en termes nets et excellents les raisons de cette méfiance de Richelieu et bientôt de cette haine active.

Le jansénisme put néanmoins, sous le cardinal, continuer à s'épanouir sans trop de méchefs. A l'heure où Louis XIV en décida la destruction, il avait pénétré tous les milieux et y exerçait une périlleuse influence. Dans le volume du **Port Royal** de Sainte-Beuve, que MM. René-Louis Doyon et Charles Marchesne viennent de lancer, volume qui termine cette magnifique publication illustrée et annotée avec le plus grand soin, le critique achève l'examen de cette influence sur les esprits, sur l'esprit de Racine en particulier. On trouvera, dans ces pages, une sorte de biographie spirituelle du poète, établie avec une rare pénétration et d'un très grand attrait de lecture.

Sainte-Beuve trace aussi un curieux portrait de Jacques Joseph Dughet, l'ami très intime du grand Arnauld, l'ami aussi, mais souvent plein de réticences, de Pascal. Peu connu aujourd'hui, cet abbé semble avoir cependant joué un grand rôle à l'époque des persécutions. Il suivit Arnauld en exil. Plus tard, revenu à Paris, il jouit, dans la société, d'un grand crédit, et beaucoup

de pénitentes l'entourèrent, lui demandant son concours pour entrer dans les voies du salut.

Mme de Lafayette, à l'article de la mort, après avoir tâté de l'abbé de Rancé, dont les pratiques cruelles de macérations l'indignèrent, crut rencontrer dans l'abbé Dughet un directeur plus indulgent. Elle avait toujours vécu dans le milieu janséniste, intéressée par les belles conversations et les joutes de plume des Messieurs ; il lui sembla que l'abbé susdit, réputé pour ses pouvoirs de persuasion, la conduirait au port où elle voulait atteindre par des méthodes de douceur. Or, l'abbé Dughet avait hérité la rigidité de principes d'Antoine Singlin. Il prétendait que l'on gagnât durement la grâce et que l'on parvînt aux sacrements par des voies raboteuses et pénibles. Ainsi déçut-il sa pénitente, qui se débarrassa avec politesse et fermeté d'un personnage trop enclin à lui souligner ses imperfections.

Nous avons relu avec beaucoup de plaisir ce *Port Royal* qui est, à notre sens, l'œuvre la plus remarquable, bien que très incomplète, de Sainte-Beuve, l'œuvre la plus approfondie et celle où l'on rencontre le plus grand nombre de pages d'une austère et parfois d'une riante beauté. Il est heureux que, grâce à l'initiative de MM. Louis-René Doyon et Charles Marchesne, cette œuvre de grande importance ait enfin paru sous une forme typographique digne d'elle, accompagnée d'une sorte de commentaire iconographique où figurent jusqu'aux blasons en couleurs des personnages. Espérons que, dans un délai prochain, une table formant le tome X en permettra la consultation aisée.

La Bruyère, parmi les grands écrivains de cette période, semble avoir complètement échappé à l'influence janséniste. Ses **Caractères**, dont une fort belle édition, ornée de bois originaux de M. Pierre Gandon, vient de paraître récemment, ne font point mention des doctrines qui conduisirent les docteurs augustiniens à leur perte. Tout au plus, de-ci, de-là peut-on relever, dans cette œuvre, quelques vagues allusions condamnant le style janséniste.

La Bruyère n'aimait point les gens toujours occupés à écrire des pamphlets et factums. « Ces ouvrages, disait-il, ont cela de particulier qu'ils ne méritent ni le cours prodigieux qu'ils ont pendant un certain temps, ni le profond oubli où ils tombent lorsque, le feu et la division venant à s'éteindre, ils deviennent des almanachs de l'autre année. »

Sainte-Beuve veut que La Bruyère ait été profondément pénétré de l'esprit de Montaigne et que, par suite, les questions d'ordre religieux l'aient longtemps laissé indifférent. En fait, l'étude biographique de La Bruyère montre celui-ci fort pieux au contraire et ses *Dialogues sur le Quietisme* témoignent qu'il s'intéressait, en dehors de ses observations de la vie ambiante, aux controverses de son temps. Il comptait d'ailleurs parmi les fidèles de Bossuet, dont la sympathie dut souvent le consoler de sa dure servitude à l'hôtel de Condé.

Entre tous les écrivains du XVIIe siècle, La Bruyère nous semble être celui dont les idées et le style ont le moins vieilli. L'homme, sous certains rapports, devançait son temps. Maintes de ses pages, publiées de nos jours, apparaîtraient comme écrites par des contemporains pour leur saveur de termes, et beaucoup de ses jugements, d'une étonnante audace, plairaient à nos socialistes si ceux-ci se souciaient un peu plus de nourrir leur esprit de morale et de philosophie.

MÉMENTO. — Une réimpression des *Contes de Perrault*, dans un petit format et présentant un aspect typographique des plus attrayants, vient de paraître aux *Editions de la Chronique des Lettres Françaises*. Nous la signalons aux amateurs de livres faits avec goût et dans une matière durable. — La *Librairie Jules Tallandier* a mis récemment aussi à la disposition du public non érudit un ouvrage de lecture agréable : *Anecdotes, scènes et portraits extraits des Mémoires du cardinal de Retz*, choix établi judicieusement et qui donne l'essentiel de ces *Mémoires* où l'on trouve, dans le texte complet, beaucoup de fatras. Le livre, illustré de belles planches hors-texte, est précédé de l'étude de Sainte-Beuve sur le cardinal — *Aux éditions de France* ont paru, sous le titre singulier : *Le Pays de Tendre*, des extraits des *Mémoires*, de l'*Histoire amoureuse des Gaules* et de la *Carte du Pays de Bracquerie*, de Bussy-Rabutin. En aucune circonstance de sa vie, Bussy Rabutin, partisan d'aller, avec les femmes, droit au but (témoin son aventure avec Mme de Miramion et bien d'autres aventures) ne semble avoir été un « pousseur de beaux sentiments ». C'est pourquoi, nous le voyons avec étonnement rangé parmi les citoyens de Tendre. Les morceaux, bien choisis, que M. Dominique Vatar assemble dans son volume montrent que, loin de prendre figure d'amant transi, Bussy traita le plus souvent les femmes à la cravache — Dans *La Cité*, juillet-octobre 1928, fin de l'importante étude de MM. Dumolin et Mirot sur les *Deux rues de Thorigny* ; curieux travail de M. Joseph Girard sur l'Hôtel d'Angoulême qui, en 1688, passa aux Lamoignon

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Jules Supervielle : *Saisir*, « Nouvelle Revue Française ». — Jeanne Marvig : *Avec les Dieux... et les Héros*, « aux éditions Minerva ».— Albert Tustes : *les Sirénéennes*, « Nouvelle Revue Critique ». — Louis Pergaud : *Poèmes*, Messein. — Léon Deubel : *Œuvres*, « Mercure de France ». — Gaby-Libert : *les Chiennes*, F. de Launay.

Depuis ses débuts, je pense, ou du moins depuis les plus anciens recueils de vers par lui publiés, j'ai marqué ma confiance dans l'art distant et hautain, — alors volontiers ironique — de M. Jules Supervielle. Certes, il a évolué, il a passé d'une technique, sinon rigoureusement classique, régulière, à un métier qui, pour n'être point moins strict, ne se conforme plus aux exigences de la tradition française. Par exemple, il délaisse la rime, la reprend, ou la relâche jusqu'à se contenter de ce qu'on appelle assonance ou contre-rime, ou contre-assonance. La prosodie demeure exactement syllabique, d'autant plus serrée, peut-être, en sa facture qu'elle se prête sur les autres points au jeu de ces licences, d'ailleurs chez lui toujours nettement contrôlées et volontaires. On se méprendrait fort si l'on croyait que M. Supervielle improvise, ou livre rien au hasard. Il sait ce qu'il fait et n'aventure rien, sinon en vue de buts précis. Mais ce n'est pas là l'important, le plus important, de ce qu'il nous apporte. Dans **Saisir**, comme naguère dans *Oloron Sainte-Marie* et dans *Gravitations*, le poète, de façon très particulière, ne retient de la musique que ce qui en est l'essentiel, dans la légitime crainte de s'y amollir ou de s'y perdre au détour insidieux des harmonies amples, pleines et prolongées. Car son dessein est haut, qui vise moins à séduire, à charmer, qu'à « saisir » d'un bond quelque sursaut de l'intuition, à en circonscrire d'un trait l'image suffisante et ferme ; à force de confronter ainsi, dénuée d'enveloppements ou de prestiges extérieurs à son apparence primordiale, juste et évocatoire, l'une aux autres, également dépouillées, il suscite une atmosphère étrange, mais aisée où la pensée se meut et n'accueille le concours de la sensation que comme d'un souvenir presque toujours submergé d'oubli ou d'une récurrence fort lointaine.

Le recueil se compose de deux suites de poèmes, *Saisir*, *Antipodes*, qui participent d'ailleurs de cette même brume de clarté dont s'emplit le cerveau de l'homme lorsque, conscient, il est plongé dans le rêve éveillé de la convalescence ou d'une demi-torpeur à la fois très attentive. Des visages surgissent, des lumiè-

res venues on ne sait d'où en attestent et en soulignent la présence, des gestes la précisent et des paroles se croisent ; elles paraissent d'autant moins des reflets qu'elles se détachent de leur source et ne s'y réfèrent jamais : ils sont entre eux en relations vives et vraies, mais nullement avec qui eût rêvé que de lui-même il les eût fait jaillir. C'est aussi que, de la sorte surgies et vivantes, « une à une les choses vont douter de leurs gonds » — et que ceux-là qui réfléchissent se peuvent à la fin prendre à désirer, silence, apaisement :

Soyons seuls un moment
Dans un monde d'aveugles
Milliards de paupières
Autour de nous fermées.

Ce sont des poèmes de haute tenue dont s'enchaînent, provenues du subconscient, les très simples et naturelles hallucinations.

Mme Jeanne Marvig hante ardemment les sommets. La montagne l'enivre, les forêts vers les cimes, le chant des oiseaux, les fleurs extasiées et les cieux. La ville lui est dure, où elle vit, et son âme, meurtrie durement au contact des réalités s'élance avec son espoir, ses désirs, sa passion et sa pensée, bien haut, bien loin **Avec les Dieux... et les Héros**. Elle sait quels hommes ont chanté avant elle les solitudes et les altitudes qui lui sont chères, car elle est avec une ferveur de prêtresse hallucinée de poésie, elle en confond le culte avec celui de l'amour et de la vie. N'est ce à « Théocrite dont elle invoque, emplie de gratitude émue, l'exemple et le conseil, n'est-ce, chez nous, au Chénier des Bucoliques qu'elle devrait plus justement qu'à un poète de notre temps offrir son beau livre de poèmes par ces paroles de sa main inscrites au premier feuillet : « Maître, voici mes vers, — reprenez votre bien » ?

Cette suite parfaite de dizains (un neuvain parmi eux) dont se compose le poème *la Dryade* dénote, en dépit d'un emportement, en raison plutôt de cet emportement contenu, de cette secrète flamme allègre, à quel degré le souci de l'art occupe les soins et la pensée du poète ; aussi de quelle puissance émue s'en illumine le jaillissement. Le conflit y est perpétuel de la passion et de ce qui l'exprime par le choix, la volonté. C'est d'une maîtrise profonde et qui s'accentue en d'autres poèmes, tels que la très pure et éthérée *Prière aux Oiseaux*, ou dans cette autre suite,

tumultueuse par moments, mais alors même, disciplinée et admirable, *Avec moi-même*, où le poète se guette, se poursuit, s'affirme dans la vie quotidienne, tendre et mystérieuse, d'artiste et de femme. Je ne m'arrêterai pas à des défaillances de détail, elles sont très peu nombreuses et n'importent guère, puisqu'elles ne sont pas destructrices des élans musicaux, non plus que des sentiments épurés. Parfois des négligences de langue. Qu'est ce que, par exemple (page 118), le verbe qui, à la troisième personne de l'indicatif, donne *feinte* : « Un épervier l'entend, vire, tournoie et *feinte* » ? Je ne signale de pareilles erreurs qu'en raison du regret que j'éprouve à les voir entraver l'élan de mon admiration. J'en veux de ce laisser-aller, si facile à éviter, au beau poète que j'aime. Voici un petit poème adressé à une source :

Qu'aimé-je sur tes bords ? Ton silence profond,
Ton cœur, ta solitude, et ce troublant mystère
Qu'en vain limpide et bleu garde ton vierge fond,
Où le ciel vient s'offrir au désir de la terre.
Ta présence immuable aux cryptes des forêts
T'a livré brin à brin la Fable et ses secrets.
Le lent soupir du vent qu'abandonne la feuille,
Les appels de la nuit où se cherchent les dieux,
Permets que de ma bouche avide je les cueille,
O Source, à tes genoux, et les yeux dans mes yeux.

Maintenant, ô poète artiste, ardente et sûre de soi, désormais quand vous chanterez, nous n'aurons pas à nous demander « d'où vient la voix, où naît l'appel, qui fait le signe ».

Les Sirénéennes de M. Albert Tustes troublent tout d'abord par le nombre et la diversité des poèmes. Mais cet apparent tohu bohu, cette confusion s'ordonne. M. Tustes, qui est d'entre les poètes algériens un des plus justement réputés, est un vrai romantique. Mais je désire qu'il ne se méprenne pas si je l'appelle ainsi. Je suis de ceux qui, en dépit de l'anathème, demeurent fidèles à l'admiration du romantisme et des romantiques ; cette appellation n'a pas pour moi, bien au contraire, un sens péjoratif. Les romantiques, grands ou moindres, heureux ou oubliés, sincères ou non, portaient en eux ce privilège d'être touchés par l'infinité des spectacles de la nature, par leurs émotions, leurs joies, leurs souffrances personnelles, par une pensée soudain surgie en leur cerveau, une étreinte au cœur, ou une image suscitée à

la lecture d'un livre, à la vue d'un tableau. Tout leur était motif à s'exprimer en vers, ils ne préméditaient pas un plan d'ensemble à leurs poèmes, ils ne circonscrivaient pas, ils n'élaguaient rien. Ceux dont l'œuvre est puissante et belle ont eu raison, les autres, je ne sais pas, mais M. Tustes, lui, n'a pas eu tort. C'est tout ce qui, pour le moment, importe. Qu'il chante, d'ailleurs, la lumière de son pays, ce qu'il appelle *les Lambeaux d'Orient*, ses illusions de pourpre et de couleur, *les Roses d'Apulée*, *les Rhapsodies du Sud*, *le Port d'Alger*, son vers est abondant, nuancé, élancé, nombreux et fervent. Il crée des joyaux qui méditent et scintillent, tout chez lui est mouvant, chantant, empli de rythme et de parfum. Et puis, ah! que cet homme aime la poésie, ce qui exalte beauté, vie, chatoiement des impressions diverses, voluptés, danses et oraisons, tout ce qui affranchit l'être du mensonge quotidien et des misères, ce qui le transporte aux purs espaces et le rapproche des dieux. Certes, l'art de M. Tustes est tout de spontanéité, mais non pas d'improvisation hâtive, tant s'en faut. Les images naissent de son inspiration effectives, brûlantes et vraies, les paysages et les gestes et la beauté sont puissamment évoqués, et son rythme multiple est toujours entraînant et exact. Nul n'a chanté comme lui l'Orient, les pays berbères et la Grèce; c'est un poète personnel autant que varié, et qui captive et qui attache. Et puisse-t il longtemps pour notre enchantement poursuivre, comme il dit lui-même, « dans le ciel d'Orient le songe occidental ».

Les **Poèmes** de Louis Pergaud, que publie M. Léon Bocquet dans la collection « Apollon » qu'il dirige (Messein, éditeur), ne me semblent pas de nature à ajouter beaucoup à sa gloire. Ce sont des poèmes écrits avec soin, rustiques ou personnels, mais, si bien faits qu'on les trouve, dépourvus d'invention lyrique ou d'élan. L'amour des bêtes et la connaissance de la nature n'y suffisent pas, l'inspiration du poète prévaut sur le savoir, il ne suffit pas de bien connaître, et de dire bien ce que l'on sait bien. Il y a chez le poète quelque chose de mystérieux, d'indéfinissable et d'essentiel, qui est le don suprême. Louis Pergaud ne l'avait pas en partage, il est (sermo pedestris) un prosateur excellent, — ce qui n'est pas, certes! à dédaigner.

Précédées d'une belle présentation par M. Georges Duhamel, les **Œuvres** de Deubel ont été réunies en un volume, au Mer-

cure de France, par les soins de ses amis. Non toutes les œuvres: il en est de jeunesse, il en est parmi les plus récentes et les inédites qui eussent faussé l'impression d'ensemble. Léon Deubel est mort avant d'avoir donné à son œuvre la forme définitive. Il a écrit des poèmes, des vers d'une beauté sanglotante ou poignante, d'autres d'une fermeté ou d'un éclat volontairement concentré, mais regorgeant. C'est de ceux-là qu'il sied qu'on se souvienne. Qu'importe le fatras de qui cherche et tâtonne? S'il est d'un fier esprit, d'un artiste résolu et obscurément conscient, les critiques et les enthousiastes du poète font bien d'en tenir un grand compte, mais pour le commun des lecteurs, et pour aimer enfin un poète trop obstinément négligé, ne suffit-il d'un accord, d'une strophe, d'un chant? L'œuvre de Deubel en contient à maintes pages qui sont de lui, et de lui seul. S'il fut jamais, essentiellement, un poète au monde, n'est-ce celui-là qui se donna, sans hésiter, ne pouvant vivre, à la mort?

De verve fougueuse, véhémente, âpre et drue, ce poème, les **Chiennes**, signé Gaby-Libert. Jamais une défaillance dans l'invective, un vers solide et plein, des images frappantes, un mouvement qui se soutient. L'auteur qui a vingt ans, ardennais, se souvient de son compatriote Rimbaud et sait par cœur *Paris se repeuple*... Qu'importe, s'il ne le répète pas et n'en est pas indigne?

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

ROMANS EXOTIQUES ET COLONIAUX (2e partie). — Albert Touchard : *Le cuirassé « Philanthropie »*, Librairie Grasset. — Elian J. Finbert : *Le batelier du Nil*, Librairie Grasset. — J.-L. André-Bonnet : *Sous le signe du Quetzal*, Librairie Fasquelle. — Albert Gervais : *Une fille de H'an*, Librairie Grasset. — Richard Bourdet : *Gaou Tseng*, Librairie Plon. — Claude Eylan : *L'héritière du roi Salomon*, Librairie Grasset. — Ferdinand Duchêne : *Le berger d'Akfadou*, Albin-Michel. — Pierre Daye : *Blancs*, Editions de France. — Henry Casseville : *Sao, l'amoureuse tranquille*, Editions Crès et Cie. — André Doderet : *Voyage aux îles de la Société*, Editions de France.

A quelques négligences de style près (je ne puis admettre, notamment, qu'un officier de marine français dise *je vous cause* pour *je vous parle*) c'est un fort bon livre que **Le cuirassé « Philanthropie »** de M. Albert Touchard, et qui fait le plus grand honneur à l'intelligence de cet écrivain. A coup sûr,

M. Touchard a observé et étudié, puis médité sur ses observations et ses études. Cela se voit tout de suite à sa façon de dégager le sens général d'un sujet particulier ou de s'élever, en contant un récit, au-dessus de l'anecdote. Un romancier de moindre qualité que M. Touchard eût, sans doute, borné son ambition à narrer, ici, la mésaventure survenue au commandant d'un navire de guerre chargé de mission en Asie, et qui échoue à cause de l'imprudence d'un de ses officiers. Mais c'est à nous faire comprendre ou deviner les raisons profondes de la faute commise par celui-ci que M. Touchard a appliqué son talent de psychologue, et je le félicite de la façon dont il y a réussi. Qu'on appelle un cuirassé « Philanthropie », comme on en a baptisé « Justice » ou « Démocratie », c'est assurément d'un excellent républicanisme; mais cela qui prend un sens symbolique, non dénué d'amère ironie, dans le roman de M. Touchard, aide à la compréhension de l'attitude de l'enseigne Bernier... Ce jeune homme intelligent, sensible à l'excès, et dont la délicatesse efféminée se fût, peut-être, rendue aimable, ailleurs, en dépit de sa morbidité même, joue, il est vrai, un rôle funeste à bord d'un navire qui doit représenter la puissance française en Extrême-Orient. Il n'y est pas à sa place. Il a introduit un élément nocif dans cet organisme qui le sent dangereux, et lui est hostile... J'aime la rigueur de la leçon que nous donne M. Touchard, qui n'a point l'esprit étroit ni le cœur sec, mais qui est réaliste. Je le trahirais, d'ailleurs, si je laissais croire que son roman soit le moins du monde didactique. A peine lui reprocherais-je certain médecin-légiste qui rappelle les raisonneurs du théâtre de Dumas fils et souligne un peu trop sa pensée, en l'exprimant. M. Touchard « fait vivant » ; il sait rendre présents les lieux qu'il décrit, et aucun de ses personnages n'est conventionnel. Avec beaucoup d'art, il a surtout réussi à caractériser, sans la définir, l'individualité trouble de l'enseigne Bernier, et les pages où il montre un officier tombant dans une embuscade, celles où il décrit un coup de typhon, sont d'un pathétique sobre qu'il sied d'admirer.

Le batelier du Nil, de M. Elian J. Finbert, est assurément l'œuvre d'un homme qui connaît ce dont il parle, et ne nous décrit pas une Egypte de fantaisie. M. Finbert a le goût du document réaliste avec un faible assez marqué pour le naturalisme. Loin qu'il évite de tout dire, il lui arrive d'insister sur les détails

les plus scabreux. On pourrait tenir, au surplus, pour une illustration des théories chères au docteur Freud l'histoire qu'il nous raconte, et qui est celle d'un jeune agriculteur désireux de devenir batelier, se prenant de passion pour sa sœur parce qu'il l'a vue forniquer avec un étranger... Cette fille qui fait songer à une héroïne de Zola incarne-t elle la terre, à laquelle Occacha rêve de s'arracher pour monter une cange sur le Nil ? Je le crois, puisqu'il ne se libère de sa hantise qu'après l'avoir possédée. L'inceste l'exorcise, en quelque sorte. Et tout cela, sans doute, est assez brutal. Mais il faut rendre cette justice à M. Finbert, pour qui le style n'est pas « une fin » comme pour Flaubert. qu'il campe fermement ses personnages, et qu'il a fait du vieil Hag-Salem, le père d'Occacha, un portrait qui a du caractère.

C'est l'histoire plus épique qu'édifiante, d'un apôtre toltèque que nous raconte M. J.-L. André-Bonnet dans son « roman précolombien », **Sous le signe du Quetzal**. Explorateur et archéologue, L. André Bonnet a étudié sur place, c'est-à dire dans l'Amérique centrale, la civilisation qu'il fait revivre : mais je ne suis guère qualifié pour juger de la valeur scientifique de son évocation. Il y a, d'ailleurs, depuis Flaubert, une sorte de poncif dans le genre qu'on pourrait appeler celui du roman antique, et qui ne laisse pas d'empreindre de monotonie toutes les œuvres relevant de ce genre, en dépit de ce que chacune d'elles apporte d'inédit dans le détail. Temples, grands-prêtres, sacrifices, festins, mouvements de foules, etc... et jusqu'à la vestale que l'amour finit par rendre parjure ou sacrilège, on retrouve tout cela dans le récit de M. André-Bonnet. Ce récit est instructif, sans doute, et point désagréable. Mais, quoi que dise M. André-Bonnet, c'est moins à Jésus qu'au Bouddha que fait songer son héros, qui renonce à sa mission et se retire du monde après avoir déclaré que « l'œuvre véritable est dans le rêve ».

Dans cette Chine où M. Soulié de Morant nous promenait récemment pour nous retracer, en érudit, *L'épopée des jésuites français*, du XVI^e siècle à nos jours (je recommande la lecture de son livre aux radicaux-socialistes), M. Albert Gervais nous emmène, à son tour, pour nous initier aux mœurs, si singulièrement en train de se moderniser, des Célestes. En une série de petits tableaux, légers comme des aquarelles, **Une fille de H'an** fait revivre, autour d'un jeune médecin français en galanterie avec une Chi-

noise qui s'appelle gentiment Madame-Sentiment-des-Fleurs, tout un monde falot et formaliste, du plus amusant pittoresque. M. Gervais a de l'esprit ; mais il n'invente pas, et je doute même qu'il brode. C'est la vérité toute simple qu'il évoque, sans recherche d'effets, surtout sans littérature, avec une élégance naturelle, des plus séduisantes.

Plus au sud que M. Gervais, à Pnom-Penh, la ville des pagodes, M. Richard-Bourdet a placé l'action de son roman **Gaou-Tieng**, évocateur, lui aussi, de la « langoureuse Asie ». M. Richard-Bourdet croit que, grâce à notre influence, s'opère une heureuse fusion des races en Indo-Chine, et tout en s'appliquant à peindre avec fidélité les mœurs du peuple Khmer, il s'ingénie à dégager de ses personnages ce qu'ils ont de commun avec les autres hommes. Il n'y a qu'une humanité pour M. Richard-Bourdet, qui ne voit que des différences superficielles insignifiantes entre les représentants de notre espèce. Mais si les hommes ont partout les mêmes organes et les mêmes besoins, ce ne sont point que les contingences qui leur façonnent des manières d'être particulières ; et en tout cas, cela seul nous intéresse qui les distingue les uns des autres... N'importe. M. Richard-Bourdet a réussi de Gaou-Tieng, le traiteur chinois ambulant, un très expressif portrait ; et les types sont amusants ou pittoresques qui évoluent autour de ce pieux et charitable bonhomme, au milieu d'une atmosphère fort bien rendue. Son récit captive, dont la sobriété n'exclut pas l'éclat.

Une jeune fille pauvre, dont le père s'est tué et que sa mère n'aime point, accepte, pour échapper à sa condition misérable, de suivre à Java un oncle qui s'est enrichi, là-bas, dans les plantations. C'est Béryl, **L'héritière du roi Salomon** ; et sous prétexte de nous conter les aventures sentimentales de cette sympathique personne, M. Claude Eylan nous initie aux mœurs de la colonie hollandaise et à la vie de ses grands cultivateurs de terres conquises sur la jungle et la forêt vierge (le « rimbou »). Agréable par son intrigue, le livre de M. Eylan vaut surtout à cause de sa documentation.

M. Ferdinand Duchêne, grand prix littéraire de l'Algérie, peut être compté parmi les meilleurs de nos écrivains coloniaux. Il s'est spécialisé dans la peinture de l'Afrique du Nord, et cette fois encore c'est en Kabylie qu'il situe son dramatique roman **Le**

erger d'Akfadou. En même temps qu'il nous raconte les nours de Laïdi et de Lakri, victimes de la cruauté des mœurs erbères, il nous instruit dans ce roman des intrigues politiques es clans qui commandent la vie du douar. M. Duchêne sait iénager l'intérêt d'un récit, et il a des dons de coloriste. La cène, en particulier, a du caractère où il nous montre le malheureux Laïdi cessant de lutter contre son destin et se résignant attendre, à l'heure de la prière, la venue de l'*exécuteur*, de la ribu.

On retrouve dans **Blancs**, de M. Pierre Daye, une illustration e cette thèse, qui nous est maintenant familière, de la déformaon que fait subir en Afrique à l'Européen, la solitude morale au iilieu d'une atmosphère surchauffée par le soleil. Mais tout en crivant un drame, M. Daye a fait une satire de nos mœurs oloniales et du rôle joué par le parlementarisme dans l'adminiistration des lointains domaines de la Métropole. Il a décrit, otamment, de façon fort amusante, la visite d'un député comuniste en tournée dans un établissement français indéterminé, iais qui, tout imaginaire qu'il soit, semble criant de vérité.

C'est sous la grâce touchante de l'affabulation, une bonne étude e l'âme annamite que l'on trouve dans le roman de M. Henry asseville, **Sao, l'amoureuse tranquille** M. Casseville, ui a vécu et vit encore en Extrême-Orient, en évoque avec pittoesque les paysages et en exprime avec intelligence la philosophie ans les faits,

Un jeune écrivain, M. André Doderet, nous fait accomplir un **'oyage aux îles de la Société** ; mais ces îles ne sont oint celles que l'on pourrait croire, sur la foi du titre de la résente chronique... C'est de l'océan parisien, en effet, qu'émerge archipel où M. Doderet nous emmène à la suite d'un exploraur de dix-neuf ans, dont la seule audace est celle du cynisme. ais de voir la simplicité des mœurs de nos civilisés, et comme s retournent aux instincts les plus primitifs, sous les dehors du affinement matériel et du vice, est assez plaisant. Il est queson d'art nègre, d'ailleurs, de musique hawaïenne et d'exotisme la mode dans le petit roman de M. Doderet, qui me semble voir pris fort allègrement son parti, par snobisme, de la régreson de l'espèce humaine.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

L'Exaltation, trois actes de M. Edouard Schneider, au Théâtre Antoine.

Pièce austère, haute, émouvante, digne de la noble artiste à qui elle est dédiée, Eléonora Duse, morte avant d'avoir pu réaliser son désir de la jouer. Le canevas est fort simple. Une femme — Françoise — a abandonné son mari et sa fille, âgée de huit ans, pour suivre en Extrême-Orient l'homme de ses rêves. Elle a goûté là bas douze années d'un bonheur parfait. Puis, son compagnon étant mort (et son mari également), elle retourne en France, aspirant à reprendre sa fille — Claire — et à trouver dans l'amour maternel le remède à sa douleur et à son isolement. Mais Claire est depuis peu entrée au couvent, par une vocation religieuse que les tristesses du foyer familial ont corroborée. Toutefois, elle n'a pas encore prononcé ses vœux, et sa mère compte bien l'arracher au cloître. La supérieure, intelligente, et d'ailleurs ancienne amie de Françoise, consent à la tentative et gardera la neutralité.

Alors, entre la mère et la fille, toutes deux natures d'élite et d'exaltation, s'élève le débat qui constitue le fond du drame. L'auteur, avec autant d'impartialité que de talent, a fait la plus belle part possible à chacune de ses deux héroïnes. La mère, sentant bien qu'il ne lui suffirait pas d'en appeler à une affection filiale qu'elle a trop longtemps laissée dépérir, s'attachera surtout à combattre l'idéal mystique, ascétique, de sa fille, et à lui opposer l'idéal terrestre, mondain. Avec une fière sincérité, elle n'exprime pas de regrets pour son passé ; au contraire, elle l'invoque, elle le donne comme un des exemples du bonheur humain. Tout en s'abstenant de juger sa mère, Claire répond : « Le peu que j'ai surpris de la vie du siècle m'a paru si misérable ! » — « Tu me comprendras un jour, réplique la mère, quand tu auras connu l'exaltation de cet amour que tu renies sans même le soupçonner ! » Toute cette scène est comme un morceau symphonique où deux thèmes contrastent et s'affrontent. A la fin, Claire, malgré quelques marques d'émotion ou de trouble, éconduit sa mère avec une douce fermeté. Ici se termine le second acte (le premier n'a été qu'une introduction).

Dans l'entr'acte suivant, la mère est tombée malade de chagrin. Elle a voulu mourir en refusant de se laisser soigner. Un

vieux et dévoué médecin l'a sauvée malgré elle. Au dernier acte, convalescente, elle implore de sa fille une suprême entrevue, mais Claire ne lui répond que par une lettre où, tout en avouant qu'elle a « balancé jusqu'au dernier moment », elle déclare s'en tenir à l'appel du divin, et ne pouvoir offrir à sa mère que ses prières. Celle-ci se résigne en beauté ; elle reconnaît dans sa fille une exaltation héritée d'elle-même : « Quand je songe à la passion sur laquelle j'ai joué ma vie, je comprends le don de soi, tel qu'elle l'entend sur le plan mystique ». Du reste, l'auteur apitoyé lui a donné une consolation ; elle retrouve une filleule — enfant d'une ancienne gouvernante de la famille — qui lui servira de fille adoptive. Cette jeune fille, aimante et pieuse, qui se propose de ramener sa marraine à la foi, paraît personnifier la pensée synthétique de l'auteur : l'idéal profane et l'idéal mystique doivent se fusionner dans un autre, qui consiste à rester dans le monde, « comme une religieuse sécularisée », pour y faire œuvre de charité et d'apostolat.

Il résulte de cette analyse que la pièce se passe en dialogues plutôt qu'en action. Mais M. Schneider ne tombe pas, sauf peut-être en rares endroits, dans la déclamation, le verbiage, le style trop écrit Ses personnages ne disent généralement que l'essentiel, et dans un langage adapté à leur situation.

Faut-il conclure qu'une œuvre aussi grave, si fortement pensée et écrite, est faite pour la lecture plutôt que pour la scène ? Nullement, pourvu qu'elle trouve une interprétation à sa hauteur, surtout pour le rôle de la mère. Rôle d'autant plus exigeant qu'il s'agit, par moments, de nous empoigner au point de supprimer notre réflexion. Car, si l'on n'était pas dominé par l'émotion, la mère n'exciterait pas, dans le douloureux conflit, tout l'intérêt que l'auteur veut lui concilier. Ne serait-on pas tenté de dire : « Mais, madame, ne subissez-vous pas une juste expiation ? Planter là un brave homme de mari, qui n'avait d'autre tort que d'être trop terre à terre, passe encore ! Mais abandonner une pauvre fillette de huit ans, c'est raide ! Et si vous voulez la reprendre au bout de douze ans, c'est parce que votre amant est mort ; sinon vous auriez continué à vous passer d'elle. »

Avec la Duse (dont j'ai gardé le souvenir si présent, après tant d'années !), il est bien probable que nous aurions été subjugués, et que la réflexion eût perdu ses droits. Si je n'ai ressenti qu'in-

complètement cet effet, l'autre soir, il doit y avoir de ma faute : je n'ai pas réussi à m'abstraire de souvenirs — cristallisés peut-être — qui m'évoquaient une figure incomparable. Et je me hâte de dire que Mme Germaine Dermoz — qui avait créé le rôle de Françoise à Genève, l'an dernier — l'a tenu excellemment, avec talent et ferveur, avec un pathétique qui ne dégénérait pas en mélodramatique. Elle est encadrée d'une façon digne d'éloges (alors surtout qu'il s'agit de rôles si différents du répertoire ordinaire), notamment par Mmes Line Noro (Claire), Jeanne Briey (la supérieure).

CRITILE.

PHILOSOPHIE

S. Freud ; *Ma vie et la Psychanalyse*, suivi de *Psychanalyse et Médecine*, trad. de l'all. par Marie Bonaparte, Paris, Gallimard, 1928 (N. R. F.). — *Essais de Psychanalyse*. Trad. Jankelevitch, Paris, Payot, 1927. — Dr Otto Rank : *Le traumatisme de la naissance*, trad. Jankelevitch, ibid., 1928. — Dr A. Marie : *La psychanalyse et les nouvelles méthodes d'investigation de l'inconscient*, Paris, Flammarion, 1928. — Georges Politzer : *Critique des fondements de la psychologie*. I. *La psychologie et la psychanalyse*, Paris, Rieder, 1928. — Memento. — Congrès Intern. de Psychologie appliquée (Paris, 21-27 mars).

Rien de moins psychanalytique, en vérité, que cette **Vie de Freud** : les littérateurs qui espéreront y trouver des clartés sur les dessous d'une doctrine qui, à leurs yeux, offre l'attrait du grivois, perdront vite leur illusion. Une existence morose, une carrière scientifique aux débuts longs et difficiles, puis une gloire soupçonneuse à l'égard des disciples trop indépendants. La dette envers Charcot, l'affirmation de l'indépendance absolue à l'égard de Pierre Janet, doivent être retenues par quiconque s'intéresse à la pensée contemporaine. N'oublions pas de lire, ou de relire, concurremment, l'ouvrage de Wittels sur Freud, signalé naguère par nous ici même.

Les **Essais**, que le Dr Jankelevitch vient d'ajouter à ses traductions d'ouvrages de Freud, comprennent les cinq articles suivants : « Au delà du principe du plaisir », « Psychologie collective et analyse du moi », « Le moi et le soi » (*Das Ich und das Es*, 1922), « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort », « Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique ». Dans ces travaux des dernières années, j'ai, dit l'auteur, « donné libre cours à la tendance longtemps réprimée à la spéculation et

envisagé une nouvelle solution du problème des instincts. J'ai réuni dans le concept de l'Eros l'instinct de la conservation et de soi et de l'espèce et lui ai opposé l'instinct de destruction ou de mort qui travaille en silence... J'ai entrepris de diviser notre appareil psychique sur la base de la mise en valeur analytique des faits pathologiques, et je l'ai décomposé en un *moi*, un *soi* et un *sur-moi*. Le sur-moi est ... le représentant des exigences éthiques de l'homme » (*Ma Vie*, 90 et 92). Pour désigner ce nouvel ordre de réflexion, l'auteur adopte et répète le terme de métapsychologie. Traduisons en langage courant, de la façon suivante : la pensée de Freud s'évade timidement du pansexualisme psychanalytique, en lequel consistait jusqu'ici, pour lui, la « psychologie ». D'autres instincts que le sexuel lui apparaissaient dans la nature humaine.

Otto Rank est un Freudien dissident qui applique les principes de l'école à l'étude des mythes. Il examine ici l'influence de la vie prénatale sur l'institution de la vie psychique individuelle et collective. On sait quelle place Freud fait jouer dans l'affectivité de l'adulte à ce qu'elle conserve de l'érotisme infantile. La pensée partout présente en ce livre est l'obsession du séjour de l'embryon dans la matrice, véritable paradis perdu lors de la naissance. Cette obsession expliquerait non seulement l'amour de l'enfant pour la mère, mais la nostalgie que, dans la plupart des religions, l'âme éprouve pour le principe dont elle procède. Le « sein » de Dieu, « assez grand pour nous tous recevoir », serait, à dire vrai, la sublimation d'un utérus. Aberrations des névroses, légendes héroïques, mysticisme, idéalisation artistique, principes métaphysiques, – les marottes et les plus grandes espérances graviteraient autour du souvenir de ce bonheur perdu, vers lequel l'homme ne cesse pas d'aspirer. L'amant ignore que ce qu'il cherche en une autre femme, c'est le ventre de sa mère. Combien plus ignorent la source de leurs ardeurs le héros et l'ascète ! Ceux de l'avenir le sauront désormais... si Freud doit être encore prophète en leur temps.

Le **Dr A. Marie** fait, comme l'ensemble de la psychiatrie française, de fortes réserves à la vérité du freudisme. Il insiste sur quatre points : 1° l'incertitude du terrain sur lequel s'édifie le système (hystérie et hypnose) ; — 2° le caractère incontrôlable du pansexualisme ; — 3° l'excitation de la « libido » est-elle

cause, ne pourrait-elle être simplement résultante ou accompagnement de la névrose ? — 4° absence de raccord entre les hypothèses freudiennes et la physiologie. Ici l'éminent médecin-chef de Sainte-Anne conclut dans le sens de la réflexologie russe : il lui paraît que l'école de Bechterew peut aller « au secours » du freudisme en ramenant le psychologique au physiologique, et même en complétant le traitement des névroses par la « réflexothérapie associative ».

Georges Politzer fut, avec Pierre Morhange, parmi les créateurs de deux revues éphémères : *Philosophies* et *l'Esprit*. Il ne s'est pas contenté d'adopter une allure négative et frondeuse envers la philosophie existante ; il a voulu repenser les théories en faveur, sans négliger les autres, et a acquis une connaissance solide de la pensée allemande. Les velléités révolutionnaires du groupe se maintiennent, car, nous dit-on, la « vie intérieure », que l'on cherche à exorciser est « le vice préféré de la bourgeoisie ». Mais cette boutade importe assez peu. Ce qui importe, c'est l'idée de cette **Critique des fondements de la psychologie**, qui débute par une méditation sur la psychanalyse, avant de se poursuivre par deux autres méditations : sur la « Gestalt theorie » et sur le « behaviorisme ». Ce qui se cherche à travers un tel effort critique, c'est une psychologie *concrète* ; on ne la rencontrera, nous assure-t-on, que bien loin de la psychologie classique, simple « élaboration notionnelle d'un mythe ». Pour des raisons autres, — d'ordre comparatif — nous nous persuadons nous-même du caractère largement abstrait et mythique de la psychologie traditionnelle : nous attendrons avec curiosité le résultat de l'enquête désormais ouverte. En ce qui concerne le freudisme, voici son premier résultat : « La psychanalyse s'est trouvée tellement débordée par l'expérience, qui, consultée enfin, ne demandait qu'à parler, qu'elle n'a pas eu le temps de s'apercevoir qu'elle cache dans son sein la vieille psychologie qu'elle a précisément pour mission de supprimer, et, d'un autre côté, elle nourrit de sa force un romantisme sans intérêt et des spéculations qui ne résolvent que des problèmes discrets » (29).

Mémento. — La première édition de l'opuscule du Dr Hesnard, *La Psychanalyse*, date de 1923. Une seconde vient de paraître, « remise à jour ». L'auteur voit dans la psychanalyse « l'ébauche » d'une science théorique et pratique des instincts. La citation de Freud qu'on a lue ci-

dessus montre que l'illustre Viennois s'achemine lui-même dans cette direction. Mais n'a-t-il pas déclaré aussi, un certain jour, que l'édifice psychanalytique est seulement « une superstructure que nous devons asseoir sur sa base organique » ?

Rappelons à nos lecteurs que le Premier *Congrès International de Psychologie Appliquée* se réunit à la Sorbonne (Fac. des Sciences), du 21 au 27 mars. Les hommes d'action : éducateurs, médecins, techniciens du commerce et de l'industrie, experts juristes, s'y rencontreront, français et étrangers, en grand nombre, avec les psychologues. Inscription : 30 francs ; avec droit aux Actes, 50 francs. Réduction de 50 o/o sur les chemins de fer français. S'adr. au Bureau de *La Psychologie et la Vie*, 35, rue Boissy-d'Anglas, Paris 8e.

P. MASSON-OURSEL.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Jean Bosler : *Astrophysique*, Hermann.

En astronomie, « on se borne toujours aux phénomènes géométriques ou mécaniques, déjà ramenés abstraitement à des théories générales par la science précédente (1). Toutes les tentatives pour franchir ce champ naturel sont nécessairement aussi vaines qu'oiseuses, même quant aux températures. Des corps que notre vision peut seule explorer de loin ne comporteront jamais d'études vraiment positives qu'envers l'étendue et le mouvement qui constitue, à notre égard, leur unique existence réelle. »

Ces lignes, extraites du *Système de Politique positive* (2) d'Auguste Comte, ont déclanché l'indignation de philosophes qui, pour leur propre compte, seraient bien incapables de distinguer fréquence et longueur d'onde, énergie et entropie, réfraction et diffraction. On ne pouvait guère reprocher au fondateur du positivisme, dont l'instruction scientifique était terminée en 1820 ou 1825, d'avoir formulé en 1851 un veto que Bunsen et Kirchhoff devaient annihiler, dix ans plus tard, par leur découverte de l'analyse spectrale. Nos philosophes irascibles savent-ils que les physiciens mirent cinquante ans à comprendre le principe de Carnot, énoncé il y a plus d'un siècle, et que l'humanité moyenne est encore loin de soupçonner de quoi il s'agit ?

L'aspect des corps célestes nous fournit de nombreux rensei-

(1) Les mathématiques (M. B.)
(2) Tome I, p. 499, 1re édition, 1851.

gnements ; la lumière étant étalée en spectre par le prisme, on en déduit :

1° Leur température, les étoiles jaunes étant plus chaudes que les rouges, et les bleues encore plus ;

2° Les corps simples qui s'y trouvent (grâce aux fines raies, claires ou obscures, qu'on observe) ;

3° Leur mouvement suivant la ligne droite qui les joint à la Terre (les raies sont déplacées vers le rouge si l'étoile et l'observateur s'éloignent, vers le violet s'ils se rapprochent ; et c'est ce qu'on appelle l'effet Doppler-Fizeau) ;

4° La pression qui y règne (effet Humphreys-Mohler) ;

5° Le champ magnétique (effet Zeeman)

6° Et le champ électrique (effet Stark), qui y sont présents ;

7° Enfin le champ de gravitation à la surface de l'astre (effet Einstein).

Comme dirait Auguste Comte, « notre vision peut seule explorer ces corps de loin », et néanmoins nous en avons acquis une connaissance approfondie ; suivant les termes de Jean Bosler au début (p. 4) d'un gros ouvrage de 720 pages, 200 figures, 50 planches, « étudier la constitution et l'état physique des astres, grâce à l'énergie rayonnante et principalement grâce à la lumière qu'ils nous envoient, tel est le but propre de l'**Astrophysique** ».

Jean Bosler est directeur de l'Observatoire et professeur à la Faculté des sciences de Marseille ; son livre, dont la lecture deut se poursuivre, quant à l'essentiel, sans connaissances mathématiques, comble une lacune regrettable, car il est inutile de mentionner les *Eléments d'Astrophysique*, édités il y a trois ans par Albert Blanchard et qui auraient mieux fait de rester à l'état de manuscrit, puisque son auteur ignore tout de la physique. Il n'en est pas de même de Jean Bosler, à peu près aussi physicien qu'astronome, dont l'œuvre contient un minimum d'inexactitudes de détail et qui ne craint pas de s'élever de temps à autre jusqu'à des idées générales intéressantes :

Bien expliquer un ensemble de faits, c'est le ramener à d'autres qu'on croit connaître (p. 197). En pareille matière, tous les raisonnements du monde ne prouvent rien ; seuls, les faits comptent (p. 265). Il n'est que trop facile de construire a priori des théories, il l'est moins d'en imaginer qui tiennent un compte suffisant de l'observation, sans négliger de parti pris les faits embarrassants (p. 206).

Laissant de côté les appareils d'observation, qui sont de préférence des télescopes et qui font appel à l'art de l'ingénieur, je vais citer un certain nombre de faits, généralement inconnus des esprits cultivés et qu'il est important de ne pas perdre de vue.

1° *Soleil.* L'intérieur du Soleil est sans nul doute entièrement gazeux (p. 141), gaz très chaud et très comprimé (1). La température de la surface est de 6000° ; l'atmosphère lumineuse du Soleil a une pression dix mille fois plus petite que notre air atmosphérique (p. 150). Les taches solaires restent encore bien mystérieuses ; elles se reproduisent au hasard, sans préférence pour les endroits qui en ont vu naître d'autres (p. 133) ; il n'est guère contestable qu'elles soient en rapport avec les variations du magnétisme terrestre, les aurores boréales, les changements de couleur de Jupiter... (p. 131). Les causes de la chaleur solaire font sûrement intervenir la transformation réversible de matière en énergie rayonnante, que Bosler mentionne deux fois (p. 244 et 559), semblant ignorer les résultats fondamentaux et assez récents d'O. Stern et de W. Lenz.

2° *Planètes.* L'intérieur de la *Terre* est très probablement formé de métaux, de fer vraisemblablement ; par contre, il est impossible que l'intérieur du globe renferme en quantités notables des métaux lourds (plomb, mercure, or, platine) ; ces éléments ne sauraient être qu'exceptionnels. L'ensemble a une rigidité comparable à celle de l'acier (p. 294-295). Entre le jour et la nuit, la température de la *Lune* peut varier entre + 200° et — 100° (p. 317) ; les montagnes lunaires atteignent 7 kilomètres et dépassent par suite, en proportion, les nôtres (p. 323). La température de *Mercure* atteint 350°, ce qui y rend la vie impossible (p. 341). L'eau doit être à l'état d'ébullition permanente à l'équateur de *Venus* ; cette planète nous apparaît couverte de nuages, et c'est d'autant plus fâcheux qu'aucune autre planète n'a davantage de chances d'être habitée (p. 346). Les canaux de *Mars* ne sont que des illusions ; le séjour sur Mars, planète très sèche, presque sans air et glacée, ne se prête guère à la vie animale supérieure, telle que nous la voyons autour de nous (p. 361). L'anneau de *Saturne* ne doit pas avoir plus de quinze ou vingt

(1) Sir W. Herschel, auteur de tant de belles découvertes, pensait (1795) que, sous la photosphère incandescente, le noyau solaire, relativement froid, pouvait être habité (!!) (p. 198).

kilomètres d'épaisseur ; il est formé de corps isolés, tournant chacun indépendamment des autres corps, de diamètre inférieur à huit mètres, fragments plus petits encore et poussières ténues (p. 391, 393, 396).

3° *Comètes, météores, météorites.* La masse des *comètes* ne dépasse pas le millionième de celle de la Terre ; leur densité est le dix-millième de celle de l'air, c'est-à-dire de l'ordre des vides usuels (p. 416) ; c'est sous la forme d'un essaim de pierres ou d'un vol d'oiseaux migrateurs qu'on se représente le mieux les comètes (p. 415) ; tout danger de rencontre de la Terre avec la queue d'une comète peut être regardé comme illusoire ; une telle éventualité a souvent provoqué les craintes du public — quelque peu exagérées par des journalistes en quête de copie (p. 431) ; les comètes périodiques sont captées par les planètes, par Jupiter en grosse majorité (p. 435). Les *météores* (étoiles filantes) n'apparaissent guère à plus de 150 kilomètres de hauteur et s'éteignent généralement avant d'arriver à 50 kilomètres du sol (p. 441) ; leur vitesse est de l'ordre de 35 kilomètres par seconde (p. 453) ; il en tombe en tout quelques milliards par an (p. 444) ; leur masse est de quelques décigrammes (p. 450) ; une comète n'est qu'un essaim très condensé d'étoiles filantes plus ou moins grosses (p. 457). Les *météorites* (aérolithes) sont de véritables petits astres, de même composition chimique que la Terre, de vitesses comparables à celles des comètes : un essaim de pierres, comme il en est tombé plusieurs fois, ne doit pas différer au fond d'une petite comète (p. 472-478).

4° *Etoiles et nébuleuses.* On connaît environ deux millions d'étoiles (p. 7), et le nombre total des étoiles de l'Univers sidéral doit atteindre 40 milliards (p. 18) ; on pratique d'ailleurs, à Harvard College, une surveillance continue du Ciel (p. 608). Les âges de ces étoiles sont extrêmement divers ; de même, certaines étoiles, comme Antarès, ont un volume des millions de fois plus grand que le Soleil et une densité quatre millions de fois plus faible (p. 522) ; d'autres, comme le compagnon de Sirius, sont 53.000 fois plus denses que l'eau. Bosler examine ensuite les *étoiles doubles* — systèmes dont le monde solaire ne nous donne aucune idée (p. 562) et cependant tellement fréquents que, sur deux étoiles, il y en a une de double (p. 580) ; — les *étoiles variables* ; les *étoiles nouvelles*, dues vraisemblablement à des

collisions (p. 618) ; les *nébuleuses galactiques*, telles que la lumière met plusieurs siècles à les traverser de part en part (p. 625) et dont plusieurs sont obscures ; les *amas d'étoiles*. L'auteur termine par les *nébuleuses spirales*, dont fait partie la *Voie Lactée*, à laquelle nous appartenons ; cette dernière, constituée par de très petites étoiles (p. 676), aurait l'aspect d'une lentille pour qui la contemplerait du dehors (p. 677). Les nébuleuses spirales seraient d'autres « voies lactées », distantes d'un million d'années de lumière et de diamètre égal à 500 siècles de lumière. J'aurais aimé qu'il fût question, au moins incidemment, de la masse totale de l'Univers et de ses dimensions totales, telles qu'on peut les apprécier d'après la théorie de la relativité.

Une saine et logique appréciation, écrivait encore Auguste Comte (1), conduit a « éliminer les étoiles, sauf leur usage pour l'observation intérieure, et réduire la véritable astronomie à notre seul système solaire. Quand même les études extérieures nous seraient vraiment accessibles, elles devraient être écartées comme nécessairement oiseuses, depuis qu'on a bien reconnu qu'elles ne peuvent aucunement affecter les théories terrestres ». Bien au contraire, la lecture de livres comme celui de Bosler, ou encore celui de l'Anglais Jeans (*Astronomie et Cosmogonie*, Cambridge, 1928) montre l'importance de la révolution causée depuis trente ans par les études de physique : tandis que les cosmogonistes du siècle précédent se préoccupaient surtout de la formation du système solaire, ceux d'aujourd'hui le considèrent comme un accident sans intérêt et tournent leur attention vers l'univers sidéral.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Jean Sepulcre : *Force et Morale, esquisse d'une morale de la force*, La Renaissance du Livre. — Eugène W. Burgess : *La Non Partisan League, une expérience américaine de socialisme agraire*, préface d'Edouard Lambert, Bibliothèque de l'Institut de Droit comparé de Lyon, Marcel Giard. — L. J. Dalbis : *Le Bouclier franco-canadien*, suivi d'*Au pays de Guibert*, par Louis Hémon, éditions Spes. — Mémento.

Le titre du livre de M. Jean Sépulcre, **Force et Morale**, me semble préférable à son sous-titre *Esquisse d'une Morale de la Force*, car, en vérité, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de mo-

(1) *Ibid.*, p. 510.

rale de la force, et les expressions de ce genre, quoique se trouvant dans la bouche de tout le monde, ne devraient pas venir sous la plume d'auteurs réfléchis. La force est un fait, la morale est un concept, entre eux aucun rapport. Que la force puisse s'appliquer à un but moral, ou immoral, ou encore produire un résultat immoral, ou moral, d'accord ; mais cela ne donne pas le droit de parler d'une morale, pas plus que d'une « immorale » de la force. Et ceci est aussi vrai de la force matérielle que de la force spirituelle. Il y a des gens très robustes qui sont, les uns des fripouilles ou des criminels, les autres des saints et des héros ; et de même il y a des individus d'une force d'âme indéniable, et qui appliquent cette force, les uns à des œuvres parfaitement honnêtes, les autres à des opérations parfaitement malhonnêtes. On ne peut donc parler ni de morale de la santé, ni de morale de l'énergie, ni de morale de la force.

Mais ceci dit, il faut convenir que les gens forts sont en général bons, et c'est là une de ces innombrables « harmonies » que les pessimistes ne voient pas, ou qu'ils nient, ce qui est pire, mais que les vrais philosophes, lesquels sont optimistes par nature ou par volonté, constatent et se réjouissent de constater. Les gros chiens sont très doux, ce sont les petits roquets qui sont insupportables. De même, les athlètes sont souvent plus patients que les rabougris. On servirait donc beaucoup plus Dame morale en soignant les santés et en fortifiant les muscles qu'en submergeant les cervelles dans des flots de conseils moraux ou d'indignations vertueuses. Il n'y a que les puritains d'ordre sexuel qui, ici, feraient des réserves, la robustesse physique pouvant pousser à des prouesses galantes, mais les puritains sont-ils des gens vraiment vertueux, en donnant à ce mot vertu toute sa belle, intégrale et intelligente ampleur ? On obtiendrait même de bons résultats moraux en pratiquant seulement la propreté. Presque toujours la saleté du corps ou de l'habillement est liée à la hargne envieuse et haineuse, et puisque cette chronique est de science sociale, on indiquera un moyen bien facile de faire tomber de moitié la fièvre révolutionnaire, c'est d'amener le prolétaire chambardeur à prendre son bain-douche chaque jour en sortant de l'atelier, et à troquer son bourgeron minable contre un complet veston bien coupé, et sa casquette contre un feutre ou un melon. La dignité de la tenue a beaucoup plus d'influence qu'on ne croit sur le

calme et le judicieux de la pensée, et la similitude des habits a mille fois plus servi la démocratie que toutes les déclarations des droits de l'homme et toutes les calembredaines oratoires de nos députés avancés. Le jour où l'ouvrier comprendra que la nature salissante de son travail ne lui donne pas le droit de rester sale son travail fini (quelle est la besogne plus infecte que celle du chirurgien ? mais une fois son opération terminée le maître enlève sa blouse maculée de sang et de sanie, se lave les mains et le visage, et redevient un parfait gentleman), ce jour-là, l'ouvrier sera tout étonné de se sentir une âme nouvelle, dépourvue de jalousie et de haine.

De même sera-t-il excellent de développer la force morale après la force physique, et la propreté morale après la propreté physique. Les massacreurs soignés dans leur costume comme Robespierre, et les criminels pleins d'énergie et de courage comme César Borgia, sont de très rares exceptions. Presque toujours les âmes vaillantes et propres sont des âmes vertueuses. Malheureusement, cette propreté morale ne comporte pas de bains-douches ni de complets vestons, et la vaillance d'âme ne dépend que de soi, ce qui ouvre la porte aux donneurs de conseils, parfois bien impatientants ; mais justement, qu'on commence à exercer sa patience en les écoutant !

Le livre de M. Jean Sépulcre pourra servir d'exercice en ce sens. Tout ce qu'il dit sur le courage, l'énergie, la constance, est parfait, et on peut lui accorder que ces vertus se rencontrent dans la lutte plus que dans l'inertie, mais cela ne prouve pas que la lutte soit bonne par elle-même, pas plus d'ailleurs que l'inertie, laquelle, si elle est à base de lâcheté, est mauvaise. Tout cela est évident, mais il y a des gens qui, par horreur de la banalité, se refusent à l'évidence, et taquinent les paradoxes les plus exaspérants. La jeune génération, élevée dans la victoire, ne se doute pas de l'atrocité de ce mot : « la force prime le droit », dont a souffert la génération précédente. L'auteur devrait bien, pour éprouver ses idées, aller faire un tour dans la Russie soviétique, ou, sans aller aussi loin, sur les fortifs un jour où les apaches s'y tiennent à l'affût ; il verrait que morale et violence sont deux choses différentes.

Le titre de ce livre *Force et morale* pourrait être pris comme devise par l'Amérique du Nord, qui s'enorgueillit d'être à la fois

très éthique et très politique. J'ai déjà parlé des Etats-Unis à propos des livres très remarquables, chacun dans son genre, de M. André Siegfried et de M. André Philip, et voilà qu'il faut que j'en reparle à la suite de M. Eugène W. Burgess, dont on vient de traduire un livre très intéressant, **La non partisan League, une expérience américaine de socialisme agraire**. On croit trop facilement que le socialisme est inconnu de l'Amérique et qu'il ne peut croître aux Etats-Unis, c'est une erreur ; le socialisme, répondant à certaines tendances de l'âme humaine, est aussi éternel que ces tendances, et rien ne dit qu'après la splendide manifestation de l'énergie individuelle que nous voyons se produire là-bas depuis plusieurs générations nos neveux n'assistent pas à une réaction formidable de toutes les forces communistes, et l'admirable, ce serait alors qu'en face des Etats-Unis vaincus et abrutis par ce nouveau socialisme, ce fût la Russie, délivrée par l'anarchie, qui brandît le drapeau de la civilisation individualiste !

M. Edouard Lambert, préfacier du livre dont je parle, définit la *Non partisan League* « l'organisation des forces paysannes pour conquérir le pouvoir politique et réaliser par la voie législative une défense du petit capitalisme agricole contre la domination des grandes organisations d'intermédiaires que la libre action des groupements coopératifs s'était révélée impuissante à opérer ». Et tout ceci est d'apparence bénigne, mais n'en doit pas moins être examiné de près. Ce nouveau socialisme s'apparente, nous dit-on, à ce qu'on appelle la municipalisation des services publics, chose assez bien vue du public et pourtant critiquable, le préfacier avouant lui-même que l'histoire de cette municipalisation donnera plutôt des arguments aux adversaires des entreprises d'Etat. Le livre de M. Eugène W. Burgess n'en sera pas moins lu avec intérêt, il contient une histoire très curieuse du mouvement agraire aux Etats-Unis depuis la guerre de sécession jusqu'à nos jours, en passant par la guerre mondiale pendant laquelle l'attitude de la *Non partisan League* a laissé fort à désirer, nous avoue-t-on, et ceci ne doit pas nous surprendre : tout communisme, agraire ou urbain, et issu d'Henry George ou de Karl Marx, est l'ennemi né de notre civilisation.

L'auteur du **Bouclier franco-canadien**, M. L.-J. Dalbis, donne diverses explications de ce titre ; je préfère celle qui

fait allusion à cette armature de métal ou de bois qui permet aux mineurs de cheminer sous terre. C'est un peu de cette façon patiente, obscure et obstinée, que les Canadiens de l'Atlantique, cheminant à travers un Far-West plus revêche que celui des Etats-Unis, ont fini par atteindre le Pacifique où ils se sont installés aussi solidement que leurs voisins, Vancouver faisant pendant à Seattle. Dans cette œuvre de travail et de progrès, la part de l'élément originaire français a été au moins aussi considérable que celle de l'élément adventice britannique, et la vieille mère-patrie peut être fière de ce rameau détaché qui prospère si vigoureusement loin d'elle. Les 60.000 Français que l'incapacité de Louis XV a livrés honteusement à l'ennemi ont proliféré d'une façon admirable, et leurs descendants sont aujourd'hui au nombre de 3 à 4 millions, tant au Canada qu'aux Etats-Unis où ils ont essaimé ; si le mouvement continue, avant un demi siècle il y aura plus de Français en Amérique qu'en France ! Et comme on enrage, quand on a quelque sentiment de la grandeur française, en pensant qu'il ne tenait qu'à notre ancienne monarchie de réunir le Canada et la Louisiane et de donner à notre civilisation à nous les trois quarts de l'Amérique du nord, les Britanniques ne gardant que le versant atlantique des Etats-Unis actuels. Les thuriféraires à tout prix de l'institution royale et de la politique ludovicienne devraient être bien embarrassés dans leurs panégyriques en pensant à cela ; et notre république actuelle, en dépit de ses tristes politiciens, a du moins le mérite d'avoir reconstitué un autre empire colonial qui, pour être moins beau que celui que les Bourbons nous ont fait perdre, est le premier encore après celui des Anglais.

Dans cette civilisation prochaine à la tête de laquelle sera l'Amérique, notre petite Europe se rapetissant de plus en plus, (et ici peut-être verra-t-on plus tard que c'est l'Allemagne, avec sa criminelle guerre de 1914, qui lui aura porté le coup fatal, comme elle avait fait du monde romain avec son invasion des Barbares), l'élément franco-canadien pourra un jour jouer un rôle énorme De plus en plus la mentalité des Etats-Unis se rétrécit en un anglo-saxonisme puritain qui constitue pour la vraie civilisation helléno chrétienne un réel danger (rien de comparable d'ailleurs avec le terrible péril du communisme révolutionnaire judéo-asiatique). La mentalité du Canada, s'élargissant en un

composé franco-anglais et catholico-protestant, s'opposera à ce durcissement de l'âme américaine, et c'est pour cela qu'il faut souhaiter que ne baissent ni la foi religieuse ni le traditionalisme français de nos frères d'outre-océan. Cette foi religieuse est telle que le Canada à lui seul fournit, paraît-il, plus de prêtres que tout le reste de la catholicité. Quant à la foi patriotique, la devise de la province de Québec : « Je me souviens », est celle de tout le Canada français. Il convient donc non seulement de ne pas oublier de notre côté ces héroïques enfants de l'ancienne France, mais encore de resserrer avec eux nos liens, en dissipant beaucoup de malentendus nés de notre sottise anticléricale. L'auteur a ici raison d'évoquer Maria Chapdelaine en la comparant à Colette Baudoche ; ces deux héroïnes de roman représentent l'immense armée des femmes qui maintiennent le culte du passé et la foi dans l'avenir ; les peuples vivent par les femmes, j'entends les mères fécondes, et non les *spinsters* genre « suffragette » ou genre « garçonne ». Heureusement, le Canada ne tombe pas dans ce double genre de niaiseries.

Le livre de M. Dalbis se termine par des pages inédites de Louis Hémon, l'auteur *Maria Chapdelaine*, justement intitulées **Au pays de Québec**. Ce sont de simples notes de voyage, mais singulièrement intéressantes. De même qu'on ne connaît pas bien les Etats-Unis si on n'a pas lu le livre d'André Siegfried, de même on ignore beaucoup du Canada si on n'a pas lu les notes et études de Louis Hémon et de son ami L.-J. Dalbis.

Mémento. — J. Caillat et F. de Parmelaere : *Anthologie du travail*, Les Arts et le Livre. C'est le tome Ier, consacré aux villes, d'un vaste recueil dont les tomes suivants parleront des « campagnes » et du « vaste monde ». Les morceaux empruntés à nos meilleurs écrivains sont groupés en quatre chapitres : Nécessité du travail — L'outil et l'artisan — L'ouvrier, la machine, l'usine — Petits métiers, métiers féminins — avec conclusion : Une entreprise moderne en plein travail. Tout cela est très intéressant et provoquera le plus souvent approbation sans réserve, mais parfois critiques : Est-il exact et sage, par exemple, de considérer la mort de Vatel comme « un bel exemple d'honneur professionnel ? » — Mme Lahy Hollebecque : *Les Charmeurs d'enfants*, Baudinière. Encore presque de l'anthologie. Mme Lahy Hollebecque ayant répondu un jour à la question posée par la Ligue d'éducation morale : « Quels sont les cent meilleurs livres pour la jeunesse ? » et ayant eu le prix à ce concours, a eu la bonne idée de publier sa liste avec des études sur

les principaux auteurs par elle cités, et le livre est tout à fait intéressant et instructif. — Henri Dangon : *Place Maubert. Dans les bas-fonds de Paris*, A. Michel. Que de pauvres épaves humaines dans les sous-sols d'une capitale ! C'est une « tournée des grands-ducs » que nous fait faire l'auteur, mais sans curiosité malsaine et avec un grand sentiment de pitié pour ces pauvres diables qui, même quand ils méritent leur triste sort, n'en sont pas moins nos frères. — Jacques Valdour : *Ouvriers catholiques et royalistes, observations vécues*, Flammarion. Ici au contraire il s'agit d'ouvriers probes, travaillant et réussissant, à Romans-sur Isère et à Decazeville. On retrouvera dans ce livre les merveilleuses qualités d'observation de l'auteur, que j'ai souvent louées, avec aussi son ardeur généreuse en faveur de doctrines politiques qui semblent séduisantes, surtout parce qu'elles restent dans la catégorie de l'idéal. La monarchie est belle sous la république comme la république était belle sous l'empire. Qu'on se rappelle ici le spirituel dessin de Forain.

HENRI MAZEL.

PRÉHISTOIRE

Raoul Montandon : *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques, France*, tome III ; Genève, Georg et Paris, Leroux, 8°. — E. C. Florance : *L'Archéologie Préhistorique, Protohistorique et Gallo-Romaine en Loir-et-Cher*, Blois, Imprimerie Centrale, 8°. — A. Debruge : *La Grotte des Hyènes du Djebel-Roknia* (comptes rendus annuels), Constantine, Braham, 8°; *Préhistoire d'Afrique, ou trente années de recherches et de fouilles dans notre grande colonie*, Le Mans, Monnoyer, 8°. — O. G. S. Crawford : *Air Survey and Archaeology* (avec cartes et planches), Southampton, Ordnance Survey Office, 4°. — Haakon Shetelig : *Préhistoire de la Norvège*, Institut for Sammenlignende Kulturforskning, Tome V, Oslo, Aschehoug, in-18.

Grâces soient rendues à l'infatigable zèle de M. Raoul Montandon, qui continue sa **Bibliographie générale des Travaux Palethnologiques et Archéologiques** relatifs à la France. Son tome III est consacré aux époques préhistorique, protohistorique et gallo romaine de l'Anjou, du Berry, de la Bretagne, du Maine, de l'Orléanais, du Poitou et de la Touraine ; deux cartes localisent les tribus gallo-romaines des territoires énumérés. C'est, inutile d'y insister, un ouvrage de références indispensable à tous les archéologues et préhistoriens.

L'inconvénient des travaux de ce genre est d'être chronologiquement en retard ; à quoi M. Raoul Montandon a pensé ; aussi continue-t-il son relevé et publie-t-il des *Suppléments* aux volumes publiés : celui du tome I a paru ; celui du tome II est

prêt ; ainsi l'œuvre reste *up to date*. L'auteur prie tous ceux qui constateraient des lacunes ou des erreurs de lui communiquer leurs notes et fiches. Sans nul chauvinisme, on peut se féliciter ici que la France soit la première à posséder un répertoire pareil, tout comme elle est toujours la seule, depuis 1907, à posséder un répertoire étendu de faits de folklore, l'œuvre en quatre volumes de Paul Sébillot.

Le progrès des découvertes locales, la diffusion dans un public de plus en plus vaste (grâce ces années dernières au tintamarre glozélien) de l'intérêt pour la préhistoire, oblige de temps en temps à refaire le répertoire des découvertes d'une région spéciale. M. E. C. Florance a entrepris ce travail pour le **Loir-et-Cher** ; on trouvera ses mémoires, très bien faits, sobrement illustrés, dans les *Bulletins* de la Société d'Histoire Naturelle et d'Anthropologie de Loir-et-Cher (Blois).

Un relevé du même genre, mais spécialement consacré à ses propres fouilles, a été dressé pour l'Algérie par M. A. Debruge, bien connu par ses recherches dans la **Grottes des Hyènes** de la région de Constantine, d'un accès très difficile et dont l'industrie aurignacienne est bien caractérisée.

La brochure intitulée **Préhistoire d'Afrique** est un tableau des recherches entreprises par M. Debruge ces trente dernières années ; c'est aussi, peut être surtout. un plaidoyer *pro domo*. Je n'ai pas à insister ici sur les querelles personnelles ; je ne sais même pas si la préhistoire peut gâter le caractère ; beaucoup de préhistoriens sont grincheux ; il y en a aussi de charmants. Je vois passer dans la brochure de M. Debruge le nom de personnes que je connais, Pallary, Reygasse, Boule, Absolon et d'autres. M. Debruge déclare qu'il a à se plaindre d'eux. Appelé à faire partie de la mission Logan, il déclare aussi à la fin de sa brochure que les méthodes de fouilles de ces Américains (qui lui ont bouleversé une escargotière) l'obligent à leur retirer sa collaboration. Ce ne sont pas là, je vous assure, des histoires de chez la concierge ; mais un symptôme, qu'on doit ajouter à une centaine d'autres semblables, que nos chercheurs locaux ne sont ni estimés par les pouvoirs publics, ni reconnus par les organismes centraux de nos sociétés comme ils le méritent, vu la peine qu'ils se donnent, les difficultés (souvent administratives) auxquelles ils se heurtent. Et la jalousie ! défaut français par ex-

cellence, qu'ignorent les Allemands, les Américains, les Anglais ... On serait aigri à moins. Et cette précipitation des savants en chambre à s'emparer des découvertes et des idées de ceux qui ont pendant des années travaillé de leurs mains, subi les intempéries, y sont allés de toute leur bonne foi... M. Debruge, comme jadis M. Pallary, a dû se rebiffer pour n'être pas annihilé, comme a dû le faire aussi le Dr Morlet, comme l'ont dû faire bien d'autres... Se subordonner tout entier à l'œuvre entreprise, accepter les avanies comme on admet les coups de pied et les entorses au foot-ball, car c'est dans la règle, est pénible pour beaucoup. Et puis, vous qui ne connaissez pas notre Afrique du Nord, dites-vous bien que ce n'est pas autre chose, du golfe de Tunis à l'Atlantique, qu'un petit village français, où tout le monde se connaît, se jalouse et se joue de méchants tours... en science tout au moins. Dans le commerce, la politique et la littérature aussi, me dit-on. Mais là, je n'en sais rien.

§

Les journaux du commencement de février ont annoncé la découverte, par des aviateurs, de monuments indicateurs placés sur certaines voies du désert de Syrie et datés par des inscriptions safaïtiques. C'est une preuve nouvelle de l'excellence d'un procédé de reconnaissance dont la méthode a été élaborée par M. O. G. S. Crawford, « officier archéologue aviateur ». J'ai signalé, il y a quelques années, sa publication, **Exploration aérienne et Archéologie**, éditée par le gouvernement anglais, et les curieuses découvertes (de tumulus, d'enceintes préhistoriques, etc.) qu'il avait faites. La deuxième édition de ce mémoire vient de paraître, augmentée. Des contrôles ont été entrepris et des fouilles ont été faites, avec de bons résultats, dans des localités où l'examen terrestre ne permettait pas, à lui seul, de déceler des traces d'occupation antérieure.

Cette publication, en dehors de son intérêt strictement britannique (discussion des settlements romains, saxons, etc.) a une grande importance générale, car elle donne la méthode nécessaire à ce type d'observations. Dans les Etats continentaux, il y a des aviateurs dont on fait, par ordre, des géographes et des archéologues ; en Grande-Bretagne, on prend des géographes et des archéologues et on en fait des aviateurs avec grade d'officier.

Les termes sont donc exactement retournés. Si parmi les jeunes gens qui étudient au Louvre, à la Sorbonne, aux écoles de Rome, d'Athènes, du Caire, etc., on soumettait quelques-uns à l'entraînement aéronautique, nul doute qu'eux aussi ne fassent, non pas seulement à l'étranger, mais en France, pays encore si mal connu, des découvertes aussi « sensationnelles » que celles de M. Crawford. A défaut, il ne serait pas mal de faire suivre des cours d'archéologie préhistorique (c'est elle surtout qui est en jeu ici) aux aviateurs militaires déjà dressés aux photographies géographiques. On pourrait commencer ainsi un *corpus* de nos enceintes et de nos tumulus.

§

Le livre sur la **Préhistoire de la Norvège**, par M. Haakon Shetelig, est vraiment le bienvenu, car les travaux des savants norvégiens sont difficiles d'accès pour le commun des mortels. C'est un exposé bien lisible, bien clair, et on peut dire bien sage; les termes des problèmes sont posés, mais pour leur solution l'auteur ne se laisse entraîner ni par les reconstitutions romanesques, ni par les reconstitutions nationalistes. Une bibliographie abondante (vu le sérieux de l'auteur, je la suppose complète) termine le volume, orné de plusieurs planches d'une netteté parfaite. La majeure partie du traité s'occupe de l'Age du Fer, comme de juste. Pour les débuts du peuplement de la Norvège, l'auteur dit carrément : « Nous n'avons jusqu'à présent aucune preuve certaine de l'existence d'une population paléolithique dans le nord ». La période la plus ancienne se rattacherait pourtant au Magdalénien français ; et la civilisation des « stations à silex » est parallèle à l'Azilien français, qui prélude au Néolithique. Comme d'autre part les runes de la Norvège (l'auteur tend à leur reconnaître une origine plus ancienne que celle admise jusqu'ici) se peuvent comparer aux signes glozéliens, et comme pendant les premiers siècles du christianisme les relations de la Norvège avec les Frisons et les Francs ont été ininterrompues, l'étude du livre de M. Shetelig offre un intérêt de premier ordre à tous ceux qui s'occupent des problèmes de Glozel.

A. VAN GENNEP.

LES REVUES

Le Monde nouveau : Gauguin journaliste. — *La Revue Mondiale* : influence d'Edgar Poe sur Mallarmé. — *La France active* : lettres de Jean Lorrain à Edmond de Goncourt. — Naissance : *La Revue Marxiste* ; son objet, son enquête. — Mémento.

M. Jean Dorsenne commence, dans **Le Monde nouveau**, (janvier-février) une étude sur « Gauguin journaliste ». Le peintre publia un journal : « Les Guêpes », durant son séjour à Tahiti. Elles devaient piquer l'administration de la colonie et, en général, tous les pouvoirs qui pouvaient menacer l'artiste dans les aises nécessaires à son existence. Rimbaud fournit au journaliste improvisé le prétexte de critiquer les fonctionnaires coloniaux en général :

Numéro du 12 juin 1899.

Dans le courant de l'année 1898, je reçus une triste nouvelle, il s'agissait de la mort d'Arthur Rimbaud (un ami). Rimbaud était un poète, par suite considéré par une partie de la société pour un être inutile sur cette terre comme tous les artistes. Le monde des lettres en fut ému, car il s'agissait d'un bien étrange poète, d'une haute intelligence, mais ce fut tout. Il serait cependant nécessaire, sans toutefois approfondir la question en un si court espace, de dire une fois pour toutes que les mots — gloire d'un pays — utilité, sont généralement compris en sens tout à fait inverse, surtout quand il s'agit de colonisation. Coloniser veut dire cultiver une contrée, faire produire à un pays inculte des choses utiles d'abord au bonheur des humains qui l'habitent, noble but ; le conquérir, ce pays, y planter un drapeau, y installer une administration parasitaire, entretenue à frais énormes, par et pour la seule gloire d'une métropole, c'est de la folie barbare et de la honte.

Rimbaud le poète, le rêveur, explora, de sa propre initiative et sans autres encouragements ni ressources que son vouloir de liberté et de charité.

Après avoir été un fort en thème de l'enseignement classique, un lauréat des concours académiques, Arthur Rimbaud, ce poète si précocement génial, voulut parcourir le monde. Il allait, sait-on bien, presque toujours à pied, seul et dénué de pécule. En 1880, lorsqu'il arriva à Aden, il savait aussi complètement que le français, dont il demeura l'un des maîtres, l'anglais, l'allemand, le hollandais, le russe, le suédois, l'espagnol, l'italien, toutes les langues européennes. Profitant de son séjour dans un emploi relativement sédentaire, trouvé en cet Aden, il s'assimila vite, en même temps que l'arabe et divers idio-

mes orientaux, les connaissances théoriques et pratiques de l'ingénieur. Puis il partit, tout seul toujours, pour aller explorer l'Afrique. Sans autres ressources que ces manières d'être condescendantes d'homme supérieur, il parvint à se faire respecter, voire à se faire adorer de peuplades sauvages, jusqu'alors redoutées des voyageurs et auxquelles il enseignait l'industrie et la dignité.

Suit un parallèle entre Rimbaud colonisateur et le capitaine Marchand — Gauguin ne connaît l'officier que par ouï-dire. Cela ne sauve guère le civil de juger avec une extrême partialité l'œuvre d'exploration accomplie par Marchand à travers l'Afrique. Pour Gauguin, le poète et le soldat sont « deux types opposés d'agents de colonisation », et il conclut avec netteté :

Le préjugé sur les moyens apparents eût estimé que des deux, celui devant accomplir la plus civilisatrice besogne était l'officier, non le poète maudit. Cependant il en a été tout au contraire. En France où l'esprit d'initiative manque presque toujours aux individus appelés à gérer les nouvelles acquisitions de territoire, la politique coloniale est l'ennemie de la colonisation.

Si Gauguin s'abandonne à écrire ses rêveries, c'est vraiment dans un style trop recherché et dans le ton du jour, lequel n'était pas toujours bon, vers 1900.

Ce petit morceau nous semble d'un mauvais goût excessif :

TERRE DÉLICIEUSE

Délice relevé de je ne sais quelle horreur sacrée que je devine vers l'immémorial *Autrefois*, odeur de joie que je respire dans le présent, et cette joie et cette horreur condensées dans les ténèbres parfumées et profondes de la forêt où les sèves perpétuelles célèbrent, loin de tous regards, une fête énorme de luxuriance, et cette joie et cette horreur incarnées dans l'Eve, puissante fille dorée de ce soleil et de ce sol, qui mêle les parfums du santal et de toutes les fleurs à ceux de sa fière animalité.

La vie quotidienne, en attitudes pittoresques et gaies dans la beauté de leur nécessité, varie sur ce terme de charme inquiet.

La vie s'éveille au matin, dans la belle humeur de la Terre et du Soleil, comme elle s'était endormie, en riant. Le *Plaisir* est la seule affaire et le travail lui-même se fait plaisir ; d'exercer sa force, de montrer son adresse, d'obliger un ami. La Sagesse aussi doit être un jeu, jeu de vieillards aux veillées et la fantaisie sans doute aussi d'avoir peur, de rien, jeu de femmes.

Près de la case en bois de bourao la forêt commence, la fraîcheur et

des hommes et des femmes, tane, vahine, sont là, groupés, épars, affairés, reposant déjà, buvant, bavardant, et le rire voltige.

L'heure de la sieste a passé, l'heure longue de morne incendie où la vie vaincue déserte l île enchantée. Avec le crépuscule qui tombe, de partout sourd une agitation d'immense volière dans les demi ténèbres que la lune cisèle. On danse, on chante : les hommes accroupis au pied des arbres, les femmes libres dans l'espace libre, comme dévêtues de blanc, et les dernières clartés du jour les poursuivent, se jouant autour d'elles. Ils chantent : elles miment, selon le rythme des chants, au geste de leurs jambes, de leurs bras, l'amour qu'elles invitent et qui va venir avec la nuit...

...Avec la nuit, lourde pourtant du vol des démons, des mauvais génies, des esprits, des morts, des Tupapau qui, tout à l'heure, se dresseront, les lèvres blêmes et les yeux phosphorescents, près de la couche où les cauchemars ne laissent pas seules les filles tôt nubiles...

§

M. Léon Lemonnier, un des jeunes romanciers d'aujourd'hui les plus remarquables, étudie « L'influence d'Edgar Poe sur Mallarmé », dans un essai d'une rare qualité que publie **La Revue mondiale** (15 février). Il tient cette influence pour « l'un des facteurs importants du mouvement symboliste ». Cela est beaucoup dire, peut-être, si indépendantes les unes des autres sont les œuvres produites par les prosateurs et les poètes qui composèrent le groupe symboliste. Remy de Gourmont sut définir pertinemment ce qui les associa pour débuter et qui était une protestation contre l'esthétique parnassienne et celle du naturalisme. Quelques vitres cassées. Ensuite, chacun travailla selon son tempérament et tous dans un absolu mépris du succès, de la mode ou du suffrage de la critique, dont les Souday d'alors étaient un Paul Perret ou un Philippe Gille. Plus tard seulement, Anatole France publia ses malicieuses explications des premiers livres édités par Vanier et par le singulier Edmond Bailly.

La syntaxe « souple et enchevêtrée », de Mallarmé, « si elle ne lui appartient pas en propre, lui vient plutôt du latin que de l'anglais », observe M. Lemonnier, et « de toute manière, Poe n'a pu agir que comme un excitant » sur son traducteur. « La vraie source de l'obscurisme de Mallarmé n'est pas là. » L'explication qu'en donne M. Lemonnier est intelligente et plausible. La solitude intellectuelle de Mallarmé en province l'a livré à la poésie comme à « une débauche solitaire et secrète ». Auparavant,

en Angleterre, il a pris contact avec Stuart Mill et Carlyle. Hegel l'imprègne aussi. Et peut-être s'intéressa-t-il à Saint-Martin. M. Lemonnier fonde cette hypothèse sur cette remarque neuve :

L'illuminisme était revenu à la mode sous le Second Empire et l'officiel Caro lui même avait consacré un volume à Saint-Martin.

Et dans ce livre de Caro, publié en 1852, se trouve déjà toute la doctrine de Mallarmé sur la dignité du Verbe, et la meilleure définition, peut-être, que l'on ait donnée du symbolisme en soi :

Saint-Martin aimait à poursuivre à chaque instant, sous tous ses voiles, l'éternelle métaphore de la nature visible, traduction incomplète et altérée de l'invisible nature et de l'éternel univers...

Saint-Martin avait un respect religieux, un culte pour la parole, expression et symbole du Verbe éternel. Venue de Dieu, elle doit retourner à Dieu. Elle habite parmi les merveilles divines ; c'est là son centre et comme sa patrie naturelle.

Que nous sommes loin de Poe et de ses remarques ingénieuses sur le pouvoir de suggestion de certains mots ! Que nous sommes loin de son système superficiel et purement psychologique ! Si Poe a agi sur Mallarmé, ce fut au début de la vie et comme un simple excitant. L'œuvre de Poe fut le tremplin truqué d'où Mallarmé s'élança vers l'infini.

L'Américain, en somme, a été pour Mallarmé ce qu'il était pour Verlaine ou Rimbaud. C'est dans son œuvre qu'ils ont épelé les rudiments de leur art ou de leur pensée. Verlaine y trouva son chant, Rimbaud y étancha un instant sa soif d'images et Mallarmé y prit le goût de l'absolu. Pour les maîtres du symbolisme, Poe fut entièrement, mais uniquement, un initiateur. Grâce à ces trois hommes, son influence couvre le champ de la poésie nouvelle : musique du vers, importance de l'image, élan vers une réalité supérieure.

§

M. Georges Normandy fait paraître dans **La France active** un choix des lettres de Jean Lorrain à Edmond de Goncourt, qu'il a été admis à recopier d'après les originaux déposés à la Nationale. La première, de 1885, est d'un débutant à un maître qui l'a remercié sans doute d'un envoi d'auteur. Très vite, le ton devient d'un ami respectueux et déjà familier. « Mon cher maître et un peu ami », ainsi parle le cadet au grand aîné. Dès 1889, il emploie en le soulignant le verbe « tortoniser » dont nos Trissotins actuels abusent un peu aujourd'hui dans des polémiques où ils visent à se donner de l'importance. Le mépris de Lorrain pour

les habitués de Tortoni, nous l'éprouvions tous à la fin de l'autre siècle. De même, nous tenions en horreur la Tour Eiffel. Nos yeux se sont, depuis, habitués à la beauté du fer.

Cette correspondance montre Lorrain peu à peu conscient de ce qui plaisait à Goncourt. Et il insiste sur sa nervosité, l'exacerbation de sa sensibilité. On lit, le 27 mars 1891 :

Excusez cette écriture, mais j'ai assisté aujourd'hui, au Théâtre d'Art, à un drame *cerébral* (*sic*) de Mme Rachilde et à une pièce sur fond d'or d'un certain M. Quillard, intitulée *La fille aux mains coupées*, et j'ai les moelles fort ébranlées, — oh ! mais très fort !

Le drame de Mme Rachilde (*L'araignée de cristal*, croyons-nous ?) et le poème de notre cher Pierre Quillard, étaient bien étrangers, il est vrai, à l'art que Goncourt représentait. En 1892, Lorrain prie le « Maréchal des Lettres » à déjeuner : il rencontrera Marcel Schwob et Henri de Régnier... Et Lorrain conseille un sirop à Goncourt, « électricien merveilleux » avec son « flair de nerveux exaspéré ». Ici, Lorrain s'applique sans doute à épater et flatter son illustre correspondant :

C'est aujourd'hui de trois à quatre que je vous joue le mauvais tour d'introduire trois profanes en jupons dans la *Maison d'un artiste*.

Ne m'en veuillez pas trop : une de ces intruses a commis sa première faute pour vous ; je lui laisse le plaisir de vous dire comment.

Moi, le ciel me punit déjà de mon indiscrétion : j'ai l'œil droit gros comme le poing et couleur de tomate... Aucun incident au Point-du-Jour, cependant ! Un simple coup d'air.

Mais voici en son entier une lettre bien amusante et qui est, de toute manière, de l'excellent Jean Lorrain :

Alger, ce 5 janvier ! (1893).

Cher Monsieur et Ami, si je n'ai pas grillé et flambé cette nuit comme un vulgaire panier de jonc, c'est à vous que je le dois.

J'ai mis le feu à ma garde-robe — ou plutôt à tous mes effets, où le plus important d'entre eux (mon pardessus de voyage et un costume neuf... le plus beau !) ont flambé grâce à une boîte d'allumettes qui s'est enflammée dans ma poche. Et cela dans ma chambre d'hôtel, à deux pas de mon lit... Si je n'avais pas veillé, captivé que j'étais par cette *Italie d'hier* qui fait ici toute ma vie intellectuelle, j'étais bel et bien brûlé vif... car je ne me suis aperçu du dégât qu'à la flamme jaillissant du portemanteau !

C'est donc à vous que je dois et que je viens dire merci.

Nous vivons ici, ma mère et moi, dans un perpétuel enchantement.

Nous avons eu une traversée terrible, mer démontée, vagues sur le pont, etc.. que le climat adorable de ce pays nous a fait vite oublier.

On oublierait si facilement tout, ici !... Le temps laisse pourtant à désirer : c'est une alternative de soleil et de pluie, mais quand le soleil donne, c'est un tel charme, une mer d'un bleu si lumineux, si soyeux et si limpide... Et puis de tels clairs de lune, le soir, sur la rade !... Un rêve de givre, de nacre et de vif argent avec les ombres très barbaresques de l'Amirauté et du Vieux-Port... et la Kasbah dans les nuages comme une ville de fées !...

Oh ! ce climat est un grand guérisseur ! Plus de cauchemars, plus de névrose... l'ivresse légère et comme spiritualisée que vous avez décrite dans *Madame Gervaisais*, l'ivresse d'un homme amoureux et heureux, la joie de vivre et de se laisser vivre !

Ah ! que n'êtes-vous ici, cher Maître !... La diversité des types et les yeux de caresse animale et hardie des gens du pays... ce perpétuel désir de jouir qui est dans l'air et les physionomies vous aident à vivre. C'est à la fois brutal et enfantin.

Je vous écris en attendant Bauër qui arrive aujourd'hui par le paquebot et vous envoie avec joie cette mauvaise copie écrite bien moins avec mon cerveau qu'avec mon cœur.

Votre fervent et dévoué,

JEAN LORRAIN.

P. S. — Il y a, au Jardin d'Essai, des fleurs étrangement merveilleuses : deux pétales d'un jaune de mandarine d'où jaillit une flèche de nacre bleue, d'un bleu d'aile de libellule, et qui ont l'air à la fois aérien et hostile... Je voulais vous en envoyer une gerbe avec prière d'en offrir quelques-unes à M^me^ Daudet, mais, information prise, elles ne supportent pas le voyage. Je vous en adresse donc la simple description !

§

NAISSANCE :

La Revue Marxiste (n° 1 : 1er février). Mensuelle. Adresse : 47, rue Monsieur-le-Prince. Comité de Rédaction : MM. Victor Mélora, Albert Mesnil, Pierre Morhange, Charles Rappoport.

L'éditorial dit :

La pensée française de notre époque présente un spectacle de petitesses et de dégénérescence si poussées qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à la laisser mourir. Venue de petites ambitions littéraires, elle est faite de petites méthodes à résoudre de petits problèmes ; elle est caractérisée par une répugnance extraordinaire pour toute recherche et tout

langage décidés, par une répétition inlassable de questions absurdes qui sentent la moisissure. Tel est le marécage idéologique où végètent aussi bien les représentants de la science officielle que tous ces écrivains et « penseurs » de gauche, flottants et impuissants ; ceux-ci, le plus qu'ils peuvent, c'est s'indigner, faire les purs et les honnêtes devant tel ou tel fait absolument secondaire ; mais dès qu'il s'agit des crimes véritables du régime, de ses causes et des solutions profondes et audacieuses qui s'élèvent contre lui, ils se défilent : leur peur devient si grande qu'ils n'osent même pas crier trop haut leur incompréhension.

Tout cela n'est pas pour étonner les marxistes. Ils savent fort bien et depuis longtemps déjà que la bourgeoisie est devenue stérile.

C'est le point de vue communiste.

La revue ouvre une enquête : « Quelles sont vos objections contre le communisme ? » Qui osera répondre avec franchise : « les mains et les idées sales me dégoûtent » ?

L'aspect de cette publication est bourgeoisement cossu.

Mémento. — *L'Idée libre* (février) publie la traduction d'un pamphlet : « L'homme et la divinité » où l'auteur, M. Benito Mussolini, s'affirme violemment athée et anticlérical. On devine que c'est là une ancienne philosophie du négociateur habile qui vient de réconcilier le Vatican et le Quirinal.

Revue des Deux Mondes (15 février) : le nouveau roman de M. Pierre Benoît : « Erromango ». — « Victor Hugo académicien », par M. André Le Breton. — « Les visages de la vieillesse », pages exquises de M. Franc-Nohain.

Grande Revue (janvier) : M. Georges Renard : « Les migrations humaines ». — Enquête de M. H. Morin auprès de la critique parisienne.

Etudes (5 février) : « Pêcheurs de Terre-Neuve », par M. Lucien Beaugé. — « Constantin-Weyer », par M. A. de Parvillez.

Les Primaires (février) : « Réflexions sur la poésie », par M. R. Denux.

La Revue littéraire juive (janvier-février) : M. le Dr Fildermann : « Vivre » — M. E. Ben-David : « Les Juifs et Mussolini ». — M. J. d'Orient : « Bergson et nous ».

La Muse française (10 février) : « Prière à Pascal », de M. Gustave Cohen, l'exégète de « Cimetière Marin ». — « Louis Lefebvre », par M. J. Morienval. — « Les poètes à table », par M. Léon Vérane.

Revue bleue (2 février) : « Les belles amies de Port-Royal », par Mme Cécile Gazier.

Revue de Paris (15 février) : « Le martyre dans l'art de la Contre-Réforme », par M. Emile Mâle. — M. Louis Ricard : « La Fontaine, maître des Eaux et Forêts ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Les Livres (*le Temps*, 31 janvier). — La Comédie Littéraire. Un égaré (*Candide*, 21 février). — Mon film (*Journal*, 25 et 26 février).

M. Paul Souday, grand-prêtre des hugolâtres, apporte, dans **le Temps** du 31 janvier sa contribution au débat qui s'est institué entre MM. Léon Daudet et Raymond Escholier au sujet de la nature des relations qui ont existé entre Sainte-Beuve et Mme Victor Hugo.

M. Paul Souday conclut nettement dans le sens de M. Léon Daudet et contre M. Escholier. Pour lui, il ne peut exister aucun doute quant à la réalité de l'adultère et il est indéniable qu'Adèle Hugo fut pendant quelque temps — dans toute la plénitude du terme — la maîtresse de Sainte-Beuve.

M. Paul Bourget, cité par M. Raymond Escholier, lui aurait fourni « sur la nature des relations entre Adèle Hugo et Sainte-Beuve des lumières toutes nouvelles et très précieuses ». Or, d'après les explications que M. Raymond Escholier donnera plus loin, on voit justement que M. Paul Bourget ne partage pas du tout l'avis de M. Louis Barthou sur ces relations notoires du critique et de l'épouse du poète. Il les croit innocentes. Mais M. Paul Bourget n'étaye sa conclusion — qu'adopte M. Escholier — que sur des arguments purement hypothétiques, notamment sur le roman *Volupté*. M. Escholier paraît attribuer à M. Paul Bourget cette trouvaille qu'il serait question dans ce roman à clefs du ménage Hugo et de Sainte-Beuve lui-même. C'est découvrir l'Amérique ou la Méditerranée.

Il y a beau temps qu'on sait que l'auteur s'est peint sous le nom d'Amaury, et a décrit M. et Mme Hugo sous ceux de M. et Mme de Couaën. Mais on a reconnu que si l'analogie est évidente, l'identification reste extrêmement incomplète.

. . . .

Donc, puisque tout n'est pas historique dans ce roman, le platonisme d'Amaury et de la marquise peut ne pas prouver historiquement celui de Sainte-Beuve et d'Adèle. D'autant plus commencé depuis un certain temps, sans doute que, publié en 1834, l'ouvrage était conçu et à une époque où cette flamme n'avait pas encore été pleinement couronnée. Enfin dans ce roman livré au grand public, et que Victor Hugo lirait certainement, Sainte-Beuve avait un intérêt évident à détourner les soupçons trop graves.

Le *Livre d'amour* est autrement explicite et décisif. Il est entendu que Sainte-Beuve a eu tort de l'écrire et que c'est une infamie, si l'on veut, encore qu'il ne l'ait fait imprimer qu'à un petit nombre d'exem-

plaires, non mis dans le commerce, et que Mme Victor Hugo ne lui en ait pas su mauvais gré. Il est vrai qu'elle était « bête », d'après un interlocuteur de Biré. Mais enfin, les romantiques ont tous fait des vers ou des romans avec leurs amours, en évitant tout au plus de nommer leurs maîtresses ou en leur donnant des pseudonymes. Cependant Julie s'appelle Julie dans le *Raphaël* de Lamartine, comme Adèle s'appelle Adèle dans le *Livre d'amour*. Sainte-Beuve donne même l'adresse de la garçonnière, ainsi que l'a fait remarquer Alphonse Karr : au Marais, près de la tour, unique reste du vieil hôtel Saint-Paul :

Et c'est là qu'est la chambre où vient ma châtelaine...

et d'où Sainte-Beuve revient, son « rêve comblé », la nuit déjà tombante. Ce n'est pas joli, et un galant homme ne se vante pas de ces choses-là. D'ailleurs, les vers sont médiocres. Mais à qui M. Raymond Escholier fera-t-il croire qu'il s'y agit d'une autre que d'Adèle, ou que Sainte-Beuve a menti ? Il y a bien d'autres preuves, qu'on peut voir dans le volume précité de M. Louis Barthou et dans celui de M. Gustave Michaut. Il y a, en outre, les lettres d'Adèle à Sainte-Beuve léguées par celui-ci à Paul Chéron et brûlées à la demande du clan Hugo, alors qu'on se serait évidemment empressé de les publier si elles avaient démontré une innocence idyllique ou avaient seulement laissé un doute. Il y a la photographie qui figure dans un fameux exemplaire des *Contemplations*, avec ces mots de la main de Victor Hugo : « A mon Adèle, pardonnée. » Il y a enfin — mais c'était inutile — un trait curieux rapporté par M. Léon Daudet dans ses tout récents *Pèlerins d'Emmaüs*.

Trois ans avant sa mort, avenue d'Eylau, à un gaffeur déclarant que les maris trompés étaient toujours ridicules, Victor Hugo aurait répondu que tel était pourtant le cas de tous les grands hommes : « Bonaparte l'a été, je l'ai été. » A quoi M. Raymond Escholier réplique dans les *Nouvelles Littéraires* que Lockroy est un faux témoin, « le type même du faux témoin », dont M. Léon Daudet a lui-même détruit l'autorité par maintes diatribes. Ce dernier argument *ad hominem* est plaisant, mais spécieux, car il ne démontre pas que Lockroy eût précisément le grave défaut dont M. Escholier l'accuse, et M. Léon Daudet ne déclare même pas tenir de Lockroy cette historiette. Le propos est-il vraisemblable ?

En tout cas, que le Père l'ait dit ou non, ce qu'on fait dire là est la vérité même.

Et M. Paul Souday d'ajouter cette juste remarque :

Il est curieux que tant de gens, qui ne sont même pas de la famille, attachent tant d'importance à ces incidents et ne veuillent pas admettre

cette aventure parce qu'à leurs yeux elle diminuerait Victor Hugo. Mais non ! elle ne diminue qu'Adèle...

§

Grand-prêtre de l'hugolâtrie, M. Paul Souday est également un officiant notoire de la chapelle valéryenne. C'est ce qui lui vaut de recevoir, si j'ose dire par contre-coup, quelques nasardes de la part de M. Fernand Vandérem, qui le rend responsable des excès de zèle de certains « super-disciples » de M. Paul Valéry. Qui ne se rappelle la fable de La Fontaine où il est question d'un ours et d'un pavé.

M. Paul Valéry vient d'être, une fois encore, victime du redoutable animal et de son dangereux projectile.

L'ours est ici un certain professeur Cohen, et le pavé une glose sur *le Cimetière marin* que l'impitoyable *Nouvelle Revue Française* vient d'asséner sur la tête de ses infortunés lecteurs. Cette glose a chance de se voir classée parmi les chefs-d'œuvre de la critique « pataphysique », pour reprendre le vocable d'Alfred Jarry. En attendant, elle fournit à M. Fernand Vandérem l'occasion de pousser sa pointe, dans **Candide**, contre ces thuriféraires de Paul Valéry, qui finissent par lui faire plus de tort que de bien.

Si l'autre quinzaine, écrit M. Vandérem, je n'ai pas mentionné ici le long article consacré par M. Gustave Cohen, dans la *Nouvelle Revue Française*, au *Cimetière marin*, de M. Paul Valéry, et dont *Candide* vous a, au surplus, donné des extraits, ce n'était pas que le comique de l'article m'eût échappé, mais, au contraire, que son inénarrable drôlerie m'inspirait méfiance.

Ce prodigieux morceau portait à l'obscurisme un coup si fâcheux que je me demandais si la bonne foi de la *Nouvelle Revue Française* n'avait pas été surprise et si M. Cohen n'était pas simplement un agent secret soudoyé par le tortonisme, pour jeter le ridicule sur M. Paul Valéry et ses partisans.

Mais après lecture de l'article récent de M. Paul Souday sur la question, plus rien ne me reste de ces doutes. Non seulement l'éminent critique ne suspecte pas M. Cohen de collusion occulte avec le tortonisme, mais ce qu'il lui reproche plutôt, et en termes assez durs, c'est l'excès de son zèle obscuriste.

On comprend, d'ailleurs, l'empoisonnement de M. Souday devant une maladresse qui menace de compromettre toutes ses campagnes pour le

valérysme et de les enfouir au *Cimetière marin*. A moins de sacrifier le poète sur la tête duquel il a placé le meilleur de son crédit, le critique du *Temps* ne pouvait guère faire autrement que de débarquer M. Cohen. Et s'il a apporté à l'opération un peu de rudesse, sa mauvaise humeur était, en somme, des plus excusables.

Cependant, soit dit pour être juste dans la gaffe de « l'excellent professeur », comme il l'appelle sévèrement, M. Souday n'a-t-il pas sa part et jurerait-il que, sans ses incessantes fanfares en l'honneur de M. Valéry, M. Cohen eût eu, de lui seul, l'idée bizarre de consacrer plus de trente pages à un poème de cinquante vers ?

Ce n'est pas impunément, en effet, que chaque semaine, dans un grand journal, on traite en poète sans égal l'heureux continuateur de Mallarmé et qu'on proclame, sans trêve, sa suprématie sur tout le reste des lettres et de la poésie. Ces exagérations, chez les gens avertis, ne soulèveront que le sourire. Mais quels ravages ne risquent-elles pas d'exercer chez de jeunes professeurs, tous frais émoulus de l'école et brûlant de se distinguer ! Et quelles aberrations chez tant de candides jeunes femmes que leur crédulité rend si vulnérables !

Sans pousser les choses au noir, il me semble donc que M. Souday a d'assez graves responsabilités dans l'égarement de l'infortuné M. Cohen et qu'il devrait désormais prendre garde aux troubles désastreux que peut produire sa propagande valéryenne dans des cerveaux débiles ou mal préparés.

De fait, on demeure interdit devant les stupéfiantes « cohenneries » de cet étonnant pédant de Sorbonne.

§

Comme je l'ai déjà signalé, lorsqu'il est à court de « copie », lorsque les événements du jour ne lui suggèrent aucun sujet, aucune idée, M. Clément Vautel se plaît à faire des incursions dans le domaine de la critique littéraire, qui est pour lui une terre inconnue. Il y pénètre en prenant un petit air dégagé et ses évolutions y sont souvent désopilantes.

C'est ainsi que mardi matin 26 février, les lecteurs du **Journal** ont eu la joie d'apprendre que M. Clément Vautel s'était à peu près réconcilié avec Stendhal, qu'il considérait jusqu'ici comme un « raseur ».

M. Clément Vautel est entré dans un cinéma et y a vu jouer *le Rouge et le Noir*, mis en image et en musique, il en est sorti enchanté.

Il nous révèle que le chef-d'œuvre de Stendhal a subi quelques transformations assez heureuses :

La psychologie a été remplacée par de simples gestes, par des mouvements extérieurs, par de l'action visuelle, et aussi les cinéastes ont poussé le cynisme jusqu'à changer le dénouement : Julien Sorel n'est plus décapité, Mathilde n'embrasse plus, sur les lèvres, sa tête coupée... Julien Sorel meurt sur les barricades, d'une balle au front.

Par avance, M. Vautel se gausse des stendhaliens qui vont crier à la profanation :

Les pieux lévites du temple stendhalien ont tort de parler de sacrilège et de trahison... En vérité, *le Rouge et le Noir* et son auteur ne perdent rien à cette adaptation parfois infidèle, mais qui reste une belle suite d'illustrations.

Et voilà !... Ceci se passe de tout autre commentaire.

La veille du jour de la réconciliation de M. Vautel et de feu Henri Beyle, dûment adapté, les lecteurs du *Journal* en ont appris « une bien bonne » :

Pierre Frondaie vient de publier un roman, intitulé *la Côte des Dieux*, dont les principaux personnages, mêlés à une histoire d'aujourd'hui, sont Amado Quern, Hyrspur, Rhémoine, etc. Pour peu que vous ayez fait des mots croisés et, par conséquent, cultivé l'anagramme, vous découvrirez aisément qu'Amado Quern a tout ce qu'il faut pour s'appeler Andromaque. Hyrspur, c'est Pyrrhus. et Rhémoine redevient la farouche, la trépidante Hermione... Ainsi, tout le long du livre, se déroule une action parallèle à celle d'*Andromaque* et nous y retrouvons, avec leur caractère, sinon avec leurs cothurnes et leurs tirades, tous les personnages de la tragédie de Racine.

Or, pas un critique littéraire, pas un des « grands pontifes de l'élite », bref, personne, pas un des lecteurs de M. Pierre Frondaie ne s'est avisé de cette excellente plaisanterie qui serait passée totalement inaperçue si l'auteur lui-même n'était entré spontanément dans la voie des aveux.

Dire que sans cela personne, s'écrie M. Clément Vautel, en faisant des gorges chaudes, « n'eût reconnu Andromaque en notre contemporaine Amado Quern ».

M. Clément Vautel est singulièrement naïf.

Ce qui eût été véritablement extraordinaire, ç'aurait été que vienne à un lettré quelconque, qui prend plaisir à lire et relire

Racine, l'idée saugrenue de se plonger dans la lecture d'un « ouvrage » de M. Pierre Frondaie.

Le fait que cela ne se soit pas produit est tout à l'honneur de ceux que M. Vautel méprisant dénomme les « grands-prêtres de l'élite ».

Ce qui par contre est profondément « rigolo », c'est que, sans que personne l'en convie, M. Frondaie ait dû se donner le ridicule « d'entrer spontanément dans la voie des aveux » et qu'il ait dû révéler lui-même cette plaisante mystification, qui n'a mystifié personne. Aucun des habituels lecteurs de M. Frondaie ne s'en serait jamais avisé... et pour cause !

Quant à M. Pierre Frondaie, qui fabrique des romans et des pièces de théâtre, comme d'autres fabriquent des chaussures ou de l'eau dentifrice, il va pouvoir exploiter industriellement tout le répertoire classique, qu'il transformera en romans contemporains. A quand l'ouverture de son usine de chefs-d'œuvre régénérés ? Une magnifique affaire en perspective. Travail facile ne demandant pas de compétence spéciale, gros bénéfices assurés.

GEORGES BATAULT.

ARCHÉOLOGIE

Gabriel Hanotaux : *La Provence Niçoise*, Hachette. — René Cagnat : *En pays romain*, E. de Boccard.

Le beau volume de M. Gabriel Hanotaux sur **la Provence Niçoise** est une des bonnes publications de la librairie Hachette. C'est un livre de souvenirs, de promenades, d'érudition historique et que délaissera sans doute le public exotique qui fréquente la Riviera, les dancings et les jeux de Nice ; mais c'est une agréable et intéressante lecture et dont nous ne pouvons que remercier le savant auteur qui nous l'adresse. — Concernant les premiers habitants de la région, M. Gabriel Hanotaux nous rappelle qu'aux « Roches Rouges », à Menton, on a trouvé toute une tribu de très anciens méditerranéens : la race mesurait 2 m. de haut et se rattacherait aux négroïdes ; on croit qu'ils ont planté les premiers oliviers de la région sur des terrasses soutenues par des murs de pierres sèches, et dont certains, de véritables ruines,sont restés vivants.Dans certains villages de la région, on observe encore une cérémonie bizarre ayant trait à la mort

de l'année ; des plorants, la figure couverte de cagoule, portent sur leurs épaules une effigie d'homme figurant un mort et qu'ils vont enterrer à la nuit tombante dans un champ d'oliviers. Pendant ces pratiques destinées sans doute à commémorer la mort de l'année, les rues du vieux village sont illuminées à l'aide de coquilles d'escargot dans lesquelles on brûle une huile odoriférante ; mais le curé qui a béni la cérémonie n'y prend nulle part, ce qui peut indiquer qu'elle est très antérieure à l'établissement du christianisme. On peut ajouter que d'autres traditions, concernant par exemple le voyage des trois Maries à la Sainte-Beaume, se sont juxtaposées sur ces pratiques anciennes. C'est que le pays a été longtemps la grande route, le passage traditionnel pour aller d'Italie en Gaule ». Après la chute de l'Empire Romain et dès que naît l'époque moderne, la Provence apparaît d'ailleurs un tout parfaitement caractérisé et soumis à l'influence française. Les historiens l'appellent la « Provence Franque ». L'évangélisation vient jusqu'à Nice, jusqu'à Menton, de Marseille, d'Arles, de Vienne, d'Embrun. La grande autorité catholique locale est surtout le fameux couvent des îles Lérins... Le plus gaulois de tous les saints, saint Martin, vient lui-même apporter son onction à la Provence lointaine et il laisse son nom au Cap Martin, situé à la limite du domaine français. Les attaches de la province romaine sont du reste toutes vers le Nord : c'est la Provence-Bourgogne, la Provence du royaume d'Arles. Ces liens si puissants vont décider de son caractère intellectuel artistique et spécialement architectural. Tout cela va faire un amalgame puissant et riche et qu'il suffit d'analyser, car il y a la Provence de la côte, la Provence du Rhône et la Provence des Alpes, c'est-à-dire trois régions distinctes. La Provence Alpestre était isolée du côté de la montagne ; on l'abordait surtout par la mer. Mais cette difficulté n'arrêtait ni les habitants du pays, ni les voyageurs accourus du large. La Provence même, la Provence de Nice, de Grasse, de Vence, de Brignoles, avait déjà au XVIII[e] siècle la réputation d'être la région « la plus brillante de la France ». — Lorsque le sol se forma géologiquement, la chaîne des Alpes émergea, rejetant la mer vers les côtes d'Afrique et par la vallée du Rhône s'établit le régime actuel des eaux. Rhône, Durance et Var se mirent à couler dans leur direction présente, tandis qu'en hauteur s'établissaient des glaciers, s'accumulaient les neiges. D'après les croyances pri-

mitives, un culte de la montagne s'était dès lors fondé avec personnification d'une déesse des bois et des hauteurs, qui du reste s'obstinait à résider sur la montagne, et l'on montrait du doigt les cavernes, suprêmes asiles qui l'abritaient encore, et desquels nul mortel ne devait approcher. Des vieilles époques une légende a aussi conservé la tradition des origines de Roquebrune, c'est que la Roche Noire s'étant arrachée de la montagne menaçait le rivage lorsqu'elle fut arrêtée par les prières de saint Roch. A Roquebrune, on célèbre toujours par une procession la fête du salut.

Lorsqu'on arrive cependant aux faits historiques, le peuplement de la région est indiqué avec l'homme des Roches Rouges ou « l'homme de Menton » qui, nous dit-on, avait près de 2 m. de haut et dont on retrouva le squelette, les parures et les armes dans les tombes qui ont été dénichées. Une très ancienne population encore paraît avoir été celle des Celto-Ligures et surtout les Saleyens du revers de la montagne jusqu'à Fréjus, dont Tite-Live nous dit « qu'ils savaient cultiver le sol jusqu'au pied des neiges éternelles ». — Au point de vue religieux, on a indiqué que l'éducation chrétienne se fit par le Nord ; les légions romaines, cédant à la poussée des barbares, s'étaient repliées vers le sud, et ce fut le royaume d'Arles qui se trouva le nouveau rempart de l'empire. C'est d'ailleurs de la région nord de Vezelay, de Clermont, du Puy, c'est-à-dire d'Auvergne, de Bourgogne, du Dauphiné, que descendirent les influences religieuses, destinées à laisser une si forte empreinte sur la Provence.

C'est que la région, avec le Comté de Nice depuis le haut moyen âge, a toujours dépendu de l'influence française, nous le voyons une fois de plus. L'Italie ne pouvait avoir avec le « Comté » que des relations de voisinage ; il en est de même pour la Savoie, dont les relations on suivi l'influence des conquêtes, des occupations militaires. En 1642, l'auteur des **Statuts de la coutume de Provence**, Jacques Mourgues, nous dit d'ailleurs que « Nice était du Comté de Provence et ressortissait à Aix ». Ces influences se retrouvent dès qu'on traite des choses artistiques et spécialement de l'architecture. Les monuments de la région de Nice sont surtout des églises, et des églises françaises. M. Gabriel Hanotaux nous en parle longuement et décrit les plus remarquables ; les églises de ce côté d'ailleurs semblent bien avoir été édifiées, la plupart, pour

s'appareiller aux paysages alpestres, ce que fait si rarement la construction moderne. L'église fait corps avec le paysage, s'apparie à la région, et l'on n'aperçoit nulle part de ce côté des caricatures comme la basilique de Lourdes, dont les lignes jurent avec le paysage, et qui semble seulement collée sur sa terrasse pour l'admiration des simples et des badauds. Après cette longue dissertation, M. Gabriel Hanotaux nous entraîne derrière lui pour examiner la peinture régionale ; c'est toute une étude intéressante d'ailleurs, mais pour laquelle nous renverrons à l'ouvrage. En somme, M. Gabriel Hanotaux a étudié longuement la région, et le volume qu'il apporte est une contribution heureuse à l'histoire régionale du sud-est français ; une illustration nombreuse agrémente d'ailleurs ce volume, dont peut-être différents points pourraient être discutés et repris, mais qui n'en reste pas moins un livre de bon aloi et une des plus heureuses publications de la période récente.

§

Le volume de M. René Cagnat : **En Pays Romain**, est à côté de cela un précieux recueil d'articles concernant l'archéologie latine, et que l'auteur a eu le bon esprit de réunir.

Un premier travail concerne la vieille ville d'Alésia, qui fut le dernier rempart de l'indépendance gauloise et qu'on a retrouvée sous le nom Alise-Sainte-Reine, à l'époque ou Napoléon III avait donné le goût de l'archéologie romaine. Les recherches ont continué depuis lors et nous sommes renseignés abondamment aujourd'hui sur les guerres de la fin de l'indépendance gauloise et l'état des villes de cette période.

Les **Commentaires** de César nous renseignent d'ailleurs sur les travaux de fortifications de la ville assiégée. Les murs étaient construits de pierres et de poutres, les unes devant résister au bélier et les autres à l'attaque par le feu ; ces poutres étaient reliées entre elles à l'intérieur et avaient jusqu'à 40 pieds de long. De l'Alésia pré-romaine il n'a d'ailleurs été retrouvé que des restes vagues, quelques fonds de cabanes, des fosses avec quelques traces de l'existence durant cette période. Le récit de M. René Cagnat, après avoir donné des détails sur le siège de la ville et la capitulation de Vercingétorix, parle également de la ville romaine qui s'édifia de suite sur l'emplacement de la ville primitive et

des divers édifices dont on a eu à retrouver l'emplacement, mais je renvoie au volume pour ces détails, qui d'ailleurs sont assez incertains. Alésia, devenue Alise avec le moyen âge, est aussi connue pour le culte de sainte Reine, dont on célèbre toujours le mystère.

Un travail de M. Octave Beauchamp, publié autrefois dans le **Tour de France**, a donné de très précieux détails, à la fois sur les recherches de la ville gallo-romaine et les représentations théâtrales auxquelles donna lieu pendant longtemps le mystère dont nous venons de parler.

§

Un deuxième article de M. René Cagnat apporte d'intéressants détails sur la période originale de Nîmes, Vienne et Lyon. Une des portes de Nîmes, la porte Auguste, est encore debout. A Vienne on a retrouvé des traces du rempart romain qui fut réparé et utilisé par le moyen âge ; mais de la citadelle élevée sur le Mont Pipet, au nord de la ville, il ne subsiste que d'informes débris. Nîmes possède encore sa « Maison carrée » et un sanctuaire, dit de Diane, qui était celui du dieu Nemausus. A Vienne, outre des débris du forum qui ont subsisté, il reste également un temple d'Auguste, mais dont la jolie colonnade au sud a été rougie par les intempéries.

L'origine de Lyon est indiquée ensuite et remonterait à une émigration des colons de Vienne qui vinrent se réfugier au confluent du Rhône et de la Saône à la mort de Jules César. Mais la vie romaine de l'époque a laissé en somme peu de traces, et on ne la retrouve guère que dans les écrits de l'époque et quelques monuments des musées ; c'était cependant la capitale de la Gaule romaine au temps d'Auguste, et un véritable centre administratif et commercial. On sait que la Gaule de l'époque, et surtout la Gaule Romaine, fut célèbre pour la fabrication du pain blanc et bien levé, qui était encore une rareté dans le moment ; le vin des Gaulois, fabriqué alors, était également célèbre, — mais parfaitement falsifié déjà.

Un intéressant chapitre ensuite concerne les fouilles d'Herculanum, cité romaine que détruisit le Vésuve en même temps que Pompéi dans son éruption de l'an 79 avant Jésus-Christ. On le sait, Pompéi fut ensevelie sous la pierre ponce et les cendres.

Herculanum disparut sous des torrents de boue ; sur le terrain solidifié, on a construit Portici et d'autres villages. Les fouilles qui n'ont guère commencé qu'en 1706 on donné de très heureux résultats, malgré leurs difficultés, et il suffit de visiter les musées de Naples pour s'en rendre compte, mais il y a de grandes difficultés d'accès et d'exploitation : plusieurs édifices, dont le théâtre, ont été reconnus. Un très curieux procédé de moulage, avec du plâtre introduit dans les creux qu'offre la masse solidifiée, a permis de prendre les empreintes de quantités d'objets familiers d'accessoires du luxe romain dont la ville était pleine et que détruisit le Vésuve. Les fouilles, qui ont été reprises en 1868 et 1869, doivent être continuées, nous dit-on, par le gouvernement Italien. M. Mussolini ayant revendiqué cet héritage. que projetait d'exploiter une société internationale, il convient d'attendre le résultat au moins des premières opérations pour en parler davantage.

Mais nous devons nous borner; le volume donne encore de très intéressantes études sur le rôle des Vestales et les restes de leurs habitations au forum romain ; sur les Egyptiens de l'époque romaine, la mode des dîners à Rome ; la véritable Carthage, sur les villes romaines de Tripolitaine et du sud algérien : Dougga, Timgad, Khamissa, Djemila, etc... Le volume de M. René Cagnat est en somme une précieuse contribution à l'étude des antiquités romaines, et nous pouvons lui savoir gré de l'avoir publié.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Alvâo et Glozel. — Le témoignage des 43 témoins.

Alvâo et Glozel. — A la suite d'un article adressé de Lisbonne au *Journal des Débats* (5 février) et dont l'auteur semblait laisser croire que M. Mendès-Corréa ne trouvait pas de rapports entre la station d'Alvâo et celle de Glozel, l'éminent professeur de Porto a répondu par une lettre publiée par le *Journal des Débats* du 25 février et dont nous détachons les passages suivants :

L'auteur de l'article a intelligemment reconnu ce qu'il y a d'invraisemblable dans une prétendue mystification ancienne, dans une montagne [Alvâo] éloignée des milieux cultivés du pays et où la fraude

n'a pu être décelée par la moindre trace. Sous le point de vue topographique, votre correspondant a fort bien souligné les différences entre Glozel et Alvâo.

Mais l'article laisse peut-être croire que je ne trouve pas du tout d'analogie entre les deux stations et qu'admettant Alvâo, je suis sceptique par rapport à Glozel.

Tout en supposant, en effet, que les deux stations n'ont pas la même chronologie, je reconnais des ressemblances entre quelques objets et signes de l'une et de l'autre.

Certes, je connais mieux les pièces portugaises et j'en peux donc défendre plus énergiquement l'authenticité, qui n'est plus contestée que par quelques personnes qui ne sont pas suffisamment renseignées sur la question,

Mais je ne doute pas non plus de l'authenticité de Glozel, malgré toutes les opinions contraires que l'on a présentées. *J'ai vu*. J'ai même fait exécuter quelques analyses qui aboutirent à des conclusions favorables Les récents rapports, sérieusement *objectifs*, de spécialistes éminents, comme MM. Depéret, Bruet, etc., ont renforcé ma conviction personnelle. Celle-ci ne pourrait être anéantie que par des faits rigoureusement établis et scientifiquement démonstratifs.

§

Le témoignage des 43 témoins. — A différentes reprises, il a été question d'une liste de 43 témoins venus certifier qu'ils avaient vu des signes alphabétiformes sur les objets de Glozel dès les mois de mars, avril, mai 1924, c'est-à-dire *avant* l'arrivée de l'instituteur Clément, délégué de la Société d'Emulation du Bourbonnais, qui ne vint à Glozel *que le 9 juillet 1924*.

On se rappelle que toute la fable des antiglozéliens, suivie par la plainte de la Société Préhistorique Française, repose sur le fait qu'*Emile Fradin aurait tracé des signes alphabétiformes sur les objets de Glozel, parce que l'instituteur Clément, qui vit la famille Fradin pour la première fois le 9 juillet 1924, lui montra dans la suite une hache et un nodule de schiste portant précisément des signes alphabétiformes.*

Le témoignage de 43 témoins, qui *établit le contraire*, n'ayant paru que dans deux journaux locaux, il nous a paru opportun de le donner aujourd'hui en entier :

Les soussignés déclarent avoir visité les fouilles de Glozel dans le courant de mars 1924 et certifient avoir vu des inscriptions sur

les premiers objets découverts, dont deux petites haches, trois galets et une tablette.

Augustin Bert, instituteur libre à Ferrières-sur-Sichon. — A. Naud, curé-doyen de Ferrières-sur-Sichon. — Chaunier Claudine, propriétaire à Ferrières. — M. Dubuizet, à Ferrières. — Marie Becouze, propriétaire à Chevalrigon. — Passager J.-Baptiste, maçon à Ferrières. — Becouze Marie, à Ferrières. — Moussière Gilbert, propriétaire à Ferrieres. — Catherine Paput, propriétaire à Chevalrigon. — Léon Becouze, sabotier à Chevalrigon. — Marie Laplace, propriétaire à Chevalrigon. — Becouze Joseph, café à Chevalrigon. — Claude Becouze, agriculteur à la Moussière. — Françoise Becouze, à la Moussière. — Marguerite Fradin, à la Moussière. — Becouze Claude, à la Moussière. — Becouze Pierre-Gaspard, agriculteur à la Moussière. — Claudia Dussot, à la Moussière. — Crouzier Gilbert, agriculteur à Glozel. — Crouzier Claude, agriculteur à Glozel. — Benoit Marie-Louise à Glozel. — Chauffrias Mélanie, à Glozel. — Paput Claudine, à Glozel. — Nebout Clotilde, au Mayet-de-Montagne. — Marie Auroir, propriétaire aux Carrières. — E. Claude Fradin, agriculteur-propriétaire au Mayet-de-Montagne. — Giraud Antoinette, au Mayet-de-Montagne. — Jeanne Mallot, au Mayet de-Montagne. — Jeanne-Marie Vignaud, à la Corre. — Gaspard Fradin, à la Corre. — Claude Fradin, à la Corre. — Mme veuve Becouze, propriétaire à Arones.

L'un d'eux, *M. Boël, huissier au Mayet-de-Montagne*, ne vit les objets qu'au mois de juin. C'était encore un mois avant la venue de M. Clément.

J'ai vu des objets gravés courant juin 1924. Boël, huissier au Mayet-de-Montagne. (*Moniteur du Centre,* 28 mars 1928.)

Quelques jours après, dix autres témoins, écœurés par la mauvaise foi des accusations, se réunirent pour certifier également que des signes alphabétiformes figuraient sur plusieurs trouvailles *avant l'arrivée de M. Clément.*

Nous soussignés, après avoir pris connaissance de la déclaration des trente-trois signataires qui affirment avoir vu les premiers objets gravés, découverts à Glozel, certifions formellement avoir visité les fouilles en mars, avril 1924, et avoir vu une tablette à inscriptions, 3 galets gravés et 2 haches ;

Déclarons nous associer aux signataires de la précédente attestation.

Paul Vigier, docteur en médecine à Ferrières. — Nicolas Fradin, maître d'hôtel à Ferrières (ce dernier a tenu à ajouter de sa propre main : « Ayant visité les fouilles en avril 1924, je certifie formelle-

ment avoir vu 3 galets gravés, 2 haches et une brique portant des inscriptions). — Bargoin Nicolas, menuisier à Chevalrigon. — Aline Glatz, à Ferrières. — Félix Fradin, sabotier à Ferrière. — Gilbert Morlat, à Ferrières. — Jean Morel, hongreur à Molles. — François Fradin, à Molles. — Becouze Amélie, à Molles.

Enfin :

Ayant visité les fouilles de Glozel en mai 1924, j'ai vu une brique à inscription et plusieurs autres objets gravés. *Signé* : Puzenat, au Mayet-de-Montagne.

L'affirmation formelle de ces 43 témoins montre clairement ce que vaut l'imagination de certains antiglozéliens. Les gens de bonne foi seront fixés.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Oscar Wilde et Lord Alfred Douglas. — Une propriété de Benjamin Constant.

Oscar Wilde et Lord Alfred Douglas. — Nous avons reçu la lettre suivante :

Cher monsieur Vallette,

J'étais résolu à ne plus m'occuper des faux et des mensonges d'Alfred Douglas. Mais les lettres qu'il vous a adressées contiennent deux mensonges flagrants que je vais dénoncer une fois de plus.

Dans l'une de ces lettres, Douglas prétend qu'il a donné à Wilde £ 360 pour couvrir les frais des poursuites intentées contre son père. En effet, à la page 30 de sa *Nouvelle Préface à la Vie et Confessions d'Oscar Wilde,* il écrit :

J'avais remonté Oscar jusqu'au point d'arrêt, et j'avais toute ma famille (sauf Queensberry) derrière moi, et j'avais payé de ma poche tous les frais de l'affaire.

C'est cette déclaration qu'il me fit il y a quelques années en promettant de m'envoyer soit les chèques, soit les relevés de banque pour me prouver que c'était vrai. En conséquence, je lui écrivis que j'avais pu me méprendre sur les faits, mais comme je ne reçus jamais les preuves promises, j'envoyai au fils d'Oscar Wilde et à un autre ami une copie de ce que j'avais écrit.

Le fils d'Oscar Wilde me répondit en me donnant la preuve que, dans la banqueroute de son père, une somme de £ 1.800 était portée au compte de frais de l'affaire Wilde contre Queensberry.

J'écrivis immédiatement à Alfred Douglas que je maintenais mes

premières déclarations et lui défendais de publier sous aucun prétexte ce que je lui avais écrit sur la seule foi de ses mensonges.

Or, il a imprimé, en propres termes, qu'il régla de sa poche *tous les frais* de l'affaire, et dans la lettre qu'il vous a adressée, aussi bien que dans sa prétendue *Nouvelle Préface*, il déclare qu'il a payé £ 360 de ce qui en a coûté 1.800 à Wilde.

J'ai réfuté sa soi-disant *Nouvelle Préface* dans une seconde préface de ma biographie d'Oscar Wilde.

Dans ces lettres encore, Alfred Douglas parle de sa « générosité » à l'égard d'Oscar Wilde qu'il décida à attaquer son père, — attaque qui eut pour résultat la ruine totale de Wilde, que Douglas aurait aidée dans la mesure de trois ou quatre cents livres. Belle générosité, vraiment !

Comme Wilde le raconte dans *De Profundis*, Douglas vécut à ses crochets pendant trois ou quatre ans, et dut lui coûter, comme Wilde le supputa, des milliers de livres.

Quand Douglas hérita de sa part de £ 18.000, Wilde lui en demanda une couple de mille, et, avec sa coutumière générosité, Alfred fut pris d'un accès de folle rage et refusa.

Il nous accuse tous de mensonges et de falsifications. A l'entendre, nous serions tous ligués pour le « vilipender », — tâche bien impossible, au delà de toute imagination !

Lorsqu'il publia sa prétendue *Nouvelle Préface*, contenant des déclarations qu'il savait uniquement fondées sur ses mensonges et que j'avais rétractées, j'écrivis qu'il était « un faussaire et un méprisable fourbe ». C'est l'opinion que je conserve à son égard.

En tout cas, je me trouve dans une position agréable. A l'exception d'Alfred Douglas, nul ne m'a jamais accusé de mensonge ni de falsification, tandis qu'une douzaine au moins d'écrivains réputés ont dit en pleine figure à Alfred Douglas qu'il était « un fieffé menteur ».

Croyez bien, cher monsieur Vallette, à mes sentiments les meilleurs.

FRANK HARRIS.

§

Une propriété de Benjamin Constant. — Dans son travail sur *Benjamin Constant à Luzarches* (*Revue hebdomadaire* du 18 juillet 1914), M. A. Albert-Petit nous donne d'utiles détails sur les propriétés que Constant posséda en Seine-et-Oise. Mes recherches pour publier la *Correspondance de Benjamin Constant*, dont je compte donner bientôt le tome premier à l'impression, m'ont fait connaître une autre propriété ayant appartenu à l'auteur d'*Adolphe*, propriété dont il n'a été guère

parlé jusqu'ici, à ma connaissance. Peut-être d'autres curieux pourront-ils nous éclairer sur cette partie des affaires de l'auteur d'*Adolphe*. — LOUIS THOMAS.

9 juin 1799.

Citoyen,

Ayant une petite affaire près de Rouen, j'ai demandé à un homme de loi de mes amis à Paris si je pourrais en charger quelqu'un de confiance, qui y apportât toute l'activité et tous les soins nécessaires. Il vous a indiqué à moi avec tant d'éloges, que je n'hésite pas à m'adresser à vous. Quoique l'affaire ne soit pas bien importante en elle-même, elle l'est cependant comme retardant un payement qui doit m'être fait.

Dans l'an III, j'achetai la ferme de Coquereaumont d'un c[itoye]n Havard, de Rouen. Cette ferme était louée 4.000 fr. à une veuve Julien. La fermière, ne m'ayant pas payé aux époques convenues, m'offrit pour les fermages arriérés, de l'an IV, 100 Louis Ecus J'acceptai sa proposition. Elle me paya en deux fois 2.250 francs, dont elle a quittance. Il restait donc 150 fr. à recevoir, lorsque je vendis cette ferme à un c[itoye]n Accault de Paris. Ce c[itoye]n m'ayant payé une partis du prix comptant, s'était engagé à me payer le reste à une époque déterminée. A cette époque, se trouvant sans argent, il me fit des billete à ordre. Le dernier de ces billets n'ayant pas été payé à son échéance, je fus obligé d'actionner le c[itoye]n Accault. Ayant obtenu contre lui, malgré des chicanes de tout genre, tous les jugements possibles, par-devant tous les tribunaux d'appel, il ne me restait qu'à les mettre à exécution, lorsqu'il a produit le 7 floréal dernier une opposition formée entre ses mains par veuve Julien. Cette opposition est du 4 prairial an VI et le c[itoye]n Accault s'est laissé pendant un an poursuivre et condamner sans la produire. Il m'est démontré qu'il a engagé la veuve Julien qui dépend de lui, en qualité de sa fermière, à lui donner cette opposition, pour gagner de nouveau du temps.

Il s'agit donc, citoyen, de faire citer la veuve Julien à fin de main-levée. J'ai cherché à découvrir sous quel prétexte elle avait formé son opposition, et l'on m'a dit qu'elle prétendait avoir fait faire des réparations à la ferme, et me les porter en compte. Un homme, que j'avais envoyé à Coquereaumont, avant de me défaire de cette propriété, m'a confirmé que cette fermière lui avait effectivement demandé diverses réparations, mais qu'elles ne se montaient pas à 200 fr. et qu'il ne lui avait en outre donné aucune autorisation à ce sujet. En même temps, puisque je suis obligé de commencer un procès contre cette femme, j'aime autant faire rentrer les 150 fr. qu'elle me doit et qui m'avaient paru trop peu de chose pour m'en occuper expressément. En conséquence, citoyen, je vous prie 1° de la faire citer à fin de main-levée de son

opposition que je vous envoie ci-jointe, avec une procuration, et si mon ci-devant homme d'affaires m'avait trompé, et l'avait autorisée à faire quelques réparations, ce que je ne crois pas, de vouloir bien régler compte, mais en n'admettant que des pièces authentiques, signées par mon homme d'affaires, nommé Dujardin. Dans cette supposition, vous voudrez bien, après avoir réglé ce compte, dresser deux doubles, et m'en envoyer un, par lequel la fermière et vous en mon nom déclarez ses prétentions réduites à telle somme, que c[itoye]n Accault est autorisé à garder entre ses mains pour lui en tenir compte, moyennant quoi elle donne main-levée de toute opposition et consent que le c[itoye]n Accault me paye le surplus; 2° de demander à ladite veuve le payement des 150 fr. qu'elle me redoit. Comme je n'ai aucune preuve qu'elle m'ait promis 2.400 fr. pour les fermages arriérés de l'an IV, et qu'elle ne m'en ait payé que 2.250 fr., mais que de son côté elle n'a aucune preuve que j'aie consenti à réduire à 2.400 fr. les 4 000 fr. arriérés, il faudrait peut-être la faire citer pour les fermages de l'an IV, en lui demandant de produire les quittances et de payer le surplus, sauf, comme je ne veux pas abuser de ce moyen, à lui donner une quittance définitive, contre 150 fr. Si pour cet effet vous avez besoin de l'acte de vente passé à mon profit par Havard, je pourrai vous l'envoyer sur votre demande.

Vous trouverez dans l'opposition ci-incluse, la désignation de la ferme de Coquereaumont. Comme elle est à trois lieues de Rouen, il vous sera peut-être incommode de vous déplacer, mais vous pourriez en charger quelqu'un que vous dirigeriez.

Je vous observe qu'à l'opposition de la veuve Julien est jointe une opposition du c[itoye]n Accault sur lui-même : mais j'en ai fait prononcer la nullité à Paris et par suite d'appel à Versailles.

Je désirerais savoir quel est l'état des affaires du c[itoye]n Havard qui m'a vendu la ferme de Coquereaumont.

J'ai voulu faire former entre les mains de la fermière de Coquereaumont une opposition contre mon acquéreur Accault. La personne à qui je m'étais adressé pour cet effet m'a dit qu'on lui avait répondu que pour former une opposition, il fallait ces titres. Mais comme je poursuis mon débiteur ici, je ne puis envoïer les titres à Rouen. Vous m'obligeriez fort, s'il était possible de faire par la même occasion former cette opposition, pour causes et raisons à déduire en tems et lieu. C'est la forme usitée et dont la veuve Julien s'est servie à mon égard.

Je voudrais aussi faire faire une inscription à Rouen sur la ferme de Coquereaumont pour la somme que me doit le c[itoye]n Accault. Mandez-moi quelles pièces il vous faut pour cet effet, et si les originaux sont nécessaires ou si des copies [ordinaires] suffisent.

Enfin, citoyen, marquez-moi si pour subvenir aux déboursés que

vous ferez dans cette affaire, je puis vous remettre des fonds à Paris à quelqu'un qui puisse vous les faire tenir. Ils seront remis aussitôt votre réponse reçue, pour être envoyés.

Je vous prie, citoyen, de me répondre à lettre vue et d'agréer mes salutations.

Paris ce 21 Prairial an 7me.

BENJAMIN CONSTANT,
Rue du Mont-Blanc,
n° 4, près du boulevard.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Le 70e anniversaire de M. Paul Milioukov. — La colonie russe de Paris a fêté dernièrement le 70e anniversaire de M. Paul Milioukov. Le 3 mars, une grande réunion a eu lieu à l'Institut Océanographique, où de nombreuses délégations représentant différentes organisations politiques et autres ont apporté leurs félicitations et leurs souhaits au savant et à l'homme politique. Le lendemain, un banquet a réuni dans les salons de l'hôtel Lutetia 400 personnes environ, venues de tous les coins de la France se grouper autour de M. Paul Milioukov. Des solennités du même genre ont été organisées partout où les émigrés russes se trouvent en assez grand nombre : à Berlin, à Prague, etc. Le gouvernement bulgare a délégué un représentant spécial à la fête qui a eu lieu à Paris en reconnaissance des services rendus par M. Paul Milioukov à la Bulgarie. Un nombre considérable de personnes appartenant au monde politique et savant français assistaient également à cette manifestation.

Un bref exposé donnera un aperçu de la grandeur de la tâche accomplie par M. Paul Milioukov et du rôle de premier ordre qu'il a joué et continue à jouer dans les destinées de son pays.

Né en 1859 à Moscou, M. Paul Milioukov a fait dans cette ville ses études secondaires et universitaires. Il les acheva en 1895 et fut chargé des cours d'histoire russe. Disciple du célèbre historien russe Klutchevski, M. Paul Milioukov, dès le début de son activité pédagogique, se révéla comme un savant éminent. Ses cours attiraient une foule d'étudiants venus de toutes les facultés, qui estimaient en sa personne non seulement un professeur de grand talent, mais aussi un maître qui n'oubliait jamais de faire l'éducation politique de ses élèves, ce qui était fort mal vu par les autorités de l'époque. En 1892, M. Paul Milioukov fait paraître

son premier grand ouvrage historique, *L'Economie d'Etat de la Russie au premier quart du XVIIIe siècle*, qui fit sensation et conféra à l'auteur le titre de *magistre* de l'histoire russe. Sur l'invitation de l'Académie des Sciences, il publie, au cours de la même année, un autre ouvrage, *Les problèmes douteux de l'histoire des finances de la Russie.*

La popularité grandissante et l'activité politique du jeune savant lui attirèrent les foudres du gouvernement tsariste. En 1895, il est exilé en province, à Riazan, où il s'occupe activement d'archéologie, en procédant à des fouilles bien connues des spécialistes. Privé de sa chaire universitaire, M. Paul Milioukov continuait néanmoins ses recherches historiques, faisant paraître des ouvrages importants : *Les Tendances principales de l'historiographie russe*, en 1896, et *Essais de l'histoire de la culture russe*, en 1898, suivis de deux autres volumes constituant une œuvre devenue classique, traduite en plusieurs langues (la traduction française sous la direction et avec une préface de M. Lucien Herr).

Au printemps de 1897, M. Paul Milioukov part pour la Bulgarie, invité par le gouvernement de ce pays à professer l'histoire universelle à l'université de Sofia. Le gouvernement tsariste ayant manifesté son mécontentement, M. Paul Milioukov dut, l'année suivante, cesser ses cours. Entre temps, il fait des voyages en Macédoine pour le compte de l'Académie des Sciences russe.

En 1899, il obtint la permission de revenir en Russie, où il s'adonna simultanément à l'activité scientifique et politique. Cette dernière le conduisit en prison pour participation à une réunion politique illégale. Remis en liberté, il part pour l'Amérique où il est invité à faire des cours. On le trouve ensuite résidant à Paris et à Londres, puis faisant des voyages d'études dans les Balkans.

La première révolution russe (celle de 1905) arrive. M. Paul Milioukov y joue un rôle de premier plan. Il était un des fondateurs et des leaders de deux organisations, « l'Union de la libération » et « l'Union des constitutionnels des zemstvos », deux sociétés politiques clandestines, qui groupaient la Russie libérale et démocrate autour d'un programme établi et étudiaient un plan d'action précis et correspondant à l'état politique et social du pays. La revue connue l'*Osvobojdénie*, que publiait à Paris M. Pierre Struvé à cette époque, était l'organe officiel de ces milieux.

Tracer la vie de M. Paul Milioukov à partir de l'année 1905, c'est raconter l'histoire de la Russie depuis lors, à tel point elle est mêlée intimement à cette dernière. Il est un des principaux fondateurs et chefs du parti constitutionnel démocrate (cadet) dont le rôle dans les annales russes de la plus récente époque est notoire. Il rédigea, avec M. Hessen, la *Retch*, grand quotidien de Saint-Pétersbourg, bien connu dans toutes les rédactions des journaux de Paris. Membre des troisième et quatrième Doumas d'Etat, il y jouissait d'une renommée universellement reconnue comme chef d'un grand parti politique, qui menait assidûment la campagne pour l'introduction en Russie d'un véritable régime constitutionnel. Il ne voulait pas la guerre, mais, la Grande Guerre ayant éclaté, il devint, à la tête de son journal et de son parti, un partisan fervent de l'Entente et d'une guerre « allant victorieusement jusqu'au bout ». Il ne désirait pas non plus la révolution, mais, en homme politique réaliste, il s'inclina devant les événements, et, entré, sur les conseils de ses amis politiques, dans le gouvernement provisoire du prince Lvov, il s'efforça de diriger les forces déchaînées d'un peuple en bouillonnement vers un dénouement paisible. Le gouvernement de M. Kérensky trouva en sa personne un observateur indigné, mais, hélas, impuissant à empêcher la marche inéluctable vers l'abîme.

Les bolchevistes comptent M. Paul Milioukov parmi leurs plus irréductibles ennemis. Des relations avec lui ou ses amis sont considérées en U. R. S. S. comme le plus grand crime politique. Quand « ces messieurs du Kremlin » parlent en petit comité d'un changement de régime éventuel, c'est le nom de M. Paul Milioukov qui leur vient le premier à la mémoire. C'est que, chassé de son pays natal, forcé de chercher un asile à l'étranger, il continue son activité politique. Conservant toujours la direction de son parti, il a su s'attacher les sympathies de la jeune génération. L' « Union républicaine-démocrate », fondée par lui à Paris et qui a pris racine dans les nombreuses colonies russes à l'étranger, est la plus imposante organisation politique contemporaine de la jeunesse russe. Les *Dernières Nouvelles*, le quotidien de M. Paul Milioukov à Paris, sont, par rapport à leur tirage et à leur influence politique, une publication défiant toute concurrence dans la presse russe en exil. Mais M. Paul Milioukov ne néglige pas, malgré son âge et son labeur politique, les

travaux scientifiques. Ses cours d'histoire russe à l'Institut Franco-Russe de Paris attirent, comme il y a trente ans à Moscou, une nombreuse assistance. Il y a un an, il faisait paraître un grand ouvrage, *La Russie au tournant de son histoire* (en russe, en anglais et en allemand), dont une édition française nous est promise. Actuellement, comme toujours auparavant, M. Paul Milioukov est un champion infatigable de l'alliance la plus étroite de la Russie avec les pays de l'Entente, et en premier lieu avec la France, sa seconde patrie.

S. POSENER.

LETTRES ALLEMANDES

Dr Heinrich Spiero : *Fontane*, chez Ziemsen, Wittemberg. — Julius Petersen : *Fontanes Altersroman* (un roman de vieillesse de Fontane) dans *Euphorion*, 29 ter Band, Heft 1 u. 2. — Max Tau : *Epische Gestaltung* (l'art de la composition épique), chez Rudolf Schwarz, Oldemburg. — Gerhart Hauptmann : *Wanda*, chez S. Fischer, Berlin. — Kurt Heuser : *Elfenbein für Felicitas* (De l'ivoire pour Félicité), chez S. Fischer, Berlin. Hermann Kesser : *Musik in der Pension* (Musique à la pension), chez Paul Zsolnay, Berlin, Wien, Leipzig. — Franz Werfel : *Der Abituriententag* (la fête des anciens élèves), chez Paul Zsolnay, Berlin, Wien, Leipzig.

Le trentième anniversaire de la mort du grand romancier allemand Théodor **Fontane** a donné un regain d'actualité à cette figure si originale. Des éditions à grand tirage et à bon marché répandent aujourd'hui son œuvre, tombée depuis peu dans le domaine public, cependant que différents critiques se sont étudiés à formuler le verdict de la postérité sur ce maître du roman allemand, à qui a manqué, tous en conviennent, la puissance créatrice d'un Balzac, d'un Dickens ou d'un Tolstoï, mais qui n'en restera pas moins un écrivain d'élite, un moraliste délicat et le témoin le plus lucide de toute une époque.

La récente biographie de M. Spiero n'apporte aucune contribution très neuve à ce que nous connaissions déjà de la vie de Fontane et de son œuvre. L'auteur s'est attaché surtout à faire revivre les horizons familiers où Fontane a vécu, les milieux où il a fréquenté, les multiples influences et métamorphoses qu'il a traversées : d'abord le Fontane de jeunesse, le jeune apothicaire nomade, romantique et révolutionnaire, avec le double héritage français, gascon et cévenol, que lui ont légué les réfugiés huguenots, ses ancêtres ; — puis, après cette fièvre de jeunesse, dernière fer-

mentation du sang cévenol et gascon en lui, voici le Fontane conservateur, complètement rallié à la Prusse et à son réalisme nouveau, affilié au cénacle berlinois du « Tunnel », le poète des ballades écossaises, brandebourgeoises et prussiennes, qui, dans une imagerie naïve, rappelant un peu celle de nos images d'Epinal, sous forme d'anecdotes populaires, fait revivre les grandes figures de la vieille armée frédéricienne — et, en même temps, le journaliste collaborateur de la *Gazette de la Croix*, à qui s'ouvrent quelques intérieurs de la vieille aristocratie berlinoise; — enfin le Fontane voyageur et flâneur, déambulant à travers les rues de Londres, visitant les sites légendaires d'Ecosse, explorant les paysages de la marche de Brandebourg, dont il découvre l'âpre et austère poésie et dont il recueille pieusement les souvenirs et les traditions, entretemps historiographe semi-officiel du ministère de la guerre prussien pendant les campagnes de 1864, de 1866 et de 1870 — voilà les événements, les rencontres, les hommes et les œuvres, auxquels est consacrée la partie la plus volumineuse du livre. Par contre, M. Spiero glisse assez rapidement sur ce qui nous paraît le plus essentiel chez son auteur, ce dont tout le reste n'est pour ainsi dire que la préparation : sur l'étude des chefs-d'œuvre de la glorieuse vieillesse (1).

Car ce Fontane de vieillesse, ce sage délicatement sceptique, désabusé et résigné, avec son conservatisme ironique et son regard tout lucide et plein d'humaine bonté, c'est là qu'est aujourd'hui pour nous le *vrai* Fontane, celui de qui on peut répéter ce qu'il disait lui-même de son père : « tel qu'il était à la fin, tel il était vraiment». Que d'attachants portraits nous ont été présentés du vieux maître ! Rappelons les souvenirs personnels d'Erich Schmidt, pages toutes vivantes qu'anime et réchauffe encore le rayonnement de la lumineuse présence du maître ; rappelons l'essai très initiateur et d'une psychologie si fouillée de M. Heilborn (2); et rappelons surtout cet ex-voto pieusement ciselé, avec une dévotion quasi filiale, que lui dédiait naguère un romancier qui est un peu de la même race, qui en tout cas a approché le plus près

(1) Sans doute déplaisait-il à M. Spiero de refaire ce qu'avait déjà fait, et si bien fait, M. Conrad Wandrey dans son livre, en un certain sens définitif, sur *Théodor Fontane*, paru chez C. H. Beck à Munich.

(2) Heilborn : *Fontanes Persönlichkeit*. (Introduction placée dans le premier volume de la 2e série des œuvres complètes chez S. Fischer, Berlin.)

tous les secrets de son prédécesseur, ceux de l'homme aussi bien que ceux de l'ouvrier d'art : Thomas Mann (1). Et voici quelques études toutes récentes, d'un caractère assurément plus savant et plus technique : un long article de M. Julius Petersen sur le **dernier roman de Fontane**, son *Stechlin*, et une plaquette de M. Max Tau sur **Fontane paysagiste**. Par une comparaison serrée des textes, par l'étude des manuscrits, des brouillons, des esquisses, ces deux critiques nous initient aux procédés de composition du maître et ouvrent pour ainsi dire tout grands devant nous ce qu'on pourrait appeler les cartons et les ébauches de celui qui a été en Allemagne un des grands initiateurs du style *réaliste* (qu'il ne faut d'ailleurs pas confondre avec le « naturalisme » de la génération qui a suivi). Nous apprenons avec quelle minutie, la carte en mains, le romancier explorait les localités où il a placé ses récits. On peut répérer à Berlin la rue et le numéro de la maison où se joue telle scène de l'un de ses romans. Parmi ses papiers se retrouvent de véritables croquis géographiques avec l'emplacement précis des localités qui entreront dans le roman, avec aussi des plans de maisons, établis comme des devis d'architecte, pour servir à bien situer tous les faits et gestes de ses personnages. Jusque dans les tics de son style descriptif s'affirme à tout instant cette manie scrupuleuse de l'exactitude topographique. Et M. Max Tau a vraiment trop facile de se moquer des procédés de ce réalisme à coup sûr un peu suranné. Nous nous en doutions : Fontane ne voit pas le paysage avec les yeux d'un Manet ou d'un Cézanne. Il le voit tout bonnement avec les yeux de ses personnages, qui sont pour l'ordinaire de bons bourgeois berlinois de la génération dite réaliste. Pareillement il ne fait guère de psychologie ou, comme on dirait aujourd'hui, de psychanalyse. L'étude des passions n'est pas son fort, il le reconnaît , et les « problèmes sexuels » le laissent froid. Simplement il étudie le « moi social » de ses personnages et il brosse, en observateur amusé ou attendri, le tableau d'une société telle qu'il l'a vue, avec ses traditions, ses mœurs et ses préjugés. Surtout il fait « causer » ses personnages, avec un art du dialogue jusqu'alors insoupçonné en Allemagne. Mais au fond de ces causeries qui de plus en plus deviennnent envahissantes, constituent

(1) Voir l'essai intitulé *der alte Fontane* (le Fontane de vieillesse) dans le recueil intitulé *Rede und Antwort*.

l'essentiel du roman, et attirent à elles toute la matière épique, l'intellectualisant, la volatilisant, quel trésor emmagasiné d'observations, d'expérience de la vie et de sagesse humaine ! On a comparé Fontane à Anatole France. Reconnaissons qu'ils offrent à coup sûr ce trait de ressemblance, c'est qu'ils étaient nés l'un et l'autre pour vieillir, pour devenir des vieillards « épiques », c'est-à-dire de vieux Messieurs très causeurs, et c'est qu'ils ont trouvé tous deux dans la vieillesse l'âge fécond et parfait de leur plus glorieux épanouissement.

§

Tout à l'inverse, Gerhart Hauptmann semble avoir donné dès ses débuts son plus bel élan, un élan qu'il n'a plus jamais dépassé, et il oppose à tout vieillissement une fin de non recevoir obstinée. Son dernier roman de **Wanda** est encore un rejeton de la plus authentique lignée naturaliste. C'est l'histoire d'un sculpteur, parti de très bas, puis arrivé au pinacle du succès, et qui, un beau jour, plante là ébauchoir, maquettes, atelier, amis, disciples, honneurs et carrière, pour suivre une petite saltimbanque ramassée dans le ruisseau et dont il avait d'abord fait son modèle. Elle le gruge, elle le trompe abondamment. Il le sait. N'importe. Il est possédé par « le démon ». Un jour, fuyant sa jalousie brutale, elle s'est sauvée avec la troupe d'un cirque ambulant, heureuse d'exhiber en public ses talents et d'offrir ses charmes à tout venant. Mais il finit bientôt par la rejoindre, s'enrôle à son tour et accepte les plus dégradantes besognes. La tragédie de la déchéance d'un grand génie ? Certes non. Car ce Michel-Ange nouveau style jette par-dessus bord, comme bagage négligeable, sa vocation d'artiste, sans véritable lutte, sans regret profond. Tout au contraire, il s'épanouit d'aise dans la compagnie de la pègre foraine qui l'exploite et le bafoue, et il savoure sa déchéance avec une sorte de volupté qui frise le masochisme — attitude où s'exprime d'ailleurs à merveille ce fatalisme, cher à l'école naturaliste, par où l'homme s'abandonne mystiquement à toutes les impulsions aveugles d'un démon destructeur Avec cela il faut reconnaître qu'il y a un pittoresque très haut en couleur dans l'évocation de ces parades de cirque, dans la présentation de ce monde funambulesque d'écuyers, de rois du trapèze, d'équilibristes, de clowns musicaux et autres. Mais n'est-ce pas là un

genre déjà un peu défraichi, et vraiment, d'un Hauptmann ne pouvait on pas s'attendre à autre chose encore ?

Quatre nouvelles se trouvent réunies sous le titre un peu déconcertant de **Elfenbein für Felicitas** (De l'ivoire pour Félicité). L'auteur, M. Kurt Heuser, est, dit-on, un jeune planteur établi en Afrique. S'adonnerait-il là-bas au trafic de l'ivoire ? A tout le moins deux de ces nouvelles — en particulier celle qui précisément a donné son titre à tout le recueil et qui est le récit d'une très romanesque chasse à l'éléphant — pourraient bien se passer sur la Côte d'Ivoire. Qu'on ne s'attende d'ailleurs pas à y trouver les impressions d'un voyageur européen, traves i en explorateur d'occasion. C'est l'hymne fervent d'un mystique de la terre africaine qui a dépouillé sa vieille âme de civilisé pour aller à la conquête de cette nouvelle âme, sauvage et primitive, pour se plonger dans toutes les terreurs et toutes les folies d'un continent et d'une humanité inconnus. De là ce style haché, d'une syntaxe élémentaire, et réduit à la sensation brute d'une magie sauvagement fascinatrice.

Mais il y a dans ce petit volume autre chose encore et, cette fois-ci, de très peu africain : une conception de la femme, qui de l'amour voudrait tirer une sorte de camaraderie sportive, capable des plus dures contraintes, uniquement dominée par l'attrait d'une aventureuse prouesse, chasse, guerre ou voyage d'exploration. Un sang nouveau chante à tout le moins ici une chanson très neuve et un peu folle. Et cela est plus sain, en tout cas, que le fatalisme décadent de la vieille génération naturaliste.

Musik in der Pension (Musique à la Pension) : le nouveau livre de Hermann Kesser est en effet moins un roman qu'une musique, tout au moins une fantaisie musicale, ironique et endiablée. Les motifs d'un romantisme échevelé, tirés de la symphonie fantastique de Berlioz, alternent avec le rythme déhanché et syncopé d'une danse nègre, martelée par la batterie d'un jazz tapageur. Impossible d'ailleurs de donner une idée même approchante de toutes les choses extravagantes qui se passent dans cette pension Regina — maison des plus honorables, confort dernier style, particulièrement recommandée aux Américains en tournée — pendant les quarante-huit heures qui suivent l'introduction dans la dite pension d'un jeune musicien, virtuose en herbe — « il a, dit-on, les dix doigts de Liszt » — et

qui a été raccolé et amené là par la maîtresse de céans, mégère autoritaire, soucieuse de procurer quelques distractions d'ordre musical à une clientèle de snobs en mal d'ennui. Disons simplement que, séance tenante, il tombe dans les bras d'une jeune, blonde et riche Américaine, désœuvrée et divorcée, laquelle, dès le lendemain matin, au nez et à la barbe de toute la pension scandalisée, enlève dans sa torpédo le jeune maestro pour une destination inconnue. Pendant les trente-six heures de cette randonnée folle, d'ailleurs entrecoupée de haltes fréquentes et partagée en deux par une nuit d'amour plus délirante que reposante, c'est pour le pauvre musicien l'extase en plein ciel, l'Extase incomparable qu'il rêvait, du moins il se l'imagine, lorsque, jeune élève du conservatoire, il enfiévrait sa solitude besogneuse en évoquant sur son piano les motifs de sa partition favorite, de la symphonie fantastique de Berlioz. Ces motifs ne l'assaillent-ils pas maintenant comme un chant triomphal et céleste ? Mais presque aussitôt, c'est déjà la chute brusque du septième ciel dans la plate réalité. La « blonde Harpe », en qui il croyait entendre chanter l'écho de son rêve, ne rend aucune musique. Vibrante sous les caresses du jeune mâle, elle est sourde aux divagations de l'artiste. Aussitôt son caprice épuisé et la randonnée terminée, elle le débarque froidement. Encore le même soir, sans tambour ni trompette, elle fait ses malles et, au petit jour, file vers la Côte d'azur où l'attend son nouvel époux, richissime roi du coton. Cependant, à la pension, un complot a été ourdi contre le maestro, décidément impossible. Le matin, au réveil, tandis qu'il implore vainement au bout du fil son Egérie fugitive, la police fait irruption dans sa chambre, perquisitionne et fouille parmi ses hardes, le soumet à un interrogatoire humiliant, tel un vulgaire rat d'hôtel. Ignominieusement expulsé, la bourse plate, le ventre creux, le cœur pantelant et grelottant, il en serait réduit à contempler indéfiniment les débris de son rêve, si, fort à propos, une plantureuse rousse, conquête jusqu'à ce jour trop dédaignée, ne venait le recueillir et, d'autorité, ne l'emmenait dans son logis hospitalier. Elle est danseuse de profession. Et lui, le maestro, avec ses doigts de Liszt, il tiendra désormais sa partie dans un modeste orchestre de dancing.

Il faudrait bien mal connaître Hermann Kesser, auteur pour l'ordinaire plutôt sévère, d'une belle tenue morale, véritable béné-

dictin de l'art, pour ne pas percevoir sous cette musique frivole et ironique une sérieuse pensée. Car ce qui nous est présenté ici, c'est bien aussi l'histoire d'un clerc qui a trahi. Néophyte infidèle aux voix entendues naguère dans sa solitude inspirée, le jeune musicien s'est laissé arracher par une mégère entreprenante au tête-à-tête sacré avec sa chère partition ; il s'est plongé dans l'orgie tintamarresque d'un jazz d'hôtel et il ne rêve plus que la vie d'aventures d'un virtuose tzigane, en quête de bonnes fortunes. Il a péché contre l'Esprit et l'Esprit le rejette. Tel est bien le sens de l'épigraphe, tirée de Platon, que l'auteur a placée en tête de son petit volume : « Orphée était musicien et lâche ».

§

Il y a dans tout ce qu'écrit Frantz Werfel une voix grave et quasi religieuse et un culte fervent de la conscience humaine, interrogée et écoutée jusque dans ses ultimes profondeurs. Son dernier roman, **der Abituriententag** (la fête des anciens élèves), nous apporte de nouveau une de ces confessions uniques dont le sens n'est pleinement compris que de celui qui l'a vécue. Le juge d'instruction, le Dr. Ernst Sébastian — 43 ans, célibataire hypocondriaque, troubles cardiaques, symptômes de durcissement des artères — se trouve fort inopinément amené à faire un retour sur sa jeunesse, par le plus extraordinaire concours de circonstances.

Dans la petite ville où il exerce ses fonctions et où, 25 ans auparavant, il avait passé son « Abitur » c'est-à-dire son examen de sortie de collège, il vient de fêter le jubilé de cet événement dans une réunion d'anciens camarades. Fête d'ailleurs peu réjouissante, vrai rendez-vous de revenants, confrontation mélancolique entre un passé qu'on essaie de faire revivre et ces masques indifférents et affairés d'hommes quadragénaires, où l'usure a déjà mis ses ravages, si diversement marqués par la vie, et qui vainement se sont efforcés pendant quelques heures de jouer la comédie d'une mensongère familiarité. Confrontation plus troublante encore : le matin même, le magistrat avait fait subir dans son cabinet un premier interrogatoire à un ancien camarade d'école qu'on croyait depuis longtemps disparu. Le malheureux vient d'échouer dans la prison de la petite ville, sous l'inculpation de meurtre commis sur la personne d'une fille galante. Et voici

que par un travail de remémoration automatique se reconstitue, bribes par bribes, dans l'imagination du juge instructeur, l'histoire commune des deux jeunesses bizarrement combinées. La sienne d'abord, celle d'un jeune homme de la bonne société, garçon foncièrement médiocre dès l'école, et paralysé plus tard jusque dans sa carrière de magistrat par le sentiment lucide de cette incurable médiocrité — et la jeunesse de cet autre, du prévenu qui est là assis devant lui, et qui en ce temps-là était son condisciple génial. Et il revoit ce petit juif laid, mégalocéphale, myope, mais de qui, malgré sa disgrâce physique et son air emprunté, la supériorité s'était d'abord imposée à tous.

Gœthe a écrit cette belle parole, que Werfel a donnée comme motto à la première page de son roman: « Contre les grandes supériorités d'un autre, il n'y a d'autre remède que l'amour ». Certes, le médiocre Sébastian n'était pas homme à se hausser jusqu'à pareille noblesse. Il s'est mis à haïr à mort une supériorité qui innocemment l'annihilait. Et alors nous voyons se dérouler toute une machination diabolique et criminelle, mise en œuvre par ce médiocre que la haine a rendu presque génial. Fort de ses avantages physiques, sociaux, pécuniaires et mondains, il réussit à rendre ridicule aux yeux des autres son camarade disgracié et désarmé. Il lui ôte peu à peu toute confiance en lui-même, le corrompt, le bafoue, le salit, finalement l'accule à des actes désespérés qui l'obligeront à fuir le domicile familial, à quitter son pays. Sans doute, il y a quelque chose de trop artificiellement construit dans ce cas tout symbolique, quelque chose d'outré dans ce plan trop machiavéliquement échafaudé, comme aussi dans ce renversement paradoxal des rôles, qui fait du juge le véritable inculpé et de l'inculpé le vrai juge. L'auteur l'a si bien senti qu'il a esquivé le règlement de compte final. Nous apprenons brusquement que le magistrat, sans doute l'esprit encore obsédé par les souvenirs qu'avait évoqués la fête des anciens élèves, était parti sur une fausse piste ; il a été induit en erreur par une simple homonymie, en sorte qu'en fin de compte le prévenu, assis en face de lui, n'est pas du tout le condisciple qu'il avait d'abord cru reconnaître. Nonobstant ce dénouement déconcertant et, il faut bien le dire, un peu décevant, on subit pourtant pendant tout le récit l'ascendant impérieux de cette inexorable investigation qui scrute l'être moral jusque dans ses jointures

cachées, pour le confronter brusquement avec ses secrets les plus refoulés. Et on subit aussi la magie de cette langue, une des plus simplement pathétiques et des plus classiquement belles de la littérature actuelle — *os magna sonans.*

JEAN-EDOUARD SPENLÉ.

LETTRES ITALIENNES

Quelques femmes de lettres: — Grazia Deledda : *Annalena Bilsini*, Trèves, Milan ; *Il Vecchio e i Fanciulli*, Trèves, Milan. — Bianca de Mai : *Pagare e Tacere*, Trèves, Milan. — Maria Luisa Fiumi : *La Moglie*, Bemporad, Florence. — Maria Messina : *L'amore Negato*, Ceschina, Milan. — Sibilla Aleramo : *Amo, dunque sono*, Mondadori, Milan. — Annie Vivanti : *Terra di Cleopatra*, Mondadori, Milan ; *Mea Culpa*, Mondadori, Milan.

L'idéalisation de la femme est un des caractères les mieux marqués de la littérature italienne. De sorte qu'on a pu dire que l'auteur qui manquait à ce haut respect envers la femme n'était pas dans la véritable tradition italienne. Reproche qui, à tort ou à raison, fut surtout fait à D'Annunzio.

La femme a donc joué ainsi, dans les lettres, et plus largement dans la civilisation italienne, un rôle plus profond qu'en France, malgré les proverbes qui prétendent le contraire. En Italie, dès l'origine, elle a été la grande inspiratrice. Les poètes du *Dolce stil nuovo* font d'elle un être d'essence céleste. La plus représentatrice de ces hautes figures de femmes est la Béatrice de Dante. Elle n'est pas seule. La Selvaggia de Çinoda Pistoia, la Fiammetta de Boccace, Laure de Pétrarque et d'autres encore lui font cortège.

Ce n'est pas une pure attitude littéraire, mais propos bien délibéré de considérer la femme comme la moitié de beaucoup la meilleure de l'humanité. Dante nous dit dans le *Convivio* qu'il a écrit en langue vulgaire pour être entendu des femmes. Et dans sa *Divine Comédie*, l'épisode de Francesca da Rimini montre, dès l'origine, quelle place occupèrent les femmes dans ce que nous appellerions aujourd'hui le public littéraire.

Chez nous, la femme n'est jamais allée si haut. Elle a toujours été considérée, en littérature s'entend, comme un objet d'expériences amoureuses et sentimentales. La mondaine est son type le plus élevé. Lorsqu'elle pénétra activement dans la littérature, ce fut pour ouvrir un salon, l'horrible et conventionnel salon

littéraire où l'on fabrique des académiciens. Et par la suite, en s'affranchissant du salon, elle s'affranchit en même temps d'une grosse part de sa féminité. C'est George Sand et c'est Louise Colet.

En Italie, la littérature n'a jamais été salonarde. Lorsque les femmes se mêlèrent d'écrire, elles le firent soit en très grandes dames, soit en mères de famille et, pour ainsi dire, en chefs de maison. Si quelqu'une s'écarte de ces positions pour aller à un grand amour, elle n'a pas l'inconstance et la légèreté propres à la galanterie mondaine, mais elle se donne tout entière à une passion qui brûle et qui domine. En tous ces cas, la femme italienne entre profondément dans la vie, avec son sens pratique, son dévouement, son ardeur et sa chasteté également brûlantes. Au xv^e siècle, Alessandra Macinghi-Strozzi, patricienne florentine, écrivit à ses fils des lettres d'une admirable force. Dans le tumultueux xvi^e, Vittoria Colonna, marquise de Peschiera, poussa aussi loin que l'on sait la douleur de sa viduité et les accents de sa passion conjugale. Elle ne fut pas la seule. En même temps naît une espèce nouvelle, celle des *còrtigiane*, que nous devons entendre dans le sens *d'indépendantes* ou *d'affranchies*. De toute façon conservent-elles toujours un air de grande dame, ennoblies qu'elles sont par un brûlant amour qui est comme la justification de leur liberté.

Il est plus étonnant que les femmes, en Italie, traversent l'âge académique sans devenir le moins du monde bas bleu. C'est ce qui surprenait, au xviii^e siècle, nos voyageurs : le président de Brosses, Grosley, Coyer, Richard, Duclos. C'était la *signorina* Agnesi, nouveau Pic de la Mirandole de vingt ans qui, simplement, bonnement, entra en religion ; ou bien Laura Bassi, professeur de philosophie à Bologne, honorée par le gouvernement pontifical, mère de quatre enfants et aussi remarquable par ses vertus domestiques.

Or, la littérature féminine est actuellement fort abondante en Italie ; et il est intéressant de voir comment on retrouve ces traits de la tradition dans les œuvres présentes.

Grazia Deledda est, sans doute aucun, la présidente de ce *gentil consesso*, s'il est permis d'employer cette appellation à l'égard d'une femme d'une telle simplicité et d'une telle bonté. Elle est sarde ; et son caractère de sarde est venu renforcer des qualités

féminines proprement italiennes. La femme a toujours occupé une très grande place dans l'histoire et dans la civilisation sardes. En Sardaigne, il y a eu de grandes femmes comme ailleurs de grands hommes. Une des fameuses, la législatrice Eléonore d'Arborea, promulgua au XIVe siècle sa *Carta de Logu* où l'on trouve, une fois de plus, les droits de la femme affirmés et protégés par des règles pratiques qui lui permettent d'accomplir avec la plus complète sécurité l'auguste mission familiale qui lui est propre. Et cette protection de la femme, que l'on ne retrouve au même degré dans aucune autre législation, fut, par un juste retour, des plus profitables à la Sardaigne. Il est à coup sûr caractéristique que l'œuvre où la nature et la vie de l'île aient été le plus complètement exprimées soit d'une femme, de Grazia Deledda.

La plupart, on peut presque dire l'unanimité, n'ont voulu voir dans cette œuvre que le pittoresque sarde, certes très âcre et très prenant ; et ils ont négligé le plus intéressant, l'analyse profonde de la psychologie sarde. Notre prétendu régionalisme, ou folklorisme, a tellement déguisé les gens des campagnes en masques de carnaval que nous avons de la peine à trouver des hommes et des femmes sous ces oripeaux. Grazia Deledda se plaignit toujours d'être si peu comprise. Et en 1925, pour la première fois, elle déserta sa chère Sardaigne avec la *Fuga in Egitto*, titre symbolique s'il en fut. La chose fit grand bruit. Elle vient de publier coup sur coup deux maîtresses œuvres : **Annalena Bilsini, et Il Vecchio e i Fanciulli.**

Elle donne ce dernier, *le Vieillard et les Enfants*, comme son adieu définitif à la Sardaigne. Nous osons espérer que cette résolution n'est pas définitive. Ce livre est peut-être moins égal qu'*Elias Portulu* ou que l'*Incendio nell'Oliveto*. Il a cependant des qualités de fantaisie et de mouvement qui lui sont propres. C'est un *Beaucoup de bruit pour rien* sarde. Le viel Ulpiano Melis garde ses troupeaux dans sa *tanca*, en pleine brousse ; il n'est aidé que par un tout jeune serviteur, Luca, qu'une de ses petites-filles, Francesca, amazone au caractère difficile, ne peut souffrir. Comme dans Shakespeare, ce n'est qu'un jeu cruel et inconscient. Après une péripétie tragique, l'amour y met fin. Cette vive intrigue est toute baignée de la poésie mélancolique et puissante du pays sarde. Ce sont les vastes pâturages déserts, la cabane, les troupeaux, les bêtes, l'alternative des saisons et des

jours. Personne depuis Mistral n'avait exprimé la nature de façon aussi directe, aussi franche, aussi drue.

Et en bas, au village, il y a la maison de famille, la maison sarde qui a conservé la même disposition que la maison romaine, fermée de toute part sur le dehors, en rectangle autour d'une cour intérieure. La maison familiale est le plus important de la civilisation sarde. C'est autour de son foyer que gravite l'action des romans de Grazia Deledda. Et même lorsqu'elle en porte la scène hors de sa Sardaigne, elle ne se départ point de cet esprit. La maison fait, dans *Annalena Bilsini*, une unité de lieu rigoureusement classique. De même que la famille qui l'habite est le principal, presque l'unique personnage du livre. Annalena est une forte paysanne de la Basse Lombardie, veuve demeurée jeune et qui sait tenir et même faire prospérer, en dépit des circonstances difficiles, une famille presque patriarcale dont elle est le chef.

Son énergie et sa dignité arrivent à triompher de tout et de tous ; et aussi d'elle-même, qu'une bouffée de sensualité vient un moment troubler. L'œuvre est d'une admirable sobriété de lignes, et l'une des plus belles que Grazia Deledda ait écrites.

Annalena Bilsini se termine par un triomphe, une sorte de banquet villageois où les convives, comme dans presque tous les banquets, se mettent à parler de politique. L'un des interlocuteurs, entre autres, soutient que lorsque la terre appartenait aux *signori*, le paysan se trouvait incomparablement mieux que sous la coupe des nouveaux riches qui font de l'exploitation capitaliste. C'est toucher à l'un des drames sous-jacents de l'Italie à peine d'hier : la décadence de la noblesse provinciale dont la longue agonie a commencé dès le XVII^e siècle. On comprend que les femmes surtout y doivent être sensibles ; et c'est le sujet de **Pagare e Tacere**, *Payer et se taire*, roman de Bianca De Mai qui a obtenu le prix des Trente, décerné par un jury de libraires. La critique italienne n'a pas toute très bien vu ce que Bianca De Mai a voulu faire. Son livre est en somme une *Annalena Bilsini* transposée. C'est toute la vie d'une femme noble employée à tenter d'arrêter la décadence économique de sa maison dont les biens fonciers se dévorent inexorablement eux-mêmes. Et malgré tous ses efforts, elle n'y arrive pas. Son fils se résout à vivre selon les circonstances ; et elle fait le malheur de ses filles par un acte d'autorité mal entendue. L'action com-

mence avant 1848, alors que l'héroïne, Teresa Massari Bardi, a dix-sept ans à peine. Et on voit tout d'abord le conflit entre le réalisme conservateur, tout de même impuissant, et le romantisme patriotique de l'Italie nouvelle qui arrive à tout emporter. L'œuvre est très serrée, toute en demi-teintes, et très féminine de facture par le souci de ces mille détails que les hommes négligent le plus souvent et qui ont tant d'importance dans une existence de femme. Ce souci d'analyse a été justement apprécié. Le livre de Bianca De Mai a obtenu beaucoup de succès après avoir été couronné ; mais il le méritait déjà pour ses qualités propres.

Dans une manière différente, c'est encore un tableau de décadence nobiliaire qu'a traité Maria Luisa Fiumi dans **Moglie**, *Epouse*. L'action est plus dispersée. C'est la peinture d'une toute petite ville de l'Italie centrale où persistent deux maisons nobles. Il n'y a plus que des femmes à leur tête. L'adultère règne dans l'une, et l'autre est désolée par des tares et des vices. On trouve là un écho de certaines œuvres de D'Annunzio. Mais l'intrigue est mêlée d'une sorte de *cavalleria rusticana* où brille une gardeuse de chèvres. Le roman marche par petites scènes parfois pittoresques et humoristiques. Mais le destin de la protagoniste, Teresa, la petite épouse, est navrant.

Maria Messina, dans **Amore Negato**, fait avec le même tact une belle étude d'un milieu de femmes. Une jeune artiste en modes, qui commence par réussir dans la vie, n'a pitié ni de sa sœur plus déshéritée, ni même de sa mère. Lorsqu'elle est malheureuse à son tour, il lui est impossible de recevoir d'elles un amour qu'elle leur a refusé. C'est une illustration libre du proverbe de Salomon : « Ne refuse pas le bien à ceux à qui il est dû lorsqu'il est en ton pouvoir de le faire. »

Ce groupe représente une branche de la tradition : celle de la vie familiale, de la femme soutien et animatrice de la maison, qu'elle soit paysanne, bourgeoise ou patricienne. La descendance des grandes passionnées du XVIe siècle n'a qu'une seule représentante, mais elle est tout à fait remarquable. C'est Sibilla Aleramo. Depuis la traduction de son roman, *Le Passage*, et depuis que son *Endymion* a été représenté à l'Œuvre, elle est fort connue en France. Le titre de son dernier livre la résume parfaitement : **Amo, dunque sono**, *J'aime, donc je suis*. Descartes avait

écrit un traité de philosophie pour les hommes ; Sibilla Aleramo nous donne celui des femmes. Quel est en effet le propre de la femme, sinon la plus complète dédition à l'être qu'elle aime, quelle que soit la nature de son amour ?

C'est ce que nous trouvons dans les quarante-trois lettres qui forment *Amo, dunque sono* ; petits poèmes lyriques aussi brûlants et plus peut-être que ceux de Vittoria Colonna. Ils ne se guindent pas sur de grands sentiments conventionnels. Ce sont des lettres véritables, en ce que celle qui les écrit y parle de tout, des choses les plus courantes de la vie journalière. Mais pour une femme qui aime, ces choses même, et surtout ces choses sont imprégnées d'amour parce qu'elles sont, au sens tout à fait philosophique du terme, emplies par l'objet d'amour. Les effusions s'y mêlent le plus naturellement du monde. Et en cet amour intégral, nous trouvons l'intégrale unité ; celle du temps, de l'espace, et de toute la vie jusqu'en ses plus petits détails.

Ce long soliloque d'amour a cependant une couleur particulière. Il dit la passion de la femme de quarante ans ; et de la femme de lettres contemporaine, souvent condamnée à une sorte de bohème dorée. Elle doit avoir des toilettes, fréquenter les endroits chics, mais dîne parfois de deux oranges.

Il y a peut-être excès de métaphysique amoureuse, exprimée en des clichés que Sibilla ferait bien de retoucher. Mais la principale critique n'est pas là. Au siècle de l'auto et de l'avion une passion aussi entière doit être furieusement encombrante ; plus que les robes à panier ou que les perruques Louis XIV. Et le malheureux qui en bénéficie doit être bien gêné. Certes, elle est aujourd'hui exceptionnelle. Il est symptomatique, toutefois, que cette survivance soit le fait d'une Italienne.

De Sibilla Aleramo à Annie Vivanti, la transition est facile. A la page 120 *d'Amo, dunque sono*, on trouve ce juste portrait d'Annie :

> Avant-hier est arrivée Annie Vivanti, la Grande Annie, et elle ne m'a plus donné de trêve : l'après-midi, le soir, elle me veut avec elle. Depuis deux ans nous ne nous voyions plus. C'est du reste la créature la plus amusante que j'aie jamais rencontrée. Plus amusante encore que ses livres, et c'est beaucoup dire. Gaminerie, impertinence, un mélange de malice et de candeur, l'humour anglo-saxon veiné d'émotivité hébraïque, un instinct de vie très puissant, absolument paradoxal.

Le morceau est admirable. Annie Vivanti représente l'apport le plus neuf dans la féminité italienne : le cosmopolitisme. Ce n'est ni un danger ni un défaut ; car une femme artiste se sentira davantage chez elle en Italie qu'en aucun autre pays. A cet égard, l'exemple d'Annie Vivanti est caractéristique. Elle est née à Londres d'un père italien, garibaldien et israélite, et d'une mère allemande. Elle épousa un avocat irlandais, composa ses premières poésies en anglais, écrivit par la suite en italien et en français, et eut l'aubaine d'être lancée en Italie par Carducci en personne.

Entre-temps, elle voyageait à travers l'Europe et l'Amérique. Car le voyage est sa passion ; elle l'a dit dans le prélude de *Zingaresca*, son meilleur livre :

Je suis née avec la passion des pays au loin. Je ne peux pas voir devant moi une route blanche, inconnue, qui conduit qui sait où, sans ressentir la nécessité de la parcourir, l'obsession de la suivre jusqu'où elle va.

Il ne faut donc pas nous étonner de la trouver en Egypte. De ce voyage qu'elle fit il y a quatre ans, elle tira d'abord une description directe, **Terra di Cleopatra**, ensuite un roman, **Mea Culpa**.

Le roman est le moins bon des deux livres. Annie Vivanti, fille de Garibaldien et femme d'Irlandais, a adopté passionnément le parti des Sinn Feiners. Elle ne donne pas de quartier à l'Angleterre. C'est son droit. Mais les problèmes internationaux sont devenus aujourd'hui si épineux qu'il est déjà fort difficile d'en écrire l'histoire ; à plus forte raison est-il dangereux d'en faire des thèmes de roman. Aussi bien serait-il facile de traiter *Mea Culpa* en parodie. La jeune Astrid, mâtinée de Suède et d'Irlande, se donne par esprit d'opposition politique à un Egyptien, puis épouse un officier anglais plus pur qu'une vierge d'avant les dancings Il en naît une fille *blonde comme les épis*, Darling, qui est sur les apparences imputée à l'Angleterre. Mais lorsqu'à son tour elle se marie avec le fils d'un lord, la pauvre Darling, qui n'en peut mais, donne le jour à un enfant de la teinte de Joséphine Baker.

Les bonnes pages de *Mea culpa* retracent la vie potinière des grands hôtels internationaux. C'est une matière qu'Annie Vivanti

possède mieux que personne. Elle est touriste incomparable. C'est pourquoi *Terre de Cléopâtre*, après tout ce qui a été dit sur l'Egypte, est quand même un livre vivant et divertissant. Annie Vivanti sait tout voir, choses et gens. Naturellement, elle trouve encore le moyen de conspirer avec Zagloul. Mais son livre est d'une notation très moderne. Il y a de la couleur, mais par touches synthétiques ; et en plus, du mordant et du trait. Nous sommes loin de la lourde description à la Chateaubriand. En femme d'esprit, Annie Vivanti trouve moyen aussi de faire la satire de la barbarie primaire où tombe trop souvent le tourisme. Encore qu'elle soit obligée, une fois, de le bénir. Que serait-il advenu d'elle, si une caravane Cook ne l'eût retrouvée dans le dédale de la tombe de la reine Thiti !

Certes, Annie Vivanti complète bien ce florilège, disons mieux ce bouquet de littérature féminine de l'Italie contemporaine. Toutes ces femmes et leurs œuvres sont assez représentatives pour que l'Italie puisse en être fière. Elles restent dans la magnifique tradition d'une civilisation où elles ont toujours occupé une place si éminente.

PAUL GUITON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Athanas G. Politis : *L'Hellénisme et l'Egypte moderne*, Paris, Félix Alcan, 1929. — Mémento.

M. Athanase G. Politis s'est proposé d'écrire la défense et l'illustration de la colonie grecque d'Egypte dans cet ouvrage dont le titre, **l'Hellénisme et l'Egypte moderne**, est pris à contre-sens. Certains mots rendent le même son en français et en grec moderne, sans pour cela avoir, dans chacune de ces langues, le même sens. Hellénisme, en *français*, exprime l'ensemble des idées et des mœurs de l'Hellade (Grèce antique), et non pas, comme le croit ou feint de le croire M. A. G. Politis, l'ensemble des « idées » et des mœurs de la Grèce moderne. Il y a là une nuance essentielle. M. A.G. Politis joue sur les mots (1) avec fort peu de chance de donner le change sur la chose. Le lecteur voit tout de suite que les Tossitza, les Zizinia et les Anastasy, n'ont

(1) En grec moderne, Hellénisme désigne l'ensemble de la nation grecque.

rien de commun avec, par exemple, les Ptolémées, et que la contribution de ces messieurs à la prospérité de l'Egypte ne concerne que le développement du commerce de ce pays, nullement celui de sa civilisation.

Le panégyrique de M. A. G. Politis ne se signale pas par une grande originalité de vues. En fait de documents intéressants, il n'apporte, non plus, rien de nouveau. C'est une honnête compilation. M. A. G. Politis a tiré assez habilement, mais sans beaucoup de flair critique, parti d'une bibliographie qui eût pu être plus variée et plus copieuse. Il s'est naïvement fié à des auteurs de seconde main (Vaulabelle, Gouin, Vingtrinier, Bréhier) et, s'il a mis au creuset un nombre considérable de livres, de brochures et d'articles, personnellement il ne s'est livré à aucune recherche (1) pour combler les lacunes. D'où le décousu de sa synthèse, dont le sous-titre, *Histoire de l'Hellénisme Egyptien de 1798 à 1927*, ne déçoit pas moins que le titre. A dater de la mort de Méhémet-Ali, cette histoire tourne court ; et cependant, de 1848 à 1881, l'activité des Grecs en Egypte fut diverse et leur influence considérable. M. A. G. Politis a péché là par excès de prudence, plutôt que par ignorance. Historiographe (2) amateur, il est diplomate de profession, et diplomate accrédité par la République grecque auprès de Fouad, pacha d'Egypte. Il lui fallait ménager certains intérêts et certaines susceptibilités. Doublement tenu à la réserve, il s'est bien gardé d'y faillir. Il a passé en revue les consuls-commerçants, les manufacturiers et les industriels, les Chorémi, les Benachi, les Salvago, honneur de la Grèce moderne, qui, tout en faisant proprement leurs propres affaires, firent en même temps, et par ricochet, celles de l'Egypte, mais il a délibérément oublié le *Bakal*, le « pantopole » (3) — usurier des villages égyptiens, chenille qu'on a vue souvent se métamorphoser en

(1) Sauf dans les archives du Consulat Général de Grèce au Caire et à Alexandrie, qui ne paraissent pas riches en documents importants.

(2) L'historiographe professionnel, dans l'état actuel des mœurs, tend de plus en plus à supplanter l'historien indépendant. Clio est violée à tout instant et livrée, à des mécréants, par certains entrepreneurs d'« histoires ». Ce n'est plus une muse fière, c'est une fille à qui l'on fait dire les pires mensonges. Le napoléonien Edouard Driault a osé imprimer récemment dans le *Bulletin de l'Institut Egyptien*, sous les auspices du « Roi » d'Egypte, que Méhémet-Ali, le très illustre et magnifique ancêtre de « S. M. », surnommé Zalem (tyran) Pacha, par les fellahs, et notoirement connu pour ses meurtrières chasses d'esclaves au Soudan, fut le précurseur du cardinal Lavigerie !

(3) Epicier.

chrysalide aux ailes d'or, qui mérita lui aussi le titre d'*évergète*, tel Zigada-Pacha, plus connu de son vivant sous le sobriquet de *Bakal-Pacha*, lequel amassa une immense fortune en flouant l'imbécile Khédive Ismaïl. Si l'Egypte avait eu ses Daumier et ses Forain, quels cruels croquis, soulignés de féroces légendes, ne nous auraient-ils pas laissés du *Bakal!* C'est un fripon qui a une certaine allure. Lord Cromer, dans une citation que M. A. G. Politis a eu tort de tronquer, rendit hommage à ses talents :

L'usurier grec ou Bakal ne s'établit pas seulement dans presque tous les lointains villages de l'Egypte, il s'insinue jusque dans les régions les plus reculées du Soudan et de l'Abyssinie.

Tout en reconnaissant que le *bakal* est doué d'une grande initiative dans les spéculations commerciales, Lord Cromer estimait néfaste sa présence en Egypte.

Le *bakal*, écrivait-il, s'efforce de détruire tout ce qui demeure intact des saines influences morales et politiques, après que le Pacha turco-égyptien, le cheikh tyranneau et le fanatique *alim* sont passés par là. Il pousse le fellah à emprunter à un taux usuraire, puis, par un subtil recours aux tribunaux, le réduit de la situation de propriétaire foncier à celle de serf. Il sape cette vertu morale, la sobriété, que le musulman, non encore perverti par la promiscuité européenne, possède à un certain degré en propre. Sous l'influence et l'action du *bakal* grec, le fellah s'adonne à la boisson... s'endette et se ruine.

On n'escamote pas ainsi une page d'histoire signée : Cromer, contresignée : Kitchener. L'illustre Proconsul a pris soin du reste de séparer le bon grain de l'ivraie. De tout temps, les Anglais trouvèrent auprès des Grecs d'Egypte de précieux auxiliaires, et maints nouveaux riches débutèrent modestement comme fournisseurs aux armées de S. M. B. sur le canal de Suez et en Palestine. De telles prouesses méritaient, peut-être, d'être exaltées dans un « livre d'or », où ne figure — et pour cause ! — nul nom d'écrivain, d'artiste ou de savant, mais parler à leur propos d'hellénisme, c'est une plaisanterie !

AURIANT.

Mémento.— Alfred Aubert : *Briand*, Chiron (récit biographique d'une lecture très agréable, mais trop systématiquement apologique). — Henri Béraud : *Rendez-vous européens*, les Editions de France (interviews de Mussolini, Primo de Rivera, S. Baldwin, A. Chamberlain, Seipel, Masaryk, Benès, Pilsudski, Kemal ; ils avaient paru dans le « Petit Parisien »

sous le titre : « Les grandes vedettes de la politique européenne » ; ils sont écrits avec cette vigueur impressionnante dont Béraud a le secret). — G. Demartial : *Trois Historiens qualifiés*, impr. 9, rue Louis-le-Grand (défenseur de son cher Guillaume, il reproche à Asquith « de se gausser du Kaiser d'une manière qui, sous sa plume, est inconvenante ». D'ailleurs, d'après lui, « les hommes d'Etat allemands et autrichiens, qui ont aussi écrit leurs mémoires sur la guerre de 1914, ayant infiniment moins à cacher, ont eu infiniment moins à mentir » ; or, ce qui caractérise les livres de Bethmann et de Jagow [Berchtold et Forgacs n'ont rien osé écrire], c'est leur vide par réticence. — Jean Gachon : *La Politique étrangère des Etats-Unis : qui la conduit ?* Alcan (le Président et le Sénat, qui se considèrent généralement comme des rivaux ; de plus, la majorité des deux tiers requise au Sénat rend difficile d'avoir l'assentiment de celui-ci ; intéressant et documenté). — L. Guermanoff : *La Question juive en Russie Soviétique*, Erelji (il n'y a eu et il n'y a aucun « attachement » au bolchevisme des Juifs russes ; en 1924, ils ne constituaient que 3 à 4 o/o des bolcheviks ; il ne reste plus un seul juif parmi les commissaires du peuple et la proportion de hauts fonctionnaires juifs s'est abaissée de 22 à 7 et 8 o/o). — B. Mussolini : *Paroles Italiennes*, Figuière de la collection « Les Paroles du xxe siècle », dont le plan impose si maladroitement de supprimer toute indication de source et de date. — J.T.[hévenet] : *Propos d'un Maurrassien*, Lyon, impr. Noirclerc (« la grave décision papale ne pouvait surprendre trop, à cause de l'attitude irrespectueuse que l'Action Française avait eu l'aberration d'adopter ; il n'est pas possible que le besoin d'union ne fasse apparaître les formules d'apaisement »). — F. Stieve : *L'Allemagne et la Politique européenne* 1890-1914, Rieder (pour prouver sa thèse innocentiste, mêle à sa très riche documentation des affirmations fausses auxquelles il accorde même valeur). — André Tardieu ; *Paroles réalistes*, Figuière (de la collection « Les Paroles du xxe siècle »).

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Despujols : *Les bases réorganisatrices de l'enseignement de la peinture* ; Povolozky. » »

Esotérisme et Sciences psychiques

Grillot de Givry : *Le musée des sorciers. Mages et Alchimistes*. Avec de nombr. illust. ; Libr. de France. » »

Gastronomie

Suzanne Roukhomovsky : *Gastronomie juive. Cuisine et pâtisserie juives de Russie, d'Alsace, de Roumanie et d'Orient*; Flammarion. 12 »

Histoire

L. de Cardenal : *La province pendant la Révolution : Histoire des clubs jacobins, 1789-1795*; Payot 40 »

S. Platonov : *Histoire de la Russie, des origines à 1918*, traduit du russe avec l'aut. de l'auteur, avec 4 cartes h. t., un tableau dynastique, une chronologie et 4 index; Payot. 60 »

Harriet von Rathlef-Keilmann : *Anastasie?* enquête sur la survivance de la plus jeune des filles du Tsar Nicolas II, publié par P. von Kugelgen avec la coll. du grand-duc André de Russie, du duc Georges de Leuchtenberg et autres; Payot. 20 »

Alexandre Zévaès : *L'affaire Pierre Bonaparte. (Le meurtre de Victor Noir.)* (Coll. *Récits d'autrefois*); Hachette. 7 »

Littérature

René Benjamin : *Au soleil de la poésie; Sous l'œil en fleurs de Madame de Noailles*; Libr. des Champs-Elysées. » »

Edmond Benoît-Lévy : *Les Misérables de Victor Hugo*. (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Valentin Boulgakov : *Léon Tolstoy et notre temps*; Libr. des amis. 9 »

Divers : *Le Romantisme et les lettres*; Edit. Montaigne. 12 »

J.-S. Fidao-Justiniani : *Qu'est-ce qu'un classique. Le héros ou du génie*; Cahiers de la Nouvelle Journée, n° 14, Bloud et Gay. 14 »

Gab : *De mon « Eden-Coin »*; Figuière. 5 »

Amiral de La Roncière Le Noury : *Correspondance intime avec sa femme et sa fille, 1855-1871*, publiée pour la première fois pour la Société de l'Histoire de France par Joseph L'Hopital et Louis de Saint-Blancard. Tome I : 2 avril 1855-25 janvier 1861; Champion. 20 »

Henry Lyonnet : *Le Cid*. (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Emile Mas : *La Comédie-française pendant la guerre. I : 1914-1915*; Figuière. 12 »

Molière : *Œuvres de Molière illustrées* de gravures anciennes et publiées d'après les textes originaux, avec des notes par Bertrand Guégan. Tome IV : *Le Tartuffe, Don Juan, L'Amour médecin, Le Misanthrope*; Payot. 18 »

Georges Polti : *Manuel de la volonté*; Edit. Montaigne. 12 »

Cardinal de Retz : *Mémoires* (Anecdotes, scènes et portraits extraits des). Préface de Sainte-Beuve. Notice de Christian Melchior Bonnet. Avec un portrait et des illustrations; Tallandier. 25 »

Marcel Rouff : *La vie de Chateaubriand*. Avec plusieurs portraits. (Coll. *Vies des hommes illustres*); Nouv. Revue franç. 12 »

Edmond Thiaudière : *La vanité de tout*, notes d'un pessimiste; Fischbacher. 7 50

Louis Thuasne : *Le Roman de la rose*. (Coll. *Les grands événements littéraires*); Malfère. 9 »

Emile Vinchon : *La philosophie de Maurice Rollinat*; Jouve. 5 »

Lucien Wolff : *Keats*. (Coll. *Ecrivains étrangers*); Bloud et Gay. 14 »

Emile Zola : *Œuvres complètes. Correspondance, 1858-1871*. Notes et commentaires de Maurice Le Blond. Texte de l'édition Eugène Fasquelle; Bernouard. En souscription.

Ouvrages sur la guerre de 1914

Comte F. Pourtalès : *Mes dernières négociations à Saint-Pétersbourg en juillet 1914*, traduction française par J. Robillot; Payot. 25 »

Casimir Smogorzewski : *La guerre*

polono-soviétique d'après les livres des chefs polonais; Gebethner et Wolff. » »

Casimir Smogorzewski : *La Pologne et la guerre à travers les livres polonais;* Gebethner et Wolff. » »

Casimir Smogorzewski : *L'union sacrée polonaise. Le gouvernement de Varsovie et le gouvernement polonais de Paris, 1918-1919;* Costes. » »

Vice-amiral J.-E-T. Tarper : *La vérité sur la bataille du Jutland,* traduit de l'anglais par A. Thomazi. Avec 8 diagrammes; Payot. 25 »

Poésie

Edouard Beaufils : *A l'appel de la muse;* Lemerre. 6 »

Edouard Beaufils : *Le sortilège.* Dessins de E.-M. Simas; Lemerre. 15 »

Etienne Bourand : *L'éternel adolescent;* Imp. Modèle, Port-au-Prince. » »

Mme Renée Humbert-Gley : *Pérennité;* Figuière. 5 »

Nathalie Kraemer : *D « voix montent;* La Caravelle. » »

Jean de La Ville de Mirmont : *L'horizon chimérique,* suivi de *Les dimanches de Jean Dézert* et *Contes.* Préface de François Mauriac; Grasset. 12 »

Victor Margueritte : *Au fil de l'heure,* nouv. édit. augmentée de *Quelques poèmes nouveaux;* Flammarion. 12 »

Edwin Michel : *Lumières;* La typographie moderne, Port-Louis. » »

Frédéric L. Noël : *Aspects;* Chez l'auteur, Bruxelles. » »

Paul Piat : *Inquiétudes;* Messein. 12 »

J. Pourtal de Ladevèze : *Feu;* Le Divan. » »

Ernest Rieu : *Douze douzaines de ballades françaises.* Avec quelques lettres en guise de préface; Les Gémeaux. 12 »

Gustave Rivet : *Les luttes et les trèves;* La Griffe. 6 »

Albert Willemet : *Le premier amour de Gringor;* Picart. » »

Politique

Pierre Charles : *La vie de Lénine,* Avec un portrait; Plon. 12 »

René Gillouin : *Trois crises (Le malaise alsacien. La querelle de l'Action française. Le nouveau ralliement);* Grasset. 12 »

Maurice Pernot : *Balkans nouveaux;* Hachette. 12 »

Questions militaires et maritimes

XXX : *Feu l'armée française;* Fayard. 12 »

Marcel Rondeleux : *Les derniers jours de la marine à voiles,* souvenirs maritimes; Plon. 15 »

Questions religieuses

Kadmi-Cohen : *Nomades,* essai sur *l'âme juive.* Préface de A. de Monzie; Alcan. 12 »

M. M. Vaussard : *Le Carmel.* (Coll. *Les grands ordres monastiques);* Grasset. 12 »

Roman

Marcel Allain : *Tigris,* n° 13 : *Matricule 227;* Férenczi. 1 75

Henry Bordeaux : *Sous les pins aroles;* Plon. 12 »

Henry Bordeaux : *Les yeux qui s'ouvrent;* Nelson. 7 »

Eugène Curet : *Sous le tyran;* Figuière. 10 »

Marie Dormoy : *L'initiation sentimentale;* Flammarion. 12 »

Philippe Erlanger : *Le cygne rouge;* Edit. Argo. 12 »

Léon Feuchtwenger : *Le juif Süss,* traduit de l'allemand par Maurice Rémon; Albin Michel. 12 »

Bruno Franck : *Le roman de Locarno,* traduit de l'allemand par Joseph Delage. Préface de Bernard Zimmer; Edit. Victor Attinger. 12 »

Pernette Gille : *La cendre ardente;* Albin Michel. 12 »

George Groslier : *Le retour à l'argile;* Emile-Paul. 12 »

Ch. Lucieto : *La guerre des cer-*

veaux. L'espion du Kaiser, roman documentaire; Berger-Levrault. 12 »
Georges de Lys : *Un mensonge*; Tallandier. 9 »
François Mauriac : *Préséances*; Flammarion. 12 »
Victor Méric : *La « der des der »*; Edit. de France. 12 »
Musidora : *En amour tout est possible*; Figuière. 10 »
A.-M. Panheleux : *Je chercherai votre visage*; Bloud et Gay. 12 »
Otto Rung : *Cortège d'ombres*, traduit du danois par Sébastien Voirol. Avant-propos de Lucien Maury; Stock. 21 »
André Sauvage : *La nouvelle Julie*; Férenczi. 12 »
André Wald : *Je me souviens*; Marcelle Lesage. 12 »
Virginia Woolf : *Mrs Dalloway*, traduit de l'anglais par S. David. Préface de André Maurois; Stock. 21 »

Sciences

Robert Herman Bogue, Ph. D. : *Traité de chimie colloïdale*, traduit sur la première édition américaine par Jean Barbaudy. Tome I : *Chimie colloïdale théorique*; Libr. Hermann. 80 »
Charles Brunold : *La sarabande éternelle*, dialogues sur la Matière; Hachette. 12 »
E. Darmois : *Leçons sur la conductibilité des électrolytes professées en Sorbonne en 1927-28*; Vuibert. 20 »
Albert Levasseur : *L'électrochimie et l'électrométallurgie*; Dunod. » »
Paul Montel : *Eléments de la théorie mathématique de l'élasticité*; Eyrolles. » »
H. Ollivier : *Cours de physique générale*; Libr. Hermann.
Tome I : *Unités, Gravitation, Electricité et magnétisme, Ions et électrons, Symétries*. Avec 421 fig. et 11 pl. h. t. 84 »
Tome II : *Thermodynamique et étude de l'énergie rayonnante*. Avec 143 fig. et 4 pl. h. t. 63 »
Tome III : *Mouvements vibratoires, Acoustique, Optique physique, Ondes électro-magnétiques, Electro-optique, Effets optiques du mouvement*. Avec 418 fig. et 3 pl. h. t. 63 »

Sociologie

Albert Londres : *Terre d'ébène*. (*La traite des noirs*); Albin Michel. 12 »
Jean Luchaire : *Une génération réaliste*; Libr. Valois. 12 »
Emile Vandervelde : *Le pays d'Israël, un marxiste en Palestine*, suivi de *Les œuvres d'assistance en Palestine juive* par le Dr Jeanne Emile Vandervelde. (Coll. Judaïsme); Rieder. 15 »

Voyages

Hermann Hiltbrunner : *Les Grisons. Le Rhin, la contrée de sa naissance*. Illust. de Christian et Jean Meisser, Préface de Félix Calonder; Les Editions pittoresques. » »
Edmond Pilon : *L'Ile de France*, couverture de Camille Carlier-Vignal. Illustré de 261 héliogravures. (Coll. *Les beaux pays*); Edit. Arthaud, Grenoble. 22 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Le Docteur Charles Nicolle. — Prix littéraires. — La question de la censure au Parlement belge. — Une rectification de M. Louis Dumur à propos de la discussion au Parlement belge sur la censure. — Lettres anglo-américaines. — L'inscription de la maison de J.-K. Huysmans à Ligugé. — Le dîner des Dufour.

— Le « Pot-au-feu » bout toujours. — Empros et comptines. — Le Sottisier universel.

Le Docteur Charles Nicolle. — Le Docteur Charles Nicolle a reçu le prix Nobel de médecine pour l'année 1928. Cet honneur insigne a touché la France, plus sensible au triomphe de ses enfants qu'à leur génie. Le Dr Charles Nicolle qui, depuis longtemps, inspirait à ses pairs, à ses élèves, à ses amis, une admiration respectueuse, le Dr Charles Nicolle a connu les effets de la gloire. On a dit, non sans raison, qu'un poète est sauvé lorsqu'il parvient à faire passer un vers à la postérité. La renommée marque aux savants même degré d'exigence. Quelques millions d'hommes savent aujourd'hui qu'au nom du Dr Nicolle il convient de lier la notion d'une maladie terrible et mal connue qu'on appelle typhus exanthématique. Ce que le monde ignore sans doute, c'est que si cette maladie est peu connue, en Occident tout au moins, c'est précisément grâce aux travaux du Dr Nicolle. Suprême élégance pour un esprit de cette qualité ; attacher sa gloire à quelque chose que l'on fait disparaître.

A vrai dire,le Dr Charles Nicolle n'a pas chassé le typhus du monde: il nous a montré ce qu'il fallait faire pour enchaîner le fléau et en borner les ravages. De tous les maux accrochés aux flancs de l'humanité misérable, le typhus semble, mieux encore que la peste, celui que le ciel « inventa pour punir les crimes de la terre » ; c'est le châtiment des grands désordres, des révolutions, des guerres. Il apparaît dès que l'homme perd le sentiment de sa dignité, s'abandonne à la crasse et à la vermine. La pensée du Dr Charles Nicolle a ceci d'admirable qu'elle se place au point même où l'hygiène rejoint la morale. En nous montrant le rôle mortel joué par les parasites, elle nous donne, en même temps, une grande leçon de médecine et une leçon de fierté. C'est sur de telles découvertes que se fonde la civilisation véritable, celle qu'il est impossible de retourner contre l'homme.

Le Dr Charles Nicolle s'est parfois, et non sans malice, défendu d'être un savant, du moins du modèle classique. Il n'a cessé de marquer à la fantaisie et à l'imagination une tendresse souriante. Il n'a pas tort : c'est à l'imagination qu'il doit ses plus belles découvertes, ses inspirations les plus fécondes. Le Dr Nicolle est, dirons-nous donc, un savant qui montre à la vie tantôt le regard d'un sage et tantôt celui d'un poète. Il a, bien avant les hommes de la jeune génération, compris les dangers d'une spécialisation aveugle : entendez qu'il a pu satisfaire aux rigueurs de la spécialité sans renoncer aux privilèges d'une culture vraiment encyclopédique, sans refréner les élans d'une curiosité insatiable. Il a beaucoup voyagé, mesuré beaucoup d'hommes, jugé beaucoup d'œuvres. Comme il habite, depuis un quart de siècle, cette Tunisie dont il a fait vraiment son royaume scientifique, pour le plus

grand bien de tout un peuple, et comme il connaît la solitude, il se plaît à orner ses loisirs en composant des récits dont il demande la substance tantôt au rêve et tantôt à la vie. C'est un de ces récits que le *Mercure de France* publie aujourd'hui, d'abord pour le plaisir de ses lecteurs, pour honorer, aussi, l'un des meilleurs hommes qu'il peut nous être donné de révérer et de chérir. — GEORGES DUHAMEL.

§

Prix littéraires. — Le grand prix de la Société des Gens de Lettres (10.000 fr.) a été attribué à M. Albert Erlande, pour l'ensemble de son œuvre.

§

La question de la censure au Parlement belge. — La discussion de l'interpellation Piérard (voir le compte rendu de la première séance dans le *Mercure* du 15 fevrier) a pris encore deux séances, les mardis 19 février et 26 février. Celle du 19 février a été occupée en grande partie par la réponse du ministre de la Justice, M. Janson.

Le siege de la question, a dit le ministre, est l'article 383 du Code pénal voté en 1867. Il condamnait ceux qui avaient imprimé ou distribué des écrits obscènes. Nous avons modifié cette législation en 1923 et en 1926, en exécution d'une convention internationale conclue à Genève et à laquelle avaient adhéré quarante-trois Etats. Le projet fut déposé par M. Masson, repris par M. Tschoffen et voté en 1926, à la quasi-unanimité de cette Chambre, puisqu'il n'y a eu que 11 voix contre et 11 abstentions. Au Sénat, le projet fut voté à l'unanimité, sans discussion.

La loi ainsi votée fait désormais partie intégrante de l'article 383 du Code pénal. La réunion internationale de Genève, dont cette législation est issue, avait été provoquée, en 1910, par la France, pays de liberté.

Les textes votés en 1923 et 1926 punissent des mêmes peines ceux qui feront vendre, feront importer, feront transporter, annoncer par un moyen quelconque de publicité, des écrits, images, dessins contraires aux bonnes mœurs. Mais M. Poullet, alors ministre, a précisé qu'il fallait, pour être punissable, avoir agi dans un but commercial, et le ministère public devait faire la preuve que l'inculpé avait eu connaissance du caractère délictueux des ouvrages vendus ou transportés. M. Poullet a précisé que les règles de la connaissance ne seraient pas modifiées. En matière de presse, d'après la Constitution, la juridiction compétente est le jury. Mais la cour de cassation, par son arrêt du 9 novembre 1925, a décidé que si un délit d'opinion doit être déféré à la cour d'assises, le fait de vendre ou de faire de la publicité autour de publications d'un caractère délictueux n'est pas un délit de presse, ni d'opinion.

L'arrêt est de 1925. Vous avez voté la loi en connaissance de cause en 1926. Donc, lorsqu'il s'agit d'atteindre une annonce d'une publication contraire aux bonnes mœurs, la cour d'assises n'est pas compétente. Le tribunal correctionnel peut infliger une condamnation. Voilà ce que vous avez voté et ce qui doit être appliqué.

Ajoutons — pour ceux qui ne seraient pas au courant de la chose — qu'en vertu de l'article 18 la responsabilité par cascade est établie. Cela existe également en France, et, dès lors, les écrivains français seraient mal venus de nous adresser un reproche à ce sujet. Le distributeur est poursuivi, à moins qu'il ne désigne l'imprimeur habitant la Belgique. Celui-ci peut à son tour mettre en cause l'éditeur belge, qui, lui, peut se retourner contre l'auteur, toujours à condition qu'il soit Belge. Cela est nécessaire pour assurer la répression : car s'il suffisait au distributeur de désigner un imprimeur, un éditeur ou un auteur habitant la France pour échapper à des poursuites, il est évident que celles-ci ne seraient jamais engagées, et la répression serait en fait impossible.

Alors, qu'avons-nous fait ? Ayant le sentiment d'agir conformément aux volontés du parlement belge, j'ai, dans le courant de 1928, adressé aux procureurs généraux une circulaire les invitant à faire connaître aux libraires les ouvrages condamnés comme contraires aux bonnes mœurs.

M. Carton de Wiart, — C'est leur rendre service.

M. Janson, ministre de la Justice. — Parfaitement. Il faut leur éviter d'être poursuivis et condamnés. Un libraire de Liége peut ignorer qu'un livre a été condamné par la cour d'assises d'Anvers, par exemple. Il est juste, opportun et prudent d'aviser les libraires.

Il y a une seconde raison de prévenir les libraires. Ils ne peuvent tout lire. Le libraire achalandé peut recevoir en une semaine des centaines de livres nouveaux, et quelle que soit sa conscience professionnelle il ne peut tout connaître. Le libraire chez qui l'on saisit un livre declare généralement qu'il est impuissant à censurer tous les livres, et il invoque sa bonne foi. Ce raisonnement est fort aussi beaucoup de libraires échappent à toute espèce de répression. Le parquet doit prouver que le libraire connaissait la substance du livre incriminé. Le plus souvent, il ne peut faire cette preuve ; le libraire échappe aux poursuites et le livre continue à être vendu. Voilà la situation à laquelle j'ai voulu mettre un terme.

Voilà pourquoi nous avertissons les libraires. Nous le faisons dans l'intérêt de la société et en vertu du mandat que vous nous avez donné.

M. Piérard. — J'ai eu bien raison de m'abstenir, car en vertu de cette loi vous interdisez l'*Amour fessé*, de Charles Derennes.

M. Janson, ministre de la Justice. — Je parlerai de l'*Amour fessé*, rassurez-vous. Il y a une série de décisions qui établissent la bonne foi du libraire. Celui-ci est acquitté, mais on saisit le livre.

M. Jennissen. — Cela n'est pas légal. La chambre du conseil n'a pas ce droit.

M. Janson, ministre de la Justice. — Nous discuterons en tête-à-tête, si vous le voulez, ce cas. Quoi qu'il en soit, même en cas d'acquittement, la Chambre peut ordonner la confiscation du livre incriminé.

M. Jennissen. — L'auteur est ainsi condamné par un juge qui n'est pas son juge naturel ; c'est contraire à tous les usages judiciaires.

M. Janson, ministre de la Justice. — M. Jennissen s'insurge contre une décision de la chambre du conseil, mais on peut se pourvoir en appel.

Le parquet est allé un peu plus loin que les instructions ministérielles. Il ne se contente pas d'indiquer les ordonnances et les livres condamnés. Il a indiqué

une liste de livres dont la vente peut être dangereuse et risque d'entraîner des censures.

Dans le cas qui nous occupe, nous intervenons paternellement auprès des libraires. Si l'un d'eux ne tient pas compte de notre observation, il peut être poursuivi, mais comme il a été averti, il ne peut exciper de sa bonne foi.

M. Piérard. — Il y a un cas que je n'ai pas cité. A la suite de l'intervention du parquet, l'auteur d'un livre, M. Louis Dumur, a supprimé certains passages, qui avaient été incriminés, dans une édition destinée à la Belgique. Voilà, en fait, le rétablissement de la censure.

M. Janson, ministre de la justice. — Il valait mieux que l'auteur s'imposât cette amputation très indiquée.

M. Neujean. — C'est trop fort.

M. Huysmans. — De quel droit ?

M. Neujean. — Il est le maître de son œuvre.

M. Huysmans. — Où allons-nous ?

M. Janson, ministre de la Justice. — Vous ne pouvez formuler des reproches contre l'avertissement aux libraires des livres condamnés. La seule question, c'est de savoir si les parquets peuvent donner des avertissements aux libraires.

M. Huysmans. — Justice administrative.

M. Janson ne croit pas à l'authenticité de la liste d'ouvrages interdits publiée par le *Mercure*.

M. Janson, ministre de la Justice. — Dans la liste du *Mercure*, *Happe-Chair* et la *Tentation* sont désignés comme ayant été condamnés par la cour d'Anvers. Je dis que les magistrats affirment que ces deux livres ne figurent pas sur les listes qu'ils ont adressées aux libraires.

M. Piérard a parlé de l'*Amour fessé*. Ce livre a été condamné par le tribunal de première instance. L'affaire est en appel. S'il y a acquittement, il va de soi que le libraire qui le mettra en vente ne sera pas inquiété.

M. Piérard. — Une circulaire remise par votre parquet contient les titres dont je vous ai parlé.

M. Janson, ministre de la Justice. — En effet, l'*Amour fessé* et *La Maison Philibert* y figurent. Mais ce sont des livres condamnés en première instance.

M. Piérard. — J'ai dit que ces livres ne pouvaient être lus par des enfants. Mais il s'agit, pour le second, d'une édition à 2.500 francs pièce.

M. Janson, ministre de la Justice. — La loi ne fait pas de distinction. Je trouve cela tout naturel. Le parquet fait observer la loi.

Si l'action des parquets avait pour conséquence d'interdire l'expression d'une pensée artistique, nul ne songerait à la défendre, mais ici on est parti sur de faux renseignements. Il y a l'affaire Rops, à laquelle M. Piérard a apporté l'appui de son éloquente intervention.

M. Jennissen. — Rops est inattaquable à tous les points de vue.

M. Janson, ministre de la Justice. — Mirabeau est un grand orateur, mais s'il est vraiment l'auteur de *Rideau levé*, il est impardonnable.

M. Carton de Wiart. — Le génie lui-même doit compter avec les lois morales.

M. Piérard. — Et c'est un écrivain qui dit cela ? C'est odieux !

M. CARTON DE WIART. — Je dis qu'il est inadmissible, sous prétexte de génie, de prétendre être au dessus et en dehors de toute moralité.

M. JANSON, ministre de la Justice. — Enfin, comment pouvez vous soutenir cette thèse qu'un grand artiste peut échapper à toute responsabilité ? M. Jennissen ne connaît pas toute l'œuvre de Rops. Celui-ci est un admirable artiste, mais il a exécuté des eaux-fortes à caractère pornographique absolu. Comment pouvez-vous dire que le parquet de Liége s'est trompé, alors que vous n'avez pas vu le dossier ?

M. PIÉRARD. — Vous n'avez pas un mot de regret pour les erreurs commises par vos magistrats.

M. JANSON, ministre de la Justice. — Quelles erreurs ? Le parquet s'est borné à appliquer la loi.

M. DESTRÉE. - La loi n'a jamais permis à un procureur de décider du caractère licencieux ou pornographique d'une œuvre. Il doit se borner à poursuivre. C'est la cour d'assises qui doit condamner.

M. JANSON, ministre de la Justice. - Que doit faire le parquet ?

M. DESTRÉE. — Poursuivre ! Mais il ne peut décider.

M. JANSON, ministre de la Justice. — Le parquet de Liége n'a pas décidé. L'instruction se poursuit. Si le parquet s'est trompé, il y aura non-lieu. Sinon, le livre sera condamné.

Dans la séance du 26 février, M. Destrée, député socialiste, ancien ministre des Sciences et des Arts, est intervenu longuement.

Il a commencé par déclarer que les socialistes sont aussi adversaires de la pornographie que quiconque. Il affirme aussi son accord avec M. Janson sur les mesures à prendre pour préserver l'enfance de la littérature et des gravures immorales. Mais, pour le surplus, il n'est pas d'accord avec le ministre. Celui-ci affirme que le Parquet a agi en conformité avec la loi. C'est inexact.

M. Janson se fie à des rapports de parquet, c'est-à-dire à des dénégations de coupables. Et je dis que les parquets sortent de leur rôle quand ils « avertissent » les intéressés. Disent-ils aux paysans : « Vous serez condamnés si vous mettez trop d'eau dans votre beurre ? » Non, n'est-ce pas ? Alors, pourquoi disent-ils aux libraires : « Vous serez condamnés si vous mettez tel livre en vente ? »

Les avertissements du Parquet sont contraires à la Constitution. Pouvez-vous me citer un texte de loi qui force le Parquet à donner un avertissement préventif aux délinquants éventuels ? Il n'y en a pas.

Je conclus avec M. Jennissen que la répression seule est permise et que les mesures préventives doivent être condamnées.

J'irais pourtant jusqu'à approuver les parquets si leurs procédés étaient loyaux et corrects. Mais ils ne sont ni loyaux, ni corrects. Comment avez-vous pu ranger *Happe-Chair* de Camille Lemonnier parmi les livres pornographiques, et ajouter la date de la condamnation, alors que ce livre n'a jamais été condamné ?

M. JANSON. — Montrez-moi la liste où figure cet ouvrage.

M. DESTRÉE. — Il fallait fournir les originaux de cette liste.

M. Janson. — Mais il n'y a pas d'original.

M. Piérard. — Alors... c'est un faux ?

M. Janson. — C'est quelque chose de ce genre. Je puis affirmer que les noms de Camille Lemonnier et de Flaubert n'ont pas figuré sur les listes parquet.

M. Destrée. — Du moment que vous l'affirmez. Mais l'imbécile qui y a mis le nom de Camille Lemonnier n'osera jamais avouer.

M. Janson. — Mais ce nom n'a jamais figuré sur une liste.

M. Destrée. — Il figurait sur une liste que j'ai reçue ce matin.

M. Janson. — Montrez-la moi !

M. Destrée. — Dans cette liste, Flaubert est même confondu avec l'inventeur de la carabine.

M. Piérard. — Faut-il citer le nom du magistrat ?

M. Destrée estime que le Parquet n'avertit le libraire que pour lui enlever l'excuse de la bonne foi. Ce n'est donc pas l'intérêt du libraire qu'il faut invoquer, mais l'intérêt du Parquet.

En réalité, le texte valable en la matière est la Constitution. Celle-ci interdit les mesures préventives. Contre celui qui abuse d'une liberté il y a la répression, avec le droit d'être déféré à son juge naturel, et non à la jurisprudence d'un docteur Wibo ou du Parquet.

L'orateur a terminé son discours en invitant le gouvernement à défendre les libertés constitutionnelles.

M. Piérard regrette l'absence de M. Baels, ministre de l'Agriculture, « dont la responsabilité est beaucoup plus lourde, dit-il, que celle de M. Janson ».

Je tiens à dire, poursuit-il, que M. Wibo avait adressé une lettre, non seulement au ministre de l'Agriculture, mais aussi au ministère des Chemins de fer, pour obtenir l'interdiction de la vente des livres que vous connaissez. L'Agriculture a cédé. Mais les Chemins de fer ont vertement répondu.

L'orateur affirme ensuite que la liste dont il a parlé lui a été communiquée par quatre ou cinq libraires honorables, qui en avaient chacun reçu un exemplaire.

M. Janson. — Une copie ?

M. Piérard. — Dactylographiée.

M. Janson. — Qu'on me montre une liste dressée par le Parquet !

M. Piérard. — Dans tous les cas, à Louvain, le Parquet a saisi chez un libraire divers ouvrages, notamment *La Tentation de saint Antoine*, de Flaubert. Un non-lieu a été rendu, le libraire ayant prouvé qu'il était de bonne foi. On lui a montré les listes dont je vous parle.

M. Janson. — Montrez-moi ces listes : si cela continue, dans cinq ans on dira que j'ai fait condamner *La Tentation de saint Antoine*.

M. Piérard critique alors la loi votée en 1926.

Il faudrait, dit-il, se hâter de voter une loi protégeant l'enfance. Avant tout la loi de 1926 devrait être abrogée.

L'orateur termine son discours en s'élevant contre les atteintes qu'on porterait aux libertés constitutionnelles.

M. Janson, ministre de la Justice. — Ce débat mérite quelques compléments d'informations. Je tiens à ce qu'on sache que jamais, je dis jamais, un ouvrage de Dumur n'a été l'objet d'une intervention du Parquet.

La vérité, c'est que les libraires ont redouté des poursuites. Ils connaissent la loi. Alors, ils ont refusé de vendre le livre, ce qui a amené l'auteur à supprimer quelques pages.

Second point : On accuse les Parquets d'avoir manqué de tact et d'avoir fait du zèle. Or, il y a trente ans qu'aucun auteur n'a été poursuivi par les Parquets. Les Parquets savent très bien que les poursuites pourraient être considérées par les auteurs comme un moyen de publicité. En ne poursuivant pas, les Parquets manquent-ils de tact ? Font-ils du zèle ?

Troisième point : On reproche aux parquets d'avoir envoyé aux libraires la liste des ouvrages « condamnés ». Tout le monde m'approuve sur ce point. Restent les listes où figurent les titres des livres qui pourraient être condamnés.

M. Destrée. — Procédé tolérable. Mais il doit être appliqué loyalement.

Le vote sur les ordres du jour aura lieu dans une séance ultérieure.

§

Une rectification de M. Louis Dumur à propos de la discussion au Parlement belge sur la censure.

Paris, le 28 février 1929.

Mon cher Vallette,

Dans le compte rendu analytique de la Chambre des Représentants du 19 février, je lis :

M. Piérard. — Il y a un cas que je n'ai pas cité. A la suite de l'intervention du parquet, l'auteur d'un livre, M. Louis Dumur, a supprimé certains passages qui avaient été incriminés, dans une édition destinée à la Belgique.

M. Janson, ministre de la Justice. — Il valait mieux que l'auteur s'imposât cette amputation très indiquée.

Je n'ai fait aucune suppression dans mon livre, dont il n'existe pas d'édition spéciale à la Belgique. Mon livre se vend en Belgique tel qu'il se vend en France et partout.

Aucune intervention de la justice ne s'est d'ailleurs produite à son sujet, comme l'a déclaré M. Janson lui-même à la séance du 26 février :

M. Janson, ministre de la Justice. — Je tiens à ce qu'on sache que jamais, je dis jamais, un ouvrage de Dumur n'a été l'objet d'une intervention du Parquet.

Il s'est produit simplement ceci, c'est que des libraires, craignant d'être inquiétés, se sont refusés, au début, à mettre le livre en vente, s'imaginant, à tort, qu'il pouvait tomber sous le coup de la loi belge, alors que, n'étant pas un ouvrage *contraire aux bonnes mœurs* (texte de la loi), il ne saurait légalement être poursuivi en Belgique.

La vérité, a dit M. Janson (séance du 26 février), c'est que les libraires ont redouté des poursuites. Ils connaissent la loi. Alors ils ont refusé de vendre le livre.

C'est précisément là le vice de la loi, qui rend les libraires directement responsables de ce qu'ils vendent.

M. Janson nous dit bien (séance du 19 février) que l'administration se fait un devoir de mettre « paternellement » en garde les libraires contre les risques qu'ils courent, par la communication qui leur est faite de listes des ouvrages condamnés ou poursuivis. Précaution louable. On pourrait même admettre, malgré son caractère d'illégalité, la confection de listes de livres non encore condamnés ou poursuivis, dont nous parle également M. Janson (même séance), mais « dont la vente peut être dangereuse et risque d'entraîner des poursuites ». Tout cela serait admissible, s'il s'agissait vraiment de mesures d'avertissement — autrement dit d'une censure.

Il n'en est malheureusement pas ainsi. Ce ne sont pas, en effet, les ouvrages qui sont condamnés, poursuivis, ce sont les libraires. On ne condamne pas, on ne poursuit pas une chose, on condamne, on poursuit une personne. Chacun des titres qui figurent sur les listes suppose un libraire, un dépositaire, quelqu'un qui a été condamné, frappé, tout au moins inquiété (lorsqu'il y a non-lieu ou acquittement). Ces listes sont composées des sentences dont les libraires eux-mêmes ont fourni le répertoire à leurs dépens.

On comprend, dès lors, que ce soit justement pour éviter ce risque grave que, sans attendre les listes, les libraires en viennent à écarter de leur propre initiative un grand nombre d'ouvrages, dont beaucoup, comme le mien, n'offrent cependant aucune prise à l'action des tribunaux.

Et voilà qui est aussi une censure, — mais la pire de toutes, la censure irresponsable, la censure par la terreur.

Veuillez agréer, etc.

LOUIS DUMUR.

§

Lettres anglo-américaines.

19 février 1929.

Mon cher ami,

Bien que, pour mon plaisir, je lise assez régulièrement *The Dial*, je connais beaucoup trop peu la littérature anglo-américaine. Permettez-moi pourtant de compléter les informations fort intéressantes du *Mercure* du 15 février en vous signalant une curieuse petite revue semestrielle qu'il serait grand dommage de négliger. Dégagée de tou *cant*, impertinente avec passion et artiste jusqu'à l'insolence, elle a pour titre *The Exile* et est dirigée par Ezra Pound. Elle donne des vers de Yeats, de Pound, de Dunning, et c'est dans *The Exile* que

parut pour la première fois le poème de Dunning dont le *Mercure* du 15 février faisait précisément l'éloge : *The Luxembourg gardens.*

The Exile fut d'abord imprimé en France, à Dijon. Mais, dès sa deuxième année (1928), il fallut lui trouver un éditeur à Chicago, tant la douane américaine se montrait intraitable. Une revue de poètes, qui avait l'outrecuidance d'inscrire sur ses fascicules « printemps » au lieu d'avril, et « automne » au lieu d'octobre, ne pouvait être considérée comme un périodique. On le lui fit bien voir, outre-Atlantique, en dressant contre elle la barrière des dollars.

Affectueusement à vous. ALBERT MOCKEL.

§

L'inscription de la maison de J.-K. Huysmans à Ligugé. — A-t-elle été jamais reproduite, l'inscription commémorative de la maison Notre-Dame, que J.-K. Huysmans fit construire à Ligugé, en 1898, et où il resta jusqu'en octobre 1901 ? Nous ne le croyons pas. En voici le texte :

Le mercredi 7 décembre 1898
dom Bluté, moine bénédictin de Ligugé,
a béni la première pierre de cette maison
placée sous le vocable de la Très Sainte Vierge
et la
protection de Saint Martin et de Saint Benoît.
Edifiée
sous l'inspiration de feu Gabriel Eugène Perret,
prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice,
pour M. J.-K. Huysmans et ses amis,
par les soins de M. Boutaud
Architecte diocésain ;
dom Bourigand étant abbé de Ligugé
dom Chamard, prieur ;
dom Bouleau, curé ;
M. Hambis, maire.

Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam, et omnes insidias inimici ab ea longe repelle.

§

Le dîner des Dufour. — André Thérive nous racontait dernièrement qu'il avait lu, dans une revue de Prague, que les Tchèques allaient bientôt voir fleurir chez eux une association curieuse, celle de tous les citoyens qui s'appellent Novak. Et il ajoutait :

On se nomme là-bas Novak ou Jelinek ou Brezina comme ici Dupuy, Durand ou Dupont... Elle montre [cette Société des Novak] quel prodigieux esprit d'association règne dans ces pays qui... ces pays que..., bref dans tous les pays qui ne sont pas la France. Je parierais gros que chez nous une initiative pareille ne ferait que la fortune des chansonniers...

Il y eut pourtant sous le Second Empire des Sociétés de ce genre. Les adhérents n'avaient ni qualités, ni tendances littéraires, politiques ou autres, qui motivassent leurs réunions. Leurs associations se contentaient de rassembler des individus portant le même nom.

Jules Lecomte, dans le *Monde illustré* du 23 janvier 1858 (reproduit par Dinaux dans les *Sociétés badines*, tome I, p. 249, puis par Charles Simond dans *Paris de 1800 à 1900*, tome II, p. 520) cite ainsi un dîner des Dufour qui se fonda, à Paris, chez un restaurateur du boulevard du Temple. La réunion était annuelle et le prix du dîner de 5 fr. par tête. Quiconque portait le nom de Dufour pouvait y être admis. Chaque Dufour apportait sa généalogie qu'on ajoutait au tableau exposé, une fois l'an, dans la salle du festin.

Le dernier banquet eut lieu, nous apprend Lecomte, le mercredi 19 janvier 1858 en présence de 87 Dufour. Mais il y eut des incidents : deux faux Dufour furent éliminés quand il fut prouvé que l'un d'eux s'appelait authentiquement Legougeux et l'autre Manoury. Seules leurs épouses étaient nées Dufour. Ce fut la fin de ces agapes. — L. DX.

§

Le « Pot-au-Feu » bout toujours.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre de manifester notre vitalité par une demande de rectification ?

Dans votre numéro du 15 novembre 28, rubrique Science Sociale, page 188, 23e ligne, nous avons eu la surprise de lire : « Le second est un vrai monument d'art et de goût, digne du *Pot-au-Feu*, ce réputé hebdomadaire aux recettes minutieuses, DONT ON REGRETTE LA DISPARITION, contre-coup de la guerre... »

Depuis 1893, le *Pot-au-Feu* paraît deux fois par mois. Interrompu du fait de la guerre, il a recommencé à paraître depuis 1919. Il a d'ailleurs continué à porter très loin le bon renom de la cuisine française, car nous comptons de nombreux abonnés de marque à l'étranger.

Nous avons même commencé au début de cette année une nouvelle série comportant spécialement des recettes pratiques s'adaptant aux difficultés de la vie actuelle.

Cette série semble être accueillie avec enthousiasme.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir à la première occasion faire paraître quelques lignes de rectification,

Confiant en votre courtoisie, etc... La Directrice,

F. H. LEBÉE.

§

Empros et comptines. — A la comptine signalée par M. Adrien Legros dans le *Mercure de France* du 1er janvier 1929 comme ayant été en usage à Dorengt, dans l'Aisne, on connaît un certain nombre de parallèles dont Rolland, *Rimes et Jeux de l'Enfance*, 1883, a donné deux versions, l'une du Finistère, l'autre du Bas-Quercy dans lesquelles le dernier détail est remplacé par des allitérations. Ce n'est pas par pudeur ; comme le dit M. Legros, personne n'y entend malice, même pas les enfants du pays Messin qui disaient :

Dans une église où j'ai été
Une vieille femme y a pété.
Je lui ai dit : vieille péteuse
N'êtes-vous donc pas honteuse
De péter devant mon doux Jésus ?
Je vous ferai coudre le cul.
— Pardonnez à la vieillesse
Qui n'peut plus serrer les fesses.
Pardonnez-moi, mon doux Jésus.
Ne me faites pas coudre le cul.

Rolland en donne aussi une variante de l'Yonne ; et deux versions plus brèves de la Franche-Comté et de la Haute-Saône, dont je transcris le patois.

— J'ai pété devant Jésus.
— Tu auras le cul cousu.
— Non maman ne me l'cousez pas,
Ne faites rien que le faufile.

En d'autres pays aussi, les comptines sont parfois roides. M. George Milne, de Lonmay, Aberdeenshire, en Ecosse, me communique la suivante en usage dans l'école paroissiale de son village :

I think, I think
I fin' a stink.
I dinna think it's you.
I think, I think
I fin' a stink.
It's comin' fae the wye o' you.

C'est de l'anglais déformé à l'écossaise : *fin'* est pour *find*, avec le sens de remarquer, sentir une puanteur ; *dinna* est pour *do not* ; *fae* est pour *frae*, lui-même pour *from* ; *wye* est pour *way, du côté de*. La traduction serait donc :

Je crois, je crois
Sentir une puanteur (pet).
Je ne crois pas que c'est toi.

Je crois, je crois
Sentir un pet.
Cela vient de ton côté à toi.

En disant la comptine, on monte la voix de plus en plus et celui qui « y est » est nommé *Stink*. Ce jeu se nomme *Rangibus* à Lonmay, et ailleurs *Regibus* ou *Kings*. M. Milne ajoute que le verbe *to stink* a pris le sens secondaire de « être pris à ce jeu ».

Les lecteurs de Kipling se rappellent sans doute que, parmi les professeurs de *Stalky et Compagnie*, il y avait un nommé King et qu'une des farces qu'on lui joua consista à mettre un chat crevé au-dessus de son dortoir. Pour tout Britannique qui connaît cette association verbale enfantine de *King* (*s*) et de *stink*, la nouvelle de Kipling a dû apparaître sous un sens symbolique qui échappe au lecteur français. Mais c'est là une supposition que je fais, sans plus.

M. Milne ajoute que le texte qu'il me communique est inédit ; on ne le trouve pas dans le grand recueil de Chambers, *Popular Rhymes of Scotland* ; on peut changer la tombée de la dernière syllabe en remplaçant *wye o'you* par *you* tout seul.

Le même folkloriste me donne une variante nouvelle de la comptine anglaise dont M. Roy avait noté une déformation française (*Mercure de France* du 15 avril 1928), de la série *Ena Mina* :

Eenie, meenie, minna mo
Catch a nigger by the toe
If he wriggles let him go
Eenie, meenie, minna mo,

Il trouve aussi que l'existence de cette formulette en Roumanie est « ahurissante ». — A. VAN GENNEP.

§

Le Sottisier universel.

La statue de Marat assis a disparu [du parc Montsouris]. Elle ornait, anonyme, la pelouse centrale. Un beau jour, des journaux s'aperçurent que c'était le père Duchesne, le tyran sanguinaire. — ANDRÉ THÉRIVE, *Comœdia*, 24 février.

Je me souviens encore du tableau que l'auteur d' « Exaltation » me brossa, où Curel à la chasse luttait au couteau avec le sanglier et roulait entre ses griffes. - MAURICE MARTIN DU GARD, *Les Nouvelles littéraires*, 23 février.

Ils devaient être tout pareils, les esclaves que Nikho, roi de la vingt-sixième dynastie, employait à ces mêmes rives [du canal de Suez] sept siècles avant le miracle du grand Lesseps. — FRANCIS DE CROISSET, *La Féerie cinghalaise*, p. 15.

Le *Chénice* était une mesure de capacité contenant un litre huit centilitres. La *Cotyle* était le quart du Chénice, c'est-à-dire vingt-sept décilitres. — *His-*

toire de Thucydide (traduction de C. Levesque, revue et corrigée par A. Loiseau, p. 222, en note).

Lorsqu'il évoquait de subtiles correspondances en ce vers :

Les parfums, les couleurs et les sons se confondent,

Baudelaire avait-il jamais songé qu'un jour l'image née d'un « éclair de son esprit lucide » se fixerait, comme sur un cadre, dans l'ordre des phénomènes physiques ? — *Le Journal*, 17 décembre.

« Les morts que vous tuez se portent assez bien », comme dit le poète. — *Le Quotidien*, 26 février.

Le froid a l'étranger. — En Autriche : Ulm, un bataillon de pionniers... a reçu l'ordre de faire sauter la glace. — *Le Temps*, 25 février.

Dans la salle des conférences... un thermomètre de précision enregistrait fidèlement la température extérieure. — *L'Ami du Peuple* (du soir), 16 février.

L'armurier consciencieux avait tout simplement chargé l'arme de balles à blanc. — *Le Journal*, 25 février.

Il paraît qu'on a tué des cygnes sauvages dans l'ouest de la France. Des aigles venant des régions polaires ont été vus en Norvège. Toutes ces bestioles sont chassées par le froid. — *Le Petit Bleu*, 20 février.

Panorama de Constantinople pris a l'entrée des Dardanelles. — *L'Illustration*, 16 février (légende d'une photographie).

Etats-Unis. — Des poursuites ont été intentées contre le directeur d'un journal communiste finlandais, paraissant à Ontario, inculpé d'avoir publié des propos séditieux sur le roi George V, au cours de sa maladie. — *Le Temps*, 24 février.

Alors que Vasco de Gama n'a découvert que l'Amérique, le voyageur Albert Thomas a fait, lui, deux découvertes. — Martin-Mamy, *L'Ami du Peuple* (du soir), 21 février.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCX

—

CCX N° 738. — 15 MARS

R. C. Seine 242.553

BULLETIN FINANCIER

ous voici entrés dans cette longue période des augmentations du capital de nos ındes banques, signalée ici, depuis longtemps, comme inévitable. Après nombre ablissements secondaires, la Banque de l'Union Parisienne, la Société Générale et le lit Lyonnais ont décidé l'émission d'actions nouvelles.

a Banque de l'Union Parisienne a porté son capital de 150 à 200 millions par l'émis- à 1.000 fr., de 100.000 actions de 500 fr., réservées aux anciens actionnaires à rai- d'une nouvelle pour trois anciennes.

e son côté, usant de la faculté donnée par l'assemblée extraordinaire du 9 mai 1927, onseil de la Société Générale a décidé de porter le capital de 500 à 625 millions par éation de 250.000 actions de 500 fr., libérées seulement de moitié, émises à o fr., nets à payer, dont 600 fr. réglables à la souscription, le solde étant à verser 5 juin.

e même, le Crédit Lyonnais a décidé de porter son capital à 408 millions par l'émis- , à 2.000 fr., de 300.000 actions A et de 6.000 actions B, réservées aux action- es, et ayant les mêmes droits que les actions anciennes sur les bénéfices de 1929.

ourquoi ces augmentations de capital ? Ce n'est pas que nos grandes banques aient in d'argent. Le chiffre de leurs dépôts atteint en effet plusieurs milliards. Mais on aurait oublier que la stabilisation a consacré légalement la dévalorisation du franc. suite, nos établissements financiers sont moralement tenus de mettre progressive- t leur fonds social à la hauteur de leurs dépôts et surtout du volume de leurs affaires. lemment, ils pourraient le faire en procédant à des réévaluations d'actif, quitte à rire un montant supérieur au passif sous le poste « réserves », transformé à son en « capital ». — Mais une telle manière de faire aurait surtout pour résultat antager le fisc. Aussi, les dirigeants de nos grandes banques préfèrent-ils augmen- le capital, en réservant des conditions intéressantes aux actionnaires, ceux-ci étant rés de dividendes au moins égaux à ceux répartis l'an dernier.

va sans dire que l'ouverture de la période des grandes émissions entraîne un cer- ralentissement des négociations boursières. Il faut prévoir en effet d'autres aug- tations de capital par maintes grandes sociétés industrielles qui, si elles veulent gir leur champ d'action, doivent nécessairement disposer d'un ample fonds de rou- ent. Certaines d'entre elles profiteront en outre de la baisse actuelle du loyer de ent pour utiliser le produit de l'émission d'actions nouvelles au remboursement prunts obligataires contractés après guerre sur des taux allant couramment de a o/o à 8 o/o.

ès consciente des modifications qui, actuellement, se produisent dans le domaine cier, la Bourse tend à se tenir dans l'expectative. Nos rentes défendent simplement s cours antérieurs, ce qui ne saurait autrement surprendre en raison du malaise ique. Nos Banques sont nécessairement fort soutenues, et il en est de même pour Charbonnages, lesquels doivent bénéficier de l'abaissement progressif du loyer de ent en France. Pour ce qui est des groupes industriels — Electricité, Métallurgie, uits Chimiques, — on a tant escompté des dividendes en augmentation que la décla- n de ceux-ci n'exerce plus d'influence stimulante. Par contre, les Caoutchoucs ent toujours et vont se relevant pour ainsi dire chaque jour, au fur et à mesure que ours de la gomme se raffermissent. La livre de « crêpe » vaut maintenant 13 pence alors qu'elle était tombée à 9 pence au début de cette année Les Pétroles et les res de sucre restent déprimés, fait logique, en raison d'une surproduction mon- qui ne paraît pas à la veille de disparaître.

LE MASQUE D'OR.

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

R. C. SEINE 80.493

**Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine.**

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 70 fr. | 6 mois : 38 fr. | 3 mois : 20 fr. | Un numéro : 4 fr.

ÉTRANGER

1° Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bessarabie, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatémala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 90 fr | 6 mois : 49 fr. | 3 mois : 26 fr. | Un numéro : 4 fr. 50

2° Tous autres pays étrangers :

Un an : 105 fr. | 6 mois : 57 fr. | 3 mois : 30 fr. | Un numéro : 5 fr.

En ce qui concerne les **Abonnements étrangers**, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 4 fr. ; le tome autant de fois 4 fr qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS*, *259-31* ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier